

هكذا من الأصل

Supplément : les trente ans du quartier de la Défense



Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – Nº 13590 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 7 OCTOBRE 1988

Après quinze ans de dictature militaire

Le Chili a dit «non» au général Pinochet

Le rejet

« Quinze ans, ça suffit ! » Voilà en clair le message adressé mercredi 5 octobre au général Pinochet par une majorité d'électeurs chiliens. L'un des derniers bastions de la dictature militaire latino-américaine s'effondre, paradoxalement, lors d'une consultation démocratique. Passant outre aux réticences de la junte, le général Pinochet s'était pourtant taillé un plébiscite sur mesure. Le piège s'est refermé sur lui, et l'homme qui s'emportait il y a peu contre ses anciens collaborateurs qui l'avaient trahi ne devrait pas tarder à se retrouver plus isolé encore.

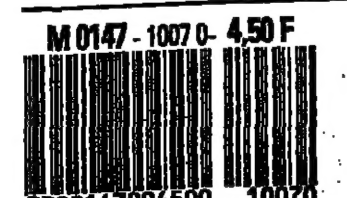
Légalement, le général n'est certes pas à la retraite. D'après la Constitution rédigée pour le servir et ratifiée en 1980, il a un an pour organiser une élection présidentielle et reste chef d'état-major de l'armée et sénateur à vie. Il n'a, jusqu'ici, jamais manqué de sens tactique, mais on voit mal toutefois comment un tel calendrier pourrait être respecté après pareille défaite. L'exil, proposé par l'Espagne il y a quelque temps, reste possible, de même que, s'il reste dans le pays, la mise à l'écart pure et simple.

Mais au-delà du sort qui sera réservé au grand perdant de cette consultation c'est l'avenir du Chili qui est en jeu. Dans un pays déchiré par une campagne très tendue, la nécessité d'une « transition démocratique » s'impose. Mais beaucoup d'incertitudes subsistent sur les moyens de mettre en œuvre un tel processus de réconciliation.

Le premier obstacle vient des forces armées elles-mêmes. Bien sûr, l'aviation, les carabiniers, et, dans une moindre mesure, la marine avaient reconnu avant même le plébiscite le besoin d'un assouplissement du régime. Mais l'armée de terre, de loin la plus puissante et la plus secrète, n'a pas encore fait connaître sa position, qui sera déterminante.

Le deuxième obstacle vient des innombrables divisions des partis politiques. Les seize formations qui se sont unies pour le « non » pourront-elles dire « oui » à quelque chose, et les clivages anciens ne risquent-ils pas de réapparaître ? Les Chiliens ont fait confiance à l'arc-en-ciel, symbole de la lutte « dans la joie » (slogan de l'opposition) contre le général, mais ils attendent maintenant autre chose que le retour à des luttes intestines et à l'instabilité qui a fait le lit du coup d'Etat de 1973. L'Eglise, dans ce contexte, aura incontestablement son rôle à jouer.

Pour l'heure, c'est la joie qui l'emporte. Le régime a lui-même reconnu sa défaite, sans que l'on en connaisse encore exactement l'ampleur. Il a annoncé qu'il respecterait le verdict des urnes, sans toutefois se prononcer sur un calendrier. L'opposition au général Pinochet a brillamment gagné la première manche. Mais celle qui s'annonce est au moins aussi difficile, et sera nettement plus délicate. Il est des moments où le triomphe doit être modeste.



M 0147 - 1007 0- 4,50 F

3790147004500 10070

La défaite du chef de l'Etat au plébiscite pose le problème de son maintien au pouvoir

Le général Pinochet a perdu le plébiscite organisé le mercredi 5 octobre au Chili. Selon les résultats partiels fournis jeudi en fin de matinée par le ministère de l'intérieur, portant sur 71,73 % des votes, le « non » recueille 53,31 % des suffrages contre 44,34 % pour le « oui ». Le scrutin s'est déroulé sans aucun incident, sous le contrôle de l'armée. Dès l'annonce de la défaite du général, une caravane d'automobiles rejointe par des manifestants à pied, a commencé à se former spontanément dans le centre de Santiago pour chanter son allégresse.

SANTIAGO
de nos envoyés spéciaux

Le « non » a gagné. Les Chiliens ont refusé, dans leur grande majorité, le maintien du général Pinochet au pouvoir. Après avoir retardé autant qu'il a pu la diffusion des résultats du plébiscite, le gouvernement a dû reconnaître son échec aux premières heures de la matinée de jeudi. C'est l'un des membres de la junte militaire, le général Matthei, commandant en chef de l'aviation, qui a déclaré le premier que le « non » était majoritaire. *« C'est clair pour moi »*, a-t-il ajouté en arrivant au palais de La Moneda, où le général Pinochet a convoqué une réunion extraordinaire de son cabinet. Puis c'est le ministre de l'intérieur, M. Sergio Fernandez, qui a admis en sortant du palais la défaite gouvernementale et promis que les résultats du vote seraient respectés.

Jusqu'à la déclaration du général Matthei – il était 1 heure du matin, – il fallait écouter les chiffres diffusés régulièrement par l'opposition pour savoir ce qu'il en était.

GILLES BAUDIN
et CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 2.)

Cherté de la vie, pénuries, chômage

Le coup de fièvre de la jeunesse algéroise

L'agitation a repris jeudi 6 octobre, après une journée de troubles au cours de laquelle le centre de la ville a été saccagé. Des mouvements de jeunes étaient signalés dans plusieurs quartiers sur les hauteurs de la capitale.

On ignorait le nombre des blessés de la veille, mais plusieurs personnes touchées par balle ont été hospitalisées.

Réuni en session extraordinaire mercredi soir, le bureau politique du FLN a décidé que l'ordre serait maintenu à tout prix.

ALGER
de notre correspondant

Alger vient de vivre vingt-quatre heures de folie. Aucun quartier n'a été épargné. Par vagues successives, des centaines de jeunes ont déferlé par les grandes artères de la capitale, saccageant tout sur leur passage. Mercredi 5 octobre, à midi, la rue Didouche-Mourad (ex-Michelet), qui descend des quartiers résidentiels vers le centre, offrait un triste spectacle : vitrines brisées, boutiques pillées, voitures incendiées, immondices répandues sur les trottoirs et la chaussée.

Une heure de temps à peine a suffi à ces jeunes pour transformer le centre d'Alger en « Beyrouth ». La référence au Proche-Orient n'est pas fortuite. *« C'est l'intifada* (le soulèvement). *On fait comme à la télé, dans les territoires occupés »* : notre interlocuteur n'est pas bien vieux, mais il utilise au mieux l'énergie de ses douze ans, maniant comme une hache le bras désarticulé d'un mannequin. Il en est à sa deuxième cabine téléphonique. Le verre feuilleté résiste, mais son acharnement a finalement raison de ce qu'il prend pour un symbole.

Plus haut, là où la rue Didouche fait un large coude et croise la rue Debussy, rebaptisée Chahid-Mustapha Sayed-el-Ouali, du nom du premier secrétaire général du front Polisario, ils sont quelques centaines à s'acharner sur le Blue note, un bar-restaurant-night club, ancien fleuron des folles nuits d'Alger.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

(Lire la suite page 5.)

Le gouvernement face à des conflits morcelés

Les défis sociaux de l'automne

Grèves des infirmières et des gardiens de prison aujourd'hui, grèves dans la fonction publique et le secteur nationalisé demain ? Le gouvernement doit faire face à un malaise social morcelé. Alors que les syndicats se retrouvent confrontés à l'apparition de « coordinations », M. Rocard est devant un redoutable dilemme : tenir bon et attiser les tensions, ou céder et provoquer un effet d'entraînement dans le secteur privé.

Lire page 26 l'article de MICHEL NOBLECOURT

• Infirmières :

Un entretien avec le ministre de la santé

Page 9

• Gardiens de prison :

M. Bonnemaison chargé d'une mission de médiation

Page 32

Vingt mille personnes pour la «Journée de la dignité»

Les handicapés prennent les Tuileries

Les organisateurs avaient tout prévu, mais pas cela. Pas cette foule incroyable déferlant gentiment sur le jardin des Tuileries, grouillant sous les marronniers, envahissant les stands et dévalisant les distributeurs de plateaux-repas.

L'Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés (UNAPEI), qui avait monté, mercredi 5 octobre, à Paris, une « journée de la dignité », avait tablé sur 5 000 participants. Il en est venu plus de 20 000.

Affluant de toute la France, leurs cars assiégeaient, sur trois rangs d'épaisseur, la place de la Concorde. Les associations de la région Rhône-Alpes n'avaient pas affrété moins de six TGV spéciaux. Au bras de leurs parents ou tenant la main de leurs éducateurs, les handicapés mentaux, *« ceux que le hasard a fait naître différents »*, étaient là, souriant aux anges, tâtant de l'épaule la densité de la masse humaine et sentant que quelque chose d'exceptionnel était en train de se passer.

Exceptionnel en effet, jamais vu. Les dirigeants des 700 associations qui, disséminées sur le territoire, s'occupent d'enfants et d'adultes handicapés mentaux n'imaginaient pas pouvoir descendre ainsi dans la rue avec leurs protégés. Cette fois ils ont osé, et leur audace a été payante. Car on a découvert l'ampleur de leur mouvement. Les adhérents de l'UNAPEI gèrent 1 700 établissements, occupant 55 000 salariés permanents et accueillant 180 000 handicapés.

MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire la suite page 9.)

Le Monde DES LIVRES

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

Etranger

Les premières réactions hors du Chili à l'annonce de la défaite du général Pinochet ont été celles, enthousiastes, d'exilés ou d'expatriés chiliens dans divers pays d'Amérique latine. A Buenos-Aires, une manifestation spontanée a porté plusieurs centaines d'entre eux devant le Parlement argentin. En Uruguay, plusieurs milliers se sont rassemblés devant l'université, lançant des slogans hostiles au régime militaire et trouvant le soutien de nombreux nationaux en un bruyant concert d'avertisseurs. Des manifestations plus imposantes étaient annoncées pour jeudi 6 octobre, en particulier au Costa-Rica.

En France, plusieurs personnalités socialistes ont manifesté leur joie. M. Laurent Fabius s'est déclaré *« formidablement heureux »*. Le président de l'Assemblée nationale, qui s'était rendu à Santiago au début de l'année et avait exprimé son *« mépris »* pour le général Pinochet lors d'une conférence de presse, estime aujourd'hui que *« la lumière et l'espoir reviennent »* au Chili, un résultat à mettre au compte de la *« campagne magnifique »* de l'opposition et aussi de la pression *« de l'opinion internationale »*. M. Louis Mermaz, président du groupe socialiste à l'Assemblée, s'est écrié : *« Quelle joie, quelle délivrance ! »* M. Mermaz a cependant appelé au maintien d'une grande vigilance *« pour que la démocratie revienne »*. M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, avait exprimé, avant que ne soient connus les résultats, l'espoir que le plébiscite permette l'ouverture d'un *« dialogue avec l'opposition auquel s'est toujours opposé le général Pinochet »*.

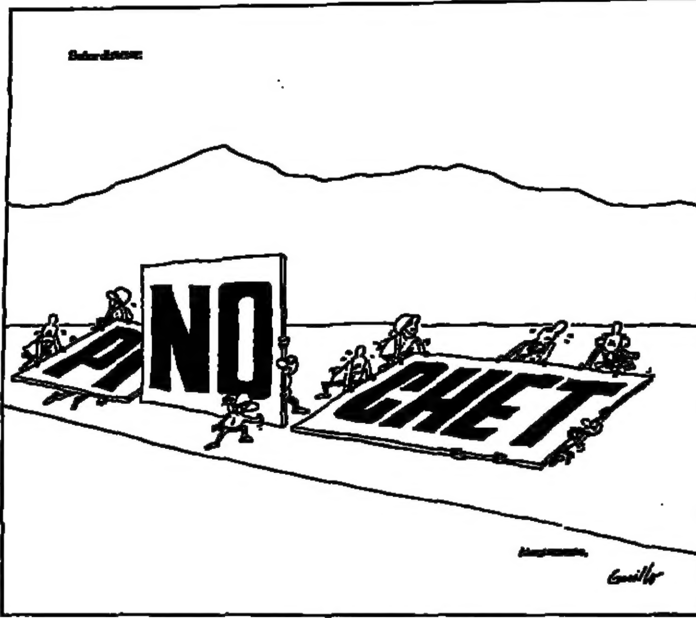
CHILI : la victoire des partisans

Une belle journée à Santiago

SANTIAGO
de notre envoyé spécial

Dix heures du matin. Les queues s'allongent devant les bureaux de vote. Une heure, souvent deux heures d'attente, avant de déposer son bulletin dans l'urne. *« On a attendu quinze ans, on peut bien patienter deux heures ! »*, dit une femme venue avec ses enfants. L'une des milliers de femmes qui votent au stade national de Santiago. Ce même stade qui avait servi en 1973, après le putsch, de camp de concentration. Aujourd'hui, les militaires ne sont là, l'arme sur l'épaule, talkie-walkie à la main, que pour démontrer à quel point *« le Chili est un pays civilisé »* au dire de leur chef, le général Bandiola, gouverneur de la province. Pas d'arrogance ni de brutalité. Les officiers sont même accueillants — ô miracle ! — avec les journalistes étrangers.

Les locaux de vote étant peu nombreux, il faut prendre un bus dans les endroits reculés pour rejoindre son bureau. A San-Miguel, quartier populaire, quatorze mille personnes doivent voter dans un collège. Il n'y a qu'une seule porte pour entrer. Première queue dehors. Autre queue devant l'urne qui est transparente. Une fois son devoir accompli, l'électeur doit tremper son doigt dans une encre verte indélébile. Ainsi, il ne pourra pas voter deux fois. Les femmes sont séparées des hommes. Leurs voix sont comptées à part dans les statistiques électorales.



Dessin paru dans l'hebdomadaire chilien « APSI »

« A votre avis, c'est le non ou le oui qui va gagner ? » « Ça ne se demande pas ! » répond un homme. Pour lui, le non est majoritaire. Les raisons données sont diverses. Un retraité parle du sort misérable qui lui est fait comme à ses semblables. Un jeune, interrogé sur ce qu'il reproche au gouvernement, répond : *« les droits de l'homme »*. Une institutrice évoque la répression exercée contre le corps enseignant. *« J'en ai trop vu,* dit une jeune fille qui vote pour la première fois. *On a été trop longtemps réduit au silence. Un candidat unique, je ne suis pas d'accord ! »*.

Les partisans du oui sont souvent agressifs, surtout dans les beaux quartiers. Ils deviennent coléreux à la vue des journalistes étrangers : *« Vous ne dites que des mensonges sur le Chili ! »* Convaincus que la presse internationale trempe dans un complot contre leur pays, comme le serine depuis quinze ans le régime militaire, ils tournent quelquefois la tête quand on leur pose des questions.

« Nous n'avons plus peur »

A Las Condes, quartier de la haute bourgeoisie, la discussion manque de tourner mal. Le oui va gagner, disent les hommes en complet-veston au visage respirant la santé. Mais si c'est le non ? *« Alors, le président aura un an pour organiser de nouvelles élections. Ainsi le prévoit la Constitution. Nous sommes légalistes ! »*.

La fureur les prend cependant quand on leur demande si le général Pinochet, *« repoussé par une majorité »*, serait en condition de rester. Ils appellent un soldat pour expulser l'impudent questionneur. Mais le militaire ne les écoute pas. Aujourd'hui 5 octobre, à 10 heures, l'armée chilienne est aimable et loyale.

Au centre de la capitale, l'institut national est l'endroit où votent les autorités. On attend d'un moment à l'autre le général Pinochet. La moyenne d'âge est élevée, et les tendances sont diverses. Un quidam lance à la volée : *« Nous sommes chiliens, nous voterons oui. Ce sont les Russes qui votent non ! »* Un vieux, après bien des hésitations, dit que, lui aussi, il est journaliste. Il montre une carte de presse passablement défraîchie. Autrefois, il a travaillé à *El Siglo*, journal du PC. *« Nous n'avons plus peur,* dit un autre. *Enfin, beaucoup moins. »*

Le général Bandiola, en grand uniforme, parle aux radios. *Le Monde* ? *« Je connais,* dit-il. *Je vais quelquefois à Paris. »* Dur entre les durs, selon les connaisseurs, il est ce matin tout sourire. Il n'a vu partout, *nous dit-il*, que de l'*« enthousiasme »*. *« Ce sera une grande journée civique »*, et le monde entier pourra en témoigner. Il n'a que des mots réprobateurs pour ceux qui ont dynamité, mardi soir, des câbles à haute tension et privé de courant la moitié du pays — attentat où l'opposition a vu la main de ceux qui veulent effrayer les électeurs. Arrivent deux adversaires du régime : Mgr Valech, président du Vicariat de la solidarité, et M. Maximo Pacheco, vice-président de la commission des droits de l'homme. Le général Bandiola leur donne l'accolade.

La journée est illuminée par un soleil radieux. Des neiges brillent sur la cordillère. Il fait vraiment beau, ce 5 octobre, à Santiago, au cœur du printemps austral. Pour combien de temps ?

Ch. V.

Quinze ans de régime militaire

SEPTEMBRE 1973

Coup d'Etat militaire dirigé par les généraux Pinochet (armée de terre), Leigh (air), Mendoza (carabiniers) et l'amiral Merino. Il met fin à trois années de gouvernement d'Unité populaire (cinq partis, dont le PS et le PC) au début appuyé par la Démocratie chrétienne, puis rapidement minoritaire. Le président Salvador Allende meurt au cours de l'assaut donné au palais de la Moneda. Le général Pinochet est nommé président de la junte militaire qui dirige désormais le pays. La répression des sympathisants de gauche fait plusieurs milliers de morts. Plus de dix mille personnes doivent s'exiler.

26 SEPTEMBRE 1974

Le général Carlos Prats, dernier commandant en chef de l'armée de terre avant Augusto Pinochet, ancien ministre d'Allende, espoir de l'opposition progressiste, est tué, en son exil de Buenos-Aires, dans l'explosion d'une voiture piégée. L'année suivante, le général Bonilla, qui avait tenté une fronde de l'armée de terre contre le chef de la junte, en liaison avec la DC, meurt dans un accident d'hélicoptère. Peu après, à Rome, Bernardo Leighton, ténor de l'aile gauche de la Démocratie chrétienne, est grièvement blessé dans un attentat. En septembre 1976, à Washington, Orlando Letelier, ancien ministre d'Allende, est tué dans l'explosion de sa voiture piégée.

12 DÉCEMBRE 1977

Après la condamnation, pour la quatrième année consécutive, de son régime par l'ONU pour ses violations des droits de l'homme, le général Pinochet annonce un plébiscite contre l'« ingérence étrangère ». Organisé le 4 janvier 1978, ce scrutin accorde 75 % des voix au gouvernement militaire. Le 17 décembre, le secrétaire du PC, M. Luis Corvalan, détenu depuis le coup d'Etat, est spectaculairement « échangé » contre le dissident soviétique Vladimir Boukovski. Le 11 mars 1978, l'état de siège est levé, non l'état d'urgence.

24 JUILLET 1978

A. Pinochet destitue le général Leigh, membre de la junte, qui avait assumé une position en flèche dans la préparation du coup d'Etat, mais qui avait été très hostile au plébiscite du 4 janvier. Il est remplacé par le général Matthei, encore en fonction aujourd'hui.

11 SEPTEMBRE 1980

Approbation par 67 % des votants d'une Constitution, remplaçant celle de 1925, et organisant un retour très lointain à une « démocratie limitée », encore dite « protégée ». Une mesure « transitoire » prévoit la désignation du général Pinochet comme président de la République jusqu'en 1989. Une autre mesure prévoit l'organisation, vers la fin de ce « mandat », d'un plébiscite autour d'une candidature unique, pour la succession : cette disposition est à l'origine du scrutin du 5 octobre 1988.

11 MAI 1983

Première d'une dizaine de journées nationales de protestation (« protestas »), étalées sur deux ans. Organisées par le « comando » des travailleurs, elles marquent une prise de conscience des forces d'oppositions jusque-là trop désunies. Augusto Pinochet reprend en main la situation en nommant premier ministre un politicien modéré, Onofre Jarpa, qui promet un dialogue, lequel s'enlisera. L'état de siège est rétabli le 8 septembre 1984.

2 AOUT 1985

Le chef des carabiniers et membre de la junte Cesar Mendoza démissionne en raison de l'implication d'une douzaine de ses subordonnés dans l'assassinat de trois dirigeants communistes. Il est remplacé par le général Stange, encore en fonction.

7 SEPTEMBRE 1986

Le Front patriotique Manuel Rodriguez, proche du PC, revendique un attentat contre le général Pinochet, qui a fait cinq morts dans son escorte. Il se murmure que des membres des Forces armées ont aidé les conjurés.

25 FÉVRIER 1987

Les partis politiques de plus de trente mille adhérents sont autorisés. La mesure ne concerne pas le PC. Les registres électoraux sont rétablis.

1er AVRIL 1987

Jean-Paul II commence une visite de six jours au Chili.

30 AOUT 1988

La junte des commandants en chef désigne A. Pinochet comme candidat unique à la présidence pour 1989-1997. Les officiers généraux Matthei et Merino avaient pourtant annoncé leur préférence pour un « civil ». Les évêques, eux, avaient souhaité un candidat « de consensus » — ce qui écartait Augusto Pinochet. Le 25 août, en vue de la campagne, le gouvernement avait levé l'état de siège et autorisé les derniers exilés à rentrer.

Le problème du maintien au pouvoir

(Suite de la première page.)

La « Coordination du non » a procédé, en effet, à son propre comptage des voix grâce aux représentants qu'elle avait dans les bureaux de vote. Sa victoire, selon elle, est *« large, catégorique et définitive »*. Entre 55 % et 60 % des électeurs, dit-elle alors, ont manifesté leur hostilité au général-président.

A 17 heures, après la fermeture du scrutin, a commencé un pittoresque chassé-croisé. Le hasard a voulu que la Coordination ait donné ses résultats dans un centre de presse installé face au bâtiment où le ministère de l'intérieur devait diffuser les siens, l'édifice Diego Portales, siège de la junte militaire. D'un côté, une pièce trop petite pour contenir tous les journalistes, où les personnalités étrangères se sont succédé une partie de la nuit en même temps que les leaders de l'opposition. De l'autre, une salle immense équipée d'ordinateurs et de télévisions, où aucune autorité ne s'est montrée : seuls quelques membres des partis de droite rôdaient, apparemment convaincus que leur candidat allait gagner.

A 19 h 30, le sous-secrétaire à l'intérieur fait une première apparition. Il lit sa déclaration à une tribune prévue pour les conférences internationales et dressée devant un grand panneau mural de cuivre où la junte a inscrit les deux dates qu'elle considère comme importantes : celle de l'indépendance (1810) et celle de la « libération nationale » (1973), autrement dit du putsch.

Le « oui » est gagnant à 57 %, dit le sous-secrétaire d'Etat, M. Cardemil. Mais il doit préciser que ce pourcentage mirifique a été calculé sur... 0,36 % des suffrages. Deuxième apparition deux heures plus tard. Cette fois, la « victoire » rétrécit : le « oui » n'en est plus qu'à 51 % des votants. Puis c'est le silence complet. La batterie d'ordinateurs servie par des hôtesses de charme, où le triomphe de Pinochet devait apparaître sur des écrans en couleurs, reste paralysée. C'est seulement à 2 heures du matin que M. Cardemil se montrera de nouveau, cette fois pour lire les chiffres de la défaite.

Jusque-là, l'événement a été de l'autre côte de la rue où les carabiniers ont lancé des avertissements depuis leurs fourgons blindés : pas d'attroupements, toute réunion est interdite. Le groupe des journalistes qui déborde sur le trottoir, tant de locaux de la Coordination sont exigus, paraît aux forces de l'ordre quasiment de nature à troubler la tranquillité de Santiago.

A midi, les dirigeants du « non » savaient déjà que leur estimation d'avant le scrutin serait sans doute dépassée. Ils avaient prévu de gagner par 15 % d'écart. Ils ont appris par un sondage opéré sur cinq mille électeurs à la sortie des urnes que la victoire pourrait être de 60 % contre 40 %. C'est la SOFRES qui a été chargée de l'enquête. Deux de ses techniciens sont venus de Paris. Ils ont mis en place un dispositif qui doit permettre à la Coordination du non de savoir comment les Chiliens ont voté, si par hasard le résultat final était escamoté par la fraude ou tout autre trucage. Ils donnent en mi-journée des pourcentages très proches de ce que seront les résultats diffusés par l'opposition, laquelle, à partir de 21 heures, lance ses premiers chiffres, de peur que les annonces officielles ne trompent la population.

« C'est un triomphe »

58 % de « non » contre 42 % de « oui ». Au fil des heures, la victoire de l'opposition — *« celle de la démocratie »*, disent ses dirigeants — évoluera autour de ces pourcentages. le dirigeant démocrate-chrétien, M. Patricio Aylwin, porte-parole de la Coordination, déclare : *« La tendance est claire et évidente... En effet, c'est un triomphe, mais nous l'accueillons avec humilité. »* Obéissant à la tactique de l'opposition démocrate-chrétienne, qui affirme que le seul perdant du scrutin serait le général Pinochet, M. Aylwin ajoute qu'il n'y a, au soir du 5 octobre, *« ni vainqueurs ni vaincus »*.

Il se réfère évidemment à ses compatriotes. Car il y a tout de même un battu, celui que le président du parti démocrate-chrétien considère comme *« le seul obstacle »* à la réconciliation entre les Chiliens : le général Pinochet lui-même, qui, le jour du scrutin, a renoncé à ses sourires de campagne électorale pour utiliser un ton menaçant en évoquant d'éventuels désordres. M. Aylwin a réaffirmé ce que les seize partis de la Coordination se proposent de faire à court terme : négocier avec les forces armées l'organisation, le plus tôt possible, d'élections générales pour rétablir la démocratie. Selon la Constitution, le général Pinochet, après sa défaite, peut rester encore un an à son poste où il doit convoquer pendant ce délai des élections parlementaires et présidentielle. *« La Constitution sera appliquée »*, a ffirmé le ministre de l'intérieur à l'issue de la réunion extraordinaire du cabinet, ce qui n'interdit pas forcément un changement du calendrier prévu.

Déjà, on a vu mercredi soir certaines personnalités du régime s'adresser aux « secteurs démocratiques de l'opposition » dans leurs commentaires sur le scrutin. Ainsi M. Jaime Guzman, l'un des idéologues des généraux, a fait observer à l'opposition que les forces armées avaient garanti la *« normalité du plébiscite »*. Celui-ci s'est, en effet, déroulé dans le plus grand calme, sans les provocations et les fraudes que redoutaient les partisans du « non ». Même après l'annonce des résultats, aucune manifestation ne s'est produite, en quoi les consignes de la Coordination ont été suivies. Les vainqueurs du 5 octobre prévoient de célébrer leur triomphe par une manifestation monstre.

GILLES BAUDIN et CHARLES VANHECKE.

La déclaration du ministère de l'intérieur

Le ministre chilien de l'intérieur, M. Sergio Fernandez, a fait jeudi 6 octobre la déclaration suivante :

« Le gouvernement chilien réitère sa décision inébranlable d'accomplir et de faire accomplir la Constitution et la loi. C'est le seul moyen d'assurer la stabilité du pays, au cours de ce processus exemplaire et remarquablement garanti par les forces armées et le corps des carabiniers.

» Le grand vainqueur est le pays tout entier. Le gouvernement remercie l'important appui électoral qu'il a obtenu aux urnes, et il engage, d'ores et déjà, sa volonté et son effort pour renforcer les idéaux qui l'ont inspiré.

» Le développement du pays ne doit s'arrêter sous aucun prétexte. La démocratie que nous construisons donne une place à tous ceux qui croient véritablement en elle.

» C'est l'heure de montrer que, par-dessus la contingence, il y a le Chili et ses valeurs permanentes. Par conséquent, nous respecterons les résultats que le pays connaît déjà et qui seront ratifiés, en définitive, par les organismes compétents. »

Diplomatie

Les négociations sur les armements conventionnels

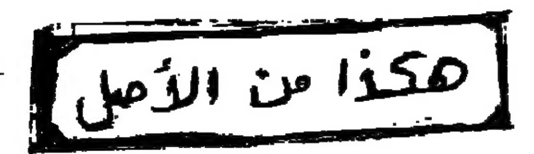
Moscou aurait accepté les discussions sur la défense aérienne

Washington *(AFP)*. — L'Union soviétique a accepté de faire une concession de taille en renonçant à demander que toute discussion sur sa défense aérienne soit exclue des négociations Est-Ouest sur la réduction des armements conventionnels en Europe, qui doivent avoir lieu en 1989, ont indiqué, mercredi soir 5 septembre, deux responsables du département d'Etat.

Selon ces responsables, qui ont désiré garder l'anonymat, Moscou avait demandé en août une *« exemption spéciale »* en ce qui concerne sa défense aérienne. *« Mais maintenant, ils* [les Soviétiques] *semblent avoir réfléchi »* et *« ont envoyé des signaux »* indiquant que cette demande pourrait être abandonnée, ont ajouté ces responsables.

Toujours selon ces sources, l'Union soviétique a signalé un changement de sa position à ce sujet lors des entretiens que sa délégation a eus avec des responsables occidentaux en marge de la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies à New-York.

● **M. Chevardnadze à Paris les 11 et 12 octobre.** — Le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, effectuera une visite de travail à Paris les 11 et 12 octobre prochains, a indiqué, le mercredi 5 octobre, son homologue français, M. Roland Dumas. M. Chevardnadze s'entretiendra avec le président Mitterrand, a-t-on indiqué de bonne source. Le principe de la visite du chef de la diplomatie soviétique avait été arrêté à la fin du mois dernier lors d'un déjeuner de travail entre M. Chevardnadze et M. Dumas à New-York, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU.



Etranger

du « non » au plébiscite

Augusto Pinochet : n'est pas Franco qui veut

« C'est le même ! » Certains manifestes de la récente campagne électorale montraient ainsi côte à côte le Pinochet de la « photo de famille » des vainqueurs d'Allende, le 11 septembre 1973, et le chef de l'Etat candidat à sa propre succession le 5 octobre 1988. Ce rappel s'imposait, en effet. Car, à première vue, la distance est abyssale entre l'homme du coup d'Etat posant en uniforme au milieu de ses pairs galonnés — le visage patibulaire, les yeux dissimulés par de larges lunettes noires, les bras croisés *« comme s'appuyant sur un cimeterre »*, — selon le mot d'un opposant, — et le *« grand-père de la patrie »*, certes un peu colérique, mais somme toute bonhomme, qui vient de sillonner le Chili dans son costume trois pièces à l'élégance un peu britannique en quête des suffrages de ses concitoyens.

Il y a quinze ans, Augusto Pinochet était l'incarnation de la perfidie et de la cruauté. Perfidie, car il avait lancé contre le palais de la Moneda les chars sur lesquels, deux semaines et demie plus tôt, le président du pays lui avait confié la haute main en le nommant commandant en chef de l'armée de terre, eu égard à sa réputation de « militaire légaliste ». Et cruauté, car les représentants de ces institutions mêmes qui avaient le plus ardemment appelé le *golpe* de leurs vœux — outre la droite, la quasi-totalité des classes moyennes, la démocratie chrétienne, l'Eglise catholique — furent bien vite horrifiées de constater la manière dont il était mis à exécution : la résidence présidentielle écrasée de bombes, le rio Mapocho roulant des jours durant des cadavres de sympathisants de l'Unité populaire, les stades remplis d'opposants, les nuits trouées du mitraillage des exécutions sommaires — et cette rumeur à propos de disparitions et de tortures que seuls les partisans, les malhonnêtes ou les endormis purent feindre de ne pas entendre.

En cet automne de sa première défaite, qu'est devenu le général Pinochet pour une majorité de Chiliens ? L'homme qui doit s'en aller, certes. Mais non plus comme un mal propre : ainsi que l'indiquat M. Ricardo Lagos, ténor socialiste de l'opposition, il doit bénéficier de toutes les garanties juridiques. Parce que c'est ainsi qu'une nation civilisée comme l'est le Chili doit traiter chacun de ses membres, fût-il le plus oublieux du droit et de la dignité des autres ? Certes ! Mais aussi parce que, en acceptant de jouer le jeu du plébiscite, l'opposition a, bon gré mal gré, conféré une touche de légitimité aux trois lustres écoulés : au référendum constitutionnel du 11 septembre 1980, qui avait prévu cette procédure, et à l'homme qui a conduit tout le processus.

L'ambition avouée du général Pinochet — selon ses proches au début des années 80 — était de devenir le Franco de l'hémisphère sud : celui qui aurait duré assez de temps pour laisser, après sa mort, un pays si transformé que ses ennemis n'aient plus les moyens et même pas l'idée de déboulonner ses statues. Bien qu'il comporte plus d'incertitudes qu'il ne résout de problèmes, le plébiscite du 5 octobre a au moins tranché sur ce point : Pinochet ne sera pas Franco. Si même, en effet, violant sa propre légalité, le général chilien devait s'accrocher au pouvoir, il ne ferait que relancer la guerre civile, et, à soixante-douze ans, il n'a plus, tel le Caudillo en 1939, le temps pour lui.

Un « intellectuel »

Augusto Pinochet était-il prédestiné à être le général-dictateur Pinochet ? *A priori*, non. Le Chili n'a-t-il pas joui très longtemps d'une réputation fort rare en cette Amérique latine secouée de *golpes* : les militaires ne sauraient y avoir de carrière politique ! Or Pinochet est un militaire, jusqu'au bout des ongles. Entré à dix-huit ans à l'académie de Santiago, il a grimpé tous les échelons jusqu'au sommet de la hiérarchie : un avancement sans fulgurations, loin de là, où alternent les commandements de troupes dans le Nord, les fonctions d'enseignement à Santiago (l'artillerie et la géographie) et les postes et missions à l'étranger (notamment aux Etats-Unis et au fameux Southern Command américain à Panama). Après treize ans de piétinement, sa carrière s'accélère avec Eduardo Frei : en deux années, de 1966 à 1968, il passe de commandant à « deux étoiles ». Pinochet serait-il devenu un « général politique » ? Non ! On s'explique même assez mal qu'un gouvernement démocrate-chrétien ait « poussé » un officier autour de qui flottait la réputation sulfureuse d'avoir été, quelque années, franc-maçon.

L'homme aurait-il, par hasard, été servi par une flatteuse renommée d'intellectuel ? Il a écrit plusieurs livres, en effet — l'un consacré à une page brillante de l'Histoire nationale (la guerre du Pacifique), un autre à la géo-politique de l'Amérique latine, un autre encore à la géographie du Chili. Ou bien, comme il est ordinaire, aurait-on primé le plus terne, celui réputé le moins dangereux pour le pouvoir civil ? Pinochet n'a certes pas encore révélé, à la fin des années 60, qui le portent au pinacle, ce côté *« un petit peu dominateur »* que son épouse Lucia, ravie, lui reconnaîtra, enfin, après le coup d'Etat.

Parvenu au généralat, ce *« conservateur »* — on le décrit ainsi — ne lésine pas sur la loyauté due aux institutions républicaines, lors même que celles-ci s'incarnent dans un président socialiste, Salvador Allende, depuis la fin de 1970. Lorsque, en décembre 1971, à l'issue du long séjour de Fidel Castro au Chili, des dames de la bonne société entreprennent une « marche des casseroles vides » pour stigmatiser un « régime de misère », le commandant de la garnison de Santiago proclame : *« Si la droite lève le nez, on le lui fera baisser »*.

L'année 1972 est celle où s'exaspèrent les antagonismes sociaux et où le chef de l'Etat cesse de contrôler la situation, jusque dans son propre camp. Le général Pinochet exprime bénignement l'espoir que toute *« cette énergie se canalisera dans un travail productif »*. Il est bien proche, alors, de devenir « Pinochet », tout simplement : afin d'apaiser la crise provoquée par la grève des transports routiers, le président nomme le commandant en chef de l'armée de terre, le général Carlos Prats, ministre de l'intérieur ; et, en raison de son ancienneté, Augusto remplace par intérim son supérieur et ami tout en haut de la pyramide. Le pire provisoirement passé pour Allende, il rentre dans le rang. Il n'en ira pas de même lorsque, l'Histoire bégayant un peu, Prats est nommé ministre de la défense au début d'août 1973 : Pinochet redevient commandant en chef par intérim ; mais trois semaines plus tard, il devient titulaire de ce poste, sur les indications de son prédécesseur, lui-



même contraint par ses pairs de donner sa démission du gouvernement et du service actif.

D'avis concordants, le nouveau chef de l'armée de terre hésite longuement à se lancer dans la conspiration déjà nouée par l'aviateur Leigh et le marin Merino. On assure aujourd'hui que c'est son épouse — forte femme comme le sont beaucoup de Chiliennes, dit-on — qui lui fait franchir le pas en lui faisant honte de son irrésolution devant ses enfants endormis. La suite est mieux connue.

Le « traumatisme Allende »

Parti tard, Pinochet doit être plus dur. C'est une interprétation possible de l'absence de scrupules qu'il démontre dans la répression des vaincus de l'Unité populaire. Ou bien, comme tant de ses compatriotes, a-t-il eu peur ? Peur que le pays ne verse dans le marxisme ; et la peur, comme on sait, est atroce conseillère. On peut aussi soutenir que, ayant tiré l'épée, et l'ayant utilisée de la plus brutale façon, Augusto Pinochet n'avait plus le choix de s'arrêter en chemin : d'où la durée de ce régime, aberrante dans une Amérique latine où la plupart des dictatures militaires ont, ces dernières années, cédé le pas à des démocraties.

Mais il est également loisible de penser que le vainqueur d'Allende a pris le goût d'un pouvoir dont il a vite cessé de voir les bornes, d'autant que ses compagnons de coup d'Etat — hormis l'amiral Merino, davantage porté, il est vrai, sur la bouteille que sur la politique — ont tous disparu. Ils ont été poussés vers la retraite, ou bien, pour quelques-uns, tel le général Bonilla, sont morts dans de mystérieux accidents. En peu de mois après le coup d'Etat de 1973, la promesse d'une présidence tournante de la junte a été oubliée. Puis Pinochet est devenu « chef suprême de la nation », puis de l'Etat. Un peu plus tard, en 1981, il sera « président de la République », en vertu d'une disposition transitoire de la Constitution qu'il a fait approuver en 1980 — et dont une autre l'a conduit à organiser l'*« imperdable »* plébiscite du 5 octobre.

Sur quoi s'est fondée la longévité exceptionnelle du général Pinochet ? Tout d'abord, sur une connaissance bien entendu intime de l'appareil militaire — *ultima ratio* de son pouvoir. Après lui avoir servi contre ses pairs, elle lui a permis d'organiser savamment les promotions de ces officiers plus jeunes qu'il avait souvent eus comme élèves à l'académie militaire. Aujourd'hui, les plus anciens des généraux chiliens ont dix-huit ans de moins que lui. C'est à lui qu'ils doivent leur carrière — lui auréolé, de surcroît, du prestige du vainqueur de 1973.

Augusto Pinochet a également su gérer avec art ce traumatisme qu'avait causé à une majorité de Chiliens l'expérience Allende, achevée dans la paralysie et le désordre avant de l'être dans le sang.

Enfin, le dictateur a bénéficié à deux reprises, de 1976 à 1981, et de 1985 à aujourd'hui du boom économique qu'a valu au pays l'application des recettes de l'hyperlibéralisme à la Milton Friedman appris aux Etats-Unis par de jeunes et brillants technocrates chiliens. Il est vrai que tous les citoyens n'en ont pas profité à part égale et que les riches se sont enrichis encore, insolemment. Mais il est vrai aussi que la prospérité nationale a réservé au moins des miettes pour presque tous. Cette considération aide à expliquer que, dans un pays d'esprit démocratique, un dictateur, quinze ans après sa prise de pouvoir, ait pu recueillir encore environ 45 % des voix.

JEAN-PIERRE CLERC.

ETATS-UNIS : le débat télévisé des candidats à la vice-présidence

Face aux attaques de Lloyd Bentsen, Dan Quayle a finalement survécu...

WASHINGTON

de notre correspondant

Dommage pour Dan Quayle que le débat ait duré une demi-heure de trop. Tout allait étonnamment bien pour lui, les minutes passaient sans gaffe ni dérapage, et l'on commençait à se demander si le jeune colistier de George Bush méritait sa réputation de médiocre, la condescendance avec laquelle le traitent ses adversaires démocrates, — les doutes et les soupirs exprimés, en privé, par plus d'un républicain.

Ses yeux bleus fixés droit sur la caméra, la voix bien posée, le blond sénateur à la peau lisse et rose donnait crânement la réplique à Lloyd Bentsen. Certes, on le sentait tendu, crispé même — comment ne pas l'être quand l'enjeu est si grand ? N'a-t-on pas dit et écrit partout que Dan Quayle, à lui tout seul, pouvait faire perdre George Bush, que ce débat était sa dernière chance, l'unique occasion de montrer qu'il a bien l'étoffe d'un vice-président, et éventuellement d'un président ?

Le sénateur de l'Indiana ne prend pas de risque inutile, il répond aux questions en récitant des développements bien préparés. Mais son adversaire, tout expérimenté et tout ridé qu'il soit, fait exactement la même chose, lui aussi a soigneusement répété (y compris, à quatre reprises, la *« poignée de mains »* avec son adversaire...), et à ce jeu sans génie Dan Quayle fait plutôt bonne figure. Les arguments sont souvent un peu courts, et trop connus (M. Dukakis est un libéral qui affaiblirait la défense du pays, etc.), mais plutôt bien présentés.

Faute d'inspiration, il y a de la conviction, et le *« challenger »* prend confiance au point d'oser, le premier, attaquer son adversaire. Il le fait en rappelant un épisode peu glorieux de la carrière du sénateur Bentsen, qui avait, dans les années 70, invité des *« lobbyists »* (représentants de groupes de pression) à participer chaque mois à des petits déjeuners en sa compagnie, moyennant la somme de 10 000 dollars. M. Quayle rappelle que son adversaire, en tant que président de la commission des finances du Sénat, joue un rôle décisif dans l'attribution des exonérations fiscales et autres bénéfices *« et je suis sûr qu'ils ne payaient pas 10 000 dollars pour manger des corn flakes »*...

La réponse de M. Bentsen n'est pas vraiment brillante. Il explique qu'il a renoncé à ces petits déjeuners dès qu'il lui était apparu que le public (en fait alerté par la presse) en avait *« une mauvaise perception »*. Mais il concède que, s'il a fait *« très peu d'erreurs dans sa vie, celle-là en fut une grande »*. Un point pour M. Quayle, même si, comme le rappelle son adversaire, le sénateur de l'Indiana n'est pas le dernier à recevoir, — comme tant d'autres au Congrès — de l'argent versé par des *« intérêts privés »*.

« Je commencerai par prier »

On s'affronte sur divers sujets sociaux, sur les votes émis par l'un et l'autre au Sénat, sur le commerce, l'agriculture et, à chaque fois, le « jeune » s'en tire honorablement. Les choses pourtant commencent à se gâter quand Dan Quayle doit répondre, pour la troisième fois, à la même question : que ferait-il au cas où il devrait exercer les responsabilités suprêmes, une situation qu'ont dû affronter maints vice-présidents dans l'histoire des Etats-Unis ? *« Je commencerais par prier, pour moi-même et pour le pays qui me serait confié, et puis je réunirais les ministres et les conseillers de la Maison Blanche »*, a d'abord répondu M. Quayle, avant d'embrayer sur un développement préfabriqué concernant ses qualifications : selon lui, elles sont bien meilleures que celles de M. Dukakis sur trois sujets essentiels — la défense, l'emploi et la réduction du déficit budgétaire.

La même question revient, sous une forme plus insistante, et le candidat redit à peu près la même chose, mais, à la troisième tentative d'un des trois journalistes qui interrogent tour à tour les candidats, il ajoute : *« Je suis plus qualifié que beaucoup d'autres anciens candidats à la vice-présidence »* (ce qui n'est pas faux) et *« Jack (John) Kennedy était sénateur depuis moins longtemps que moi quand il s'est présenté, lui, à la présidence »*. Cela non plus n'est pas faux — le Kennedy de l'époque passait même pour un piètre sénateur, surtout connu pour sa bonne mine et l'argent de son père.

Mais c'est ce moment que Lloyd Bentsen choisit pour frapper, cruellement : il contemple un instant son adversaire, du haut de sa taille et de son expérience, et lâche : *« J'ai servi avec John Kennedy, j'ai connu John Kennedy, il était mon ami. »* Suit un bref silence, et le coup de dague : *« Sénateur, vous n'êtes pas un John Kennedy. »* Dans la salle, la partie *« pro-démocrate »* de l'assistance hurle d'une joie un peu mauvaise, comme à la vue du premier sang. Blême, mâchoire serrée, Dan Quayle encaisse le coup, avant de répondre : *« Cela, sénateur, n'était vraiment pas nécessaire. »*

L'épisode peut paraître mineur, mais le malheur pour Dan Quayle, et M. Bush avec lui, c'est que ce type d'échange est exactement ce dont raffolent les « networks » (réseaux) américains. Une petite phrase, un moment de tension, et le tout ne dure que quelques secondes : l'idéal pour résumer un débat, et M. Bentsen peut être assuré que cette séquence sera rediffusée des dizaines et des dizaines de fois.

Dan Quayle eut à subir d'autres épreuves : on l'interrogea sur ses piètres résultats universitaires, et Lloyd Bentsen porta une attaque oblique destinée à rappeler l'« affaire » qui a tant agité les médias au mois d'août — son service militaire dans la National Guard, bon moyen d'éviter le Vietnam. M. Bentsen s'abstint de le critiquer sur ce point (son propre fils avait d'ailleurs fait la même chose), mais il fit remarquer que, dans ses votes au Sénat, M. Quayle avait fait preuve d'une étonnante insensibilité au sort des anciens combattants.

Maîtrisant ses nerfs jusqu'au bout, son jeune adversaire évita la gaffe, l'erreur catastrophique qui aurait scellé son sort, mais on sentait trop, dans la dernière partie du débat, qu'il faisait un effort considérable, émouvant, pour tenter de se montrer à la hauteur. La tension, trop forte, avait duré trop longtemps et, au fond de ce regard de « beau gosse », on percevait clairement l'ombre d'un orgueil blessé, insulté.

L'essentiel, ce soir, était de mettre à l'épreuve un homme dont la présence sur le *« ticket »* républicain pose, de toute évidence, problème. Dan Quayle n'a été ni brillant ni ridicule et, si le problème demeure, il n'est pas forcément aussi grave que l'espéraient les démocrates. Comme l'expliquait avec une surprenante candeur le directeur de la campagne républicaine, l'ancien secrétaire au Trésor Jim Baker, *« quand on pense à ce qui aurait pu se passer, il y a de quoi être satisfait »*.

JAN KRAUZE.

Europe

YOUGOSLAVIE

Des purges sont attendues lors du prochain plénum de la Ligue des communistes

Le plénum de la Ligue des communistes de Yougoslavie, qui se tiendra le 17 octobre à Belgrade, va entraîner un important « renouvellement » des instances dirigeantes, a annoncé, mardi 4 octobre, le président du parti, M. Stipe Suvar, dans une émission de la télévision de Sarajevo. « *La présidence*, a-t-il ajouté, *cherchera à établir les critères de responsabilité de ses membres.* » Tout dirigeant qui « *n'obtiendra pas les voix des deux tiers des membres du comité central devra quitter cette instance* ».

En une semaine, deux dirigeants de la présidence du parti ont donné leur démission. Le premier, M. Franc Setinc, entendait mettre en garde contre la recrudescence du nationalisme serbe. Celle du second, M. Bosko Krunic, qui représentait la province autonome de Voïvodine, avait été réclamée depuis plus de trois mois par des centaines de milliers de manifestants serbes qui exigent l'extension des prérogatives de la Serbie sur le Kosovo et la Voïvodine.

Mercredi soir, 5 octobre, les dirigeants de la Ligue des communistes de la province autonome de Voïvodine ont offert leur démission, alors qu'environ cent mille personnes manifestaient à Novi-Sad devant le bâtiment du comité central du parti.

« *La présidence de la Ligue des communistes de Voïvodine a décidé, lors de la réunion extraordinaire de jeudi, de poser la question de confiance* », a déclaré M. Svetozar Jovanovic, membre du bureau politique de Voïvodine. « *Tous les membres de la présidence* [du parti], *dont le président et le secrétaire offriront leur démission* », a-t-il ajouté.

Les manifestants, qui étaient trente mille au début de leur rassemblement, mercredi matin, dénoncent la politique « *autonomiste* » des dirigeants de Voïvodine, dont ils réclament « *la responsabilité* » et proclament leur appui aux revendications constitutionnelles de la Serbie en scandant : « *La Voïvodine appartient à la Serbie !* », « *Une seule Constitution, une seule Serbie !* ». – *(AFP, Reuter.)*

ESPAGNE

Madrid veut développer la coopération économique avec la RDA

MADRID
de notre correspondant

Le chef de l'Etat est-allemand, M. Erich Honecker, a achevé, le mercredi 5 octobre, une visite officielle de trois jours en Espagne. Cette visite avait essentiellement un caractère économique et les deux gouvernements ont signé un accord industriel qui devrait permettre de doubler le volume des échanges commerciaux bilatéraux, qui se montent actuellement à 150 millions de dollars par an.

Le président Honecker s'est entretenu à deux reprises avec le chef du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez. Les conversations ont porté sur la détente, le désarmement, la Communauté économique européenne et les conflits régionaux. Les deux hommes ont notamment insisté sur la nécessité que l'Europe soit un « *espace adéquat pour une coopération constructive entre les peuples* ».

M. Felipe Gonzalez n'aurait pas évoqué avec son interlocuteur la question des deux Allemagnes. Mais lors d'un dîner offert en l'honneur de M. Honecker, le roi Juan Carlos a mis l'accent dans son discours sur la nécessité de la libre circulation entre les pays. En recevant le numéro un est-allemand aux Cortes, le président du Congrès des députés, M. Felix Pons, a été lui aussi très clair en déclarant qu'il fallait « *abattre les murs physiques et mentaux que la peur a érigés entre nous* ».

L'Espagne, sans doute trop préoccupée par son intégration dans l'Europe communautaire, n'avait jamais montré jusqu'ici un grand intérêt pour les pays de l'Est. Madrid semble avoir voulu combler cette lacune en recevant cette semaine M. Honecker et en annonçant la visite, au mois de novembre, du premier ministre hongrois, M. Karoly Grosz.

(Intérim.)

Afrique

ALGÉRIE : cherté

Mal de vivre et rivalités politiques

Premier à se tenir sous la présidence de M. Chadli Bendjedid, le quatrième congrès du FLN, en janvier 1979, avait un slogan propre à séduire un peuple éprouvé par la guerre puis par l'effort d'industrialisation : « *Pour une vie meilleure* ». Avec son air débonnaire et sa réputation d'homme sensible aux problèmes du quotidien, le successeur du spartiate Boumediène faisait naître un immense espoir.

Cinq ans plus tard, en décembre 1983, le mieux-être était toujours à l'ordre du jour, mais avec un ajout de taille en guise de nouveau slogan : « *Travail et rigueur pour garantir l'avenir* ». Le problème actuel de M. Chadli est d'avoir annoncé prématurément des lendemains qui chanteraient tout en rompant avec le discours révolutionnaire ciment du régime, le travail et la rigueur étant de toute évidence incompatibles avec le socialisme à l'algérienne, fait avant tout de fonctionnarisme.

Le pouvoir invitait les travailleurs à préparer l' « *après-pétrole* » par une révision radicale des objectifs de production et des méthodes de travail en même temps qu'il promettait de mieux faire profiter les consommateurs de la rente toujours fournie par les hydrocarbures. Aux dépenses sociales devraient s'ajouter celles de la reconversion de l'industrie et surtout de l'agriculture, même si le secteur privé était invité à prendre le relais de l'Etat dans certains domaines.

La malchance a voulu pour le régime que cela tombe au moment de la baisse des cours du brut et du gaz, imprudemment indexé dans les contrats algériens sur celui du pétrole à l'époque où une telle clause semblait une bonne affaire. L'effondrement des cours cette semaine est un coup supplémentaire pour un pays dont environ 90 % des recettes en devises proviennent des ventes d'hydrocarbure.

« *Expansion soutenue de la production et satisfaction des besoins d'une population qui croît à raison de 850 000 habitants par an* », prévoyait le deuxième plan quinquennal (1985-1989). La croissance de la démographie est bien la seule qu'il n'ait pas fallu réviser à la baisse. Sur 22,6 millions d'habitants en 1985, la population active n'était que de 3 700 000 personnes. L'Algérie ne connaît guère le problème des pensions aux retraités (moyenne de vie soixante-trois ans), mais ses ressources sont dévorées par la jeunesse.

Ecoliers, lycéens et étudiants mécontents de leurs conditions de travail, chômeurs de moins de trente ans, constituent une masse d'autant plus explosive que, pour la première fois dans son histoire, l'Algérie compte, depuis le début des années 80, une population citadine plus importante que les ruraux. Conçue pour 800 000 habitants, Alger en a aujourd'hui plus de trois millions. Déjà, en avril 1985, les jeunes, encouragés par les youyous des femmes, avaient violemment manifesté dans la Casbah, en raison des conditions insalubres et du manque d'eau, la plaie de la capitale jusqu'à la construction de barrages. De grands axes routiers ont été tracés récemment autour de la ville, mais le projet, longtemps agité, de métro a pratiquement été abandonné par mesure d'économie.

S'il est un reproche qu'on ne peut pas fait à l'Algérie, c'est de vivre au-dessus de ses moyens. Elle importe encore plus de la moitié de sa production alimentaire, mais ne dépense pas ses devises en produits fins. Mauvais thé, médiocre café, stocks européens ou néo-zélandais de beurre pas très frais constituent l'ordinaire au prix de longues queues, appelées là-bas « la chaîne ».

Inquiétude à Rabat

Longtemps tout cela a fait partie des choses acceptées, en raison d'un certain égalitarisme dans la pénurie. Mais l'apparition – en soi bénéfique sur le plan économique à long terme – des produits du secteur privé, au prix fort, a créé des frustrations parmi l'immense majorité de la population qui ne peut se les offrir au tarif en vigueur. Le luxe, au demeurant tout relatif, des restaurants et des boutiques du parc de la Victoire, symbole des réalisations de l'ère Chadli, pris pour cible par les manifestants, est devenu intolérable à certaines catégories où la sensibilité islamiste est présente comme en témoigne le saccage d'une des très rares boîtes de nuit dans la centre ville. La découverte de la facilité d'approvisionnement au Maroc, pourtant moins riche, à la faveur de la réouverture des frontières a pu aussi inciter à des comparaisons acrimonieuses.

Pour exprimer leur mal de vivre, les jeunes manifestants de la rue Didouche-Mourad n'ont pas fait de détails. Parce qu'il se trouvait sur le passage de la vague déferlante, le centre d'information du Front Polisario a été endommagé. Ce besoin de destruction par défoulement, dont a aussi fait les frais le bâtiment des Sahraouis, a, paradoxalement, amené le roi Hassan II à s'informer directement auprès d'un représentant des autorités algériennes de la situation dans son pays et à lui exprimer sa sympathie face à l'épreuve.

Depuis les troubles qui avaient suivi au Maroc les émeutes du pain à Tunis, en 1984, on sait bien au Maghreb que l'agitation chez l'un peut avoir un effet d'entraînement chez l'autre. En dehors de ces considérations, on peut se demander à Rabat, comme ailleurs, si ces troubles sont entièrement spontanés et expriment simplement le ras-le-bol de la jeunesse, ou s'il y a derrière eux une manipulation par ceux qui, au sein de l'armée et de l'appareil du parti, n'approuvent pas les orientations de M. Chadli, notamment la réconciliation avec le Maroc.

Pourtant considéré comme un dur en ce qui concerne le dossier sahraoui, M. Taleb Ibrahimi, ministre algérien des affaires étrangères, a évoqué mercredi à l'ONU le référendum d'autodétermination au Sahara-Occidental en s'abstenant de réclamer le retrait de l'armée et de l'administration marocaines comme il le faisait auparavant (mais en réclamant toujours des négociations directes entre Rabat et le Polisario).

Toujours dans le domaine spéculatif, mais de façon assez logique pour que l'annonce de la réunion d'urgence du bureau politique au soir des manifestations ait fait naître des rumeurs sur la mauvaise posture du chef de l'Etat dans une communauté algérienne en France pendue au téléphone, on peut soupçonner, à tout le moins de passivité devant la montée du mécontentement, les anciens caciques, dont la fin de la « *révolution agraire* » et la mise à l'honneur des valeurs de la libre-entreprise ont troublé le discours idéologique et perturbé les sinécures.

Finalement, le bureau politique a été fidèle à ses méthodes en dénonçant sans plus de précision des « *manipulations hostiles* » à l'Algérie. Il a affirmé que « *le programme d'action arrêté par le gouvernement constitue la seule voie pour développer durablement l'emploi et la production* ». L'unanimité de rigueur est sauvée. Reste à savoir si c'est ou non un chèque en blanc pour le chef de l'Etat.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

AFRIQUE DU SUD

Rumeurs de libération prochaine de Nelson Mandela

Si l'on en croit le quotidien progouvernemental *The Citizen*, Nelson Mandela serait libéré avant la fin de l'année. Ce journal, s'appuyant sur une source ministérielle « *de haut niveau* », non identifiée, estime que la libération de l'ancien dirigeant de l'ANC (Congrès national africain) pourrait intervenir dès la mi-novembre, après les élections municipales du 26 octobre si le climat politique le permet.

Selon cet article, le seul fait pour Nelson Mandela d'accepter de respecter les lois actuellement en vigueur suffirait à son élargissement. Ce qui signifie qu'il devrait se plier aux restrictions de l'Etat d'urgence et abandonner le recours à la violence comme moyen d'action politique, condition qui a toujours été imposée par le régime et qu'il a toujours refusée.

Rien, pour l'instant, ne permet de penser que le leader nationaliste est prêt à un quelconque compromis avec les autorités.

Nelson Mandela, atteint de tuberculose, avait été hospitalisé le 12 août, puis transféré, le 31 août, dans une clinique privée du Cap où il se trouve toujours en convalescence. – *(Corresp.)*

[هكذا من الأصل]

هكذا من الأصل

Afrique

ALGÉRIE : cherté

es politiques

de la vie, pénuries, chômage

Le coup de fièvre de la jeunesse

(Suite de la première page.)

Les vitrines du Blue note sont pulvérisées. Les plus téméraires des assaillants extirpent du bar des caisses de bouteilles et de canettes de bière, providentiels projectiles pour descendre toutes les vitres et enseignes environnantes.

Au bas des marches du boulevard Khemisti qui montent vers la place de l'Afrique, ancien forum où siégeait le gouvernement général, avant l'indépendance, devenu depuis le fief du FLN, ils sont nombreux et agressifs. Aux volées de pierres qu'ils lancent, les CNS – compagnies nationales de sécurité – campées en haut de l'escalier, interdisant l'accès à l'esplanade du parti où veillent trois blindés de l'armée, répondent par des tirs sporadiques de grenades lacrymogènes.

Juste à côté, le hall de l'hôtel Albert-Iᵉʳ est saccagé. L'agence Air Algérie toute proche est dévastée. Les terminaux d'ordinateur ont été emportés, des milliers de souches de billets jonchent la rue Pasteur. Et l'imprimerie du parti est l'objet d'assauts répétés. Mais devant la citadelle imprenable, les manifestants renversent un Combi Volkswagen et l'incendient.

Comme une nuée de criquets, ces milliers de jeunes, pour la plupart des écoliers et lycéens, mais aussi de nombreux désœuvrés, exclus du système éducatif et apprentis-chômeurs, se sont abattus sur la ville. Choisissant souvent avec soin leurs objectifs et plus particulièrement ceux qui représentent l'Etat, le parti ou l'opulence. Ils ont brisé toutes les vitres du ministère du commerce, envahi le ministère de la jeunesse et des sports, allant jusqu'à brûler le fauteuil du chef de cabinet en place publique et mis à sac, avant de l'incendier, le ministère de l'éducation et de la formation qui à son siège à Kouba, en proche banlieue. La mairie d'El-Biar, un quartier résidentiel, sur les hauteurs d'Alger, à brûlé jusqu'à la tombée du jour. Celle de Badjarah, dans une banlieue opposée, a été pillée, ainsi que la sous-préfecture de Hussein-Dey.

Hurlant des cris hostiles au chef de l'Etat, ils sont une cinquantaine serrés dans la benne et cinq ou six à l'intérieur de la cabine d'un camion volé sur un chantier, menant un train d'enfer, zigzaguant sur le chemin des crêtes, avertisseur bloqué, pour aller prendre Ryad-el-Feth (le parc de la Victoire). Mais ils ne sont pas les premiers. Le centre commercialo-culturel, hypermoderne, symbole de l'Algérie de demain pour certains, du luxe et de l'indécence pour d'autres, a déjà reçu sa part de violence.

L'ouragan est passé et les forces de l'ordre se sont ressaisies pour protéger ce qu'il reste de *« la vitrine de l'Algérie »*. Deux hélicoptères de l'armée, apparemment munis de bombes anti-émeute, survolent à basse altitude le sanctuaire du martyr et Ryad-el-Feth encerclés par plusieurs cordons protecteurs de CNS.

Dès mardi à Bab-el-Oued

La détermination affichée par cette jeunesse en ébullition est farouche. Les autorités ont retenu les forces de l'ordre qui n'étaient visibles qu'à certains endroits stratégiques : le ministère de la défense, le parti, Ryad-el-Feth, l'agence centrale d'Air-Algérie, la Radio-Télévision algérienne (RTA), etc. Quelques accrochages ont cependant eu lieu ici ou là, alors que, mardi soir, la police avait dû intervenir violemment pour disperser les manifestants qui occupaient le quartier de Bab-el-Oued, à l'ouest de la capitale, pillant les magasins et brûlant des dizaines de véhicules à proximité de la direction générale de la Sûreté nationale, comme s'ils avaient voulu lancer au pouvoir un suprême défi.

Peu ou pas de slogans politiques, mercredi dans la journée, hormis quelques cris hostiles au président Chadli, mais sur le sujet des revendications, le consensus règne : reconstitution et maintien du pouvoir d'achat. Les augmentations faramineuses des fruits et légumes, l'été dernier, le prix exorbitant de la viande et du poisson conjugués aux pénuries chroniques de denrées de première nécessité – la semoule, base de l'alimentation en Algérie, manque cruellement – ont eu raison de la patience des Algériens, dont les salaires sont toujours bloqués. L'austérité imposée par les autorités qui gèrent au plus serré l'économie nationale est devenue, au fil du temps, insupportable.

Sentiment d'injustice

Le mécontentement est général, accentué par le sentiment d'injustice de vivre dans une Algérie à deux vitesses ou les plus déshérités s'enfoncent dans la misère en même temps que la nomenklatura et les affairistes s'enrichissent et étalent leur opulence. Le phénomène n'est pas nouveau. Il y a longtemps que les conditions sont réunies pour que l'explosion sociale se produise. Déjà, en novembre 1986, l'austère Constantine, la capitale de l'Est algérien, avait frôlé l'émeute plusieurs jours durant après que des manifestations de jeunes eurent été réprimées sauvagement.

La montée en puissance s'est faite progressivement. Plusieurs conflits sociaux ont éclaté dans la région d'Alger (*le Monde* des 4 et 6 octobre). Des grèves ont paralysé, depuis quelques semaines, les zones industrielles de Rouiba-Reghaia, d'El-Harrach et de Bouira, où la répression a été particulièrement sévère. La grève est entrée dans la capitale, dimanche 2 octobre, avec le mouvement des postiers. Et des conflits sociaux ont éclaté, ici et là, sans que personne ne se soucie apparemment de prendre au sérieux la rumeur de grève générale annoncée par « radio-trottoir » pour mercredi 5 octobre.

A défaut de grève générale, celle des écoliers et lycéens a été si bien suivie qu'elle a fait tache d'huile et que le mouvement continue de s'étendre au sein du monde du travail. De toute façon, mercredi, Alger était paralysée, comme certaines villes de province, à l'est et à l'ouest. Et ce qui n'était que bruit hier sera peut-être réalité demain. C'est du moins ce que souhaite l'un de nos interlocuteurs, manifestant actif, en rappelant la chronologie et la succession des événements *« destinés à mobiliser l'opinion algérienne »*.

En sentant, ces derniers jours, que le point de rupture était proche, les autorités ont multiplié les déclarations. Le président Chadli, d'abord, qui a prononcé, le 19 septembre, un discours tonitruant, désignant, une fois de plus, à la vindicte publique *« les spéculateurs, les affairistes, les corrompus, les incompétents et les irresponsables »*. L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), l'unique syndicat, principale organisation de masse au sein du FLN, ensuite, dont le secrétaire général, M. Tayeb Belakhdar, a déclaré soutenir les revendications des travailleurs, tout en leur demandant de ne pas se laisser entraîner dans des actions qui pourraient leur nuire.

Le bureau politique du FLN, enfin, qui s'est réuni mercredi après-midi pour réaffirmer que la voie suivie jusqu'à présent était la bonne. Le communiqué du bureau politique diffusé par l'APS évoque les événements de mercredi qui sont le fait *« de jeunes irresponsables, instruments naïfs de manipulations hostiles au profond assainissement engagé depuis le discours du président Chadli »*.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

Proche-Orient

ISRAËL

La Knesset veut exclure des élections le parti du rabbin Kahane

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Pour une fois, le Likoud (la droite) et le Parti travailliste étaient d'accord : il faut mettre un terme aux activités du rabbin raciste Meir Kahane et empêcher sa formation, le Kach, de se présenter aux élections du 1ᵉʳ novembre. Les deux grands de la vie politique israélienne ont donc voté ensemble, le mercredi 5 octobre, au sein de la commission électorale de la Knesset pour exclure le Kach du scrutin, en « disqualifiant » sa liste *« pour racisme et incitation au racisme »*.

La décision finale appartiendra cependant à la Cour suprême devant laquelle le Kach à l'intention de se pourvoir et qui devra rendre son verdict avant le 18 octobre. En 1984, la Cour avait annulé une décision semblable de la commission électorale de la Knesset, au motif qu'elle n'était fondée sur aucune loi, et le rabbin Kahane avait été élu quelques semaines plus tard.

Cette fois, la commission a pu s'appuyer sur une législation imposée en 1985 (amendement à la loi fondamentale sur la Knesset). Ce texte exclut des élections tout candidat qui n'aurait pas renoncé à une double nationalité, toute liste qui *« mettrait en cause l'Etat d'Israël en tant qu'Etat du peuple juif »*, refuserait son caractère démocratique ou encore inciterait au racisme. Prévoyant, le rabbin Kahane avait renoncé à sa nationalité américaine il y a quelques mois. Mais pas à son programme.

Or, celui-ci, a estimé la commission, tombe sous le coup de la législation de 1985. Le Kach prône officiellement l'expulsion de tous les Arabes d'Israël et des territoires occupés. Le rabbin Kahane a soumis plusieurs propositions de loi visant à interdire les relations sexuelles et les mariages entre juifs et non-juifs en Israël, à priver les Arabes israéliens du droit de vote, à réserver certaines plages aux juifs, etc. *« Il n'y a pas de place en Israël pour ce genre de proposition »*, a décidé la commission.

Le Likoud, les travaillistes, le centre, les petites formations de gauche et d'extrême gauche ont unanimement voté l'exclusion du Kach. Seules, les formations ultra-orthodoxes – dont le programme n'est souvent pas éloigné de celui du rabbin Kahane – s'y sont opposées, cependant que le parti d'extrême droite Tehya s'abstenait. La plupart des politologues israéliens estiment que le Kach pourrait, le 1ᵉʳ novembre, tripler, voire quadrupler sa représentations en obtenant trois ou quatre sièges – et ce, en mordant essentiellement sur l'électorat traditionnel du Likoud.

ALAIN FRACHON.

ÉGYPTE

Retour à la « tradition » militaire

LE CAIRE
de notre correspondant

En sept ans, depuis ce 6 octobre 1981 qui vit Anouar El Sadate périr sous les balles de militaires qui participaient au défilé commémorant la guerre d'octobre 1973 contre Israël, le chef de l'Etat égyptien n'avait assisté à aucune parade militaire. Mercredi 5 octobre, le président Moubarak a renoué avec la tradition.

Dans une déclaration à la presse, après le passage des Mirage-2000, F-16, systèmes de défense antiaérienne français et américains, chars M-60 et T-55 modernisés, le raïs a souligné que *« l'Egypte recherchait la paix et non la guerre »*. M. Moubarak s'est félicité à cette occasion du verdict favorable à l'Egypte dans le litige frontalier de Taba. *« Nous pouvons affirmer aujourd'hui que nous avons récupéré notre territoire grâce à la force des armes, l'action politique et la justice internationale »*, a-t-il déclaré.

« La région vit dans l'incertitude nucléaire, la multiplication des missiles sol-sol et l'envoi d'espions militaires dans l'espace. Autant de raisons pour que nous soyons prêts à toute éventualité », a cependant estimé le ministre de la défense, le maréchal Abou Ghazala.

Le président Moubarak a conclu la cérémonie du quinzième anniversaire de la guerre d'octobre en rendant hommage à Anouar El Sadate et en déposant une gerbe sur sa tombe, ainsi, d'ailleurs, que sur celle de Nasser.

A. B.

ice.



Politique

Le premier ministre engage la campagne

Le décret du président de la République décidant, sur proposition du gouvernement, conformément à l'article 11 de la Constitution, de soumettre à référendum, le 6 novembre, le projet de loi *« portant dispositions statutaires et préparatoires à l'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie en 1998 »* est paru, jeudi 6 octobre, au *Journal officiel*. Le texte du projet de loi, adopté le 5 octobre par le conseil des ministres, a été annexé à ce décret.

Le *Journal officiel* du 6 octobre publie également la lettre adressée la veille par le premier ministre au président de la République pour lui proposer de recourir à la procédure référendaire. M. Rocard y rappelle que, *« depuis 1945, la Nouvelle-Calédonie n'a pas connu moins de sept statuts, dont trois au cours de la dernière décennie »* et que *« si le développement économique et la construction de l'avenir ont besoin de la paix civile ils exigent aussi la stabilité dans la durée »*.

M. François Mitterrand a souhaité mercredi que *« l'ensemble du gouvernement s'engage dans la campagne »*. M. Rocard participera personnellement à quatre meetings organisés par le Parti socialiste. Le premier ministre s'est rendu mercredi soir devant le bureau exécutif du PS pour *« solenniser son engagement »*, a indiqué le porte-parole du parti, M. Jean-Jack Queyranne.

Le président de la République, pour sa part, doit achever à la fin de la semaine la rédaction de la déclaration par laquelle il exposera aux électeurs les motifs du référendum.

La campagne officielle se déroulera pendant deux semaines à partir du 24 octobre. Outre les organisations politiques disposant d'un groupe au Parlement, les formations ayant recueilli plus de 5 %

Première sonnerie

A moins d'être des experts en politique, il n'est pas sûr que les électeurs qui n'ont pas suivi Michel Rocard à la trace, dans son méritoire marathon calédonien, aient vraiment compris, mercredi soir, en regardant la télévision, ce que le premier ministre, assez elliptique, attendait d'eux le 6 novembre. Même s'ils ont retenu qu'il ne s'agirait non pas de voter pour l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie ou son maintien dans la République, mais d'accomplir *« un geste de fraternité »* à l'égard de leurs compatriotes des antipodes.

Un peu plus de simplicité pédagogique n'aurait sans doute pas été superflu à l'intention d'une opinion publique qui demeure, en général, fort perplexe sur ce sujet.

Le premier ministre n'en a pas moins atteint son objectif politique qui était de s'engager pour mobiliser les Français et éviter que le nombre des abstentionnistes soit, dans un mois, aussi important qu'aux cantonales.

Pour Michel Rocard, qui a su trouver le ton juste dans un exercice difficile où transparaît toujours, en filigrane, l'ombre gaullienne, l'essentiel était, en effet, de sonner le réveil. Nul doute qu'aujourd'hui les électeurs savent qu'il y aura le 6 novembre un scrutin déterminant. Voilà un énorme progrès par rapport aux cantonales.

Il est sûr, en revanche, que Michel Rocard a de moins en moins de souci à se faire dans l'arène politique. Venant après le soutien exprimé par Raymond Barre, Simone Veil, plusieurs personnalités gaullistes et les dirigeants du CDS, la prise de position de l'état-major du Parti républicain en faveur d'un *« oui critique »* a réduit davantage le carré de ceux qui, à l'UDF comme au RPR, camouflent sous des arguties leur volonté de ne pas laisser au président de la République et à son premier ministre le dividende politique de leur efficacité dans le traitement d'un dossier sur lequel ils se sont eux-mêmes cassé les dents.

Jacques Chirac, conservant ses distances vis-à-vis de ses lieutenants embarrassés, le plus isolé des chefs de file de l'opposition est aujourd'hui Valéry Giscard d'Estaing. L'ancien chef de l'Etat a demandé mercredi soir aux autres dirigeants de l'UDF de faire preuve de discrétion jusqu'à la réunion du conseil national de la confédération, qui doit se tenir le 14 octobre, à la veille de l'assemblée du comité central du RPR, convoqué pour arrêter lui aussi sa consigne de vote. Au terme d'une réunion de son bureau politique, le président de l'UDF a dû constater, en effet, que la division règne dans son mouvement. Le président du CDS, Pierre Méhaignerie, et le secrétaire général du PR *ont plaidé pour une participation positive*, contre le parti abstentionniste, représenté par M. Didier Bariani, secrétaire général du Parti radical, chargé du rapport par Valéry Giscard d'Estaing et appuyé par Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale (M. Bariani est en fait proche de M. Chirac).

Dès lors, il paraissait exclu, malgré la perspective de la séance de concertation prévue le lundi 10 octobre entre Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac, que l'UDF et le RPR puissent aboutir à une prise de position commune.

Un réquisitoire

Comment donc Michel Rocard n'aurait-il pas eu le sourire, mercredi après-midi, au Palais-Bourbon, en opposant son plaidoyer pour *« une grande cause humaine et nationale »* aux *« finesses tactiques »*, *« réponses dilatoires »* et autres *« bonnes âmes »* qui s'inquiètent de l'abstention... en se refusant d'appeler à voter ?



Le premier ministre se serait amusé encore plus s'il avait pris connaissance du rapport de l'ancien secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, Claude Malhuret, sur lequel le bureau politique du Parti républicain venait de fonder sa décision de faire voter « oui » en dépit de ses réserves et de ses craintes pour l'avenir.

Il y aurait découvert une analyse qui a valeur de réquisitoire contre l'argumentation soutenue par les partisans du « non » ou de l'abstention et qui renforce sa propre démarche.

Que dit la mission du Parti républicain revenue de Nouvelle-Calédonie ? Elle souligne que les accords de Matignon *« sont apparus comme le facteur inespéré d'une immédiate décrispation et ensuite comme la chance d'évolution d'une situation totalement bloquée »*. Elle évoque *« le sentiment de grand soulagement qui caractérise aujourd'hui l'état de l'opinion publique calédonienne »*. Elle souligne, à propos de l'attitude de Jacques Lafleur, mise en cause par le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, que *« contrairement à ce que feint de croire Bernard Pons, les accords de Matignon ne constituent pas un revirement spectaculaire du RPCR »*. Elle souligne, au passage, que dans le projet de nouveau statut *« le découpage de la province Sud est économiquement inespéré tandis que la répartition des sièges entre provinces pour le futur congrès est très favorable »* au parti de Jacques Lafleur. Elle note que, de son côté, le président du FLNKS, Jean-Marie Tjibaou, a réussi *« une sérieuse reprise en main »* de ses troupes. Elle considère que le gel de l'électorat local pendant dix ans *« n'est pas contraire aux dispositions constitutionnelles »*.

Et de conclure, à l'opposé de la tendance apparemment majoritaire au RPR, que l'appel à l'abstention aurait de nombreux inconvénients : celui de *« l'absence d'un choix clair »*, d'un *« risque de confusion »*, d'un *« affaiblissement »* du compromis de Matignon, d'un *« décalage »* avec *« la réponse de nos amis du RPCR qui recommandent de voter « oui » et qui ont signé eux-mêmes ces accords »*. Sans omettre le risque d'être *« mal compris d'une bonne partie de l'opinion en donnant l'image d'une cacophonie que l'on a déjà trop souvent tendance à nous reprocher*, indique le rapport du PR, *dans notre propre camp »*.

Ce fut décidément une belle journée pour Michel Rocard, ainsi bénéficiaire, dès le début de sa montée au créneau — malgré une évocation polémique du passé qui n'était pas de nature à favoriser les ralliements — d'un opportun renfort venu de la droite en forme... d'« ouverture » !

ALAIN ROLLAT.

***Le Monde* publiera demain le texte intégral du projet de loi soumis à référendum sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.**

La question posée

C'est le président de l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius, qui a rendu public, mercredi après-midi, durant la séance des questions au gouvernement, le texte de la question qui sera posée, le 6 novembre, aux électeurs : « Approuvez-vous le projet de loi soumis au peuple français par le président de la République et portant dispositions statutaires et préparatoires à l'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie en 1998 ? »

Les électeurs devront répondre par *« oui »* ou par *« non »*.

La déclaration de M. Rocard à l'Assemblée nationale

« Une grande cause humaine et nationale »

En réponse à une question posée par M. Michel Péricard, député RPR des Yvelines, le premier ministre a déclaré, mercredi après-midi 5 octobre, à l'Assemblée nationale, au cours de la séance réservée aux questions au gouvernement :

« Dans l'état actuel de notre Constitution et des textes qui régissent l'organisation du référendum, le Conseil constitutionnel ne peut être consulté que sur les décrets convoquant le corps électoral et organisant la campagne électorale. Et si, naturellement, le projet a été transmis au Conseil constitutionnel, c'était pour son information et non pour solliciter un avis que nous n'avons pas le droit de lui demander, puisqu'il n'a pas encore été donné suite à la proposition que le président de la République avait faite en ce sens dès 1984 et à laquelle vous vous étiez montrés hostiles à l'époque.

» Conformément à l'article 60 de notre Constitution, c'est sur les décrets d'organisation du référendum que le Conseil constitutionnel a été saisi et qu'il a rendu des avis, et que nous nous faisons un devoir de suivre à la lettre.

» Quant au projet de loi lui-même, c'est le Conseil d'Etat qui a eu à en connaître et qui, comme c'est son rôle, a donné son avis au gouvernement.

» Il ne peut y avoir ni confusion ni superposition du rôle de ces deux hautes instances.

» Sachez donc que le Conseil d'Etat a examiné le texte, y compris les questions constitutionnelles. Il a proposé quelques modifications que nous avons toutes retenues sans exception, en foi de quoi cette assemblée d'éminents juristes a donné son approbation complète au texte qui sera soumis aux Français et qui, à la virgule près, est celui délibéré par l'assemblée générale du Conseil d'Etat.

» Et si vous aviez encore un doute, il aurait été levé, je pense, par les déclarations du professeur François Goguel qui a, vous le savez, quelques raisons d'être vigilant quant au respect de nos institutions, et qui a affirmé ce matin même ne voir dans notre texte « aucun motif d'inconstitutionnalité » (1).

» Oui, donc, le référendum pour l'avenir de la Nouvelle-Calédonie aura lieu. Oui, il aura lieu le 6 novembre prochain. Ainsi en a officiellement décidé, ce matin même, le président de la République, sur la proposition du gouvernement.

» Tous ceux d'entre vous qui ont suivi de près l'évolution de la situation en Nouvelle-Calédonie savent le lien étroit qu'il y a entre le délai de dix ans préparatoire au scrutin d'autodétermination, auquel tenaient le RPCR et M. Jacques Lafleur, et la garantie solennelle qu'apporte le référendum, essentielle aux yeux du FLNKS et de M. Jean-Marie Tjibaou.

» Autrement dit, comme l'a souligné le président de la République, « renoncer au référendum, ce serait renoncer à l'accord lui-même. Ceux qui s'en prennent à la forme, en fait, s'en prennent au fond ».

» Car enfin, mesdames et messieurs, l'encre est à peine sèche au bas de ces accords, la paix civile et le dialogue sont encore si fragiles, que déjà des dirigeants de l'opposition pressent le chef de l'Etat et le gouvernement de revenir sur un élément de ces accords !

» Ces dirigeants voudraient-ils justifier la demande expresse des délégations de Nouvelle-Calédonie de recourir au référendum qu'ils ne s'y prendraient pas autrement.

» Pourquoi croyez-vous que les Calédoniens aient tant insisté pour ce référendum national ? C'est justement parce qu'ils ont fait l'objet de trop de débats parlementaires, de trop de statuts qui se sont succédé, de trop de promesses non tenues. Quelle que soit la participation, ce que le peuple français aura directement approuvé, toute majorité future y regardera à deux fois avant de le remettre en cause.

» Ce ne sont ni les finesses tactiques, ni les réponses dilatoires, ni pire encore les refus de répondre et pas davantage les cœurs pusillanimes qui font avancer l'histoire. Et puisque tant de bonnes âmes s'inquiètent de l'abstention pour l'avenir des accords — qu'au demeurant elles approuvent —, je ne doute pas qu'elles appelleront à un vote massif, car nul ne comprendrait que d'un côté elles craignent l'abstention et que de l'autre, elles la provoquent.

» Nous avons un mois pour expliquer à nos compatriotes pourquoi il faut qu'ils votent, leur rappeler d'où vient la Nouvelle-Calédonie et où elle entend aller, leur faire comprendre que chaque voix sera une garantie de plus pour la réconciliation des communautés et pour la paix civile. Un mois, c'est plus qu'il n'en faut si nous nous y mettons tous, sans hypocrisie et sans arrière-pensée, c'est-à-dire, j'y insiste, sans pervertir par des enjeux politiciens une grande cause humaine et nationale. »

(1) Référence à une interview du professeur Goguel publiée par *le Quotidien de Paris* du 5 octobre.

A la télévision

« Un geste de fraternité »

Voici le texte intégral de l'allocution télévisée prononcée mercredi 5 octobre par M. Michel Rocard, sous la forme d'une communication gouvernementale enregistrée à l'Hôtel Matignon :

Françaises, Français,

Mes chers compatriotes,

« Il y a six mois, l'enchaînement des incompréhensions et des violences avait conduit le territoire de la Nouvelle-Calédonie au bord de la guerre civile.

Deux hommes courageux, Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou, ont refusé cette fatalité de l'échec.

Ils ont refusé la haine et la discorde. Ils ont eu la volonté lucide de construire l'avenir du territoire avant d'avoir à se prononcer sur son destin.

Mes chers compatriotes, c'est ici même, autour de cette table, celle-ci, à l'hôtel Matignon, qu'a été signé, le 26 juin dernier , l'accord qui a permis d'ouvrir une perspective nouvelle pour la Nouvelle-Calédonie.

C'est ici que Jean-Marie Tjibaou et Jacques Lafleur, en se serrant la main comme on le fait dans notre pays, entre hommes libres et de bonne foi, ont scellé cet accord.

Mais alors, puisque ces accords ont été signés, puisque le calme est revenu, pourquoi ce référendum ?

Parce qu'en 1963 et 1986 on a depuis Paris modifié, de manière unilatérale, sans consulter personne là-bas, les institutions du territoire et les équilibres politiques, économiques et culturels. Parce qu'on a, ce faisant, par deux fois, manqué à la parole de la France.

Notre constitution prévoit que dans certains cas, la loi peut être votée directement par le peuple, par vous, à travers la procédure du référendum. Elle n'en aura que plus de force. Qui osera, en effet, remettre en cause ce que vous aurez décidé ? Oui, le 6 novembre prochain, votre voix sera la voix de la France.

Les représentants de la Nouvelle-Calédonie l'ont souhaité pour disposer de la durée et de la stabilité nécessaires. Votre vote pour l'avenir de la Nouvelle-Calédonie sera, à leur égard, un geste de fraternité.

C'est aussi l'intérêt de la France, sur ces rives lointaines du Pacifique sud où se jouent déjà les grands défis du prochain millénaire.

Si, grâce à votre soutien, nous réussissons, nous, la France, dans cette entreprise, quel que soit le destin que nos compatriotes de Nouvelle-Calédonie se choisiront dans dix ans, la France restera présente et respectée dans cette partie du monde.

Oui, vraiment, devant un pareil enjeu, celui de la paix civile, celui de la fraternité, celui du rayonnement de la France des droits de l'homme, comment peut-on hésiter ?

Je vous le redis avec force : il s'agit, dans cette consultation de la Nouvelle-Calédonie, de la paix sur le territoire, de son avenir réconcilié, et de rien d'autre.

Il ne s'agit pas de voter soit pour l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie, soit pour son maintien dans la République française.

Ce choix-là, ce sont nos compatriotes de Nouvelle-Calédonie qui auront à le faire, dans dix ans, à travers un scrutin d'autodétermination, selon la procédure prévue par notre Constitution, et accepté par la charte des Nations unies.

Mais il faut que ce choix, ils puissent le faire librement et sereinement, dans la confiance et non dans l'affrontement.

Françaises, Français,

Mes chers compatriotes,

Je le sais : en vous demandant de vous rendre une nouvelle fois aux urnes, cette année, c'est un engagement supplémentaire que le président de la République et le gouvernement vont vous demander.

La liberté est notre bien commun. L'égalité exprime notre aspiration à la justice. La fraternité sera le geste que nous ferons, le 6 novembre prochain, en votant pour l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

Vive la République !

Vive la France ! »

Le Conseil constitutionnel précise les règles du contentieux

Le Conseil constitutionnel vient de préciser par une décision du 5 octobre le règlement applicable à la procédure suivie pour les réclamations relatives aux opérations de référendum.

Les règles générales de procédures déjà existantes sont complétées comme suit : *« Tout électeur a le droit de contester la régularité du scrutin en faisant porter au procès-verbal des opérations de vote mention de sa réclamation. Dans ce cas, le procès-verbal est transmis au Conseil constitutionnel par la commission de recensement. »*

Le règlement prévoit encore que dans les DOM-TOM et collectivités territoriales à statut particulier, c'est le représentant de l'Etat qui défère directement au Conseil dans un délai de quarante-huit heures *« les opérations d'une circonscription de vote dans laquelle les conditions et formes légales ou réglementaires n'ont pas été observées »*.

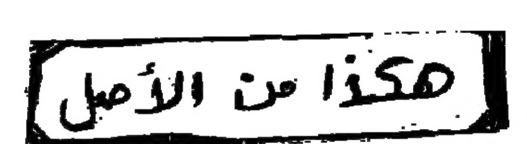
Pour les centres de vote des Français établis hors de France, c'est le ministre des affaires étrangères qui dispose de ces pouvoirs.

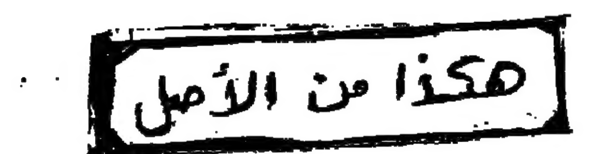
Un appel d'universitaires et d'élus

A l'initiative de deux universitaires, Mme Sylvie Jacquemart, chercheur à Lille II, et M. Christian-Marie Wallon-Leducq, maître de conférence, un appel à participer au référendum du 6 novembre circule actuellement dans les milieux politiques et universitaires. *« Le devenir de la Nouvelle-Calédonie concerne tous les Français*, indique notamment ce texte. *Quand les forces opposées d'hier sont parvenues à dialoguer il revient à chacune et à chacun d'entre nous, individuellement responsables de notre destin collectif, de contribuer à cette démarche historique. Le silence, l'indifférence, l'abstention fermeraient la chance unique d'une solution pacifique aux problèmes de la Nouvelle-Calédonie. Il est de notre responsabilité de consolider, par notre engagement, l'espoir de concorde qui se dessine, aujourd'hui, sur ce territoire. »*

Parmi les premiers signataires de cet appel figurent notamment MM. Umberto Battist, Jean-Pierre Balduyck, députés, André Diligent, sénateur, Bernard Frimat, vice-président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, Jean-Claude Fortier, Jean-Claude Douence, Bernard Toulemende, Patrice Grevet, Yves Luchaire, universitaires, François Lionet, journaliste, Jean-Paul Jouanelle, assistant parlementaire, etc.

* Collectif, *Nous voterons le 6 novembre*, BP 291, 59965 Villeneuve-d'Ascq.





pour le référendum sur la Nouvelle-Calédonie

des suffrages aux dernières élections législatives pourront y participer. Cette disposition permettra au Front national, partisan du « non », de disposer de cinq minutes de radio et de cinq minutes de télévision. Le FLNKS et le RCPR auront également chacun droit au même temps d'antenne sur les ondes nationales.

Le projet de loi sur lequel les électeurs seront appelés à se prononcer par « oui » ou par « non » compte quatre-vingt-seize articles. Il prévoit notamment que *« entre le 1er mars et le 31 décembre 1998 les populations intéressées de la Nouvelle-Calédonie seront appelées à se prononcer par un scrutin d'autodétermination »* et que *« seront admis à participer à ce scrutin les électeurs inscrits sur les listes électorales du territoire à la date de cette consultation et qui y ont leur domicile depuis la date du référendum »* du 6 novembre prochain.

Ce texte reprend le contenu des accords conclus le 26 juin à l'hôtel Matignon et le 20 août à la rue Oudinot. Il prévoit la mise en place, dans le cadre d'un nouveau découpage du territoire prévoyant la création de trois *« provinces »*, d'une organisation institutionnelle qui succédera le 14 juillet 1989 au régime d'administration directe en vigueur depuis le 14 juillet dernier.

Le président du FLNKS, M. Jean-Marie Tjibaou, qui a été reçu mercredi après-midi par le président du CDS, M. Pierre Méhaignerie, et qui a eu avec lui un entretien qualifié de part et d'autre de *« cordial »*, a réaffirmé sa crainte d'une forte abstention et a souhaité que les Français *« prennent leurs responsabilités. »*

M. Tjibaou a également été reçu, jeudi matin, au siège du RPR, par M. Chirac.

M. Gabriel Kaspereit (RPR) : « Tous, là-bas, veulent la paix »

Lundi 10 octobre, une nouvelle rencontre aura lieu entre une délégation de l'UDF conduite par M. Giscard d'Estaing et une du RPR dirigée par M. Chirac. Au sein de cette dernière, pour la première fois, figurera M. Yvon Briant, secrétaire général du CNI. La présence de l'ancien député (non-inscrit) du Val-d'Oise, qui avait quitté le Front national en 1987, souligne le rapprochement de sa formation avec le RPR. Le CNI s'est prononcé pour le « non » au référendum du 6 novembre. Le comité d'orientation politique du RPR, réuni mercredi 5 octobre à huis clos autour de M. Chirac, a entendu le rapport des membres de la mission d'information du mouvement retour de Nouméa. Aucune décision n'a été prise puisque le comité central du 15 octobre se prononcera à bulletins secrets. Bien que le « oui » ait toujours des défenseurs et que les partisans du « non » s'effritent, l'abstention semble correspondre davantage au souhait des cadres locaux et de la base de province.

Lorsque le comité central du RPR, le 14 septembre, a décidé d'envoyer une mission d'information en Nouvelle-Calédonie, M. Jacques Chirac a mis la main sur l'épaule d'un des membres de cette instance du mouvement et lui a glissé à l'oreille : *« Gabriel, tu fait naturellement ta valise pour Nouméa. »* M. Kaspereit s'est ainsi trouvé désigné pour le voyage en compagnie de M. Sarkozy, député des Hauts-de-Seine, maire de Neuilly et de M. Masson, sénateur du Loiret.

Ce n'est pas par hasard que le sort et la main de M. Chirac sont tombés sur « Gabriel ». Non qu'il ait été choisi comme un archange chargé de transmettre quelque prophétie mais en raison de la place un peu spéciale qu'il occupe dans la galaxie chiraquienne. Député de Paris, et l'un des mieux élus, depuis 1961 sans interruption, maire du neuvième arrondissement depuis 1977, M. Kaspereit est à la fois un fidèle de M. Chirac et un proche de M. Chaban-Delmas. Il a même su, aux pires moments d'une vie politique mouvementée, préserver des relations confiantes avec chacun de ces deux hommes, réalisant ainsi une rare gageure.

Classé aussi parmi les RPR les plus durs et les plus attachés à un gaullisme sans compromission, c'est au nom de la « Calédonie française » qu'il s'est avec constance et vigueur opposé à la politique socialiste dans ce territoire. C'est à cette occasion qu'il est devenu un ami de M. Jacques Lafleur et l'ardent défenseur en métropole des thèses « loyalistes » du RPCR alors qu'il est le cousin de Mgr Martin, ancien évêque de Nouméa, qui fut le supérieur d'un jeune abbé nommé Jean-Marie Tjibaou. C'est pourquoi, le 21 septembre, il a pris l'avion pour Nouméa et rendu compte le 5 octobre, devant le « comité d'orientation » du RPR, des résultats de la mission.

« Il était essentiel, affirme-t-il, *d'aller voir sur place, car de Paris on ne comprenait plus ce qui se passait. Nous avions soutenu l'action de Jacques Chirac et de Bernard Pons qui en deux ans avaient réussi à ramener le calme et à relancer l'activité jusqu'à ce qu'éclate la dramatique affaire d'Ouvéa. »*

M. Kaspereit a surtout voulu savoir pourquoi le RPCR avait changé d'attitude en signant les accords de Matignon avec le nouveau gouvernement. Il est maintenant fixé : *« Nos amis sur place, autour de Jacques Lafleur, ont acquis la conviction qu'ils avaient une carte majeure à jouer avec ces accords. Ceux-ci leur permettent de sortir du climat de veille de guerre civile qui s'éternisait. Ils sont persuadés que l'indépendance à terme de la Nouvelle-Calédonie n'est pas inéluctable. Selon eux, la région sud pourra même servir de vitrine de la présence française et être suffisamment séduisante pour retenir les autres régions de céder à une tentation indépendantiste qui serait suicidaire. »*

« D'ailleurs, ajoute le député-missionnaire, *si les indépendantistes doivent avoir des élus dans l'assemblée de la région sud, les loyalistes en auront sûrement eux aussi dans les autres régions où les amis de M. Tjibaou sont en principe majoritaires. »*

« Le RPCR soudé »

Ce qui a surtout intéressé les membres de la mission RPR pendant leur voyage en Nouvelle-Calédonie, c'est l'aspiration unanime à la sécurité et au maintien de la paix retrouvée. *« Tout le monde, là bas, veut la paix »*, affirment-ils. Ils ont pu circuler librement, sans escorte militaire, sur les routes où les *« caillassages »* étaient naguère aussi fréquents que les nids de poule, se rendre dans les montagnes et même à Hiengène pour rencontrer M. Jean-Marie Tjibaou.

Le président du FLNKS est apparu à ses visiteurs parisiens du RPR comme *« un paysan madré »*, soucieux de ne pas heurter *« les plus extrémistes parmi les indépendantistes qu'il a réussi à convaincre — ce qui l'oblige parfois à dire « oui » et « non » en même temps »*. En conséquence, *« il ne faut jamais oublier que lorsque M. Tjibaou parle, il s'adresse, toujours, à la fois au public métropolitain et à ses mandants canaques, et que cela exige des trésors de subtilité et l'utilisation d'un langage codé »*.

Mais ce qui a aussi frappé M. Kaspereit et ses compagnons, c'est l'attachement de M. Tjibaou à la sécurité retrouvée et son *« abandon du combat armé pour le remplacer par la négociation »*.

Auprès des loyalistes, M. Kaspereit a recueilli l'impression que *« tout le RPCR était soudé autour de M. Jacques Lafleur »* car, selon eux, *« c'est le FLNKS qui a changé d'attitude en acceptant notamment que le dialogue direct s'établisse et que le mot d'« indépendance » ne figure pas dans le texte des accords. Avec le projet de statut Rocard, les loyalistes ne se sentent plus en état d'infériorité comme c'était le cas avec le statut Pisani »*.

Seul le Front national, décidé à voter « non », est convaincu que la réforme envisagée aboutira inéluctablement à l'indépendance du territoire, mais M. Kaspereit *« n'a pas eu l'impression que ce courant se renforçait »*. Le député de Paris a naturellement exposé à ses interlocuteurs néo-calédoniens les objections d'ordre constitutionnel que formule le RPR quant à la limitation du corps électoral pour le référendum d'autodétermination de 1998. Cet argument n'a pas été partagé.

Pour les caldoches, *« ce terme est bien lointain, et ces arguties juridiques passent bien après leur souci prioritaire de maintenir la sécurité sur le territoire »*. Le député de Paris ajoute : *« Ils ont dit cependant qu'ils comprenaient fort bien que la lointaine métropole ait de telles préoccupations et que, vu de Paris, le référendum du 6 novembre ait une portée différente. »*

Sans vouloir peser directement sur la décision que prendra le comité central du RPR le 15 octobre, les chiraquiens du Caillou n'attendent pas, selon M. Kaspereit, que le « oui » soit prôné. Ils souhaitent seulement que les raisons de leur approbation des accords de Matignon soient bien comprises, même si elles ne sont pas partagées. Un « non » les choquerait, car ils y verraient un désaveu, mais ils admettraient que l'abstention soit décidée. Telle est, du moins, l'impression globale rapportée par les missionnaires du RPR.

ANDRÉ PASSERON.

La Parti républicain prend position pour un « oui » critique et conditionnel

Le bureau politique du Parti républicain, réuni mercredi 5 octobre, s'est rallié, après un long débat, aux arguments défendus par M. Claude Malhuret, ancien secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, qui conduisait la mission envoyée sur place deux semaines auparavant (*le Monde* daté 2-3 octobre). Il s'est prononcé pour une participation positive au référendum en assortissant sa réponse de plusieurs réserves.

« Cette réponse positive, a-t-il souligné au terme du débat, *est fondée sur plusieurs considérations :*

» — La solidarité : le RPCR nous paraît être le meilleur juge pour apprécier la situation ;

» — La responsabilité : il s'agit d'une affaire d'Etat, de l'avenir de la ation et du territoire, et cette préoccupation doit prévaloir sur toute autre considération.

» Mais cette réponse positive doit être critique et conditionnelle.

» — Critique : le Parti républicain rappellera que le président de la République n'aurait pas dû procéder à la ratification de ces accords par voie référendaire en prenant le risque, en cas d'abstention massive, d'altérer la crédibilité de ces accords. En outre, le référendum empêchera la discussion et les amendements des différents articles du projet de loi.

» — Conditionnelle : l'ordre public doit être rétabli, partout, avant le référendum. Les minorités ethniques ne doivent subir aucune discrimination. Le contrôle parlementaire doit s'exercer pleinement jusqu'en 1988. »

Le secrétaire général du PR, M. François Léotard a reçu, jeudi 6 octobre, M. Jean-Marie Tjibaou.

Jean Lacouture conteste les reproches de l'amiral de Gaulle à propos de sa série télévisée

L'amiral Philippe de Gaulle ayant critiqué la série d'émissions télévisées consacrées à son père par TF1 (*le Monde* du 1er octobre), le coauteur de celle-ci, le journaliste Jean Lacouture, répond dans *le Figaro* du 6 octobre :

« L'amiral nous reproche à la fois d'être trop gaulliste, de vouloir récupérer politiquement le général de Gaulle et d'être antigaulliste. C'est un tricot entre plusieurs accusations ! » A propos d'une *« récupération »* du général de Gaulle par la gauche, Jean Lacouture déclare : *« De Gaulle lui-même n'était pas aussi regardant. Il n'a pas empêché André Malraux, admirateur de Trotski et compagnon de route des communistes, de devenir l'un de ses proches. »*

Sur les relations entre de Gaulle et Pétain, dont la nature a été contestée par l'amiral, Jean Lacouture répond :

« Il a été reconnu par l'histoire que les deux hommes ont été très intimes. Tous les documents ont été produits. De Gaulle était un officier brillant. Pétain, qui était intelligent, a voulu se l'attacher. C'est une vérité historique. Nous y faisons référence dans ces films car c'est notoirement connu. »

Politique

Le débat sur le RMI à l'Assemblée nationale

La droite insiste sur le lien entre revenu et insertion

Les députés ont achevé, mercredi 5 octobre, la discussion générale sur le projet de loi relatif au revenu minimum d'insertion (RMI). **Mme Yann Piat** (FN, non inscrit, Var), dont le parti avait le même jour publié un communiqué fustigeant l'attitude favorable du RPR et de l'UDF qui « *s'alignent sur la gauche pour développer l'immigration* », a déclaré qu'elle voterait pour ce texte. Elle l'a toutefois jugé « *démagogique* » et a observé que « *quelques billets ne redonnent pas un sens civique aux marginaux qui ont choisi délibérément de vivre en dehors de la société* ».

La générosité est une vertu tellement appréciée en ce moment chez les parlementaires que chacun s'efforce d'en avoir un peu plus que son voisin. Le consensus de fond qui s'est dégagé sur le RMI n'a ainsi pas empêché les parlementaires de souligner, çà et là, les insuffisances ou les faiblesses du projet. A gauche comme à droite, on a exprimé la nécessité pour le gouvernement de renforcer le dispositif d'aide et d'insertion des jeunes de moins de vingt-cinq ans, qui sont exclus du bénéfice du RMI. **M. Gilles de Robien** (UDF-PR, Somme) a souligné « *la situation extrêmement précaire et dramatique des jeunes majeurs isolés qui ne bénéficient plus d'aucune solidarité familiale* ».

La droite reste en revanche très attachée au lien entre revenu minimum et insertion. « *La solidarité, c'est donnant, donnant* », a déclaré **M. Jacques Godfrain** (RPR, Aveyron), précisant que « *ce n'est pas le revenu qui est un droit dans notre société, c'est le travail* ». Des propos qui irritent fortement **M. Umberto Battist** (PS, Nord), qui ne comprend pas ce discours sur l'« *insertion pénitentielle* » et met en garde le premier ministre sur le risque de la « *chasse aux mauvais pauvres* ».

En écho, **M. Jean-Pierre Sueur** (PS, Loiret) soulignait que l'insertion « *ne devait pas être seulement un devoir pour l'individu, mais pour la nation tout entière* ». Le RMI ne doit en aucune façon entraîner une « *résignation* » au chômage, et c'est « *à la réduction du nombre des allocations du RMI qu'on jugera de la réussite de la politique d'insertion* ».

Au nom du groupe RPR, **M. Jean-Pierre Delalande** (Val-d'Oise) a jugé « *perverse* » la liaison faite entre RMI et impôt de solidarité sur la fortune, « *qui laisse penser que la solidarité envers les pauvres serait le fait d'une seule catégorie de la population alors qu'elle doit concerner l'ensemble de la nation* ». Il a également critiqué le centralisme excessif du texte et le renvoi trop systématique au pouvoir réglementaire.

M. Maurice Louis-Joseph-Dogué (PS, Martinique) s'est déclaré quant à lui préoccupé par le renvoi à un décret des modalités d'application du RMI dans les départements d'outre-mer, prévu à l'article 47 du projet de loi. Rappelant que les Martiniquais avaient apporté 70 % de leurs suffrages à M. François Mitterrand en mai 1988 et envoyé quatre députés socialistes à l'Assemblée nationale, M. Louis-Joseph-Dogué a déclaré qu'il ne fallait « *à aucun prix différer l'application de la loi* », précisant qu'il attendrait, pour se déterminer sur ce texte, d'être assuré « *de la volonté du gouvernement de réaliser l'égalité* ».

P. R.-D.

Le sort des réfugiés politiques

Les réfugiés politiques ne bénéficieront pas du revenu minimum d'insertion (RMI), contrairement à ce que souhaitait le président de la commission des lois, M. Jean-Michel Belorgey (PS), rapporteur du projet. Le gouvernement, qui craignait la réaction négative de l'opinion publique et l'éventualité de l'« appel d'air » au-delà des frontières que cette mesure pourrait entraîner a donc obtenu des députés socialistes un recul sur ce point.

En contrepartie, le gouvernement s'est engagé à donner des moyens supplémentaires à l'Office français de protection pour les réfugiés et les apatrides (OFPRA), afin qu'il puisse statuer plus rapidement sur les demandes d'asile politique et donc limiter le délai — de trois ou quatre ans actuellement — pendant lequel ces étrangers demeurent sans statut sur le territoire français. M. Belorgey souhaitait que ces étrangers, qui bénéficient pendant un an d'une allocation spécifique d'insertion, aient ensuite droit au RMI jusqu'à ce que l'OFPRA statue sur leur cas. Cette proposition ne suscitait d'ailleurs pas l'adhésion de l'ensemble du groupe socialiste.

Pour M. Michel Sapin (rocardien), *président de la commission des lois*, « *il ne faut pas chercher à résoudre par le RMI des législations mal faites* ». « *Le revenu minimum n'est pas une rustine à coller partout où il y a des fuites.* »

Les socialistes critiquent le projet de Plan présenté par M. Stoléru

Le bureau exécutif du Parti socialiste a formulé, le mercredi 5 octobre, de vives critiques à l'encontre de la « première esquisse » du Xe Plan, présentée la semaine dernière par M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat au Plan (*le Monde* du 30 septembre). M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, a déclaré, après la réunion du bureau, que le texte du secrétaire d'Etat est « *assez éloigné de ce que souhaitent les socialistes* ».

Les critiques n'ont pas porté sur la préface du projet, signée par le premier ministre, mais sur l'« esquisse » elle-même, qui, selon M. Dominique Strauss-Kahn, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, « *baigne dans un parfum de non-intervention* » et ne définit pas de « *moyens d'action* ». Pour M. Strauss-Kahn, c'est la justification même du Plan qui est en cause.

M. Michel Charzat, membre du secrétariat national, chargé des entreprises, a reproché au texte de M. Stoléru de présenter l'Europe comme « *une contrainte, et non comme un destin, justifiant des politiques volontaristes communes entre pays européens* ».

Les rocardiens n'ont guère défendu le projet, dont M. Alain Richard, rapporteur général du budget, a relevé le caractère par trop « *administratif* ». Le secrétaire d'Etat, personnalité d'« ouverture », rocardien, se voit ainsi prié de se conformer davantage à la conception socialiste du Plan qu'au libéralisme défendu, en la matière, par l'ancien candidat à la présidence de la République.

Le bureau exécutif est revenu, d'autre part, sur les résultats des élections cantonales. MM. Gérard Le Gall et Alain Richard, tous deux membres adjoints du secrétariat national, ont présenté des analyses légèrement divergentes du rapport des forces tel qu'il se dégage de ces élections. M. Richard le voit proche de l'équilibre, tandis que M. Le Gall le situe, au « tour décisif » (intégration des résultats qui ont assuré l'élection d'un candidat au premier ou au second tour), aux environs de 48,5 % pour la gauche, soit un léger recul par rapport aux élections législatives de juin dernier.

Débat difficile sur le PCF

L'appréciation des reports de voix varie, aussi, au sein du bureau exécutif. Alors que M. Le Gall les juge *meilleurs* qu'aux élections cantonales de 1982 et aux dernières élections législatives, M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat aux transports, observe qu'ils ont été « *souvent difficiles, parfois même inquiétants* ». « *Les résultats auraient été meilleurs si la direction du PCF n'avait pas délibérément choisi de jouer, en plusieurs endroits, la carte du pire* », écrit M. Sarre dans la « lettre » du club Maintenant et demain.

Au total, cependant, chacun s'accorde à juger les résultats des élections cantonales satisfaisants pour les socialistes au premier tour et pour la gauche au second. La question de l'attitude à adopter par rapport aux communistes pour les élections municipales devrait donner lieu, dans les prochaines semaines, à un débat plus difficile, certains rocardiens reprochant à la direction *du parti d'avoir manqué de fermeté* lors des élections cantonales.

P. J.

« Vif » échange entre M. Giscard d'Estaing et M. Dumas

« *La France de 1988 n'a pas attendu M. Giscard d'Estaing pour avoir une politique étrangère, prendre des initiatives, comme le montre le discours du président Mitterrand à l'occasion de la quarante-troisième session des Nations unies* », a déclaré mercredi 5 octobre à l'AFP, M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, en réponse aux propos tenus le matin *même sur Europe 1* par l'ancien chef de l'Etat.

Cela fait déjà quelque temps que M. Giscard d'Estaing a mis de côté la complicité qui semblait le lier à M. François Mitterrand dans le domaine international. Depuis son élection à la tête de la commission des affaires étrangères, M. Giscard d'Estaing a plusieurs fois dénoncé la frilosité dont la France ferait preuve. « *On parle peu de la France dans le monde, on connaît mal ses positions, et elle ne prend pas d'initiative* », a-t-il déploré mercredi.

« *M. Giscard d'Estaing n'a sans doute pas pris connaissance des sept propositions qui étaient contenues dans le discours tenu à l'ONU par M. François Mitterrand* », a ironisé M. Dumas. Selon lui, cette sortie n'est « *sans doute qu'une diversion pour masquer les difficultés de M. Giscard d'Estaing à la tête de l'UDF, ou son impuissance à prendre une position claire et cohérente sur la Nouvelle-Calédonie* ».

Dans l'après-midi, M. Roland Dumas a été entendu par la commission des affaires étrangères. L'ambiance courtoise qui y règne d'ordinaire n'a pas été troublée par les passes d'armes du matin. Le ministre a rappelé les propositions faites récemment par le chef de l'Etat en matière de désarmement chimique avec tenue d'une conférence internationale à Paris, l'action menée en faveur du Cambodge et les initiatives prises pour aider le Liban à retrouver son unité et son intégrité.

Le député socialiste de l'Eure, M. François Loncle, a, pour sa part, reproché au président de la commission, M. Giscard d'Estaing, de ne pas avoir convoqué celle-ci depuis le 7 juillet alors que de nombreux événements avaient eu lieu depuis. M. Giscard d'Estaing a expliqué que personne ne le lui avait demandé. Au cours d'un bref tête-à-tête tenu, à l'issue de la réunion, M. Giscard d'Estaing a reproché à M. Dumas d'avoir été « *vif* » dans sa critique. *Le ministre lui a retourné la remarque.*

P. S.

L'élection des présidents des conseils généraux

L'état des lieux

Nous publions ci-dessous la liste des présidents des conseils généraux avant le renouvellement des 25 septembre et 2 octobre en mentionnant, le cas échéant, les changements susceptibles d'intervenir lors de la désignation, vendredi 7 octobre, des nouveaux patrons des départements.

Ain : M. Jacques Boyon, député RPR (bien que les élus UDF soient plus nombreux que les RPR, la confédération ne remet pas en cause le choix de M. Boyon) ;

Aisne : M. Charles Brazier, divers droite (M. Paul Girod, sénateur UDF, postule cette présidence à laquelle le sortant n'a pas renoncé. M. Girod doit avoir l'appoint de divers droite pour faire la différence) ;

Allier : M. Jean Cluzel, sénateur UDF-CDS ;

Alpes-de-Haute-Provence : M. Ernest Don, PS (M. Don devancé, dans son canton, par le PC au premier tour, s'était retiré avant le second. Les résultats donnent, comme en 1985, la droite et la gauche à égalité de sièges. La présidence devrait revenir, au bénéfice de l'âge, à un UDF) ;

Hautes-Alpes : M. Marcel Lesbros, UDF (le RPR considère que M. Lesbros est plus divers droite qu'UDF) ;

Alpes-Maritimes : M. Jacques Médecin, RPR ;

Ardèche : M. Henri Torre, sénateur UDF-PR ;

Ardennes : M. Jacques Sourdille, RPR ;

Ariège : M. Claude Naudi, PS ;

Aube : M. Bernard Laurent, sénateur, UDF-CDS ;

Aude : M. Raymond Courrière, sénateur PS ;

Aveyron : M. Jean Puech, sénateur UDF-PR ;

Bouches-du-Rhône : M. Louis Philibert, PS ;

Calvados : M. Michel d'Ornano, député UDF-RP ;

Cantal : M. Pierre Raynal, député RPR ;

Charente : M. Pierre-Rémy Houssin, député RPR ;

Charente-Maritime : M. François Blaizot, UDF-CDS (bien que le RPR dispose de plus d'élus que l'UDF, le Rassemblement ne devrait pas s'opposer à la réélection du sortant) ;

Cher : M. Jean-François Deniau, député UDF-PR ;

Corrèze : M. Charles Ceyrac, RPR ;

Corse-du-Sud : M. José Rossi, député UDF-PR (le RPR s'estime en position de contester cette présidence, mais a décidé de ne pas le faire) ;

Haute-Corse : M. François Giacobbi, sénateur MRG (la droite et la gauche se partagent à égalité les trente sièges mais le sortant compte sur le soutien d'« amis » de droite) ;

Côte-d'Or : M. Henry Berger, RPR ;

Côtes-du-Nord : M. Charles Josselin, député PS ;

Creuse : M. Michel Moreigne, sénateur PS ;

Dordogne : M. Bernard Bioulac, député PS (M. Bioulac ne dispose plus que d'une avance de deux voix sur le total de la droite) ;

Doubs : M. Georges Gruillot, sénateur RPR ;

Drôme : M. Rodolphe Pesce, PS ;

Eure : M. Henri Collard, sénateur UDF-Rad. ;

Eure-et-Loir : M. Martial Taugourdeau, député RPR, (le RPR ne dispose que de cinq sièges alors que l'UDF en détient huit et qu'il y a quatre divers droite) ;

Finistère : M. Louis Orvoën, sénateur UDF-CDS qui ne s'est pas *représenté dans son canton (la rivalité* entre deux CDS, MM. Guellec et Cozan, a permis au RPR, M. Charles Miossec, d'être désigné comme candidat à la présidence) ;

Gard : M. Gilbert Baumet, sénateur divers gauche ;

Haute-Garonne : M. Léon Eeckhoutte, sénateur PS (le sortant ayant décidé de passer la main, le PS lui a choisi comme successeur M. Pierre Izard) ;

Gers : M. Jean-Pierre Joseph, député PS ;

Gironde : M. Jacques Valade, RPR (la droite ayant perdu la majorité, la présidence revient à la gauche, en l'occurrence à M. Philippe Madrelle, PS) ;

Hérault : M. Gérard Saumade, député PS ;

Ille-et-Vilaine : M. Pierre Méhaignerie, député UDF-CDS ;

Indre : M. Daniel Bernardet, UDF ;

Indre-et-Loire : M. André-Georges Voisin, sénateur RPR ;

Isère : M. Alain Carignon, député RPR ;

Jura : M. Pierre Brantus, sénateur UDF-CDS ;

Landes : M. Henri Emmanuelli, député PS ;

Loir-et-Cher : M. Kléber Loustau, *UDF, qui ne s'est pas représenté* dans son canton (bien que l'UDF dispose de plus d'élus que le RPR, c'est au sein de cette dernière formation qu'a été choisi le candidat de la majorité départementale, en l'occurrence M. Roger Goemaere) ;

Loire : M. Lucien Neuwirth, sénateur RPR ;

Haute-Loire : M. Jacques Barrot, député UDF-CDS ;

Loire-Atlantique : M. Charles-Henri de Cossé-Brissac, sénateur UDF-PR ;

Loiret : M. Kléber Malécot, sénateur UDF ;

Lot : M. Maurice Faure, MRG, ministre d'Etat ;

Lot-et-Garonne : M. Jean François-Poncet, sénateur UDF ;

Lozère : Mme Janine Bardou, UDF ;

Maine-et-Loire : M. Jean Sauvage, UDF-CDS ;

Manche : M. Léon Jozeau-Marigné, CNI et UDF-PR, qui a été battu au second tour (le choix des conseillers de droite, largement majoritaires, s'est porté sur M. Pierre Aguitton, UDF-PR ;

Marne : M. Albert Vecten, sénateur UDF-CDS ;

Haute-Marne : M. Pierre Niederberg, UDF-PR ;

Mayenne : M. René Ballayer, sénateur UDF-CDS ;

Meurthe-et-Moselle : M. Claude Huriet, sénateur UDF (les conseillers généraux UDF, RPR et divers droite ont préféré au sortant M. Jacques Baudot, UDF-CDS) ;

Meuse : M. Rémi Herment, sénateur UDF ;

Morbihan : M. Raymond Marcellin, député UDF-PR ;

Moselle : M. Julien Schvartz, RPR ;

Nièvre : M. Bernard Bardin, député PS ;

Nord : M. Bernard Derosier, député PS ;

Oise : M. Jean-François Mancel, député RPR ;

Orne : M. Hubert d'Andigné, sénateur RPR ;

Pas-de-Calais : M. Roland Huguet, sénateur PS ;

Puy-de-Dôme : M. Arsène Boulay, PS, qui ne s'est pas représenté dans son canton (les socialistes ont désigné pour lui succéder M. Pierre Bouchaudy) ;

Pyrénées-Atlantiques : M. Henri Grenet, UDF-Rad. (le RPR étant numériquement plus fort que l'UDF présente son candidat, M. Franz *Dubosq, sénateur*) ;

Hautes-Pyrénées : M. Hubert Peyou, sénateur MRG ;

Pyrénées-Orientales : M. René Marques, UDF ;

Bas-Rhin : M. Daniel Hoeffel, sénateur UDF-CDS.

Haut-Rhin : M. Henri Goetschy, sénateur UDF-CDS (M. Goetschy ayant décidé de passer la main, le candidat à sa succession est M. Jean-Jacques Weber, député UDF-CDS) ;

Rhône : M. Jean Palluy, UDF-CDS ;

Haute-Saône : M. Jean Reyboz, divers droite ;

Saône-et-Loire : M. René Beaumont, député UDF-PR ;

Sarthe : M. Michel d'Aillières, sénateur UDF-PR ;

Savoie : M. Michel Barnier, député RPR ;

Haute-Savoie : M. Bernard Pellarin, sénateur UDF ;

Seine-Maritime : M. Jean Lecanuet, sénateur UDF-CDS ;

Deux-Sèvres : M. Georges Treille, sénateur UDF-Rad. ;

Somme : M. Max Lejeune, sénateur UDF-PSD, qui ne s'est pas représenté dans son canton (la droite devait désigner un candidat commun) ;

Tarn : M. Jacques Durand, sénateur PS ;

Tarn-et-Garonne : M. Jean-Michel Baylet secrétaire d'Etat aux collectivités territoriales, MRG ;

Var : M. Maurice Arreckx, sénateur UDF-PR ;

Vaucluse : M. Jean Garcin, PS ;

Vendée : M. Michel Crucis, sénateur UDF-PR, qui ne s'est pas représenté dans son canton (plusieurs noms sont avancés, dont ceux de MM. Philippe de Villiers, PR, Jacques Oudin, RPR, voire M. Jean de la Rochetulon, UDF) ;

Vienne : M. René Monory, sénateur UDF-CDS ;

Haute-Vienne : M. Jean-Claude Peyronnet, député PS ;

Vosges : M. Christian Poncelet, sénateur RPR ;

Yonne : M. Jean Chamant, sénateur RPR ;

Territoire-de-Belfort : M. Christian Proust, PS.

En Ile-de-France

Essonne : M. Jean Simonin, sénateur RPR, qui ne s'est par représenté dans son canton (le RPR devrait présenter comme successeur M. Xavier Dugoin, député RPR) ;

Hauts-de-Seine : M. Paul Graziani, RPR (avec une voix d'avance, M. Charles Pasqua s'est vu préféré par ses amis RPR au sortant) ;

Seine-et-Marne : M. Paul Seramy, sénateur UDF-CDS ;

Seine-Saint-Denis : M. Georges Valbon, PC ;

Val-de-Marne : M. Michel Germa, PC ;

Val-d'Oise : M. Paul Salvi, sénateur UDF-CDS ;

Yvelines : M. Paul-Louis Tenaillon, député UDF-CDS (le RPR a finalement renoncé à contester la réélection du sortant).

● **RECTIFICATIFS.** — **Saône-et-Loire.** — Les résultats du canton de Mâcon-Nord, publiés dans *le Monde* du 4 octobre, ont été, à la suite d'une confusion, mal transmis. Voici les chiffres corrects : inscrits, 15 973 ; abstentions, 57,87 % ; exprimés, 6 512. M. Hervé Joubert (PS), 3 667, *ÉLU* ; Mme Anne Bouchacourt (UDF-PR), 2 845 ; Mme Jacqueline Falconnet (RPR) s'était retirée à l'issue du premier tour.

● **Corrèze.** — Voici les résultats rectifiés de Brive-la-Gaillarde-Sud-Est : inscrits, 7 772 ; abstentions, 44,27 % ; suffrages exprimés, 41,62 % ; Mme Claudine Labrunie, PS, c.s., 2 250 voix, *RÉÉLUE* ; René Arvis, RPR, 1 912.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres au palais de l'Elysée le mercredi 5 octobre. A l'issue du conseil, le service de presse de la présidence de la République a diffusé le communiqué suivant :

● **DISPOSITIONS STATUTAIRES ET PRÉPARATOIRES A L'AUTODÉTERMINATION DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE EN 1988**

(Lire pages 6 et 7.)

● **BUDGET DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES**

Le ministre des affaires européennes a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant l'approbation de la décision du conseil des Communautés européennes du 24 juin 1988 relative au système des ressources propres des Communautés.

● **LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE**

Elément essentiel du renouveau de l'enseignement supérieur, la recherche universitaire constitue une priorité de l'action du gouvernement. Elle sera plus vigoureusement soutenue.

Cet effort se traduira par les mesures suivantes, qui feront l'objet d'adaptations à l'enseignement supérieur agricole :

1) Pour améliorer la compétitivité de nos grands centres universitaires, le rapprochement entre les universités et les grandes écoles sera encouragé et les procédures d'évaluation des activités de recherche et d'enseignement seront améliorées par la participation de spécialistes appartenant à la communauté scientifique européenne ;

2) Les études doctorales seront développées, en particulier dans les domaines qui permettent des applications concrètes. Les liens seront renforcés avec le milieu économique afin d'obtenir pour ces formations de meilleurs débouchés professionnels ;

3) Pour inciter les meilleurs étudiants de troisième cycle à se former à la double activité d'enseignant et de chercheur, un monitorat d'initiation à l'enseignement supérieur va être mis en place ;

4) Les jeunes équipes de chercheurs seront encouragées, notamment dans les domaines situés aux *frontières de différentes disciplines* ;

5) L'institution d'une maison des sciences sociales du travail est mise à l'étude. M. Changeux est chargé d'un rapport sur les sciences cognitives.

La direction de la recherche universitaire sera organisée et ses missions redéfinies. Un conseil scientifique restreint, composé pour moitié de personnalités européennes sera créé. *Un système d'évaluation rigoureux* va être mis au point en liaison avec le comité national d'évaluation.

(Lire page 21.)

● **LA PRÉPARATION DU BICENTENAIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET DE LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN**

(Lire page 21 l'entretien avec Jean-Noël Jeannerey.)

● **ORIENTATIONS DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

Le ministre de la recherche et de la technologie a présenté au conseil des ministres une communication sur les nouvelles orientations du Centre national de la recherche scientifique.

Le CNRS a pour mission essentielle de développer une recherche fondamentale de qualité internationale en veillant constamment à ce que ses travaux contribuent au développement de l'activité économique. Le projet de budget pour 1989 permet au CNRS de réaliser ces objectifs.

Le CNRS poursuivra une politique d'ouverture vers ses partenaires. Des dispositions ont été arrêtées pour faciliter la mobilité des scientifiques entre le CNRS et les entreprises, notamment les PME qui ont de grandes capacités d'innovation.

(Lire page 21).

● **LA POLITIQUE EN FAVEUR DES HANDICAPÉS**

La recherche sur le handicap n'a pas eu jusqu'ici une place suffisante ; c'est pourquoi l'INSERM engagera des travaux spécifiques sur ce thème.

L'éducation des enfants handicapés sera améliorée, d'une part, en développant les places de soins et d'éducation spécialisée à domicile et, d'autre part, en renforçant la qualité de la scolarisation tant en classes ordinaires qu'en établissements médico-éducatifs.

L'accueil et le travail des handicapés doivent être adaptés aux besoins : des places d'accueil seront créées en plus grand nombre en faveur des enfants qui souffrent de plusieurs handicaps.

L'évaluation du handicap avant attribution d'allocations sera modernisée et simplifiée. A cet effet, un nouveau barème sera publié avant le 1er mars 1989 et une réforme des COTOREP sera entreprise. Un groupe de travail, présidé par Mme Chassagne, ancien président de l'UAP, sera chargé d'émettre des propositions pour accélérer l'indemnisation des victimes d'accidents corporels graves.

Une mission d'étude confiée à M. Teulade, président de la Mutualité française, proposera des mesures en faveur du soutien à domicile des personnes à mobilité réduite.

(Lire en première page.)

هكذا من الأصل

Un entretien avec le ministre de la santé

« Le statut des infirmières doit être revalorisé »

nous déclare M. Claude Evin

Répondant à l'appel de la coordination des infirmières d'Ile-de-France, mais aussi à celui de la GCT, de la CFDT, de la CGC, de FO et des coordinations d'autres professions paramédicales, les infirmières observent, jeudi 6 et vendredi 7 octobre, un mouvement national de grève, avec des manifestations dans plusieurs villes.

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, explique comment vont s'engager les négociations avec le personnel de santé. Selon lui, « le statut des infirmières doit être revalorisé ».

« Que pensez-vous de cette grève ?

– Décider de devenir infirmière – et je dirais la même chose des médecins – suppose des motivations profondes, notamment un souci de l'autre. Il ne faudrait pas pour autant que les pouvoirs publics, et la société en général, en tirent prétexte pour accorder une considération moindre à ces professions. C'est pourquoi je comprends totalement les demandes actuelles des infirmières. Je comprends ce mouvement. Mais la réponse à y apporter doit tenir compte de l'ensemble des contraintes auxquelles est confronté le gouvernement.

» Aux infirmières, je vais donc parler statut, rémunération, conditions de travail, formation. Ensemble, nous allons parler de leur place à l'intérieur de l'hôpital. J'ai l'intention de leur faire des propositions qui manifestent d'une reconnaissance plus grande de l'expression des salariés à l'intérieur de l'hôpital. A cet égard, il serait utile de modifier la représentation des salariés non médecins au sein des conseils d'administration. Le statut des infirmières doit être revalorisé au regard de l'évolution de leurs contraintes spécifiques.

La départementalisation sera encouragée

» Cela étant, il est évident que leurs revendications ne peuvent être traitées indépendamment des salaires de la fonction publique et du maintien d'un certain nombre de grands équilibres économiques. On ne peut pas déraper en matière de politique salariale. Et, sur ce point, j'ai une difficulté. Il y a des spécificités propres aux infirmières, aux personnels de santé en général, mais elles ne peuvent être traitées indépendamment des contraintes que je viens d'évoquer. Il faut régler de traiter le problème des infirmières dans une perspective de carrière. A moyen et long terme.

– La mise en place des départements hospitaliers ne pourrait-elle pas rehausser le rôle joué par les infirmières au sein de l'hôpital ?

– Je suis très partisan de la départementalisation. En premier lieu, parce qu'elle permet une prise en charge globale du malade. Une telle organisation permet d'autre part de remédier au morcellement de l'hôpital, à la multiplication des services avec une hiérarchie très atomisée qui en arrive parfois à s'auto-entretenir. Or le problème posé n'est pas de savoir comment on fait fonctionner une hiérarchie, mais comment on répond aux besoins du malade. Pour autant, je ne vais pas refaire du « ping-pong » législatif. Je n'ai pas l'intention de revenir sur la loi que Mme Barzach a fait adopter – contre mon gré, faut-il le rappeler ? Je préfère apporter des réponses en termes d'incitation et de mobilisation. J'ai annoncé le 4 octobre que, dès 1989, on utilisera une fraction de la marge de manœuvre du budget global pour inciter de manière concrète, au vu de projet d'établissement, à la mise en place de la départementalisation.

» Les infirmières peuvent se retrouver dans un tel schéma qui leur donnera une responsabilité plus grande à l'intérieur de l'équipe soignante. J'aurai l'occasion d'en débattre avec elles.

– D'une manière générale, comment appréciez-vous la coexistence des deux types de secteurs hospitaliers, public et privé ? Existe-t-il, à terme, un risque d'« américanisation » de notre système hospitalier ?

– On ne peut apprécier ce problème qu'au regard de ce qu'est notre sécurité sociale. Tant que nous resterons dans un système de protection sociale collective, système auquel les Français sont très attachés et auquel, personnellement, je tiens beaucoup, car c'est, à mon avis, le seul qui permette de manifester une réelle solidarité, nous ne pourrons établir de comparaison avec les Etats-Unis. Là-bas, rappelons-le, il n'y a pas de protection sociale identique pour tout le monde. Comme il est impensable – personne ne l'envisage – de remettre en cause l'hôpital public, les cliniques privées ou la médecine ambulatoire, nous devons dès lors travailler en termes de complémentarité. Avec comme principe de base : mêmes droits, mêmes devoirs, mêmes contraintes.

» Pour essayer de répondre à ce souci de complémentarité, je souhaite améliorer la planification hospitalière et la planification des équipements de santé. En arrivant dans ce ministère, j'ai signé un certain nombre de cartes sanitaires qui étaient en souffrance depuis plusieurs mois. Et je tiens à dire clairement à tous ceux qui seraient tentés de me solliciter pour créer des lits supplémentaires, et donc à plus forte raison, créer des établissements, que je m'en tiendrai strictement à ce que définissent les cartes sanitaires. Il n'y aura pas de dérogations. En outre, je propose d'élargir les cartes sanitaires aux longs et moyens séjours. Enfin, je souhaite ardemment développer les alternatives à l'hospitalisation et pouvoir intégrer ces structures à la carte sanitaire.

– Le secteur hospitalier public a-t-il à craindre la concurrence du secteur privé ?

– Sauf quand la complémentarité a été bien pensée, on assiste fréquemment à une concurrence dont je ne suis pas certain que le malade y trouve toujours son compte. On ne peut pas laisser se développer des situations d'inégalité. D'autant que sur l'hôpital public pèsent des contraintes de service public qui ne touchent pas d'autres institutions. Il faut donc harmoniser les financements de ces deux secteurs.

– On assiste actuellement à la création de véritables « chaînes » de cliniques privées dont les actionnaires sont de puissants groupes financiers. Ce phénomène vous inquiète-t-il ?

– Il s'agit d'un problème qui, effectivement, me préoccupe. Je ne peux pas penser qu'il n'y a derrière ces chaînes que des objectifs de gestion d'établissement, et je veillerai à ce que leur développement n'aboutisse pas à une régression du service public hospitalier. Je ne suis pas opposé à ce qu'on recherche des investissements qui permettent d'améliorer notre système d'assurance privée dépendant du niveau de participation des individus.

– Allez-vous supprimer, comme avaient tenté de le faire vos prédécesseurs socialistes à ce ministère, le secteur privé à l'hôpital public ?

– Personnellement, je suis contre un tel système, mais là encore nous avons assisté à deux réformes successives et contradictoires depuis quatre ans. C'est pourquoi je n'envisage pas pour le moment de revenir sur la situation actuelle.

Propos recueillis par
FRANCK NOUCHI.

20 000 personnes pour la « Journée de la dignité »

Les handicapés prennent les Tuileries

(Suite de la première page.)

S'ils étaient venus si nombreux, c'est qu'ils avaient aussi beaucoup à montrer et à dire. Sous des tentes de l'armée, chaque région exposait les mille et une productions des Centres d'aide par le travail (CAT). Ces jouets, ces composants électroniques, ces produits alimentaires, étaient éloquents. Les handicapés participent eux aussi à l'économie nationale, disaient-ils. Sur un tatami de judo et sur les parois d'un rocher d'escalade, des filles et des garçons en survêtement montraient que le sport n'est pas l'apanage des bien-nés. Les clubs sportifs pour handicapés sont au nombre de 400 et comptent 15 000 adhérents actifs. Sous des chapiteaux, d'autres donnaient l'aubade ou jouaient la comédie. Un banquet de soixante couverts régalait les officiels. Il avait été préparé par des handicapés et fut servi par une escouade d'entre eux venus de l'Ain. De vrais professionnels en veste blanche, parfaitement rodés.

Oser se montrer

Foire exposition, fête de famille, la Journée des Tuileries était aussi une authentique manif. A la tribune, Mme Bernadette Wahl, présidente de l'UNAPEI, n'a pas mâché ses mots. Des milliers de handicapés sont encore exclus de l'école, manquent de travail et demandent un lit dans un foyer, a-t-elle expliqué en substance. Le temps des promesses est dépassé. Ils attendent des actions concrètes, et notamment un effort significatif dans le budget de 1989.

Un étrange cortège s'est alors avancé vers le podium. Sur une corde longue d'une centaine de mètres, les militants du Nord-Pas-de-Calais avaient accroché les noms des handicapés de leur région qui attendent, en vain, une place dans un CAT. Il y en avait 4 000. Impressionnante ribambelle qui a arraché cette exclamation à un ministre présent : *« Nous avions besoin d'entendre ce cri du cœur. »*

Car les personnalités politiques n'ont pas boudé les Tuileries. Des dizaines de parlementaires appartenant à toutes les formations sont venus en voisins de l'Assemblée nationale où ils tenaient séance. Claude Evin, Michel Gillibert (secrétaire d'Etat chargé des handicapés et des accidents de la vie), Jean-Pierre Soisson, ont pris la parole. Certains autres politiciens, jugés trop satisfaits des réalisations dont ils se vantaient, ont été même chahutés par l'assistance. Il est vrai que le leitmotiv de la journée était : *« Nous voulons être des citoyens à part entière. »* Ce n'était pas une vaine formule.

En fin d'après-midi, les groupes de handicapés et leurs parents regagnaient leurs cars. Epuisés, ravis et surtout étonnés. Cette journée historique représentait d'abord une victoire sur eux-mêmes. Ils avaient osé se montrer, faire la fête et revendiquer. Comme disait un accompagnateur en complétant le texte de l'affiche placardée partout : *« La prochaine fois, on nous dira bonjour. »*

MARC AMBROISE-RENDU.

« Réveillons-nous donc ! »

Au moment où avait lieu le rassemblement des Tuileries, à l'Assemblée nationale, lors de la séance des questions orales au gouvernement, Mme Monique Papon (UDF, Loire-Atlantique) a demandé au gouvernement ce qu'il *« compte faire pour répondre aux inquiétudes légitimes des handicapés mentaux et de leurs familles »*.

M. Gillibert, secrétaire d'Etat chargé des handicapés et des accidentés de la vie, a répondu : *« Ainsi, la création d'un secrétariat d'Etat aux handicapés et accidentés réveille les consciences ! Réveillons-nous donc, et témoignons notre solidarité à ces exclus que le hasard de la vie a marginalisés dans la souffrance et dans la solitude. Avant nous, les handicapés mouraient, ils mouraient beaucoup plus jeunes, victimes d'infection, d'escarres. Aujourd'hui, grâce aux progrès de la science et de la médecine, ils ont une chance de devenir adultes et certains d'entre nous ont même l'espoir de vieillir. Cette évolution complique la prise de conscience. Comme nous sommes de plus en plus nombreux, la bienfaisance ne suffit plus. Il faut développer une politique. N'espérons pas réussir des miracles en 24 heures, quand si peu a été fait si longtemps.*

» L'important est de changer les mentalités. Pour cela, vous êtes en première ligne. J'ai rencontré beaucoup d'élus locaux. Sans eux, sans vous et votre action sur le terrain, rien n'est possible. On peut bien voter des lois, comme celle de 1975, si elle ne sont pas appliquées ce n'est que poudre aux yeux ! Le changement de mentalités est entre vos mains. »

Ecouté dans un parfait silence, M. Gillibert a été applaudi sur tous les bancs.

● Arrestation d'un skinhead, auteur présumé d'un meurtre. – Christophe Lhorte, dix-neuf ans, le skinhead recherché pour le meurtre d'un jeune homme, Patrick Le Mauf, samedi soir à Lille, a été arrêté, mercredi 5 octobre à Sucy-en-Brie (Val-de-Marne), par les services de la sûreté urbaine de Lille, assistés de la police locale. Il est soupçonné d'avoir mortellement frappé d'un coup de pied à la tête Patrick Le Mauf, endormi sur un banc.

Pour la même affaire, quatre des dix skinheads présents lors du meurtre ont été inculpés, mercredi, à Lille, de non-assistance à personne en danger et placés en détention provisoire. Il s'agit de Sophie Plessix, Sébastien Collard, Franck Van Lemmens, tous trois âgés de dix-huit ans, et de Arnaud Pattin, vingt-trois ans. Un cinquième « crâne rasé », Marc Grubica, vingt-trois ans, a été inculpé de non-dénonciation de crime pour avoir aidé l'auteur présumé du coup mortel à s'enfuir.



Société

Quatre-vingt-sept commune touchées par l'inondation du 3 octobre

La procédure d'état de catastrophe naturelle engagée pour la région nîmoise

NIMES
de notre envoyée spéciale

« *Pas question de se lancer dans un marché noir. J'ai alerté la direction des prix et de la concurrence.* » Net et calme, M. Jean-Louis Dufeigneux, préfet du Gard, a condamné devant la presse, mercredi 5 octobre, certains errements constatés en ville : 15 F la baguette de pain dans trois boulangeries, 100 F pour une tranche de jambon !

L'heure est venue d'un premier bilan de la catastrophe. Le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, a indiqué, mercredi, devant l'Assemblée nationale que la procédure juridique permettant la déclaration d'état de catastrophe naturelle après l'inondation du 3 octobre était engagée par le gouvernement. Encore faut-il à cet effet dresser l'inventaire des dégâts. Après enquête, la préfecture a retenu quatre-vingt-sept communes du Gard, dont certaines sont gravement touchées par la catastrophe. A Nîmes même, le seul secteur hospitalier a subi pour 650 millions de francs de dégâts. Que dire de la voirie... Le ravitaillement pose encore parfois problème plus par les difficultés de distribution – les magasins ayant *été inondés* – que par la pénurie d'un produit particulier, à part le pain : une boulangerie sur deux ne pourra en produire avant plusieurs jours. L'eau potable, elle aussi, reste rare. Les aides affluent de partout : mairies, syndicats, associations caritatives ou privées, etc. La CEE vient d'envoyer aux autorités du Gard un don de 2 800 000 francs. En ville et aux alentours, circulation, gaz, électricité et téléphone fonctionnent, à nouveau, sans trop de ratés. A la cité administrative un service improvisé fait se rencontrer sinistrés et bénévoles. Cet accueil sur le terrain est organisé par la DASS et la mairie, sous l'autorité de Mme Georgina Dufoix, chargée de mission à l'Elysée. Les quatre lycées de Nîmes ont rouvert leurs portes aux élèves désireux de participer à ce bénévolat.

La priorité du jour reste l'indemnisation. Des initiatives sont prises, coordonnées par la préfecture. Les compagnies d'assurances proposent une déclaration unique et simplifiée ; le formulaire en sera distribué dans les boîtes aux lettres des habitants sinistrés. Avant les expertises, les compagnies pourront avancer sans délai jusqu'à 15 000 francs par dossier. Les services fiscaux eux-mêmes ont été invités par M. Michel Charasse, ministre délégué, à accorder des délais, voire des remises gracieuses. Les banques pourraient accepter des moratoires. Plus de quatre mille salariés dont les entreprises ont été endommagées sont, de fait, en chômage technique, mais vont continuer à percevoir leurs salaires – ceux-ci étant remboursés par l'Etat aux employeurs. Enfin, la Caisse d'épargne de Nîmes alloue à la mairie un prêt de 100 millions de francs, sans intérêt. Bref, grâce aux efforts de toutes les collectivités dont, bien sûr, la mairie, un système original adapté aux besoins des gens vient s'ajouter aux aides réglementaires. Le gouvernement lui-même a débloqué des crédits d'urgence, 2 millions et 3 millions de francs mis à la disposition de la préfecture. Ainsi, à Nîmes, pourra-t-on « tenir le coup » en attendant le versement des autres aides.

DANIELLE ROUARD.

Le « mazet » perdu des Grenier

NIMES
de notre envoyée spéciale

Deuxième nuit d'hôtel gratuite pour les Grenier, dont le « mazet » a été détruit par l'inondation. Ils n'ont pour tout bien que les vêtements qu'ils portaient au moment de leur fuite, et leur voiture garée ailleurs. De la maison restent les murs et le toit. Les Grenier n'étaient pas assurés pour les dégâts des eaux. A la campagne, ce n'est pas obligatoire.

Bernard, trente-huit ans, Elisabeth, sa femme, leurs deux enfants de quatre ans et vingt-huit mois, se sont levés très tôt, mercredi 5 octobre, pour quitter l'hôtel discrètement et se rendre au plus vite au service d'accueil de la mairie. Epuisés, ils espèrent « *s'en sortir* ». Ils ont un seul but : « *toucher de l'argent pour reconstruire le mazet* ». Sans assurance, vont-ils tout de même être indemnisés ?

Râblé, Bernard s'est mis en congé de son emploi d'ouvrier métallurgiste pour une semaine, le temps de se retourner. Elisabeth, ouvrière en confection, est au chômage. Allocations comprises, *la famille vit avec* 10 000 francs par mois et sur cette somme rembourse 3 000 francs de crédit. Bernard, né dans ce mazet situé sur la route d'Alès, à la sortie de la ville, au lieu-dit « Le Creux de l'Assemblée », où se réunissaient jadis les protestants, s'est endetté pour aménager sa maison. Il va falloir continuer à rembourser. Pas de moyens pour un loyer supplémentaire. Une seule solution donc : refaire le mazet.

Celui-ci a pris de plein fouet la vague déferlante car il a été construit sur le lit même du Cadereau.

Bernard Grenier et les siens ne rêvent que de rentrer à leur mazet. D'autres ont carrément refusé de quitter leurs domiciles dévastés : ils n'ont pas coutume de montrer leurs malheurs. Certains n'ont même pas encore *réalisé*, quarante-huit heures après. Leur monde s'est écroulé brutalement en quelques minutes. Ils en restent hébétés.

D. R.

JUSTICE

L'instruction du juge Hayat contestée par les défenseurs du commissaire Jobic

Les défenseurs du commissaire de police Yves Jobic, inculpé de proxénétisme aggravé et de corruption passive depuis le 28 novembre 1987, estiment que l'instruction menée par M. Jean-Michel Hayat est entachée de plusieurs nullités. Mes Gilbert et Jehanne Collard et Me Jean-Marc Varaut ont notamment demandé au juge d'instruction, le 2 septembre, puis le 3 octobre, de déclarer nul un procès-verbal du 3 décembre 1987. Il s'agit, selon eux, d'un procès-verbal dans lequel le juge d'instruction au tribunal de Nanterre s'entend lui-même comme « *témoin* » et prend note d'une « *conversation informelle* » qu'il eut avec une prostituée, Patricia Boschetto, le 17 juin 1987. Six mois après cette conversation, le juge, qui venait alors d'inculper le commissaire Jobic, enregistre ainsi dans son dossier des confidences que lui aurait faites, hors procès-verbal, Mme Boschetto sur le comportement du commissaire Jobic.

Selon les avocats du juge Hayat – limité dans sa liberté de riposte par le secret de l'information et l'obligation de réserve, – Mes Georges Kiejman et Bernard Dartevelle, il s'agit en réalité d'un procès-verbal de mention qui n'entacherait en rien la procédure. Semblable à une note, ce document n'a pas la valeur d'un procès-verbal d'audition ou d'interrogatoire et, selon eux, ne serait en rien opposable à l'inculpé comme élément à charge. Loin de jeter « *une suspicion sur l'ensemble de la procédure* », comme l'estime Me Gilbert Collard, ce « *procès-verbal de mention* » témoignerait, selon Mes Kiejman et Dartevelle, d'un souci de rigueur du magistrat instructeur, qui *n*'aurait pas voulu laisser dans l'ombre, telle une arrière-pensée, sa conversation avec Patricia Boschetto.

Le juge Hayat est maître de faire droit ou non aux arguments de la défense du commissaire Jobic. Selon toute probabilité, sa réponse sera négative. L'incident pourrait alors être clos, à moins que le parquet ne décide de reprendre à son compte la nécessité d'une annulation de tout ou partie de la procédure.

Avocat des prostituées qui se sont constituées partie civile contre le commissaire Jobic, Me Francis Terquem a, pour sa part, décidé d'informer le bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris, Me Philippe Lafarge, de son intention de porter plainte contre *Libération*. Il estime diffamatoire, « *parce que totalement inventée* », l'affirmation par le quotidien, dans ses éditions du 6 octobre, qu'il aurait assisté à une perquisition chez un témoin à charge en l'absence des avocats de la défense. Me Terquem a également l'intention de porter plainte contre son confrère Me Gilbert Collard, cité par le quotidien comme la source de cette information.

L'enquête sur le meurtre de Delphine Boulay

Aucune charge n'est retenue contre les responsables du camp scout

Le chef du camp scout et les trois moniteurs placés en garde à vue depuis mardi matin 4 octobre dans le cadre de l'enquête sur le meurtre de Dephine Boulay, âgée de dix ans, ont été remis en liberté, jeudi matin 6 octobre, après quarante-huit heures de garde à vue sans qu'aucune charge ait été retenue contre eux. Delphine Boulay, dont la famille demeure à Issy-les-Moulineaux, avait disparu du camp scout de Villerville (Calvados) dans la nuit du 26 au 27 août. Son corps, carbonisé, avait été retrouvé par un promeneur, le 6 septembre, dans une forêt de l'Eure.

Voulant confronter ce qu'ils pensaient être des contradictions dans les récits des témoins, les gendarmes avaient interpellé, le 4 octobre, le directeur du camp, l'aumônier et trois moniteurs. L'aumônier avait rapidement été relâché, tandis que les quatre autres personnes étaient placées en garde à vue. A l'issue de celle-ci, le procureur de la République du tribunal de grande instance de Lisieux (Calvados) a fait savoir que « *toutes les vérifications ont été faites et rien n'est à retenir à charge contre elles.* »

Les conséquences du conflit dans les prisons

Droits de la défense contre droit de grève

A l'heure où les négociations se poursuivaient place Vendôme entre le ministre de la justice et les syndicats de gardiens de prison (lire *page* 32), un autre combat était mené au Palais de justice de Paris : l'Ordre des avocats à la cour d'appel de Paris et le Syndicat des avocats de France (SAF) s'étaient joints à l'instance en référé engagée par Me Thierry Lévy afin que le tribunal ordonne à cinq syndicats de personnel pénitentiaire de mettre fin à leur grève (*le Monde* du 6 octobre).

Cependant, à l'audience qui s'est tenue dans la soirée du 5 octobre, les fleurets étaient mouchetés. En fait, les avocats des avocats n'ont pas été trop sévères avec les avocats des surveillants et le bâtonnier Mario Stasi *a rendu hommage* au « *dévouement* » des gardiens de prison, « *compagnons de travail des avocats* » avant de demander au tribunal d'ordonner aux syndicats, non pas la cessation de leur grève, mais « *de prendre toutes mesures de nature à rendre libre la communication des détenus avec leurs défenseurs* ».

Puisqu'il fallait bien parler de droit, Me Paul Bouaziz, conseil du SAF, a évoqué la jurisprudence sur l'abus du droit de grève et Me Jean-Yves Leborgne, au nom de l'Union fédérale autonome pénitentiaire et du Syndicat national autonome des *personnels pénitentiaires*, se livra à une savante démonstration pour affirmer que seul le tribunal administratif pouvait être compétent.

Auparavant, Me Sylvestre Tandeau de Marsac, conseil d'un détenu de la maison d'arrêt de Pontoise, avait résumé la *situation en évoquant « le droit du défenseur mis en péril par un autre droit : le droit de grève »*. Conscient de ce dilemmne, chacun semblait convaincu que sa présence à un tel procès était nécessaire, mais personne, apparemment, ne doutait que la solution devait être trouvée ailleurs.

Aussi le tribunal, présidé par M. Robert Diet, s'est donné jusqu'au 7 octobre pour rendre sa décision.

MAURICE PEYROT.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde DES LIVRES

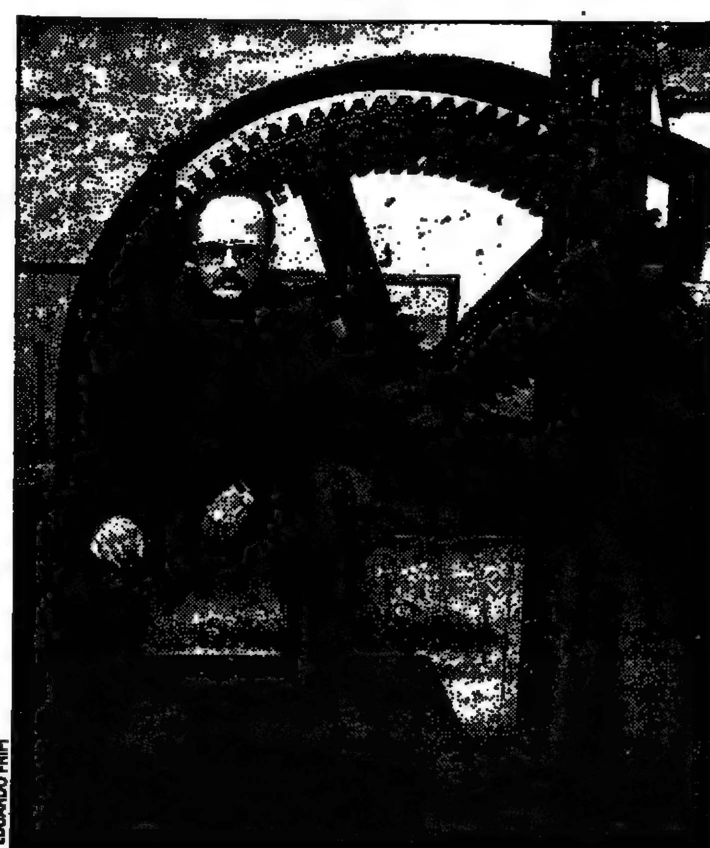
Une rencontre avec le romancier espagnol Vazquez Montalban

La guerre n'est pas finie

L'auteur du* Pianiste *et de la* Rose d'Alexandrie *veut être le gardien de la mémoire sociale.

« *LA vérité, c'est l'origine. Avant d'être espagnol, d'être catalan, d'être de Barcelone, je suis d'un quartier de Barcelone, je suis de la patrie de mon enfance.* » Quand Manuel Vazquez Montalban retourne dans ce vieux quartier populaire aux rues étroites, situé entre la place du Padro et les frontières du Barrio chino, c'est pour retrouver, au-delà de toutes les confusions de l'histoire, la forme d'une certitude : si ses succès de journaliste et d'écrivain ont fait de lui socialement un petit-bourgeois qui habite une belle maison sur les hauteurs de Barcelone, la vérité de sa vie et de son œuvre se niche et palpite au creux de ces ruelles prolétaires, de ces terrasses enchevêtrées, de ces escaliers innombrables qui relient entre elles les habitations en un tissu serré, solidaire et chaleureux.

Dans *le Pianiste*, le premier de ses romans traduit en France, où n'apparaît pas son héros détective, Pepe Carvalho, Vazquez Montalban retrouve la mémoire de son enfance : le Barcelone populaire des années 50, celui où, sur les terrasses de la rue de la Botella, on parle plus librement que dans la rue elle-même des malheurs du temps, de la victoire des franquistes, des fusillades de Montjuich et de l'espérance d'une libération. Cet épisode, lyrique, poétique, aérien — dans tous les sens du terme — s'insère comme une respiration entre deux parties violentes et troubles.



EDUARDO FRIPI

La première se situe dans une boîte de travestis au début des années 80 : des hommes de quarante ans, des intellectuels qui ont milité dans les groupes d'extrême gauche, se retrouvent dans ce lieu-symbole de l'identité incertaine pour y constater leur impuissance historique, l'échec de la transition démocratique et de leurs rêves révolutionnaires.

Identifier l'ennemi

La seconde se passe à Paris, dans les premiers mois de 1936, au moment où la guerre d'Espagne va éclater. Quelques artistes catalans, venus en France se mettre à l'heure de la culture européenne, assistent, de loin, à l'agonie de la République espagnole. L'un d'eux, certain que la défaite est consommée, va pourtant rejoindre les rangs des partisans républicains.

Trois tableaux pour brosser quarante années d'histoire, avec, dans la bouche, une âcre saveur d'amertume. Comme si le malheur était le plus fort, comme si les seuls vainqueurs étaient les cyniques et les médiocres, les résignés et les opportunistes.

Si Vazquez Montalban reconnaît cette amertume, il refuse de toutes ses forces cette idée que l'histoire est finie. « *Marx a codifié le désordre social du dix-neuvième siècle. Nous n'avons pas encore trouvé le langage pour décrire le nouveau désordre, pour désigner précisément l'ennemi. Mais cet ennemi existe bel et bien, la souffrance historique n'a pas disparu. Simplement, jusqu'à la bombe atomique, cet ennemi était identifiable et le malheur conduisait à l'action. Aujourd'hui, le malheur est passif. Tout conduit à la non-intervention, à la dépression, à une certaine sensation de non-sens. Je crois que face à cela, face à cette tentative généralisée de brouillage et de désarmement culturel et intellectuel, il faut retrouver les valeurs de base de la gauche : la solidarité, le sens de l'histoire collective, la fidélité aux origines.* »

PIERRE LEPAPE.

(Lire la suite page 20.)

Et Palazzeschi riait...

***Les Sœurs Materassi,* un roman grotesque et tendre comme du Fellini.**

« *PEU de gens en ce monde auront ri autant que moi, et je continue de plus belle dans ma vieillesse* », assurait Aldo Palazzeschi peu de temps encore avant sa mort, survenue en 1974, alors qu'on s'apprêtait à fêter le quatre-vingt-dixième anniversaire de l'un des grands poètes et romanciers italiens du siècle, dont la célébrité, au cours d'une aussi longue vie, avait connu des hauts et des bas. Jusqu'à ce que, au tout début des années 60, les écrivains d'avant-garde le redécouvrent et le célèbrent, réparant ainsi la mise à l'écart dont il avait été victime lorsque, au lendemain de la guerre, la mode funeste de la littérature engagée avait contaminé la péninsule.

Engagé, Palazzeschi, qui était né à Florence en 1885, ne l'avait été qu'une fois dans sa vie, et il le regrettait : quand il avait adhéré au mouvement futuriste de Marinetti, qui, après son long séjour parisien, était rentré en Italie, rassemblant autour de lui les quelques forces intellectuelles qui existaient dans le pays, mais éparses et parfaitement ignorées, selon le témoignage du romancier lui-même.

Auparavant, Palazzeschi avait été acteur et avait publié trois recueils de poèmes à compte d'auteur, le nom de l'éditeur figurant sur la couverture étant celui de son chat.

Une poétique de l'ironie

En 1911, il faisait paraître — édité par Marinetti cette fois — *le Code de Perela*, un ouvrage allégorique que certains tiennent pour son chef-d'œuvre, et qui était une sorte de bombe lâchée sur le temple des lettres, où, en dépit de Pirandello, officiait toujours D'Annunzio — ce « *Narcisse de troisième classe*, comme disait le grand Gadda, *qui promenait de par le monde le pipi dressé de sa petite personne* ».

Trois ans plus tard, c'était un manifeste qui ferait du bruit, une profession de foi esthétique que Palazzeschi n'abandonnerait jamais : *la Contre-douleur*, violente apologie du rire et véritable poétique de l'ironie. « *Laissez-moi m'amuser !* », s'exclamait-il, s'insurgeant contre le prestige dont jouit la douleur, laquelle, pour la plupart des gens, est noble, majestueuse, sacrée, pis encore, nécessaire au bonheur.

La vie n'est-elle qu'une suite ininterrompue de problèmes ? Vivre, c'est alors forcément essayer de les résoudre, mais il vaudrait mieux le faire sans tenir compte de leur gravité. Telle est, au fond, le credo qui se cache derrière l'esthétique du rire de Palazzeschi.

Comme un nœud de menaces

Cela dit, s'il n'a pas cessé, jusqu'à la fin, de pratiquer l'art du comique, qui est de mettre au jour ce que l'homme cache d'envies, de pensées, d'impulsions inavouables, certains coins sombres dans son œuvre, certaines profondeurs crépusculaires où s'agitent des mystères informes et comme un nœud de menaces font que la vie à l'état brut, celle qui souffre, celle qui ne sait pas rire, se trouve toujours là, sous le feu d'artifice des métaphores, derrière le crayonnage de la caricature. En particulier dans ce que l'écrivain lui-même a appelé les livres de sa maturité (1), où comme l'a observé Vittorini, le naturel des situations et leur ironie, le pathétique et la dérision du pathétique, le réalisme et l'absurde comme conséquence extrême de la réalité, toutes les voies les plus opposées convergent de façon fraternelle. Notamment dans *les Sœurs Materassi*, dont le canevas est celui d'un roman naturaliste.

En fait, ces sœurs sont au nombre de quatre, mais nous n'avons réellement affaire qu'à Teresa et Carolina : au début du roman — nous sommes en 1919 — elles viennent d'entrer, l'une emboîtant le pas à l'autre, dans la cinquantaine. Modestes brodeuses rêvant d'ascension sociale, elles ont longtemps entretenu, grâce à un travail acharné, leur père infirme, leur mère et leurs sœurs, récupérant par surcroît les biens de la famille, ce domaine de la plaine florentine couvert d'hypothèques au moment de l'héritage.

Maintenant, elles ont de nouveau à leur charge leur cadette, Giselda, revenue à la maison après un mariage malheureux.

HECTOR BIANCIOTTI.

(Lire la suite page 19.)

(1) *Bêtes de notre temps*, Julliard, 1964 (épuisé) ; *le Doge*, Flammarion, 1968 ; *les Frères Cuccoli*, Flammarion, 1952.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Les Gangsters, Mauve le Vierge

Hervé Guibert, pervers polymorphe

PÉRIODIQUEMENT, le troupeau littéraire produit un mouton noir. L'animal paraît venu d'ailleurs. Les mœurs du groupe, il s'en moque. Il suit ses instincts bizarres comme une donnée de nature, sans l'ombre d'une gêne. Il ouvre tranquillement des perspectives et des libertés troublantes. On pouvait donc voir ça, sentir ça, faire ça ? Radiguet a joué ce rôle, puis Cocteau, Genet, Pasolini, Copi, Duvert. Dernier en date de ces transgresseurs angéliques : Hervé Guibert.

Vous avez pu lire de lui, depuis quelques années : *l'Image fantôme, les Aventures singulières, les Chiens, Voyage avec deux enfants, les Lubies d'Arthur, Des aveugles, Mes Parents, Vous m'avez fait former des fantômes*. Les cinq premiers titres ont paru aux Editions de Minuit, les autres chez Gallimard. Les deux livres publiés ce mois-ci se répartissent aussi entre les deux maisons. Sans doute ce partage vient-il de ce que Guibert écrit beaucoup. Il ne doit pas aimer attendre. Il y a du diable incoercible, dirait-on, chez ce Fauntleroy dont le visage d'angelot interdit aurait séduit Cocteau ; il ne lui manque que la clef de sol en guise d'œil. Par « interdit », entendez : surpris, étonné, attentif à l'extrême, et non empêché de quoi que ce soit par qui que ce soit.

LA morale des familles — comme on dit : la tisane — était gaillardement évacuée des textes précédents. Le narrateur s'y proclamait posément, sans ostentation parce que sans trace de combat ouvert ou intérieur, ce que les théoriciens de l'âme enfantine nomment un « pervers polymorphe » : homosexuel assumé et cordialement brouillé avec l'éducation bourgeoise, mais aussi de plain-pied avec le sado-masochisme, à l'écoute exquise de tout ce que les corps peuvent inventer pour s'atteindre, s'exténuer, s'enivrer ou se perdre.

Ce préambule devrait permettre aux lecteurs à qui échappe le mot « malsain » de passer leur chemin et de retrouver la « normalité » avec tabous et sans périls qui a leur préférence.

Permissif ne rime que de loin avec jouissif. La douleur est plus vive, semble-t-il, chez qui ne se refuse aucune sensation. Le narrateur des *Gangsters* souffre d'une des affections réputées les plus insoutenables et les plus propres à brouiller la frontière entre maux du corps et maux de l'âme : le zona. Il raconte, comme si on y était, le cheminement de la démangeaison, la brûlure enveloppante, la montée des paroxysmes. Ailleurs, il rendra presque palpables d'autres atteintes physiques, avec des métaphores suggestives dignes d'Henri Michaux. Si des médecins envisagent d'écrire un traité subjectif sur la douleur, sa topographie, ses séismes, ses trompeuses rémissions, je leur conseille d'engager Guibert comme expert !

Le narrateur surmonte son mal pour venir en aide à deux vieilles tantes qui survivent tant bien que mal dans un pavillon de banlieue et qu'une bande de petits escrocs du bricolage « au noir » sont en train de ruiner. Sous prétexte de combattre des insectes, ils ont repeint pièce après pièce, tout en extorquant aux vieilles, par le récit de leurs malheurs familiaux, plus de 600 000 francs d'économies cachées et autres bons du Trésor.

Le neveu alerte la police et couche sur place, ce qui fait fuir les truands mais n'élimine pas la souffrance des lieux. D'une certaine façon, la présence des faux peintres servait de cache-misère. Les deux vieillardes retrouvent, ravivés, leurs anciens litiges et les décrépitudes de l'âge. Le grésillement d'un interphone mal branché, le lancinement d'une sciatique que les corsets n'apaisent plus, les dentiers égarés, toute cette misère inexorable ressurgit, s'exaspère. Les tranquillisants ne brisent que les « pieds » de la douleur, laissant la tête vaillante, d'autant plus...

LA recherche de coupables, elle aussi, réveille ce par quoi tient, depuis quatre-vingts ans, le couple des deux sœurs : un besoin tenace, vital, de haine, de susciter la détestation, de l'attirer sur soi comme la foudre, comme l'amour. L'une, Louise, est restée vierge, traumatisée par les exhibitions des blessés de 1914 qu'elle soignait ; l'autre, Suzanne, est veuve d'un pharmacien dont les produits défraîchis envahissent le pavillon. Toutes deux ont pris goût à la souffrance et aux recherches oiseuses de culpabilité, moins par religion mal comprise que par routine. Ainsi se nouent, on le sait, d'ignobles complicités avec ce qui, corps et âme, nous tue.

(Lire la suite page 14.)

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

ANTHOLOGIE

Les Libanais sont aussi poètes

Depuis 1975, indiquait en septembre 1987, au sommet francophone de Québec, un député libanais, M. Khatchig Babikian, le seul Liban (trois millions d'habitants, dont un bon tiers parlant couramment français) a édité, dans quarante-six maisons d'édition, quelque mille huit cents titres en français, contre mille cinq cents ouvrages dans la même langue parus, durant la même période, chez les éditeurs des six autres pays arabophones utilisant, à des degrés divers, le français (Algérie, Egypte, Maroc, Mauritanie, Syrie, Tunisie).

La poésie, tant d'ailleurs en français qu'en arabe, occupe une bonne place dans la production éditoriale libanaise, car elle est un genre dont l'âme orientale est particulièrement friande, surtout quand il est urgent – et c'est le cas, on s'en doute en ce moment, sur la terre des cèdres – de fuir le réel. Les recueils de poèmes sont donc légion, des plus célèbres (Georges Schehadé, Nadia Tuéni, Andrée Chédid, Salah Stétié, etc.) aux moins connus (Fouad El Etr, Jad Hatem, Camille Aboussouan, etc.). Il manquait cependant, pour l'amateur pressé, c'est-à-dire occidental, une anthologie récente et en même temps fouillant le passé.

La voilà : elle nous arrive de Beyrouth, sur beau papier malgré la crise et la guerre, sous la forme du *Panorama de la poésie libanaise d'expression française*, de Najoua Aoun-Anhoury. Cette jeune femme a écumé les nombreuses bibliothèques libanaises, privées ou publiques, pour nous offrir le petit miel de la poésie francophone de son pays, de 1890 à 1986. Chaque poème est précédé d'un « profil » précis de l'auteur. La diversité des genres et des tempéraments, à travers une sélection de plus de cinquante noms, est frappante dans une si petite nation, que Léopold Senghor définissait, il y a vingt ans, comme *« la plus arabe et la plus universaliste »*. La poésie de graphie française qu'elle continue de nous donner confirme ce jugement du président-poète.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ **PANORAMA DE LA POÉSIE LIBANAISE D'EXPRESSION FRANÇAISE (1890-1986), de Najoua Aoun-Anhoury ; préface de Charles Hélou. Dar-el-Machreq, Librairie orientale, BP 1986, Beyrouth et librairies orientalistes. 400 p.**

ESSAI

Désuétude du modernisme

« Il faut être absolument moderne », écrivait Rimbaud. Voyez où cela nous mène, répond Ervin Laszlo dans son dernier livre. Nous avions déjà rendu compte de sa *Crise finale* (1). L'auteur, qui travaille – entre autres – pour l'université des Nations unies, persiste et signe. L'ouvrage, qui vient d'être traduit de l'anglais, repose sur la thèse suivante : pendant un certain temps, on a cru que la planète n'aurait plus rien à moudre dans ses usines du fait de l'épuisement de ressources naturelles. Ce genre de frisson a maintenant disparu mais



on n'a pas assez pris garde aux *« limites intérieures »* qui s'opposent au développement harmonieux de l'humanité.

Elvin Laszlo s'emploie à explorer ce réseau d'obstacles que l'homme produit par ignorance, ambition, égoïsme, etc. Pour lui, la plaie du *« modernisme »* tel qu'il est proposé par les pragmatismes de tous bords, c'est de ne concevoir qu'un monde matérialiste où le fin du fin est de pouvoir toujours produire et distribuer plus de biens. Le refrain est connu mais pourquoi se lasser de le répéter puisque *« l'économiste »* est maintenant l'alpha et l'oméga de tous les discours officiels de toutes obédiences. Au-delà de la coexistence des systèmes, Laszlo prêche pour *« l'interexistence »*. *« Ne seront appliquées que les politiques à long terme dont le résultat sera à somme positive. »* Il ne manque plus... que de convaincre les responsables.

P. D.

★ **LE MONDE MODERNE ET SES LIMITES, de Ervin Laszlo, préface d'Alexandre King, président du Club de Rome, TACOR International (BP n° 1, La Celle-Saint-Cloud), 126 p., 75 F.**

(1) Grasset.

HISTOIRE

Un guide de la France laborieuse

Ce guide documentaire, né d'une enquête du CNRS soutenue par les Archives de France, recense un millier de centres de recherche, de dépôts d'archives et autres lieux qui conservent des matériaux où l'histoire pourra puiser. Il pouvait être érudit et triste, hérissé de nomenclatures sèches ou pieusement militant. Or il n'en est rien, car Michel Dreyfus est plein de cette allégresse de bénédictin qui anime son monument. On le visite, on y revient et on y lit au passage bien plus que des listes de dépôts : c'est toute la France laborieuse et industrieuse qui surgit.

Impeccablement alignés, défilent les trésors des Archives publiques, département par département, série par série. Puis, dans une prometteuse effervescence, accourt la foule des vrais et des faux « écomusées », des associations et des entreprises, des bibliothèques municipales et des foyers militants où l'on n'entend pas oublier la peine des hommes et la noblesse d'un patrimoine. Voici donc, au hasard des pages, le peigne à Oyonnax, l'espadrille à Saint-Laurent-de-Cerdans, le papier peint à Rixheim, le sang bleu de l'ardoise à Trélazé ou la saga du petit-beurre nantais à Salorgues : toute une France ingénieuse et digne, recensée dans les cartons d'archives, les photos et les affiches, les outils et les machines, les bâtiments et les brochures.

Ce guide, qui fait honneur à la recherche française – qui était bien en retard, au plan documentaire, sur les pays voisins, – sera indispensable à l'historien. On y perçoit l'évolution d'une discipline, l'histoire sociale, qui se lance aujourd'hui à l'assaut du secret des techniques et des destinées des entreprises.

JEAN-PIERRE RIOUX.

★ **LES SOURCES DE L'HISTOIRE OUVRIÈRE, SOCIALE ET INDUSTRIELLE EN FRANCE (XIXe-XXe SIÈCLE), de Michel Dreyfus, les Editions ouvrières, 298 p., 330 F.**

● DERNIÈRES LIVRAISONS

BIOGRAPHIE

● STANLEY WEINTRAUB : *Victoria.* – Auteur de plusieurs biographies de grandes figures victoriennes, Stanley Weintraub propose une *« biographie intime »* de la reine Victoria elle-même. Traduit de l'anglais par Béatrice Vierne. (Laffont, 684 p., 198 F.)

CONTES

● PATRICK CHAMOISEAU : *Au temps de l'antan.* – Une série de contes du « Pays Martinique » recueillis et présentés par l'auteur de *Chroniques des sept misères.* Illustrations de Mireille Vautier. (Hatier. Collection « Fées et gestes », 102 p., relié, 98 F.)

CRITIQUE LITTÉRAIRE

● JAMEL EDDINE BENCHEIKH : *les Mille et Une Nuits ou la Parole prisonnière.* – L'auteur d'une *Poétique arabe* (Gallimard, « Tel », nous explique comment le conte oriental, apparemment banal, recèle en réalité une *« stratégie subtile de significations »*, qu'il entreprend ici de déchiffrer. (Gallimard, 233 p., 98 F.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

● UNESCO : *Poésie du Mexique.* – Une anthologie des quarante dernières années de la poésie mexicaine, traduite et préfacée par Jean-Clarence Lambert. Cet ouvrage est le premier d'une nouvelle série, la « Bibliothèque UNESCO de la poésie mondiale ». (Actes Sud, 273 p., 129 F.)

HISTOIRE LITTÉRAIRE

● PIERRE SAVINEL : *la Terre et les Hommes dans les lettres gréco-latines.* – L'ouvrage livre, selon Gustave Thibon, auteur de la préface, *« une immense fresque où sont dépeints, à travers quinze siècles de littérature, les rapports entre l'homme et la Terre, depuis l'époque mycénienne jusqu'à l'aube du Moyen Age »*. (Ed. Sang de la Terre, 334 p., 130 F.)

POÉSIE

● JACQUES ROUBAUD : *la Vieillesse d'Alexandre.* – Cet *« essai sur quelques états récents du vers français »*, paru dans sa première édition en 1978, est repris ici accompagné d'une *« courte note additionnelle » « sur ce qui s'est passé depuis dans la poésie française en ce qui concerne la « question du vers »*. Ce livre *« s'adresse à ceux qui aiment la poésie dans leur langue, à ceux qui n'aiment pas que leur langue soit sans poésie »*. (Ramsay, 218 p., 99 F.)

POLITIQUE

● NICOLAS SITERRE : *Un automne à Santiago.* – A mi-chemin entre la chronique et le roman, l'auteur, journaliste et enseignant, raconte le Chili de la période Pinochet. (Ed. La Brèche, 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil, 198 p., 85 F.) Chez le même éditeur, *la Tourmente mexicaine*, de Maxime Durand, une analyse des données économiques et sociales de la crise mexicaine. (198 p., 73 F.)

THEATRE

● GOETHE : *Théâtre complet.* – Une nouvelle édition, établie par Pierre Grappin avec la collaboration d'Evelyne Henkel, d'un volume important et épuisé de « La Pléiade » (Gallimard, 1872 p., 340 F jusqu'au 31 novembre, ensuite 370 F.)

● ARNAUD RYKNER : *Théâtres du nouveau roman.* – A travers trois ensembles dramatiques – Sarraute, Pinget et Duras – sont analysées les transformations qu'induisent, sur le théâtre traditionnel, le passage d'une écriture romanesque – le nouveau roman – à l'écriture dramatique. (José Corti, 241 p., 130 F.)

● EN BREF

● **La Fête du livre de SAINT-ETIENNE se tiendra cette année les 21, 22 et 23 octobre.**

● **Un premier SALON DE LA LITTÉRATURE EUROPÉENNE se tiendra du 5 au 7 novembre à Cognac, à l'occasion du centième anniversaire de la naissance de Jean Monnet, « père de l'Europe ».**

● **Le cinquième FESTIVAL INTERNATIONAL DES FRANCOPHONIES se tient à Limoges jusqu'au 15 octobre.**

● **Dans le cadre des 24 Heures du livre, Le Mans accueillera du 14 au 16 octobre, le troisième FESTIVAL DES LITTÉRATURES FRANCOPHONES et le deuxième Salon de la petite et moyenne édition.**

● **Une exposition autour du poète et dessinateur JEAN-PIERRE OSTENDE aura lieu du 7 octobre au 13 novembre à la tour Charles-Quint, au May (Var).**

● **L'Association internationale d'histoire de la psychanalyse organise, les 8 et 9 octobre, deux journées scientifiques sur la correspondance FREUD-FERENCZI (à paraître en trois volumes aux éditions Calmann-Lévy), au centre Chaillot-Galliera (28, avenue George-V, 75008 Paris). (AIHP, 46, rue de Grenelle, 75007 Paris, tél. : 45-48-26-73.)**

● **Une rencontre autour de GEORGES HALDAS aura lieu le 14 octobre, à 20 h 30, au Centre culturel suisse. Avec Georges Haldas, Vladimir Dimitrijevic, Claude Mattra et Patrick Cloux. (CCS, 38, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris, tél. : 42.71.44.50.)**

● **Une nouvelle REVUE MAROCAINE FRANCOPHONE, de bonne tenue, *Signes du présent*, se veut *« le reflet aussi large que possible de l'évolution littéraire, culturelle et scientifique du Maghreb et ouverte à l'internationalité »*. Elle est publiée par la Société marocaine d'études économiques, sociales et statistiques, fondée en 1933. Les trois premiers numéros sont consacrés aux médias, au Maroc en Méditerranée et aux espaces urbains arabes. (Distr. *Signes du présent*. BP 535, Rabat-Chellah, Maroc.)**

● **L'Association des ÉCRIVAINS DE LANGUE FRANÇAISE (deux mille six cents adhérents de soixante-quinze nationalités), que préside l'africaniste Robert Cornevin, est désormais installée 14, rue Broussais, 75014 Paris, tél. : (1) 43-21-95-99.**

● LA VIE LITTÉRAIRE

L'Italie en vedette à la 40e Foire du livre à Francfort

La Foire du livre de Francfort – qui s'est ouverte officiellement mardi soir 4 octobre – et qui, après des débuts modestes en 1949, est devenue le plus important rendez-vous de l'édition mondiale, – fête cette année son quarantième anniversaire. Créée après la guerre dans une église de la ville, la Paulskirche, par un groupe d'éditeurs allemands pour ressusciter l'ancienne Foire de Leipzig, la Foire du livre de Francfort n'a cessé, quelle que soit la situation économique de l'édition, de se développer pour atteindre des chiffres impressionnants. Ainsi, jusqu'au 10 octobre, seront donc réunis, dans la ville de Charlemagne et de Goethe, près de 8 000 éditeurs venus de 95 pays, qui présenteront dans d'immenses pavillons blancs – sur une surface de plus de 110 000 mètres carrés – près de 350 000 titres différents. La plus grande librairie du monde !

En réalité, on ne vend pas de livres aux visiteurs de cette foire, devenue depuis peu un événement médiatique, et qui est essentiellement une « foire de droits », un lieu de vente des droits internationaux (traduction, adaptation, droits cinéma et TV., etc.), qui réunit tous les professionnels de l'édition, des bibliothèques et de la librairie.

La représentation de l'Allemagne fédérale est évidemment la plus importante, avec 2 027 exposants, suivie de la Grande-Bretagne avec près de 800 éditeurs, puis des Etats-Unis avec près de 600 éditeurs, parmi lesquels les directeurs des plus grandes maisons, qui se déplacent en personne. La France, elle, représente 281 stands individuels, auxquels s'ajoutent, sur l'espace de l'OPEF (Office de promotion de l'édition française), 175 maisons qui n'ont pas les moyens de s'offrir un stand. (On notera cependant que, pour *Emily L.*, c'est Marguerite Duras qui, avec John Berger et Joyce Carol Oates, a l'honneur de la première page du numéro spécial de 36 pages de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* diffusé pendant toute la durée de la Foire...)

Après l'Afrique et l'Inde, c'est l'Italie qui est à l'honneur cette année (1989 sera l'Année de la France) avec un nombre considérable de conférences, manifestations culturelles, séminaires, expositions, rétrospectives cinématographiques, théâtre, la cuisine et le livre, etc. Surtout, on attend avec beaucoup de curiosité *le Pendule de Foucault*, le second roman d'Umberto Eco, qui est déjà l'enjeu des mises de tous les éditeurs mondiaux. Eco, pendant longtemps sémioticien aux ventes confidentielles, sera, à n'en pas douter, la grande vedette de cette Foire 1988 pour laquelle le ministre des affaires étrangères ouest-allemand, Hans Dietrich Genscher, accueillait, mardi 4 octobre, son homologue italien, Giulio Andreotti.

N. Z.

(Lire en pages 18 et 19 notre ensemble sur les lettres italiennes.)

La Société des gens de lettres a cent cinquante ans

La Société des gens de lettres (SDGL), qui gère les droits de près de 10 000 auteurs, fête son cent cinquantième anniversaire. C'est en 1838 que plusieurs écrivains, dont George Sand et Victor Hugo, décidaient de se réunir pour contrôler l'exploitation de leurs œuvres, qui paraissaient alors en feuilletons dans les journaux. Aujourd'hui, l'institution, présidée par Didier Decoin, s'est élargie aux auteurs de radio, télévision et autres technologies nouvelles pour devenir un lieu de rencontres multimédias. Pour célébrer son cent cinquantenaire, la SGDL lance deux opérations de prestige : la publication, en deux volumes, d'une histoire de ses activités depuis sa création (Ramsay), offrant ainsi un vaste panorama de la condition des créateurs à travers les années, et la coédition, avec la SACEM et Radio-France, d'une collection de disques compacts consacrée à la poésie contemporaine francophone sous le titre « Mille et un poèmes – poèmes français du vingtième siècle » (au sommaire du premier, entre autres, Claudel par Alain Cuny, Breton par Claude Rist, Tzara par Catherine Sauvage, Guillevic par Catherine Sellers, Fargue par François Périer, Jouve par lui-même).

A cette occasion la SGDL organise à l'hôtel de Massa, samedi 8 octobre, une grande manifestation, qui sera retransmise sur France-Culture à partir de 17 h 30. Outre des débats, des entretiens, des reportages, des lectures de poèmes, on pourra entendre, interprétées par des comédiens renommés, quelques pages de célèbres feuilletons populaires signés Ponson du Terrail, Allain et Souvestre, Emile Richebourg, Eugène Sue ou Michel Zévaco.

هكذا من الأمل

Deuxième Salon du livre sur les bords de la Gironde

Bordeaux vue par ses écrivains

Inauguré le jeudi 6 octobre, sous la présidence de Jean-Marie Planes, le deuxième Salon du livre de Bordeaux se tient jusqu'au dimanche 9 octobre dans les locaux du hangar 5 du port de la Lune (quai Louis-XVIII). Sous les auspices du voyage, les visiteurs sont conviés à l'exploration des fonds de cent cinquante éditeurs répartis sur les stands de vingt-deux libraires. Entre les multiples débats et expositions organisés à leur attention, ils pourront rencontrer au bar littéraire quelques-uns des deux cents auteurs attendus. Les animateurs du Salon proposent une série de rencontres autour des thèmes de la lecture et du livre (vendredi 7 octobre, journée professionnelle ouverte au public), de la tauromachie, du port et des voyages (dimanche 9 octobre). Samedi 8, le *« Visage de la littérature espagnole »* sera dévoilé par une quinzaine d'auteurs, dont Manuel Vasquez Montalban et Adelaïda Garcia Morales. Enfin, le dimanche 9 octobre, quelques écrivains d'outre-Manche, dont Colin Hawkins et Robin Cook, évoqueront les tendances du *« Roman anglais contemporain »*.

AU-DELA d'une apparente cohésion des lieux et des goûts, Bordeaux est la cité du multiple et de la nuance, dans son recueil œnologique tout autant que dans celui de ses écrits. Cette ville superbe, qui cultive, depuis des siècles, une mentalité insulaire et frondeuse, ne souffre ni le catalogage exhaustif, ni la curiosité ambiguë de *l'authenticité régionale*. Ses « crus » littéraires offrent certes de grands millésimes. Mais aujourd'hui comme hier, ce sont des bouquets uniques, de fortes ou discrètes saveurs qui ne font pas « châteaux. »

Sous influence anglaise depuis le règne de la belle Aliénor, abandonnée – secrètement mais en profondeur – à l'hédonisme méditerranéen, Bordeaux apparaît lisse et fermée aux premiers regards du visiteur étranger. Il faut sans doute beaucoup de temps pour passer outre cette résistance presque sensible à chaque pas.

L'émotion des retours filiaux

Pour comprendre comment cette ville (*« le nord du Sud et le sud du Nord »*, ainsi localisée par Philippe Sollers) harmonise la douceur de sa lumière avec la rigueur de ses tracés, fait se côtoyer la mélancolie grise d'un port déserté et la verdure opulente de ses jardins surabondants d'espèces rares, vertueusement cernés par la splendeur dix-huitième. Comment elle a jusqu'à ce jour abandonné sa rive droite (la cité de Ricardo Boffil tentera de rétablir l'équilibre) ; fait cohabiter des populations qui s'ignorent, et sécrété l'isolement.

Personnalisée par ses écrivains, Bordeaux prend tour à tour le visage d'une femme à courtiser dans la patience, ou celui d'une mère adorée et haïe. Il faut alors prendre quelques années de distance pour la retrouver avec amour. Du reste, la cité n'est pas tendre envers sa jeunesse. De ses lycées aux pierres d'une rondeur émouvante et aux patronymes prestigieux, elle chasse les étudiants hors les murs, dans une faculté qui *« tient ses positions sur un campus de béton, entre Pessac et Talence, mornes banlieues »*, dit Denis Tillinac dans un beau texte donné pour un numéro spécial de la revue *Grandes Largeurs* consacré aux écrivains bordelais (1). Il y retrace l'itinéraire passionnel qui le lie à cette ville. Depuis ses années d'étudiant fauché – dont la *« nostalgie dégainait au moindre prétexte. Mauriac en portait la responsabilité »*, – achoppant sur la prospérité glaciale de cette *« beauté d'où le désir s'est absenté, à force de retenue et d'épuration »*, jusqu'à *« l'illumination tardive »* de retrouvailles précautionneuses et bouleversées.

D'autres écrivains cultivent l'émotion de ces retours filiaux ou amoureux. Jean Lacouture, parti à vingt ans, ne tarit pas d'éloges sur le décor de son initiation littéraire. Bordelais du centre – *« Mon enfance, c'est le jardin public, le cours Verdun, les allées de Tourny »*, – il évoque sa découverte de l'opéra, lorsqu'à quinze ans il se rendait au Grand Théâtre pour y écouter Carmen. *« C'est une ville où nous aimons les bonnes et belles choses, les beaux jeux : football, rugby, tauromachie. C'est la ville de trois grands esprits de liberté : Montaigne, Montesquieu, Mauriac. Un héritage, auquel je souhaite rester fidèle, même dans mes moments médiocres. »*

Pour Philippe Sollers, épanoui au large du giron nourricier, il a fallu bien des années et l'écriture de *Portrait du joueur*, pour prendre la mesure de son attachement à cette ville : *« Je me suis rendu compte que Bordeaux avait fait de moi un étranger confortable en France. Sa culture, son anglophilie, m'ont façonné. Les préjugés de la société bordelaise, je m'en fous complètement ; le bon usage de Bordeaux, c'est de l'aborder comme ville internationale. »* Pour Jean-Claude Guillebaud (2), Bordeaux fut aussi la *« cité rétive et difficile »* à l'étudiant venu d'Angoulême. Il en découvrit les véritables arcanes lorsqu'il travailla, avec son complice fraternel Pierre Veilletet, à la biographie de Jacques Chaban-Delmas. Le marché aux puces du quartier Mériadeck (rasé en 1960 pour un nouveau décor ultramoderne), le vieux Bordeaux, le quartier du Lac et le port, généreux en *« rêveries littéraires »*, sont autant de lieux sollicités par le jeune journaliste des années 60, qui dirigeait alors la page hebdomadaire *17/24* de *Sud-Ouest*, sous la férule bienveillante d'Henri Amouroux.


GILLES MORA

D'autres se sont éloignés sans nostalgie déclarée. Des hauteurs de Pujols, village niché dans les vignobles, l'*« avaleur de mots »*, Jean Cayrol (3), n'a plus qu'une attention lointaine pour la ville où les *Cahiers du fleuve* de ses vingt ans virent le jour.

De Bordeaux, l'auteur des *Histoires de la mer* évoque ses visites aux cordiers installés sur le port, puis après un court silence, lance sans autre commentaire : *« Je hais les bourgeois ; je me sens mieux au milieu des gens simples. »* Ceux-là, il est vrai, comme partout ailleurs, ne bénéficient pas des premiers hommages. Presque au centre de la ville, les grands hommes ont une place consacrée.

Cette ville altière cultive la réserve et la contradiction, allant même jusqu'à faire mentir la limpidité de son nom : la *Burdigala* du poète Ausone se dérobe à l'étymologie. Quant à ses bords d'eaux (escale des paquebots, port franc où transitèrent l'étain, les épices, le vin, mais aussi les esclaves), ils offrent à présent le spectacle de la déréliction sous la double sanction de l'économie et de l'indifférence.

Aujourd'hui les quais vivent dans l'attente d'une rédemption prochaine, probablement culturelle. Ainsi que l'indique Michel Suffran (4) – écrivain trop discret, auteur de pièces radiophoniques et célèbre biographe de Mauriac, Francis Jammes et Jacques Rivière, – au lieu de s'être blottie dans la courbe de son fleuve, Bordeaux s'est dressée en arc vers l'extérieur, tournant le dos à son port.

Le croissant entre les deux rives

Vaisseaux, nous vous aurons [aimés en pure perte.
Le dernier de vous tous est [parti sur la mer.
Le couchant emporta tant de [voiles ouvertes
Que ce port et mon cœur sont à [jamais déserts.

Singulière prémonition d'un poète bordelais mort à vingt-sept ans victime de la Grande Guerre, Jean de la Ville de Mirmont (5). *L'Horizon chimérique*, exaltation des lointains et de l'impossible départ, trouve sa source sur le port de la Lune, ainsi nommé pour le croissant qu'il dessine entre les deux rives. Dans l'un des textes littéraires consacrés aux quais, récemment publiés par *Sud-Ouest*, Jean-Michel Valençon (6) s'est fait l'écho de cette mélancolie : *« En désertant la ville, les navires nous ont abandonnés aux souvenirs, aux livres (ceux que nous lirons, ceux que nous écrirons...). Une définitive nostalgie a remplacé le rêve. Nous serons peut-être inguérissables. »*

La sérénité des jardins publics

Oui, le port de la Lune, un de ces rares lieux de Bordeaux évoquant la fuite et l'inaccompli, est décidément le *« tropisme absolu »*, dont parle Sollers. Du haut de ses fenêtres du quai des Chartrons, Eric Audinet (7) guette la marée basse qui découvre les carcasses fantomatiques de vaisseaux coulés lors de la dernière guerre. Pierre Veilletet a choisi le même horizon où jeter ses premiers regards quotidiens. L'infatigable directeur du *Sud-Ouest Dimanche*, la plume sensible et profonde qui régale tout Bordeaux de ses chroniques littéraires, a campé les personnages principaux de ses deux romans (8) dans un décor portuaire. Sans doute parce que ce lieu de mouvance anonyme, où tout peut se déliter ou se régénérer, est le cadre idéal pour explorer la solitude d'une pensée. C'est encore vers le port que se tourne Maurice Darmon (9), autre polisseur de mots, pour recueillir cette incroyable lumière d'aquarelle offerte par les couchants bordelais. le subtil traducteur d'œuvres siciliennes (Sciascia, Lampedusa, Verga...) est également un marcheur inépuisable.

« C'est le charme des rues de raconter l'histoire, mais si c'est soi que l'on cherche, ou simplement un peu de vide où respirer, il faut marcher plus loin, laisser les trottoirs derrière soi, franchir les grilles des jardins... » Michèle Delaunay (10), au large sourire, toujours à l'affût de la transparence, préfère quant à elle la sérénité des jardins publics, auxquels elle a du reste consacré un livre avec la photographe Marie-Claude Leng. Les rares sorties que lui autorise son activité de cancérologue au CHU Pellegrin-Bordeaux, la portent plus volontiers aux environs des ruines du palais Gallien, non loin de ces larges cours où fleurissent les cafés aux terrasses somptueuses.

Ce ne sont sans doute pas celles que fréquente le monumental meneur de mots, Michel Ohl (11). Cet érudit méditatif, qui se pencha sur le cas de quelques « fous littéraires » avec son ami André Blavier, savoure davantage la discrétion des innombrables « troquets » bordelais (insoupçonnés de la société bien-pensante), pour y déguster, grand pataphysicien devant l'Eternel, quelque bon bol de vin de préférence à un bol de lait.

Côté port, côté venelles, côté cours et jardins (pour une fois réunis), côté cafés... Bordeaux est à ses écrivains une inépuisable source d'attachements et de rejets, parfois mal départagés. *« Cette ville ressemble à un être de chair*, estime Sophie Avon (12). *Avec tous les sentiments contradictoires que l'on peut éprouver à son endroit. Sa discrétion, ses aspects insaisissables, sollicitent l'imagination et suscitent les fantasmes ; et c'est plutôt une bonne chose pour un écrivain. » « Dans un jour, dans un an, dans un siècle, cette ville divorcera avec ses fantasmes, pour m'épouser... »*, écrit Denis Tillinac. L'essentiel est de prendre patience...

VALÉRIE CADET.

(1) « Un hussard à Bordeaux », *in Grandes largeurs*, nos 6-7, 1983.

(2) Ecrivain et directeur des éditions Arléa. *le Voyage à Kéren* (prix Nimier 1988).

(3) *Œuvre poétique*, le Seuil, 1988.

(4) *la Réunion de famille*, éditions Dominique-Balland, 1988. A paraître : *Villesonge*, éditions Harriet.

(5) *l'Horizon chimérique*, Jean Curutchet, éditeur, Harriet.

(6) *les Dernières Extrémités*, Flammarion, 1987.

(7) *la Vie à la campagne. 1983-1985*, Spectres familiers, 1987.

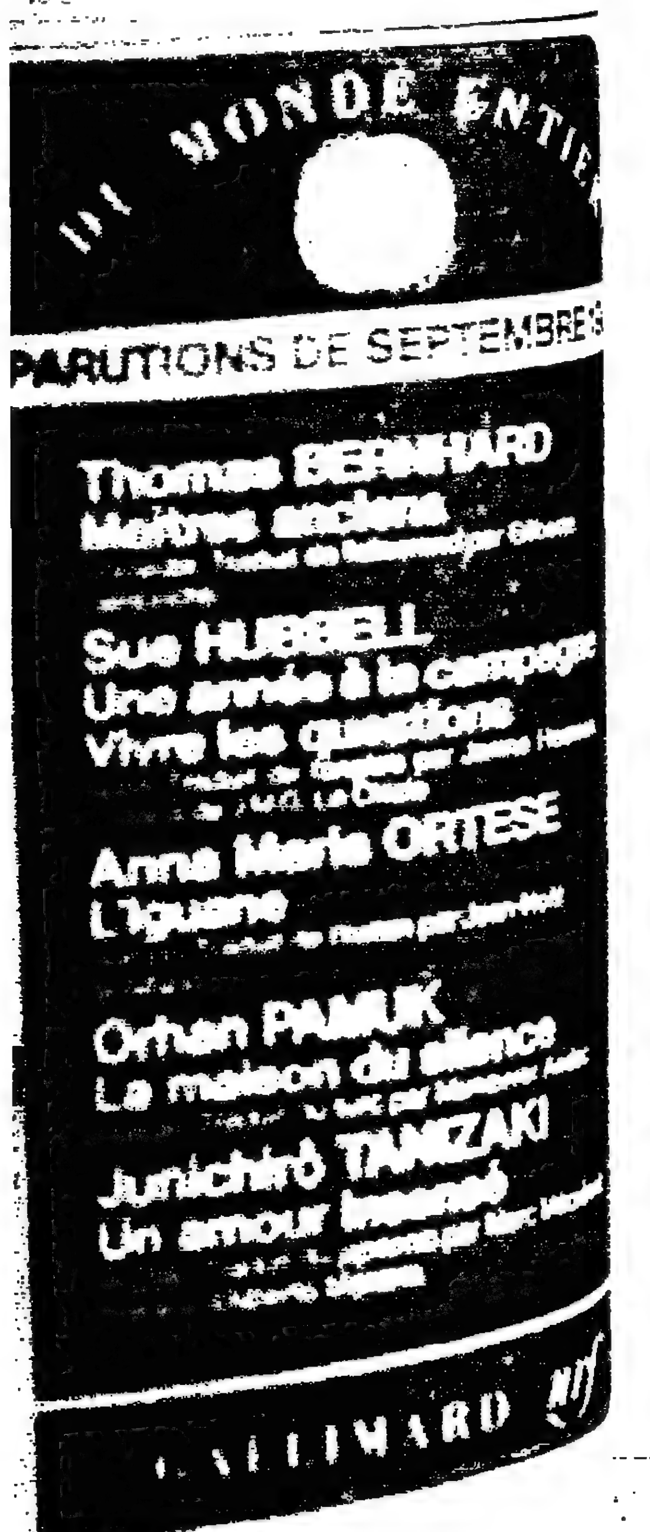
(8) *la Pension des nonnes*, 1986 ; *Mari Barbola*, prix Chardonne, 1988, Arléa.

(9) *D'Atlantique en Italie* ; le Tout sur le Tout, 1988.

(10) *L'ambiguïté est le dernier plaisir*, Actes Sud 1987.

(11) *Le nom du livre intitulé Marie-Botte ou Pèle-Galets*, éditions Plein Chant, 1985.

(12) Son premier roman, *le Silence de Gabrielle*, vient de paraître chez Arléa (*le Monde* du 16 septembre).



● ROMANS

PORTRAIT

La « renaissance » de Claude Faraggi

Après sept ans de silence, la Saison des oracles marque le retour d'un talentueux écrivain.

QUAND Claude Faraggi est parti, voilà une dizaine d'années, quittant la littérature, la France, sa famille, tout lui « souriait ». Il avait publié son premier roman *les Dieux de sable* (1) à vingt-trois ans, en 1965. Cinq avaient suivi, dont *le Maître d'heure* (2), prix Femina très remarqué, en 1975. En outre, Faraggi était, depuis 1972, membre du prestigieux comité de lecture de Gallimard. « *Tout cela ressemblait à une carrière,* dit-il, *et ce n'était pas du tout ce que je souhaitais. J'ai pensé qu'il fallait mettre le feu. Sinon, je devenais un boutiquier.* »

En 1977, Faraggi rentre chez lui « *pour ne faire qu'écrire* » et « noircit » trois mille pages censées constituer un cycle romanesque, *les Feux et les Présages.* Le premier volume, *le Jeu du labyrinthe* (quelque six cents pages), sort en 1978 (3). Il est assez mal accueilli par la critique qui, depuis treize ans, réservait à Faraggi tous les éloges. « *Ces trois mille pages, je ne sais même plus si c'est de la littérature,* raconte aujourd'hui leur auteur. *Et les questions que posaient certains critiques sur mon travail, sur le caractère pathologique de ce « flot » d'écrits rejoignaient mes inquiétudes. Alors, je devais partir.* »

BERENICE CLEEVE

La fuite en Espagne

Le départ se fera en 1979, vers le sud, en Espagne. Lors de ses « *mois d'errance autour de la Méditerranée* », Faraggi ira aussi loin qu'on peut aller dans l'excès de nuits blanches, d'alcools, de rencontres laissées au hasard — et reprises par lui, — de nomadisme. « *Ce départ, c'était une fuite devant la littérature. J'étais décidé à tout faire pour ne pas écrire. Je me disais : si je ne pars pas, je vais finir par faire des livres qui ressembleront à des graffiti sur les murs d'une prison.* »

Quand il « *remonte vers le nord* », il s'installe en Bretagne, dans une école désaffectée où il écrit *le Passage de l'ombre,* publié, sans bruit, en 1981 (3). Puis, il revient à Paris, sans le sou et exerce divers métiers, avant de retrouver voilà deux ans un travail salarié dans l'édition et de « *recommencer à organiser (sa) vie autour de deux versants : le lecteur et l'écrivain* ». C'est ainsi que paraît aujourd'hui le neuvième roman de Claude Faraggi, *la Saison des oracles.* Ce long chemin était, estime-t-il, « *une purification par le feu. Certes, avoir le courage de tout perdre pour reconstruire plus cohérent* ».

Claude Faraggi, on pourrait l'écouter longuement — il parle fort bien, — lui faire raconter des détails de ce qu'il nomme « *cette expérience des extrêmes* ». Mais mieux vaut lire son étonnant livre, « *mise en forme romanesque de ce que j'ai fait, de cette envie de me perdre dans des géographies que je ne connaissais pas, de rencontrer des gens « hors texte », de mener une vie de « roman vécu » qui rende l'écriture inutile* ».

On ne saurait pourtant s'attendre à un fragment d'autobiographie. Autant le dire tout de suite aux fanatiques de la réalité, de l'apparente logique, des histoires « comme dans la vie » : fuyez ! Ce texte plaira aux amoureux des mots et de leur concrétion, à ceux qui sont prêts à l'immersion dans un langage singulier, avec ses assemblages étranges, ses images récurrentes, à ceux qui lisent avec gourmandise et se réjouissent de trouver, au cœur de la prose, la poésie.

Que les craintifs se rassurent, il *y a bien une « histoire », une* trame romanesque. François Vitalis, historien des religions, vient étudier sur le terrain, dans le sud de l'Italie, un phénomène qui le fascine et dont il a fait son sujet de prédilection, le tarentisme. Il arrive, au début de l'été, à Fossetta, dans les Pouilles, où il doit être hébergé par le comte Lucio Bolazzetti, avec lequel il correspond depuis plusieurs annees et dont la nièce, Flavia, a été piquée par une tarentule — cette grosse femmes dans la chaleur de l'été et leur transmet un mal mystérieux, une folie, une « possession » qu'un seul remède, la danse, peut apaiser.

Mais dans *la Saison des oracles,* les mâles, piqués ou non, ne sont pas à l'abri de l'araignée : ni le comte Lucio, avec ses déambulations nocturnes dans son immense palais à l'abandon, ses ébats sexuels délirants, sa forge et ses fugues dans la campagne ; ni François Vitalis qui, à Fossetta et à San Gennaro, où vit Flavia, se perd et se trouve. Quant à l'auteur, il voit son roman comme « *une sorte d'exorcisme, une manière de parler de la folie, non dans une dimension psychologique, qui ne m'intéresse pas, mais dans une dimension mythique. Une manière aussi de mettre, entre la tarentule et moi, quelques mots* ».

La singularité de ce livre est bien en effet dans la « manière » de Faraggi, poétique, ardue, envoûtante, si l'on y consent. Car il suffit de quelques pages pour savoir si l'on éprouve une répulsion pour *la Saison des oracles* ou si l'on va se laisser aller à une sorte de dégustation esthétique, à une plongée parfois étouffante dans un univers qui brasse les couleurs, les odeurs, les matières, le minéral, le végétal, le viscéral.

Au pays des ocres et des roses

Si l'on accepte les obsessions de Faraggi (avec ce que peut avoir d'irritant la répétition de certains mots — ici « le braille »), on fera avec bonheur ce voyage venimeux au pays des ocres, des roses, des bruns rouges. Saoûlé de vin lourd, qui tache les bouches de violet sombre, on croisera des concertistes hallucinées dont les doigts fous frappent trop fort les touches en buis, et des femmes à la beauté secrète, « *saccagée* » parfois par « *les insomnies, les beuveries* ».

Si vous avez le bon goût d'aimer les sensations violentes, les soleils méditerranéens, si vous rêvez de palais un peu délabrés où, sous la canicule, les nuits deviennent comme fantomatiques, si sommeille en vous une tarentule qui jamais ne se libérera tout à fait, laissez-la vivre pendant quelques heures : pelotonnez-vous sous une couverture avec *la Saison des oracles,* et vous verrez fuir, poussé par une danse délirante et sensuelle, l'automne délétère.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ LA SAISON DES ORACLES, de Claude Faraggi, Flammarion, 268 p., 95 F.

(1) Grasset
(2) Mercure de France
(3) Flammarion

Les silences de Suzanne

Dans son second roman, Denis Belloc raconte sa mère. Sans sentimentalisme.

SOUVENT ce sont des photos ovales, en médaillon, des regards posés sur quelque chose, des murs pleins de marques, des cheveux coiffés, des pieds en dedans, des robes de mariée, ou une photo d'identité aux coins tordus : la vie de Suzanne en pièces détachées. Elle ne se souvient de presque rien, parce qu'elle n'aime pas ça, et qu'elle a peur du noir et du rien, justement.

Denis Belloc raconte la vie de sa mère Suzanne, il est cette petite fille qui marche droit, coudes au corps, « *pour le port de reine.* » A travers les trous de mémoire, les ellipses, les traînées d'images que lève chaque phrase, chaque photo, il est « *la Suze* », et aussi sa revanche, puisque Suzanne ne crie jamais, n'a jamais crié, n'a même peut-être quasiment jamais élevé la voix.

La « Suze », encore petite, prend la vieille poussette et va chercher les patates et le charbon ; c'est une espèce de Poil de carotte fille qu'on appelle rarement autrement qu'« *espèce d'idiote.* »

Un jour, il la frappe...

Nazaire, le père, a les yeux gris. Il apprend à Suzanne à compter avec des bûchettes, il tresse des berceaux en osier pour ses mômes, c'est un père orphelin, avec une figure qu'on ne voit vraiment que le dimanche, lavée du charbon des autres jours. Il est tendre, il offre un canari à Suzanne, qui a été deuxième à l'école. Un jour, il la frappe, parce qu'il en a après sa femme. Suzanne comprend. Nazaire s'en va vivre ailleurs, bientôt les phleg*mons envahissent sa gorge et il* meurt.

L'Andalouse, la mère, qui était si belle avec son œillet pour aller danser, s'abîme très vite ; elle n'a plus de dents, et très mal au ventre. Suzanne fait la mère de sa sœur Mado et de son frère Binbin. Les générations sont mélangées de toutes façons depuis le début, par la violence, la nécessité de se serrer les uns contre les autres, l'intensité de la mémoire inventée qui télescope les personnages, il n'y a plus que des présents superposés, noms et corps choqués. Les relations de parenté tremblent sur leurs bases.

La mort, à chaque fois sous un visage différent, envahit le livre. Une petite pour les enfants, une grande pour les adultes, pour chacun son noyau, sa vraie forme. Contrairement aux apparences, le roman de Denis Belloc n'est ni naturaliste, ni populiste. Loin de Zola, on est dans un rêve, il s'agit de « *peindre le réel jusqu'à retrouver les couleurs du rêve* ».

Car le temps ne passe pas : comme dans les goualantes, des archétypes surgissent, au travers des tragédies conjugales recommencées. Suzanne épouse Lucien, qui a été FFI, qui est boulanger, boxeur et ivrogne, et ce couple valdingue, comme Nazaire et l'Andalouse, et leur mélange fabrique une légende.

Les silences de Suzanne, son album de photos, ses mots retenus, relient les points éclairés de la mémoire, et l'on sent, sous-jacente, une autre logique. Celle de la poésie, si elle est quelque chose entre le rêve et son interprétation. Les corps sont immobiles, des phrases restent, suspendues, isolées, des morceaux de douleur ou d'amour qui donnent à toute cette histoire sa très particulière densité. L'unité d'un conte. « *Vraiment, j'suis au bout du rouleau* », dit Suzanne, et cela retentit.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ SUZANNE, de Denis Belloc. Lieu commun, 170 p., 89 F.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Hervé Guibert, pervers polymorphe

(Suite de la page 11.)

Le narrateur prendra le large, une fois l'enquête close (sans résultat). Mais le bonheur auquel il aspire ne sera pas sans mélange. Le hasard — ou ses goûts — l'expose à ressentir plus que d'autres la peur de violences sournoises, à les attirer. Lors de la Féria de Nîmes, il est attaqué, dépouillé de tout. Près de chez lui, à Paris, un inconnu le jette à la renverse contre une borne. Il a le temps de décomposer le mouvement de sa chute, de sentir le choc proche. Cela fait partie de sa singularité : ce que les cinéastes appellent l'arrêt sur image. Il voit monter les obstacles, grossir les poings, gicler le sang au ralenti...

Parti se reposer de ses ennuis en Vandée, le narrateur trouve le moyen de trembler pour un manuscrit qu'il s'adresse poste restante avec des soins paranoïaques. Sur la plage de son enfance, l'ami qui l'accompagne fait mine de le pousser dans une grotte où battent les vagues. Veut-on le noyer ou le caresser ? Que la question puisse seulement se poser montre assez dans quelle zone d'incertitude flottent toutes les sensations du livre, entre plaisir et douleur, élan et repli, amour et haine, douceur et brutalité. C'est dans ce flou, ce tremblé, que réside l'originalité de l'auteur, et de son style.

LES nouvelles qui paraissent en même temps que *les Gangsters,* sous le titre de l'une d'elles, *Mauve le Vierge,* donnent d'autres exemples, plus troublants encore, de cette particularité.

On y voit un adolescent dont la mère a tué le père, qui a été marqué à vie par les peintures paternelles, notamment un certain bleu, et qui sera assommé, au cours d'une partie de voilier, par un repris de justice. Là, comme ailleurs, le coup porté est décomposé. Le temps de la haine ou de la peur éclate, laissant voir de quoi l'une et l'autre sont faites.

L'Auscultation nous fait vivre du dedans un caprice de « sale gosse ». Du médecin qui lui demande de se déshabiller, l'enfant exige qu'il se bande les yeux. Le premier doit obtempérer, tant le second met, à justifier sa lubie, un aplomb et une dialectique de preneur d'otages. (Déjà, dans *Des aveugles,* Guibert avait suggéré les émotions liées au fait de voir sans être vu, et une nouvelle de *Mauve le Vierge* imagine, comme chez la Suzanne des *Gangsters,* ce qu'il advient quand on perd la vue par secteurs successifs.) L'enfant se contente d'effleurer la chevelure opulente du praticien ; mais ce dernier se souviendra de ce geste incongru au moment de mourir.

Avec Aimée Nibard, on glisse de l'étrange au sordide, clinique et social. Aimée est obèse, comme souvent les femmes dans ce monde d'hommes. Son petit mari, assureur, ne rêve que de sauter à travers des cercles de feu. Il en meurt. Aimée, devenue Mémée, découvre l'amour avec un Arabe moitié plus jeune qu'elle et qui la quittera, bien que cul-de-jatte par accident du travail. Elle finira hémiplégique et aphasique. Pas la gaieté !

Dans un autre texte — *Papier magique,* — alors que l'île d'Elbe devrait inciter aux douceurs, le narrateur ne nous laisse rien ignorer des pinçons tournés, des baisers interrompus et des ongles coupés trop ras — toujours les sensations qui dérangent, au bord de leur contraire. Une autre fois, il veut se procurer la figurine de cire qui représente Louis XVII — ou Jeanne d'Arc, serait-ce la même ? — au Musée Grévin : à cause de la tendresse figée des traits, jaunie, mortuaire, docile à on ne sait quelles agressions...

Ailleurs, on ne quitte pas le morbide en observant le cerveau d'un grand penseur en cours de trépanation. Quand le penseur sera mort et enterré, deux amis feront connaissance au-dessus de la fosse. La nécromanie n'est pas loin. « Polymorphe » veut bien dire que la perversion n'omet aucune forme. On retrouve le goût des cadavres dans les descriptions affriolées du texte *Tremblement de terre.*

LE temps d'une nouvelle, nous croyons échapper à ce qui ressemble un peu à un musée des horreurs ou à une présentation de malades psychiatriques : un photographe est fasciné par les exercices de piano d'une jeune voisine jamais vue. Il aimerait reproduire la mélodie qui le hante, avec ses ratés. Mais l'enregistrement se fait mal, et la pianiste ne sait restituer après coup les hésitations qui faisaient son charme. Enfin de la fraîcheur accessible à tous...

Mais ce n'est qu'un intermède. Le recueil s'achève par une scène terrifiante. Un jeune homme a perdu plusieurs doigts dans un accident, et les a enterrés. Son ami veut à toute force récupérer les phalanges déjà putréfiées, afin de les manger pieusement. Comme quoi toutes les preuves d'amour ne se trouvent pas exclusivement chez Paul Géraldy !

Je n'ai pas fait un sort à ces textes par provocation ni pour éveiller des curiosités extra-littéraires. Je crois que Guibert ne brille pas seulement par la singularité dérangeante de ses sujets et de ses perceptions. Il n'en fait pas un usage complaisant, quoi qu'il paraisse. Il en tire d'indéniables effets artistiques. De la langue française, réputée propice aux raisonnements plus qu'aux frissons, il fait un instrument de sensibilité écorchée, le « *pèse-nerfs* » qu'Artaud, inversant les opprobes, opposait à la pensée organisée — cette « *cochonnerie* ».

★ LES GANGSTERS, d'Hervé Guibert, Ed. de Minuit, 110 p., 55 F.

★ MAUVE LE VIERGE, d'Hervé Guibert, Gallimard, 160 p., 76 F.

هكذا من الأصل

● HISTOIRE LITTÉRAIRE

L'itinéraire bouleversé de Catherine Pozzi

Epouse insatisfaite du dramaturge Edouard Bourdet, compagne secrète de Paul Valéry, elle fut aussi, surtout, une femme d'exception.

LA publication, l'an dernier, du *Journal* de Catherine Pozzi (1) avait sorti de l'oubli la figure tourmentée, incandescente, de celle qui fut, entre 1920 et 1928, la compagne illégitime de Paul Valéry. De l'oubli, mais également des seules coulisses de la biographie sentimentale de l'écrivain et, par la même occasion, de la devanture de quelques salons parisiens et littéraires des débuts du siècle.

Bien au-delà des préjugés d'une époque, des étroitesses de pensée et d'action d'une classe sociale dont ces pages étaient parfois le reflet, s'affirmait la personnalité d'une femme d'exception. La biographie que publie aujourd'hui Lawrence Joseph, universitaire américain et préfacier du *Journal*, retrace les moments de joie, de souffrance et de ferveur d'une existence entière vouée à cet *« héroïque Comprendre »* dont Catherine Pozzi avait fait son but unique.


DR CLAUDE BOURDET

Sur le Traumatique, vers 1915

Fille du docteur Samuel Pozzi, esprit brillant et volage évoluant dans le monde des arts et des lettres, cultivant la politique aussi bien que la chirurgie, Catherine Pozzi devra conquérir par elle-même ce qu'au tournant du siècle on refusait traditionnellement aux jeunes filles dans une société solidement, lourdement bourgeoise : l'indépendance et la culture.

« Le jeu de l'âme et du hasard »

L'indépendance et la liberté, Catherine Pozzi, divorcée de l'auteur dramatique Edouard Bourdet, les gagnera en se consumant. Vivant ses amitiés et ses amours sous le signe d'une exigence qui pouvait difficilement s'accommoder des faux-semblants, elle éprouvera la solitude et souffrira du délaissement au sein même de la plus brillante et bruissante société parisienne. Paul Valéry, à la fois, *« diamant »* et *« petit monsieur sec, informé de partout »*, figure du *« très haut amour »* et amant frileux et pusillanisme, fut pour Catherine Pozzi l'objet de ce *« sentiment vraiment sans nom qui au dedans de moi pleure d'impuissance et d'inapaisable soif »*. Huit années de liaison tumultueuse – banal adultère bourgeois sur fond de salons littéraires *et* expression d'un élan sublime où le corps s'exalte dans l'esprit (*« Je ne sais plus si ton bras est autour de mon esprit ou ta pensée appuyée à mon corps qui te cède »*, écrit l'amante) laisseront la jeune femme épuisée, défaite.

Avec acharnement et impatience – une impatience justifiée puisqu'elle mourra six ans après sa rupture avec Valéry, en décembre 1934, – Catherine Pozzi n'en poursuit pas moins sa quête intellectuelle. Un essai philosophique commencé en 1915, et qui s'intitulera successivement *De libertate* puis *le Corps de l'âme* et enfin *Peau d'Ame* (2), devait être l'aboutissement de cette quête. *« Tout sentir actuel a lieu sur la chair ayant déjà senti »*. Pour C. Pozzi, l'âme s'incarne en rassemblant l'héritage des ancêtres.

Il serait facile d'ironiser sur ces incertaines tentatives de synthèse philosophico-scientifique, teintées d'illusions positivistes. Ce n'est évidemment pas au titre de ces constructions vacillantes, que le nom de Catherine Pozzi peut exercer aujourd'hui un attrait.

Les deux volumes que Lawrence Joseph publie parallèlement à sa biographie montrent un autre aspect des talents et des préoccupations littéraires de C. Pozzi : *Agnès* est une courte nouvelle autobiographique éditée par Jean Paulhan dans la NRF, en 1927. Ce *« jeu de l'âme et du hasard »* dans lequel l'héroïne *« engage le vrai de l'être avec la hardiesse de l'amour »* est écrit dans un style nerveux merveilleusement efficace. L'intuition psychologique éclaire la passion de connaissance et donne au texte tout à la fois sa pertinence et son impertinence. L'auteur avait un moment envisagé de placer cette nouvelle en introduction d'une éventuelle édition de son *Journal*. De fait, *Agnès* constitue la meilleure part des diverses tentatives de bilan autobiographique auquel Catherine Pozzi se livra.

Quant aux poèmes, minutieusement rassemblés avec notes et variantes par L. Joseph, forment-ils à proprement parler une *« œuvre poétique »* comme l'indique le titre du volume ? Hormis les six superbes poèmes amoureux que C. Pozzi souhaitait voir réunis après sa mort, sa production poétique relevait surtout des circonstances ou des exercices versifiés.

Scrupuleusement informée et documentée, la biographie de Lawrence Joseph reconstitue l'itinéraire bouleversé de Catherine Pozzi. Elle interprète les mystères, comble les lacunes et rétablit une continuité là où le *Journal* donnait à lire les fragments d'un miroir éclaté. Mais cette cohérence convenue, dans laquelle la vie et l'œuvre de Catherine Pozzi trouvent leur place, rend-elle vraiment justice à l'effervescence que fut cette vie ? Moins qu'une œuvre lentement mûrie et construite, elle a laissé sa matière, brûlée au feu de son existence. De cette brûlure le *Journal* reste le premier, l'incomparable écho.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ CATHERINE POZZI, UNE ROBE COULEUR DU TEMPS, de Lawrence Joseph, La Différence, 340 p., 149 F.

★ AGNÈS, nouvelle de Catherine Pozzi, préface de L. Joseph, La Différence, 58 p., 49 F.

★ ŒUVRE POÉTIQUE de Catherine Pozzi, textes recueillis, établis et présentés par L. Joseph, La Différence, 176 p., 98 F.

(1) Ramsay, 1987, édition due à Claire Paulhan. (Voir *le Monde des livres* du 27 novembre 1987.)

(2) Publié après sa mort, en 1936 chez Corréa.

Une vie en désordre

En lisant les souvenirs de Lucien Feuillade on croit entendre la voix de Carette ou celle d'Arletty.

ASOIXANTE-QUINZE ans, Lucien Feuillade a éprouvé toutes les paresses sauf celles du cœur. Les souvenirs désordonnés qu'il publie aujourd'hui enchanteront les nostalgiques du cinéma français d'avant guerre, les amateurs de chansons des rues et les amoureux des photos de Robert Doisneau. Parfois, au détour d'une anecdote savoureuse, on croit même entendre la voix de Carette ou celle d'Arletty.

Une fraternelle préface de Bayon et Phil Casoar nous apprend que ce faux débutant en littérature publia jadis des poèmes (1), des nouvelles (2) et même un roman dont il a oublié le titre (3). Souscripteur à l'âge de seize ans de l'*En dehors* d'Emile Armand, Lucien Feuillade allait écrire par la suite, sous le pseudonyme de Luc Daurat, dans *le Libertaire* de Louis Lecoin, en n'oubliant jamais que *« toutes les idées sont étroites »*.

Il ne suffit pas d'avoir *« l'exceptionnelle faculté de ne rien faire »* pour passer au travers des mailles de la société, et il a fallu bien de la constance à ce paresseux pour ne pas trahir un idéal qu'il tenait d'un grand-père *« assez prudent pour n'être jamais vraiment gai »*.

A présent, il constate : *« Sans avoir jamais été très grand, me voici au début d'un âge où l'on rétrécit. »* Mais il n'est pas pressé du tout de commercer avec la camarde. Il est vrai que celle-ci eut le mauvais goût de lui faire très tôt des avances et qu'il dut alors se réfugier dans un sanatorium. Il y apprit que *« vivre est une négligence que rectifie la mort »*, et il dépeint ainsi les gens qu'il côtoyait à l'époque : *« On voit ici des gens faire leur mort comme on fait l'amour, avec des approches, des ruses, des caresses qui leur donnent parfois l'air si grave, si occupé ailleurs. »*

« On fermera les cimetières »

Lucien Feuillade s'amuse ouvertement des coquetteries qu'il prend avec la chronologie, et l'incohérence de sa mémoire lui apparaît même comme une forme de loyauté envers le désordre qui a gouverné son existence. Quelques lignes lui suffisent pour décrire le Front populaire, quand *« tout Paris devint kermesse »*, et l'Occupation, où il eut *« la mélancolie de voir des vaincus aussi moches »*.

Quant à l'anarchie, il en fit surtout une pratique quotidienne et se garda bien de sacrifier trop de temps à la théorie. S'il devait définir ce qu'il conçoit plus comme un instinct vital que comme une idéologie, Lucien Feuillade ferait certainement sienne la formule d'un de ses compagnons : *« On ouvrira les horizons ; on fermera les cimetières. »*

Bien évidemment, Lucien Feuillade ne conclut pas ce livre à mi-chemin entre l'autobiographie et le roman. Une dernière pirouette, et il nous abandonne au coin d'une rue. Inutile d'essayer de le suivre, Feuillade n'apprécie pas les disciples : *« Quand je vois deux types marcher au pas, à mon pas, je change le mien et je trébuche. »*

PIERRE DRACHLINE.

★ UNE VIE COMME ÇA, de Lucien Feuillade. Quai Voltaire, 206 p., 100 F.

(1) *Pour la cendre d'Hélène*, NRF, 1949.

(2) *Les Hommes, Les Temps modernes* ; *Sur la route* et *Dans les bois*, « Œuvres libres », Fayard.

(3) Aux éditions Charlot.

● LA VIE DU LANGAGE, par Denis Slakta

La rhétorique, forcément

IL arrive que des conflits s'apaisent sans tambour ni trompette. Sur des phrases justes : *« Enfin une bonne nouvelle pour les lettres. Un philosophe rend justice à la rhétorique. »* C'est ainsi que commence la préface de Marc Fumaroli au livre du philosophe Yvon Belaval (1). Comme dirait Rousseau, on a presque envie *« d'aller danser sous les ormeaux »* ; à condition évidemment que les grammairiens acceptent de participer à la fête.

L'invitation pourrait s'autoriser au moins d'une métaphore de Du Marsais (2), vieille de deux siècles : *« L'œuvre de la grammaire est un diamant brut que la rhétorique polit. »* Pourtant, certains grammairiens affectent encore une grande réserve. Parce qu'ils refusent le rôle d'enjoliveurs ; et aussi parce qu'ils dénoncent comme d'autres *« ces mille noms de figures »* tenus pour inutiles et pédants. C'est bien assez de métaphore, de comparaison, d'ironie ou d'antithèse ; mais que faire de synecdoque, de congérie, d'oxymoron ? De fait, Roman Jakobson a déplu à plus d'un quand (par provocation aussi) il a emprunté *métaphore* et *métonymie* à la rhétorique des tropes : pour nommer deux aspects essentiels du langage.

Il suffit de lire Du Marsais *(Des tropes)* pour cesser de s'émouvoir ; et pour comprendre que l'art des figures est d'abord une extension de la grammaire. A prendre donc la grammaire comme l'ensemble où s'articulent une *syntaxe* et un *lexique*, on divisera les figures en *« figures de phrases »* (ou *de pensées)* et en *« figures de mots »* (ou *tropes*).

AINSI les tropes peuvent-ils se développer à partir des grandes relations qui structurent le lexique. Toutes les langues connaissent *les synonymes* qui déterminent des degrés de ressemblance ; de *similarité* et de *substitution*, dit Jakobson. Et voici le test qu'il rapporte : au mot *hutte*, des sujets proposent de substituer les synonymes *cabane* et *cahute*. En se fondant sur une ressemblance qu'ils construisent, d'autres répondront par une comparaison : « Cette hutte est comme *une antre.* » Ou par une métaphore : « Cette hutte est un véritable *terrier.* »

La ressemblance mise en avant servira selon les cas à valoriser ou à dévaloriser l'objet donné à voir ; l'incongru pouvant s'y joindre autant que la niaiserie. D'abord la niaiserie, *L'amour est un bouquet de violettes*, et sa parodie, *La vie est un long fleuve tranquille*. L'incongru au moins dépend du coup d'œil : *« Installés le long du mur, des Anglo-Saxons (...) végétaient sur des sièges d'osier semblables à d'énormes carottes taillées sommairement en forme d'hommes »* (Alberto Savinio, *la Maison hantée*).

A la ressemblance et à la synonymie s'oppose la contrariété (une *hutte*, c'est le contraire d'un *palais*) — c'est-à-dire la relation d'antonymie qui selon Jakobson facilite le premier apprentissage du vocabulaire : enfant, j'apprends *grand* avec *petit*, *gros* avec *maigre*, *monter* avec *descendre*, le *vice* avec la *vertu*. Il n'est pas étonnant que l'antonymie fournisse support à de nombreuses figures ; par exemple, l'antithèse, l'oxymoron et l'ironie. Pour illustrer l'antithèse, Hugo ferait l'affaire ; mais Sade aussi, qui curieusement n'est jamais cité dans les traités de rhétorique. Alors voici les deux sœurs : *Justine, « ou les malheurs de la vertu »* et *Juliette « ou les prospérités du vice »*.

Dans *l'Aleph*, Borges a donné de l'oxymoron une définition où l'on voit que la figure prend appui aussi sur une construction syntaxique simple, *nom + épithète* : *« Dans la figure nommée* oxymoron, *on applique à un mot une épithète qui semble le contredire ; c'est ainsi que les gnostiques ont parlé de lumière obscure ; les alchimistes, d'un soleil noir. »* Corneille *(« cette obscure clarté qui tombait des étoiles »)* et Nerval *(« le soleil noir de la mélancolie »)* ne sont pas très loins. Quant à l'ironie et à ses variétés, elles postulent l'évidence du contraire : *« Dans ces camps de nudistes, on ne voit que des Apollons »*.

*L*A-DESSUS, *retournons à notre hutte*. D'autres réponses sont possibles encore, *« telles que* chaume, paille *ou* pauvreté *»*. Les rapports de ressemblance ou de contrariété ont disparu au profit de *« la contiguïté sémantique »* (Jakobson). C'est qu'il s'agit de prendre en compte deux types de relations interdépendantes.

D'abord intervient une relation lexicale, trop peu reconnue, dite *relation partie-de* : un *fauteuil* est constitué d'un *siège*, d'un *dossier*, de *bras* et de *pieds* ; une *maison*, de *murs* et d'un *toit* ; le *toit* est de *tuiles*, de *paille*, de *chaume*, etc. La synecdoque joue alors à évoquer *le tout par la partie* ; comme quand on dit *« ce clochard cherche un* toit *»* ; ou *« on a payé tant par* tête *»* (Du Marsais) *toit* et *tête* étant *« des parties essentielles »* de la maison ou du toit. Et la remarque suivante de Savinio *(Hommes, ra-contez-vous)* ne manque pas d'une charmante férocité : *« Si l'on en croit les entomologistes, un ongle devenu gigantesque et la partie pour le tout sont la façon de voir de la fourmi, cette bestiole pour qui notre monde est une synecdoque. »*

De plus, la contiguïté sémantique permet de concevoir des relations, moins systématiques, entre termes corrélatifs comme le contenant et le contenu, l'effet et la cause, le lieu et ses occupants, etc. La métonymie déplace les rapports entre les termes ; sur le modèle de la partie pour le tout, on prendra le contenant pour le contenu : *boire un verre ;* ou le lieu pour les occupants : *L'Elysée tranchera ; le Vatican dément ; « désespérer Billancourt »*, etc. Dans le *Gradus* (3), Bernard Dupriez retient cet exemple dû à Henri Michaux : *« Le phallus en ce siècle devient doctrinaire. »*

IL devient urgent de conclure, provisoirement : Du Marsais a donc eu le mérite de percevoir que seule la grammaire d'une langue pouvait fonder une théorie des figures et des tropes. Il suit que l'étude des figures et des tropes appartient de fait et de droit à la grammaire.

Et je terminerai par deux exemples pour illustrer au moins « une figure de phrase ». Nous avons appris à l'école qu'une phrase déclarative, c'était d'abord un sujet, un verbe et un complément. Rien n'empêche de multiplier un ou plusieurs de ces constituants ; et ce sera une *congérie* (ou une accumulation). Du Marsais cite l'oraison funèbre de Turenne prononcée par Fléchier. *« Voulant donner une idée générale de son héros »*, le prélat accumule les syntagmes nominaux : *« Conduites d'armées, sièges de places, prises de villes, passages de rivières, attaques hardies, etc. »* Pour les mêmes fins, Sade multiplie les verbes : *« Je parricidais, j'incestais, j'assassinais, je prostituais, je sodomisais... »* Au moins, la rhétorique est sauve.

(1) Yvon Belaval : *Digressions sur la rhétorique.* Ramsay. Voir l'article de Jacques Roubaud, dans *le Monde* du 9 septembre.

(2) Du Marsais : *les Véritables principes de la grammaire*, Corpus des œuvres de philosophie françaises, Fayard (1987).

(3) Bernard Dupriez : *Gradus*, les procédés littéraires (dictionnaire), 10/18 (1984).

● HISTOIRE

Qui a inventé la morale moderne ?

Comment la « civilisation » des mœurs a façonné la société française

NOS ancêtres les Français des quinzième et seizième siècles s'entretuaient pour des broutilles dans les rues, les cabarets ou même les églises, se racontaient des histoires salaces en toute innocence et se livraient en public à des activités naturelles que la décence aujourd'hui réserve à des lieux privés. Bref, ils étaient, comme l'écrit Robert Muchembled, *« violents, sales et méchants »*, mais ils ne le savaient pas, puisque ces catégories de jugement sont celles que nous leur appliquons rétrospectivement. Et ne croyons pas que ces comportements de « sauvages » étaient propres aux gens du peuple : les mœurs de la noblesse et du clergé n'étaient pas moins rudes, les trois ordres ne se distinguant guère par leur mode de vie.

Or, en deux ou trois siècles, ces grands *enfants brutaux et paillards* ont rompu avec leurs vieilles habitudes de licence et s'ils ne sont pas vraiment devenus doux, propres et gentils, au moins se sont-ils civilisés en apprenant à se tenir, dans tous les sens de ce terme : dressage des corps et naissance d'un ordre moral. De cette *« civilisation des mœurs »*, analysée par le sociologue allemand Norbert Elias dans un livre célèbre de 1939 (1), est né l'homme moderne tel qu'il perdure, avec ses aspects policés et ses faces obscures, dans la société du vingtième siècle.

Le travail de Robert Muchembled, professeur à l'université de Paris-Nord (Villetaneuse), se situe explicitement dans le prolongement de celui de Norbert Elias. Mais il se nourrit des nombreuses recherches menées depuis près d'un demi-siècle sur la vie quotidienne d'autrefois, à commencer par celles de l'auteur lui-même, qui a consacré sa thèse de doctorat d'Etat à l'étude des *« comportements et mentalités populaires en Artois (1400-1660) »*. Les lettres de rémission, qui exposent en détail les faits pour lesquels le roi est prié d'accorder son pardon, les inventaires après décès, qui décrivent avec minutie les objets de la maison, les traités de civilité, qui codifient les nouveaux usages, les témoignages de l'art et de la littérature fournissent, en effet, une masse d'informations sur les habitudes du temps et sur leur évolution à travers les siècles.

« Les manières de boire »

Robert Muchembled exploite tous ces documents avec beaucoup d'habileté, alliant le savoir-faire de l'historien à l'éloquence du conteur : il parvient à préserver la saveur souvent truculente des récits, descriptions, nomenclatures et autres écrits de l'époque, dont il donne de larges extraits, tout en les insérant dans la trame d'une argumentation qui ne perd jamais le fil de son discours. Le livre y gagne à la fois en clarté et en vivacité. Ainsi, à travers ces textes de toute nature qui touchent à tous les aspects de la vie sociale, voit-on peu à peu s'imposer dans les différentes activités de l'existence ordinaire un modèle de comportement plus ou moins contraignant, qui reçoit le renfort de la loi, la *« criminalisation »* apparaissant, selon l'auteur, *« comme une forme primordiale du processus de civilisation des mœurs »*. De son côté, la religion contribue fortement à la diffusion de ces normes.

Mais ce que souligne particulièrement Robert Muchembled, c'est que l'adoption de ces règles communes, loin d'homogénéiser la société, a eu pour effet de la diviser en opposant nettement les *« dominants »* aux *« dominés »*, selon la manière dont ils mettaient en œuvre le nouveau système de normes : la « moralisation » des conduites, qui était censée unifier le pays, devenait ainsi dans les milieux dirigeants un instrument au service d'une stratégie de distinction. On reconnaît là des analyses que la sociologie, dans la lignée de Pierre Bourdieu, a largement popularisées. Robert Muchembled en donne des exemples très éclairants. Il faut lire les pages où il met en parallèle la sociabilité des tavernes, où les *« manières de boire »* sont perçues par les honnêtes gens comme grossières, et celle des cafés, où se développe l'art raffiné de la conversation ; ou encore le passionnant chapitre consacré à une *« ethnologie du linge »*, qui décrit les multiples usages du tissu, linge de maison, de table ou de corps, dont la qualité, la couleur, la disposition sont autant de « marqueurs » sociaux.

Bien entendu, la diversité des attitudes ne se limite pas au contraste entre les élites et les masses : les résistances opposées au processus de « civilisation » ne sont pas les mêmes dans les villes et dans les campagnes, tandis qu'à l'inverse, dans la haute société, des surenchères dressent les unes contre les autres les diverses fractions de classe. Mais la fracture principale n'en est pas moins celle qui se creuse entre les privilégiés et le peuple, prélude à des affrontements ultérieurs.

Si l'on excepte quelques téméraires emprunts à la psychanalyse, trop rapides pour être convaincants, *L'Invention de l'homme moderne* illustre bien la fécondité du croisement entre histoire et sociologie quand ces deux disciplines savent reconnaître leurs apports mutuels.

THOMAS FERENCZI.

★ L'INVENTION DE L'HOMME MODERNE, de Robert Muchembled, Fayard, 513 p., 170 F.

(1) Calmann-Lévy, 1973, pour la traduction française.

La préhistoire de A à Z

Une centaine de chercheurs, français et étrangers, racontent les origines de l'homme.

COMMENÇANT par *« Abada, tell, Iraq »* et finissant, après quelque cinq mille articles, par *« Zuttiyeh (grotte d'El), Kineret, Israël »*, le *Dictionnaire de la préhistoire* des Presses universitaires de France rendra beaucoup de services. Le nombre des informations qu'on y trouve est, en effet, prodigieux et dans tous les domaines relevant de la préhistoire. En outre, les illustrations et les tableaux, nombreux, apportent de multiples informations complémentaires.

L'ouvrage fait le point sur les grandes questions qu'étudient les préhistoriens : l'origine et l'évolution de l'homme, les civilisations, les techniques ; il donne des explications sur les sites, sur les débuts de l'agriculture et de la métallurgie. Aucune partie du monde n'est ignorée.

Le classement par ordre alphabétique produit des rapprochements inattendus et parfois cocasses. Ainsi sur la même page trouve-t-on les notices sur Harappa *(« un des deux sites principaux, avec Mohenjodaro, de la civilisation de la vallée de l'Indus... »)*, sur l'hargeisien *(« industrie lithique du nord de la Somalie... »)* et sur le haricot *(« légumineuse. Quatre espèces de haricots, morphologiquement et génétiquement différentes et dont on connaît des formes sauvages, ont été domestiquées en Amérique... »)*.

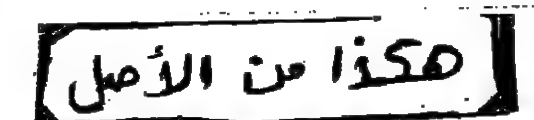
Ailleurs, sont voisins les articles concernant Pair-Non-Pair *(« découverte en 1881 par F. Daleau, cette grotte ornée, qui comporte un des premiers assemblages de l'art pariétal paléolithique, est très importante... »)* et les palafittes *(« ensemble d'habitations, d'âge néolithique ou plus récentes, établi sur une plate-forme soutenue par des pieux fichés dans les sédiments de bord de lac... »)*.

La consultation du *Dictionnaire de la préhistoire* est facile puisque l'ordre est strictement alphabétique. On y découvre sans problème la date ou le détail dont on a besoin. Les cartes, réunies à la fin de l'ouvrage, sont d'une précision fort utile : on y trouve, désignée par des numéros dont une liste marginale donne les noms, la localisation des sites connus du paléolithique supérieur de l'Europe centrale, des principaux sites pléistocènes d'Australie, ou des *sites paléolithiques* et *néolithiques* de l'Afrique sud-centrale. Entre autres précisions inestimables.

Bien entendu, un ouvrage aussi varié et aussi complet est collectif. Une centaine d'auteurs français ou étrangers, tous spécialistes d'un domaine très précis, y ont participé, d'abord sous la direction d'André Leroi-Gourhan, décédé en 1986, puis sous celle de José Garanger, professeur à l'université Panthéon-Sorbonne (Paris-I). Ce dernier explique, dans sa préface, les intentions qui ont présidé à l'élaboration du dictionnaire et les problèmes qu'il a fallu résoudre. En tout premier lieu, il fallait *« s'accorder sur les limites chronologiques supérieures de la préhistoire. Devait-on y inclure la protohistoire ? On sait que les opinions varient sur la définition de cette période comprise entre la préhistoire,* stricto sensu *(paléolithique, mésolithique et néolithique) et l'histoire »*. L'accord s'est fait en tenant compte des évolutions particulières aux différentes régions du monde. Ainsi est né ce monumental *Dictionnaire de la préhistoire.*

YVONNE REBEYROL.

★ DICTIONNAIRE DE LA PRÉHISTOIRE, PUF, 1 222 p., nombreuses illustrations, 495 F.



هكذا من الأصل

● ESSAIS

Le patchwork européen de Hans Magnus Enzensberger

Un « reportage idéologique » à travers le Vieux Continent

APRÈS Tom Wolfe et son « nouveau journalisme », voici Hans Magnus Enzensberger et son « reportage idéologique ». Tout cela glisse du pareil au même : l'écriture du roman pour faire vivre des faits vrais, des idées recueillies sur le vif, à l'usage de quotidiens ou d'hebdomadaires. N'oublions pas que Joseph Kessel utilisait déjà le genre sans étiquette ni trop de maladresse.

Ce sont des voyages initiatiques ou « huronesques » dans sept pays d'Europe que nous propose l'Allemand Hans Magnus Enzensberger, aussi poète et essayiste à ses heures. Un clin d'œil au lecteur dès le sommaire : voici une carte d'Europe où il manque la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne. L'auteur a dû se dire que les « trois grands » n'avaient plus besoin d'explorateurs, se pavanant déjà un peu trop sur le devant de la scène du Vieux Monde. En revanche, à l'Europe du Nord (Suède, Norvège) et du Sud (Italie, Espagne, Portugal), il ajoute celle de l'Est (Hongrie, Pologne), composant ainsi au gré de ses humeurs et de ses appétits un patchwork fort original.

Chacun de ses chapitres se lit comme une nouvelle à l'intérieur de laquelle des personnages ou des paysages « signifiants » conduisent le lecteur à une compréhension non conformiste d'un pays proche. Le contraire de la carte postale et de l'enquête rapide bourrée de chiffres et d'entretiens officiels.

Littérature ? Journalisme ? Qu'importe ! Le rassemblement de ces longs articles déjà publiés dans quelques journaux européens (deux, toutefois, sont inédits) fait un livre d'une belle vigueur, riche d'instantanés, de dialogues pris sur le vif, de panoramiques qui restituent une *réalité* beaucoup mieux qu'un long discours. L'auteur le plus souvent s'efface derrière ses personnages, se contentant de jouer s'il le faut le rôle du chœur antique.

Une sombre prophétie

Ainsi, sur le théâtre suédois, il perçoit, entre cour et jardin, les signes avant-coureurs des doutes nourris par les citoyens à l'égard du Grand Modèle du « Bon Pasteur ». *« Il se pourrait que la société de service universel n'ait été qu'une construction pour période de beau temps, dont les frais cachés sur le plan politique et moral n'apparaissent qu'aujourd'hui, les temps devenant plus durs. »*

En Espagne, voici des *flashes* sur les nuits de Madrid, un intellectuel de Gijon, la vallée des Morts au champ d'honneur, le ranch de don Antonio Ordonez, les chantiers en perdition de Puerto-Real, le journal *El Pais*, l'éminence grise du Parti national basque. L'image de l'Espagne, selon notre auteur : *« Un amas d'éclats de verre à un carrefour. »* Au Portugal, nous voici dans l'*electrico*, le tramway 28, le meilleur fil d'Ariane pour visiter Lisbonne, puis en compagnie de personnages les plus variés, tous hauts en couleur et qui ont compris que *« vivre au-dessus de ses moyens est un impératif catégorique »*, même si *« ce que défendent les Portugais... ce n'est pas une possession, mais leurs désirs »*.

La promenade s'achève sur un voyage futuriste *(Bohême-sur-mer)*. L'Allemagne est réunifiée mais ceux de l'Ouest et de l'Est ne peuvent pas se sentir et gardent précieusement « le Mur » comme monument historique. Le vignoble du Bordelais a été ravagé par l'explosion d'une centrale atomique et les vieilles bouteilles atteignent des prix d'immeubles dans des ventes aux enchères. L'Europe préserve jalousement ses différences après avoir enregistré la faillite de la CEE.

L'auteur ne dit pas si cette prophétie donne la clé de son pèlerinage. Reste que le brassage des cultures qu'il nous présente fort bien, cette faculté qu'a notre continent d'intégrer les rêves les plus étranges et les plus étrangers les uns aux autres ne peuvent donner à une future unité européenne que *« la configuration d'un enchevêtrement »*.

PIERRE DROUIN.

★ EUROPE ! EUROPE ! de Hans-Magnus Enzensberger. Traduit de l'allemand par Pierre Gallissaires et Claude Orsoni, Gallimard, 384 p., 140 F.

— Sous le titre « Europe sans rivage » — qui rappelle celui qu'avait déjà utilisé François Perroux — viennent d'être publiés les *Actes* du symposium international tenu à Paris en janvier 1988 sur le thème de « l'identité culturelle européenne ». A la recherche de cette.... Arlésienne, des personnalités de toutes disciplines et de tous pays sont venues au Quai d'Orsay pendant deux jours et, s'ils ne l'ont pas trouvée, du moins ont-ils « brûlé », comme disent les enfants. L'histoire et la géographie ont été conviées, des débats se sont ouverts, on a regardé le Vieux Monde d'ailleurs, pour essayer de le mieux circonscrire, et même ont été lancées des propositions concrètes concernant l'université, la traduction, la télévision. Un livre indispensable pour tous ceux qui ne veulent pas que 1993 ouvre seulement de nouvelles pistes à l'Europe des marchands. (Albin Michel, 366 p., 140 F.)

Maren Sell et l'Europe des textes

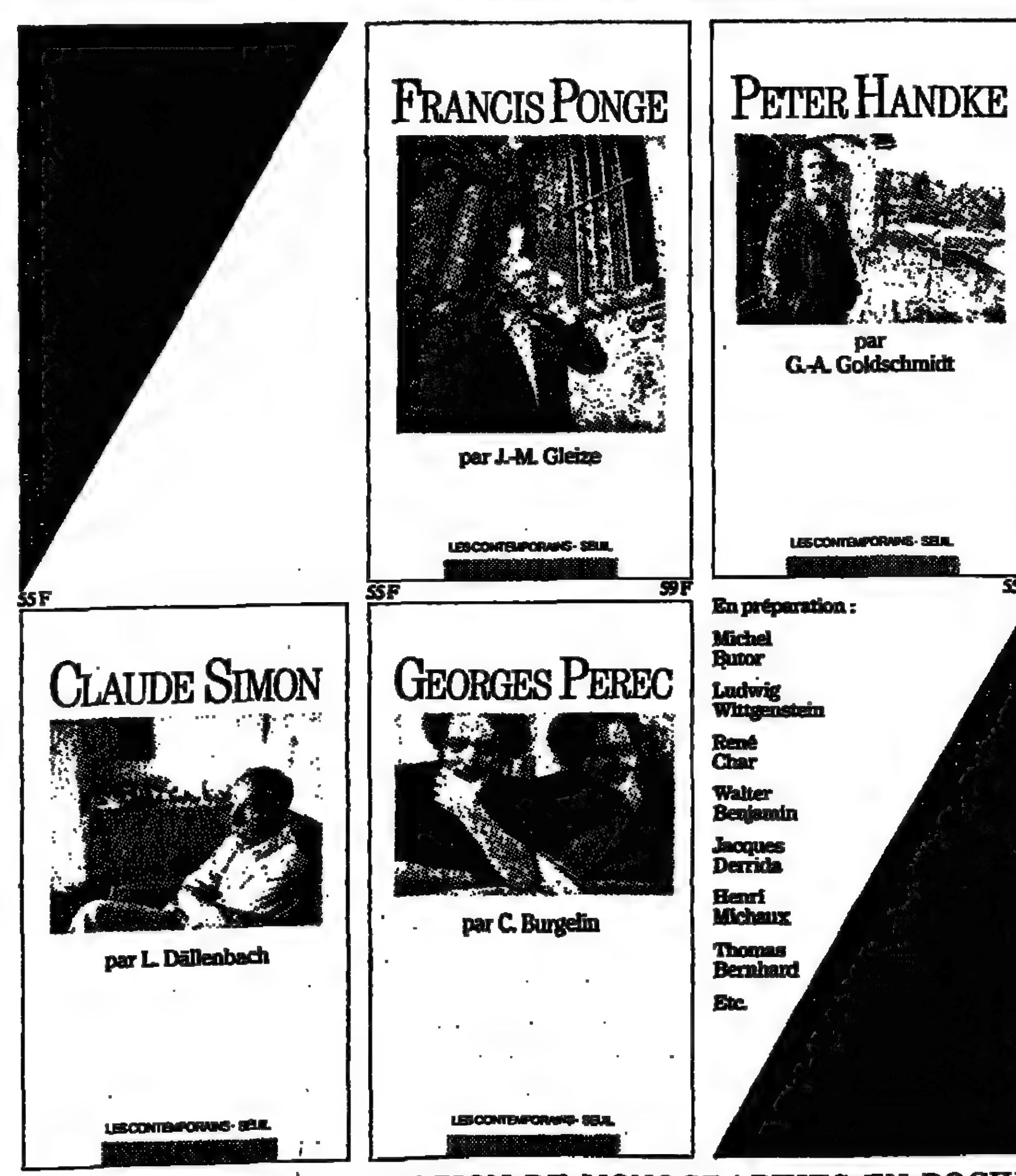
MAREN SELL, qui a lancé sa maison d'édition en septembre 1986 — avec le projet d'*« être un éditeur tourné vers l'Europe, mais l'Europe dans sa totalité, dépassant, vers l'Est notamment, les frontières de l'actuelle Communauté européenne »*, — vient de créer une « Petite Bibliothèque européenne » (dirigée par Michael Taylor et elle-même). Les quatre premiers volumes seront en librairie le 18 octobre.

La couverture bleue des éditions Maren Sell est devenue rouge pour ces livres élégants, au format allongé, qui paraîtront deux fois par an (quatre titres à chaque fois). Les textes — de fiction — seront toujours des inédits. Dans chaque livraison, un auteur français sera présent — avec un livre écrit spécialement pour la collection. Le premier est René-Jean Clot (prix Renaudot 1987 pour *l'Enfant halluciné* (1)) avec des récits réunis sous le titre *la Neige en enfer*. Il est accompagné de trois écrivains étrangers : Herta Müller, une femme née en 1953 en Roumanie, vivant à Berlin-Ouest et dont l'écriture, selon un journal allemand, *« est comme une couture entre l'Est et l'Ouest »* (*l'Homme est un grand faisan sur terre*, traduit par Nicole Bary) ; D.M. Thomas, l'auteur anglais de *l'Hôtel blanc* et d'*Ararat* (*Love train*, traduit par Eric Samer) ; Bohumil Hrabal, Tchèque né à Brno en 1914 et dont plusieurs livres ont paru en France chez Gallimard (*Tendre Barbare*, traduit par Marianne Canavaggio). Chacun de ces ouvrages coûte 70 F.

Pour les prochaines livraisons, Maren Sell annonce, outre un inédit de Lou Andreas Salomé, des textes de Jean Echenoz, Michel Host, Sylvie Germain, Hugo Claus, Enrico Pea, Elsa Lasker-Schüler, Jerzy Andrzejewski... Enfin, pour que cette « petite bibliothèque » soit vraiment européenne, des accords se mettent en place avec d'autres éditeurs européens afin que les livres paraissent simultanément dans plusieurs pays.

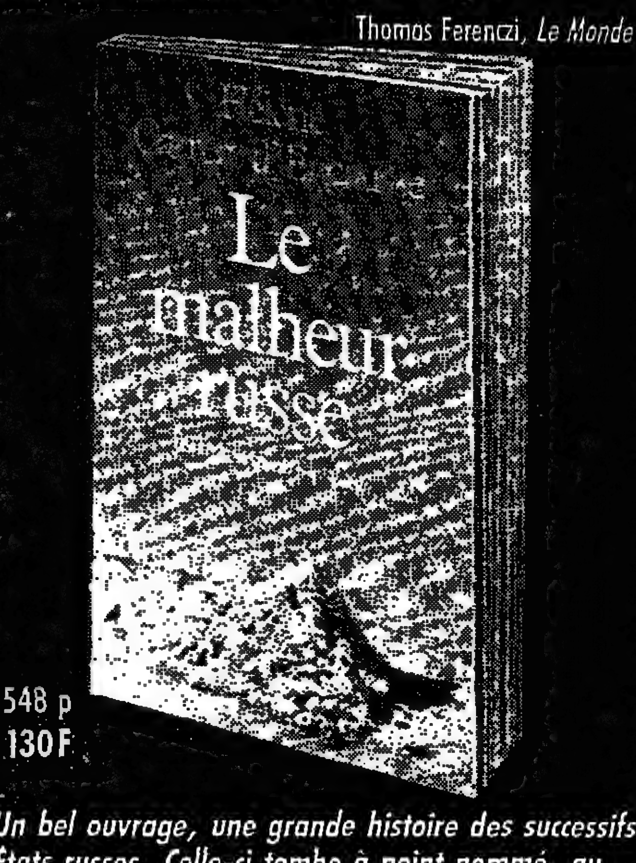
Jo. S.

(1) Grasset.









● ENTRETIENS

Malentendus franco-allemands

Günter Grass et Françoise Giroud s'expliquent... et ne se comprennent pas vraiment

LA France et l'Allemagne seraient-elles condamnées à cette *« distance étrange, presque irrationnelle »* que Günter Grass croit devoir déceler entre nos deux pays ? Huit ans après la vague pacifiste qui a déferlé sur l'Allemagne au début des années 80, obligeant Français et Allemands à s'interroger à nouveau sur leurs relations, *Paris-Berlin aller-retour* nous propose de faire le point par un dialogue entre Françoise Giroud et Günter Grass, l'un des grands écrivains de la gauche allemande de l'après-guerre. Tous deux sont fortement marqués par leur expérience personnelle.

Günter Grass représente une génération allemande obsédée par le rachat de la faute national-socialiste. *« La honte s'étendit. Il est évident pour moi que ma vie en restera marquée jusqu'à la fin »*, explique-t-il au cours de ces entretiens. Il a tendance du coup, comme toute une frange de la gauche allemande, à avoir du monde une vision très manichéenne. Fallait-il confronter Françoise Giroud à Günter Grass plutôt qu'à la comtesse Donhof, cette grande conscience libérale avec laquelle elle a certainement plus de points communs, ou même, pourquoi pas, avec un Franz Josef Strauss dont le pacifisme, même profondément conservateur, aurait rendu les rapprochements plus faciles ?



CAGNAT.

Vérités toutes faites

Face à une interlocutrice qui se prête davantage au jeu en avouant ses incertitudes, l'auteur du *Turbot* et de *la Ratte* assène ces vérités toutes faites qui ont rendu ces dernières années le débat si difficile entre les gauches française et allemande. Que peut répondre Françoise Giroud quand Günter Grass, pour expliquer l'importance du féminisme en RFA, assure que les femmes doivent prendre le pouvoir parce que les hommes ont failli dans leur tâche ?

A les entendre disserter de littérature, de philosophie, on se prend pourtant à s'étonner, tant ils puisent aux mêmes sources, que leurs mondes puissent paraître si éloignés. La guerre, de toute évidence, est difficile à surmonter.

La première fois que Mme Giroud vint en Allemagne, raconte-t-elle, elle blêmit au premier son de bottes d'un simple douanier. Quand Günter vient s'installer en France pour écrire – il y restera quatre ans, – il croit vouloir découvrir les Français, mais on peut se demander si en réalité il n'était pas préoccupé d'abord de régler ses comptes avec les siens, avec lui-même. Il n'est pas sûr, à l'écouter aujourd'hui aligner les raisons de ses difficultés relationnelles avec la France, qu'il ait vraiment la capacité d'aller au-delà. Son appui presque naïf aux Verts allemands, sa foi aveugle dans leur capacité de proposer des solutions nouvelles, paraissent aujourd'hui totalement dépassés, même dans le contexte de la gauche allemande.

Avec de nouveaux dirigeants comme M. Oskar Lafontaine, son vice-président, le Parti social-démocrate est à la recherche d'une synthèse entre l'élan de générosité qui a certainement été l'un des traits caractéristiques du mouvement écologiste et pacifiste et une définition nouvelle de la place de l'individu dans la société. On n'est finalement pas très loin de cette image que propose Françoise Giroud de la jeunesse française, passionnée, estime-t-elle, de droits de l'homme tout autant qu'attachée à une réhabilitation de l'individu.

Comme tous les livres écrits ces dernières années sur le sujet, *Paris-Berlin aller-retour* n'est certes pas inutile pour cerner des malentendus et éviter ainsi que des décalages dans les évolutions ne deviennent des murs infranchissables, mais il montre aussi combien le danger est grand d'aller à l'encontre de l'objectif poursuivi, par excès d'impatience, lorsqu'on préfère, pour finir, croire à des divergences irrationnelles plutôt que de tenter de s'expliquer sur les réalités.

HENRI DE BRESSON.

★ ÉCOUTEZ-MOI... PARIS-BERLIN ALLER-RETOUR, de Françoise Giroud et Günter Grass, Maren Sell et Cie, 160 p., 110 F.

– Signalons que Françoise Giroud présente et commente, aux éditions Carrère, *les Femmes de la Révolution* de Michelet (346 p., 93 F).

● LETTRES ITALIENNES

La gymnastique n'est pas la guerre

L'humour avec Edmondo De Amicis, l'horreur avec Elisabetta Rasy.

SI vous n'avez pas le temps de lire d'épais volumes et que vous êtes amateurs de textes subtils et pleins d'humour, où le sourire malicieux ne fait jamais place au rire gras, allez vite chercher *Amour et Gymnastique*, d'Edmondo De Amicis (1846-1908), que publient les petites éditions Picquier, dont on a déjà pu apprécier la curiosité et le goût littéraires. Ce récit, dont Italo Calvino relevait, outre la drôlerie, *« la sensualité et l'acuité psychologique »* a paru pour la première fois, quasi clandestinement, en Italie, en 1892.

Tout se passe dans un immeuble de Turin qui *« se prêtait aux manèges et aux secrets d'une passion amoureuse »*. En cette fin du dix-neuvième siècle, où les discussions sur l'utilité de la gymnastique et sur l'opportunité de la faire pratiquer par les filles étaient aussi violentes que le seront plus tard les débats autour de la psychanalyse, ladite maison a la « chance » de compter parmi ses locataires trois professeurs de gymnastique : un homme, M. Fassi, et deux femmes, M[lles] Pedani et Zibelli. On est certain de ne pas manquer de sujets de conversation dans les escaliers.

Ce sont, bien sûr, les deux jeunes femmes qui excitent les imaginations. En particulier, la Pedani – elle est souvent désignée ainsi, sans connotation péjorative – beauté *« puissante et triomphale »*, *« au jeune corps de guerrière »*. M[lle] Pedani a le thorax large, la démarche décidée, la voix profonde roulant les « r » plus qu'il ne convient en italien. Elle se soucie peu de la coupe de ses vêtements. Bref, elle est un rien masculine. Comme elle vit avec l'élégante et féminine M[lle] Zibelli, toutes les suppositions sont permises.

Mais non, la Pedani ne s'intéresse qu'à la gymnastique et la Zibelli ne souhaite que retenir l'attention des hommes de la maison – et des autres. Malheureusement, tous n'ont d'yeux que pour la Pedani... Même le petit Celzani, le secrétaire qui relève les loyers – le neveu du *Commendatore*, propriétaire de l'immeuble – voudrait la séduire. Cet homme *« terrassé par la timidité »* qui, à trente ans, en paraît cinquante et qui évoque *« un notaire de comédie ou un précepteur de famille aristocratique et cléricale »*, pousse la témérité jusqu'à la demander en mariage.

Entre ses cours, ses leçons particulières, ses articles dans les journaux, ses discussions – désopilantes pour le lecteur – avec les locataires de la maison, M[lle] Pedani n'a pas de place pour l'amour. Encore moins pour un homme au corps mou, qui ne partage pas son « idéal » et n'est pas prêt à l'accompagner dans son militantisme pour la théorie de Baumann, plus audacieuse que la classique école d'Obermann. Sous la plume alerte et sans indulgence d'Edmondo De Amicis – rendue à la perfection par le remarquable style de la traduction, – Celzani va souffrir le martyre : soupirs, battements de cœur, moqueries des voisins, irritation de son oncle qui veut le chasser... Tout cela pour un échec annoncé et garanti. A moins que l'amour n'ait des raisons que la gymnastique ne connaît pas... Allez donc y voir !

Les éclats d'une vie désastreuse

Il n'y a rien de la fébrilité sympathique de Celzani en Franz Anton Beltrani, le héros de *la Fin de la bataille*, second roman d'Elisabetta Rasy – remarquée en France l'an dernier pour *la Première Extase* (1). Franz Anton rend visite, par un après-midi sombre et pluvieux, à un médecin militaire qu'il a connu vingt ans auparavant, pendant la guerre, dans les tranchées. Il veut parler, se raconter. Il affirme – *« comme un programme, un préalable »*, relève le médecin, que *« le sentiment du passé ne s'acquiert pas ; enfant, on le possède naturellement et puis la plupart des gens le perdent. Il n'y a qu'en quelques personnes que le sens du passé naît en même temps que la sensibilité elle-même ; pour les autres, ce n'est qu'une inconstante et inutile nostalgie »*.

Ce passé qui, de la guerre à la prison, est sous le signe de l'échec et de l'inachèvement, Franz Anton voudrait pouvoir le dire. Il n'y parvient que par fragments, éclairés parfois par le discours du médecin. Défilent ainsi, dans une narration qui échappe à l'incohérence par la fermeté et l'unité du style d'Elisabetta Rasy, les éclats d'une vie désastreuse : la mère possessive et hystérique, le divorce des parents quand le héros avait sept ans, la fiancée Maria dont, manifestement, le corps lui répugnait, la mort de Maria (qu'il n'avait pas revue à son retour de guerre), les études brillamment menées mais abandonnées juste avant leur terme, la sexualité furtive avec les garçons et, surtout, la guerre, dont il garde des visions terribles, précises, chirurgicales. La guerre qui, un jour, laisse place à la « fin de la bataille ». Et c'est peut-être ce jour-là que commence l'horreur.

Comme dans *la Première Extase*, on est « tenu » par le récit d'Elisabetta Rasy avant même de comprendre où il va, avant de revenir en arrière, de relire et de voir dans la douleur de Franz Anton le signe de l'universel « mal de vivre » et de l'impossibilité de le dire.

Jo. S.

★ AMOUR ET GYMNASTIQUE, de Edmondo De Amicis, traduit de l'italien par Emmanuelle Genevois, éditions Philippe Picquier, 140 p., 72 F.

★ LA FIN DE LA BATAILLE, d'Elisabetta Rasy, traduit de l'italien par Nathalie Castagné, Rivages, 148 p., 69 F.

(1) Editions Rivages.

Autres parutions

● *Un peu de fièvre*, de Sandro Penna. – De courts récits, des chroniques, des « billets » de Sandro Penna (1906-1977). L'art de saisir les modestes moments du temps qui s'enfuit, et de suggérer la face invisible des choses. Traduit de l'italien et présenté par René de Ceccaty. Ed. Michel de Maule, 152 p., 72 F.

● *Petit dictionnaire du dandy*, de Giuseppe Scarafia. – Professeur de français à l'université de Rome, l'auteur dresse le portrait de ce personnage subtil et solitaire qui a joué un rôle important sur le théâtre, réel ou imaginaire, du dix-neuvième siècle. Traduit de l'italien et présenté par Henriette Levillain. Ed. Sand, 204 p., 89 F.

● *Avertissements politiques*, de Guichardin. – Les conseils et maximes du « bon gouvernement » du célèbre Florentin de la Renaissance, traduits pour la première fois en français par Jean-Louis Fournel et Jean-Claude Zancarini. Ed. du Cerf, 176 p., 89 F.

● *A l'abri du Sirocco*, de Domenico Campana. – Quand les pauvres gens de Palerme se retrouvent dans un palais qu'ils ont reçu en héritage... Traduit de l'italien par Claude Bonnafont. Ed. Liana Levi, 138 p., 75 F.

● *La Chambre*, d'Attilio Bertolucci. – Un étonnant *« roman familial en vers »* dans lequel le poète fait retentir les échos de sa terre natale, l'Emilie, et ceux des générations qui l'ont précédé. Traduit de l'italien et préfacé par Muriel Gallot. Ed. Verdier, 250 p., 98 F.

هكذا من الأصل

Stanislao Nievo : un « ratage »

AU rang des mauvaises surprises, signalons la parution des *Iles du paradis* de Stanislao Nievo, dans une nouvelle collection du groupe Isola (qui rassemble plusieurs petites maisons d'édition), la « Collection 12 Etoiles, Littérature européenne », dirigée par Isaure de Saint-Pierre. L'auteur, âgé de soixante ans, petit-neveu d'Ippolito Nievo (célèbre pour ses *Confessions d'un Italien*), a reçu dès son premier roman, en 1975, le prix Campiello, et, en 1987, le prix Strega pour *les Iles du paradis*, ce livre alléchant qui mêle roman historique, aventure et mystère autour de la magique « cascade de Bougainville », située dans une petite île du Pacifique.

Un piètre styliste ?

Malheureusement, si vous achetez la version française, il vous en coûtera 125 F pour ne pas savoir si Nievo est un piètre styliste, fanatique des métaphores hideuses, des images douteuses ou si sa traductrice et son éditeur français ont omis d'apprendre leur métier. « Ça » commence à la troisième page avec *« une dentelle triomphale de plumes se dressait sur sa tête »*, et cela ne cesse plus. A la page 48, on se dit qu'on va renoncer, après avoir lu : *« Angelo (...) s'appuyait au bastingage, à côté de sa femme Lucia. Ils ondoyaient, tels des oiseaux dans le vent. Leurs rêves avaient été brisés en mille morceaux par le roulis (...). Une éclaboussure d'écume les ramena à la réalité. Le bateau redevint alors cette coquille ballottée par une histoire trop grande pour elle. »*

La conscience professionnelle aidant, on feuillette plus avant. Ce qui permet de découvrir quelques nouveaux morceaux d'anthologie, après avoir constaté que la traductrice ne sait pas utiliser à bon escient « ceci » et « cela ». Citons, juste pour le plaisir : *« Comment vit-on quand on est issu de plusieurs races ? Dans certains cocktails, il y a un peu de tout, de l'amour sacré ou des envies anthropophages. » « Une cascade de paniers fit tomber à mes pieds une pêche inattendue. »* Quant à la dernière phrase du roman : *« Au-delà du feuillage percé de mille petits trous, des troncs nous adressaient leurs majestueuses grimaces, en guise de sourires... »* Avis aux amateurs !

Jo.S.

★ LES ILES DU PARADIS de Stanislao Nievo, traduit de l'italien par Luciana Berini, Collection 12 Etoiles, 300 p., 125 F.

L'impossible amour de la Sardaigne

Le retour de Giuseppe Dessi dans son île. Un très beau livre né de cette terre sans douceur.

PEU d'échos littéraires nous sont jusqu'à présent parvenus d'une terre pourtant proche, mais souvent oubliée : la Sardaigne. Le très beau roman de Giuseppe Dessi, *San Silvano*, que la remarquable collection italienne « Terra d'altri », chez Verdier, donne aujourd'hui à découvrir aux lecteurs français a, entre beaucoup d'autres, le mérite de nous rappeler, ou de nous apprendre, qu'une littérature sarde existe.

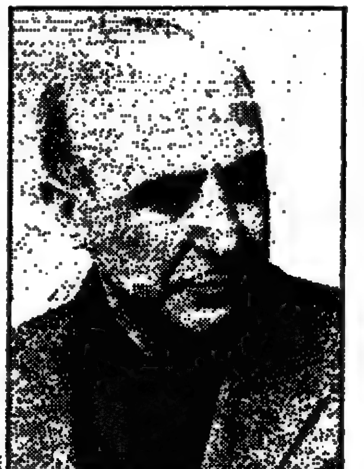
Publié en 1939 – Dessi avait trente ans et c'était son premier roman, – *San Silvano* n'a pourtant rien d'une œuvre « régionaliste ». *« Mon cœur était partagé entre d'une part l'Italie, avec ses villes, son temps que scandait l'histoire, son ciel tempéré, ses jeunes filles couleur de miel, et de l'autre la Sardaigne, la dure, âpre et difficile Sardaigne avec ses longues sécheresses, la malaria, les deuils interminables, les lamentations pour les défunts, la vengeance et la haine exaltées comme des vertus, un dialecte incompréhensible, l'isolement et la solitude, la méfiance »*, expliquait cet écrivain né à Cagliari, mais qui vécut sur le continent où il exerça, dans plusieurs villes, la profession d'inspecteur d'académie.

Mort à Rome en juillet 1977, il avait obtenu cinq ans plus tôt le prix Strega pour son septième roman, *Paese d'ombre*. Un dernier roman posthume, *la Scelta*, paraissait en 1978 chez Mondadori (1).

Mort par « asphyxie »

San Silvano est né de cette « *âpre et difficile* » réalité humaine, géographique. Sur une trame très simple, l'écrivain sarde raconte l'impossible retour au lieu d'enfance et d'origine. Le village de San Silvano rassemble et cristallise le désir du narrateur. Lieu que la vie a éloigné, dans le temps et l'espace, et qui demeure, tel un centre introuvable, l'objet d'une aspiration de l'âme.

Mais la nostalgie n'est pas ici, comme souvent, un vague sentiment, l'expression d'une langueur, d'une paresse de l'esprit. Ce qui


« Mon cœur était partagé. »

est cherché, c'est l'« *essence* » de San Silvano, et, à travers elle, la possibilité de recomposer l'existence, de la rétablir dans une continuité.

Elisa, la sœur aînée du narrateur et de Guilio, le studieux, celui pour qui la culture – continentale et, plus loin, européenne – constitue un « *organe de perception* », est le cœur vivant de San Silvano. *« Nous cherchions en elle la compagne fidèle de nos premières années, l'origine même de notre intelligence, la gardienne de cet ordre et de cette paix d'où nous tirions, comme de l'air du pays natal, notre force. »* Admirable figure de femme, d'une richesse nourrie de silence, de douleur muette, qui sont comme l'écho secret de « *l'atmosphère immobile et lumineuse* » du paysage !

L'amour et la sollicitude du narrateur et, sous une autre forme, de Giulio enferment Elisa dans un passé que, pour eux, elle représente et prolonge imaginairement. En quittant le « côté » de San Silvano, en se mariant du « côté » de Pontario – un village distant de seulement quelques kilomètres –, elle a involontairement dispersé la mémoire familiale. En elle, c'est toute la trame du temps qui se défait. La mort d'Elisa et la naissance de son enfant, dans la troisième – et bouleversante – partie du livre, ne sont pas de simples contingences : *« Ces événements ne nous avaient pas frappés du dehors, elle et moi, mais avaient mûri au-dedans de nous et ne s'étaient manifestés aux autres que d'une manière indirecte et partielle. »* Anna Dolfi, dans une postface remarquable de finesse et de pénétration critique, a raison, évoquant Rilke, de parler de mort par « *asphyxie* ».

Roman de l'attente et de la mémoire, *San Silvano* s'inscrit dans une « *étendue de temps presque incommensurable* ». Les personnages, y compris les secondaires ou bien ceux qui se situent dans le passé du récit, ne sont pas enserrés dans un étroit destin individuel. Ils tentent de « *susciter le temps, de s'entourer d'une auréole de temps, de recréer enfin tout un ciel profond de temps* ».

A la sortie de *San Silvano*, un critique italien a parlé, à propos de Dessi, d'un « *Proust sarde* ». A l'époque, la comparaison n'était peut-être pas aussi galvaudée qu'elle l'est ensuite devenue... En tout état de cause, et toutes proportions bien sûr gardées, la référence ne nous semble pas dénuée de pertinence.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ SAN SILVANO, de Giuseppe Dessi, traduit de l'italien par Gilberto Rossa avec la collaboration de Bernard Simeone, postface d'Anna Dolfi, Verdier, 184 p., 85 F.

(1) Un autre roman de G. Dessi, *le Déserteur*, a été traduit en français en 1964, chez Julliard.

Et Palazzeschi riait...

(Suite de la page 11.)

Quant à Augusta, l'aînée – qui ne joue qu'une scène dans le roman, mais sur son lit de mort, – elle supplie Teresa et Carolina de prendre avec elles Remo, son enfant, qui, à quatorze ans, est un garçon énigmatique, d'une calme assurance et d'une irrésistible beauté. *« Sous son front spacieux, la pensée était-elle absente, ou alors se cachait-elle pour ne pas troubler l'harmonie et la fraîcheur de son visage ? »*, se demande le narrateur. Tandis que les sœurs, elles, voient déjà dans leur neveu le phare qui, depuis leur maison, va s'élever pour éclairer le monde entier.

Ont-elles rêvé qu'il deviendrait premier ministre, puis ingénieur, ensuite industriel et, pour finir, leur simple héritier, maître du domaine ? Remo, lui, n'a qu'une passion : les belles voitures. Et de fil en aiguille, à mesure que le temps passe, son charme et ses manières de prince aidant, il va mener ses tantes à la ruine. Tout en les faisant participer à la vie de luxe qu'il mène à Florence et dans les lieux de villégiature, leur permettant de découvrir le théâtre, les grands restaurants, la vie nocturne, pour mieux les escroquer... Jusqu'à ce que, devenu un gigolo de haut vol, il épouse une milliardaire et disparaisse dans son sillage, abandonnant Teresa et Carolina à leur triste sort, à leurs dettes, à leur misère, bientôt à la faim. En compagnie de leur servante Niobé, la vieille paysanne que la vue d'un bel homme met toujours en transe, et dont les maigres économies de toute une vie ont, à leur tour, été gaspillées par le beau, trop beau Remo.

Tous les éléments d'un bon vieux feuilleton à la Max du Veuzit se trouvent réunis en apparence. Or voilà que les laborieuses vieilles filles, tellement snobs qu'elles ne brodent que la lingerie des aristocrates et les ornements d'église – ce qui leur a valu d'être reçues en audience par Pie X ! – une fois éloignées du travail, le dimanche, s'enferment dans leur chambre pour jouer la tragédie, devenant haineuses, livides de jalousie l'une de l'autre, et avec cela s'aimant beaucoup, tendrement inséparables.

On songe aux *Bonnes* de Jean Genet. Et d'autant plus que pour ces jeux elles s'accoutrent de façon extravagante et, la poitrine bardée de verroteries, le cheveu piqué de peignes scintillants, le visage enfariné, *« comme des poissons pour la friture »*, se mettent à la fenêtre, évoquant un passé amoureux inexistant qu'elles montent en épingle, Teresa rêvant d'une situation de grande bourgeoise, Carolina, pour sa part, d'étreintes et de viols.

Par ailleurs, que dire de cette directrice d'école appelée à la rescousse pour instruire Remo, cette Beatrice Squilloni ressemblant plus à Dante qu'à son amante spirituelle, vêtue d'un manteau de curé et coiffée d'une sorte de cheminée en feutre d'où s'échappent des plumes lui donnant l'air d'un coq face à son rival au moindre haussement de tête ?

« Je suis Grecque »

Le reste de la distribution est à l'avenant : Giselda, qui ne sort de son mutisme que pour narguer ses sœurs en chantant « *Una voce poco fà* » ou le grand air de *Lucia* quand elle sent que le drame s'abat sur elles. Et cette comtesse russe rescapée de la révolution qui, après avoir frayé avec la crème de l'intelligentsia parisienne, ne fréquente que les champions de boxe, de football, de water-polo, s'écriant à tout propos : « *Je suis Grecque !* » parce qu'elle n'aime désormais que l'athlétisme et les athlètes.

Et puis que font-elles, les sœurs Materassi et leur chère Niobé, le jour où elles n'ont même plus un quignon de pain pour apaiser leur faim ? Elles passent en revue les nombreuses photographies de Remo et, en dépit de la pudeur virginale des sœurs, décident de faire agrandir celle où il se montre dans toute la splendeur de sa nudité, au bord de l'eau, face au soleil. Ensuite, elles vont l'accrocher dans leur salon et se donner ainsi du courage maintenant que, abdiquant leur orgueil, elles ont repris leur profession de brodeuses, mais au service des jeunes paysannes qu'elles avaient tant méprisées.

C'est une prose exquise, minutieuse et légère comme une dentelle, admirablement traduite. Et par moments le roman devient grandiose, désopilant, et mélancolique aussi tout d'un coup. Grotesque et tendre comme du Fellini avant la lettre – comme ce défilé de personnages ridicules et touchants, se tenant par la main, qui clôt certains des films du grand cinéaste. Ces personnages, ces masques qui s'éloignent en souriant et en valsant vers l'horizon, vers le mot «Fin» qui déjà les efface.

HECTOR BIANCIOTTI.

★ LES SŒURS MATERASSI, d'Aldo Palazzeschi, traduit de l'italien par Gérard Loubinoux et Emmanuelle Genevois, Le Promeneur, 314 p., 120 F.

Tous les livres d'Espagne à « Liber' 88 »

Barcelone. – Le 6e Salon international du livre, « Liber' 88 », qui s'est tenu la semaine dernière, n'a pas pour ambition de rivaliser avec Francfort. Avec la participation de 25 pays et d'un millier d'exposants, ses objectifs sont tout autres : réunir, à la veille de la grande foire allemande, les éditeurs de langue espagnole et accueillir, sur le chemin de Francfort, les professionnels de toute l'hispanité afin d'échanger les droits de publication dans les pays de langue espagnole.

Cette manifestation, qui se tient à Madrid les années impaires et à Barcelone les années paires, revêtait cette année une signification toute particulière dans une Catalogne qui se prépare activement pour 1992, l'année-miracle qui verra à la fois les Jeux olympiques et l'ouverture du grand marché européen.

Littérature et politique étaient étroitement imbriquées dès l'ouverture de ce « Liber' 88 » qui était inauguré, cette année par Jordi Pujol, l'entreprenant, le brillant président de la Generalitat et par le nouveau ministre de la culture du gouvernement de Felipe Gonzalez, l'ancien responsable communiste, Jorge Semprun, revenu de son exil après près d'un demi-siècle hors d'Espagne ! Tandis que Jordi Pujol, qui avait commencé son discours en catalan, continuait en espagnol *« pour que le ministre le comprenne mieux »* et insistait sur *« le caractère volontariste de l'édition en catalan, symbole de son identité »*, le ministre Semprun mit l'accent sur la nécessité du développement du livre et annonça que l'Espagne se devait, de *« tout faire pour favoriser la création d'un espace européen du livre »*. D'autant plus que la crise qui touche l'Amérique latine exige une réévaluation de la politique à mener dans le secteur de l'édition, les exportations ayant diminué de plus de 19 % entre 1985 et 1986 et de 8,5 % l'an dernier.

La vitalité du livre espagnol ne peut que frapper le visiteur ; mais si la production a augmenté de 5 % en 1987, avec un nombre accru de titres (près de 40 000 en 1987, dont 87 % en espagnol), on constate, parallèlement, une diminution des tirages.

Cependant, les jeunes romanciers, Felix de Azua, Jesus Ferrero, Soledad Puertolas, Esther Tusquets, Alvaro Pombo, Javier Marias, etc – commencent à se faire une place, tandis que les aînés, déjà connus, atteignent, à l'étranger, des tirages importants, qui, en prologue de Liber, se sont réunis avec d'autres pour créer l'Association espagnole des auteurs de romans policiers...

N. Z.

● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

Les « prodiges » de Barcelone

★ **LA VILLE DES PRODIGES, d'Eduardo Mendoza, traduit de l'espagnol par Olivier Rolin, Seuil, 406 p., 120 F.**

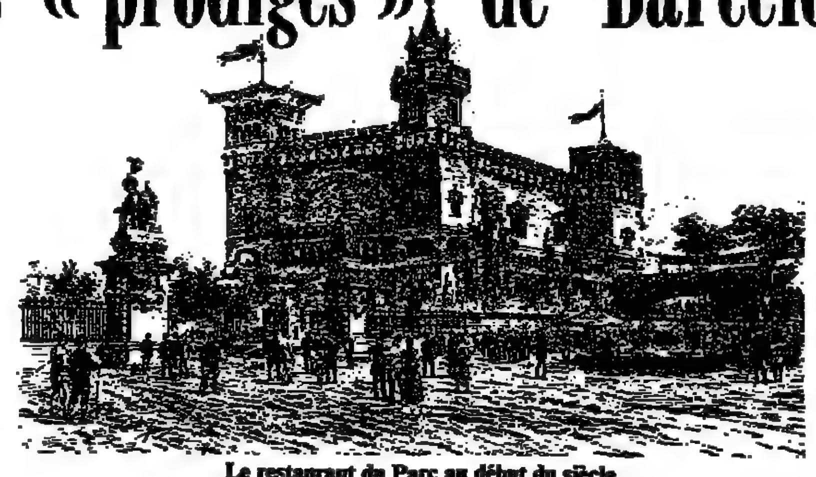
« L'ANNÉE où Onofre Bouvila arriva à Barcelone, la ville était en pleine fièvre de rénovation. » Ainsi commence le dernier roman d'Eduardo Mendoza, *la Ville des prodiges*. Rassurez-vous. Cette fièvre de rénovation, ces travaux gigantesques qui vont transformer la capitale de la Catalogne, ces « prodiges-là » n'ont rien à voir avec la préparation de cette autre colossale entreprise : les Jeux olympiques de 1992...

Onofre, un petit paysan de la région de Bassora, la Catalogne rude et sauvage du sud des Pyrénées – mais riche de serpents et de gibier, – a douze ou treize ans et il porte de pauvres vêtements fripés et déchirés lorsqu'il arrive, en 1887, l'année qui précède la Foire universelle de 1888 dans une ville en fièvre...

« Me voilà maintenant un homme indépendant, un vrai Barcelonais », se dit Onofre sous l'empire de la découverte. *« Onofre, c'est un nom typique de l'époque, un nom catalan que l'on n'utilise plus maintenant. Un nom très caractéristique de la Catalogne, mais pas bizarre »*, explique Mendoza qui, dans son roman, évite avec soin toute référence au catalanisme – ce qui a parfois irrité certains nationalistes catalans.

« Barcelone, à nous deux ! » pense le jeune homme de la campagne, fasciné par la grande cité qui donne au nouvel arrivant une impression inoubliable : *« Telle la femelle d'une espèce étrange qui vient de mettre bas une nombreuse portée, Barcelone gisait exsangue et éventrée : des lézardes suintaient des flux pestilentiels, des effluves puants rendaient irrespirable l'air des rues et des habitations. Dans la population régnaient la fatigue et le pessimisme. »* Il va loger dans la très modeste pension du senor Braulio, carrero del Xup (le « passage de la Citerne »), pour découvrir, enregistrer aussi vite qu'il le peut tous ces « prodiges », ces inventions fabuleuses, magiques, qui touchent au surnaturel et que l'on appelle le Progrès : il apprend vite que cette ville en pleine expansion, qui compte alors moins de 500 000 habitants, n'a jamais cessé d'être à l'avant-garde du progrès : la première expérience d'éclairage au gaz en 1826, l'installation de la première machine à vapeur, le premier chemin de fer espagnol, sur le trajet Barcelone-Mataro en 1848, la première centrale électrique d'Espagne édifiée à Barcelone en 1873. *« Pensez, jeune homme,* lui explique le senor Braulio, *qu'il n'y a jamais eu dans l'histoire de l'humanité une époque comme celle-ci : l'électricité, le téléphone, le sous-marin... »*

« JE n'avais pas l'intention d'écrire l'histoire de la ville, je voulais surtout refléter l'esprit d'une époque. Chaque jour arrivait une chose nouvelle qui semblait devoir changer le monde », explique Eduardo Mendoza – né en 1943 – l'auteur du *Mystère de la crypte ensorcelée* (Seuil, 1982) et du *Labyrinthe aux olives* (Seuil, 1985), deux parodies de romans policiers, et dont le



Le restaurant du Parc au début du siècle.

premier livre, qui date de 1975, un roman mi-policier, mi-historique, *la Vérité sur l'affaire Savolta* (Flammarion, 1987), préfigure déjà l'esprit de *la Ville des prodiges* – publié en 1986 en Espagne chez Seix Barral – et qui est sans aucun doute son meilleur livre.

« J'ai commencé à écrire l'histoire d'un personnage qui évolue en même temps qu'une ville : et petit à petit, c'est la ville qui s'est imposée, le passage d'une ville ancienne à une ville moderne », explique Mendoza, ce Catalan élégant et fin, à la moustache toute britannique, qui, lassé un jour du droit et du métier d'avocat, a préféré faire une carrière d'interprète international. Traducteur d'anglais en simultané aux Nations unies, il a résidé à New-York entre 1973 et 1983, et il continue d'être interprète dans les grandes conférences de Genève ou de Vienne ; mais grâce au succès de son dernier livre, il peut consacrer davantage de temps à son autre métier : l'écriture.

Plus qu'un guide touristique, un manuel savant ou grand public, est aussi, une introduction idéale à l'histoire et à l'esprit de Barcelone pour ceux qui s'y rendront dans quatre ans pour les JO. *« Je n'ai pas fait ce livre dans cette perspective,* se défend Mendoza. *Il a été écrit et publié bien avant que soit prise la décision olympique et je me trouve, maintenant, malgré moi, comme le spécialiste presque officiel de la ville. »* (Il vient de terminer le texte d'un album sur la « Barcelone moderniste » des années 1888-1912, à paraître chez Planeta.)

« Par exemple, on me demande toujours si on peut comparer l'esprit de l'époque à 1992. Je ne sais pas. L'esprit est le même. Barcelone est devenue, avec Madrid, un centre de la drogue. Il y a actuellement une incroyable fièvre dans l'immobilier. On investit dans la pierre et, maintenant, il est plus cher de se loger à Barcelone qu'à New-York !...

» Barcelone, c'est une ville qui n'a pas un développement continu, organique. Elle accomplit de grands bonds en avant. Et puis, rien. Et puis, plusieurs décennies plus tard, autre chose... Pour 1992, on construit les bâtiments sportifs mais surtout, ce qui est le plus intéressant, c'est la ville olympique que l'on est en train de bâtir sur le dernier espace vide de Barcelone, un peu comme Battery Park, un vaste terrain plein d'usines abandonnées face à la mer, avec des plages. Ce sera un peu comme Miami... »

La ville des prodiges (« La ciudad de los prodigios »), en racontant l'histoire de l'ascension sociale d'Onofre Bouvila, est en réalité un grand roman d'éducation et une hénaurme fresque épique, un récit humoristique plein d'une immense somme de connaissances, d'anecdotes (et d'inventions) sur cette capitale, ce port qui a toujours vécu de la mer et qui, au tournant du vingtième siècle, renaît, après avoir été réduite depuis l'époque des Rois Catholiques à être la province la plus misérable de l'Espagne ; Barcelone périodiquement ravagée par les épidémies de typhus, de fièvre jaune, de choléra. (*« On organisait des processions, des cérémonies publiques d'expiation. Tous accouraient à ces prières collectives, y compris ceux qui quelques mois auparavant avaient participé, à la faveur d'une émeute, au sac d'un couvent (...). Les plus repentants étaient précisément ceux qui avaient mis le plus de fureur à appliquer la torche à la chasuble d'un pauvre prêtre ou fait mitonner des pots-au-feu de reliques. »*

QUAND Onofre avait un an et demi, le père, Joan Bouvila, avait émigré à Cuba, comme la plupart des Catalans qui, à partir du dix-huitième siècle, partaient faire fortune aux colonies. C'est l'argent de ces émigrants qui avait produit une accumulation imprévue de capital et permis les débuts de l'industrialisation. Joan Bouvila, lui, avait rapporté de Cuba un singe qu'un matin d'hiver ils avaient trouvé mort et qu'ils avaient fait empailler. Arrivé à Barcelone, le jeune garçon est prêt à tout. A l'instigation de Delfina (la repoussante fille de la tenancière de la pension, toujours accompagnée de son chat Belzebuth), il va se mêler aux anarchistes et distribuer des tracts aux ouvriers qui travaillent sur les chantiers de l'Exposition. Il envisage, un moment, cette possibilité d'être révolutionnaire, d'œuvrer pour un idéal. Mais il va renoncer à l'anarchie pour faire de l'argent. (*« C'est une option que Barcelone aussi a prise,* explique Mendoza. *La vraie vocation de la Catalogne, c'est le commerce, ça a toujours été le commerce. Comme les Phéniciens, les républiques des commerçants de la Méditerranée. La vocation de la Catalogne, c'est de faire de l'argent, de spéculer.*

Et aujourd'hui, c'est la même chose : on a presque renoncé à l'industrie qui n'avait pas de raison d'être pour se tourner vers le commerce. Les moyens de communication, les loisirs, l'exploitation du soleil, de la plage... »).

D'une Exposition Universelle à l'autre, entre celle de 1888 et celle de 1929 (inaugurée par Primo de Rivera), qui consacrera la construction des bâtiments de Monjuich, Onofre va devenir un notable, l'homme le plus riche d'Espagne (« un *des plus riches du monde probablement* »), après avoir usé de tous les moyens possibles, utilisant les tueurs, les trafiquants d'armes, les diseuses de bonne aventure, les espionnes, les travestis, les magouilles électorales, des inventeurs de machines volantes, etc. (*« Les rumeurs les plus absurdes couraient à son sujet : on raconta sérieusement qu'il avait offert à l'empereur de lui acheter le trône des Habsbourg si l'Autriche perdait la guerre. On dit aussi qu'il avait financé la révolte qui avait déposé le tsar de Russie : qu'en paiement de cette manœuvre l'Allemagne avait déposé cent kilos d'or en barres dans une banque suisse et lui avait accordé le titre d'archiduc. Rien de tout cela n'était sûr. »*)

NOURRI de Tite-Live, de Dickens et de Stendhal – il y a dans le livre des citations de Stendhal et des parodies de textes du Siècle d'Or comme incrustées dans un autre contexte, – débordant d'anecdotes vraies ou inventées, Eduardo Mendoza a choisi d'organiser sa narration dans un style qui peut paraître conventionnel au premier abord, mais qui use de tous les moyens, de tous les artifices littéraires dans un récit soigneusement chronologique, et constamment interrompu par des digressions, des rappels historiques, des personnages secondaires, des inventions délirantes ou réalistes, mille idées qui se pressent comme si l'on se bousculait sur les Ramblas. Mais jamais on ne perd de vue le « héros », Onofre Bouvila, pour qui on sent que l'auteur éprouve des sentiments mitigés : *« Je ne l'aime pas, mais je ne le déteste pas non plus,* sourit Mendoza. *Ou bien je l'aime et je le déteste en même temps. J'aime bien sa duplicité et sa puissance d'adaptation. Il a la même morale que la ville : il est cruel, il est parfois criminel, mais il fait que les choses s'accomplissent. C'est grâce à lui que s'ouvre l'Exposition de Monjuich. J'ai pensé à plusieurs personnages réels, de grands financiers qui étaient parfois de moralité douteuse, mais qui faisaient l'Histoire. »*

Eduardo Mendoza aurait voulu que son livre se poursuive jusqu'en 1936, jusqu'à la guerre civile. Est-ce pour ne pas aller au-delà de quatre cents pages qu'il arrête un peu brutalement son histoire ? Ecrira-t-il une suite ?... (Il rit.) *« J'en ai marre d'être devenu une sorte de représentant officiel. Pour l'instant, j'écris quelque chose de tout à fait différent, un roman intimiste, plus sentimental, qui ne se passe pas à Barcelone. »*

Mendoza appartient à un courant littéraire qui a décidé de retourner au roman classique : une histoire, des personnages, un humour sous-jacent, mais efficace. Avec Onofre, il a vraiment créé un type littéraire d'un temps pas si éloigné du nôtre dans un beau roman où Barcelone reste le personnage principal

(1) Voir *le Monde* du 13 mars 1987.

Une rencontre avec Manuel Vazquez Montalban

(Suite de la page 11.)

L'affirmation de cet engagement littéraire, la critique, souvent violente, férocement ironique, des attitudes de fuite et d'abandon ne conduisent pourtant pas Vazquez Montalban – militant critique mais fidèle au PSUC, le Parti communiste catalan – à introduire dans ses livres des personnages qui seraient porteurs de la vérité historique. Pour des raisons esthétiques d'abord : *« Le héros positif n'est pas un personnage, c'est une attitude. Des personnages romanesques sont obligatoirement ambigus. Le personnage du pianiste est à la fois celui d'un vaincu social – c'était un musicien pourvu d'une étincelle de génie, il finit comme pianiste dans un boîte de travestis – et d'un vainqueur moral : jusque dans l'abjection, il est resté fidèle aux valeurs de sa jeunesse. »*

Mais cette ambiguïté obéit à un sentiment dialectique plus profond encore : *« De la même façon que je suis un métis social, je suis un métis culturel. J'aime à la fois la poésie de T.S. Eliot – qui m'est idéologiquement tout à fait étranger – et les chansons d'Aznavour. Mon œuvre est une œuvre de métis qui utilise les éléments culturels contenus chez Eliot comme chez Aznavour. Au début, j'étais assez mécontent de cela ; assez mécontent que les milieux intellectuels considèrent mon travail avec circonspection, parce qu'il contenait des éléments culturels populaires.*

» Aujourd'hui, j'en suis fier. Mais ce métissage n'est pas du cosmopolitisme. Si je parle, dans certains de mes livres, de Bangkok ou, dans la Rose d'Alexandrie, *des Caraïbes ou de la Turquie, c'est toujours en relation avec la réalité espagnole contemporaine, pas celle de l'exotisme et des toréros, mais celle qui cherche aujourd'hui à savoir ce qu'elle est. »*

Récupérer ce savoir, matière première de toute transformation possible, c'est la clé de voûte de toute l'œuvre de Vazquez Montalban. Les célèbres enquêtes de Pepe Carvalho convergent toutes autour de ce foyer, après des pérégrinations, comme celles de *la Rose d'Alexandrie*, qui sont autant de fuites inutiles, de voyages voués à l'échec puisqu'au bout du compte, la boucle bouclée, le héros revient à son point de départ et retrouve les mêmes problèmes. Le voyage du pianiste sur les toits du Barcelone des années 50, à la recherche d'un piano, possède la même signification symbolique : il s'agit aussi, pour lui, de récupérer, avec la possibilité de jouer de la musique, un savoir qui lui a été arraché, interdit. L'origine de la dépression contemporaine, c'est la perte du savoir social, le vol ou le brouillage de ce savoir par « l'ennemi ». Si les digressions gastronomiques qui farcissent les aventures de Carvalho ont beaucoup fait pour la célébrité du détective, ces évocations culinaires ne sont pas anecdotiques : *« Le savoir de la nourriture est peut-être le dernier savoir social que l'on n'a pas enlevé au peuple. »*

C'est cette même volonté de réappropriation de l'histoire qui amène Vazquez Montalban, dans *le Pianiste*, à utiliser le temps comme matériau littéraire, en articulant sur le même temps romanesque, le présent, trois périodes historiques différentes : 1936, 1950, 1980 ; elle encore qui l'a amené à utiliser ce *« laboratoire de narration »* qu'est le polar, où les épisodes les plus divers se fondent dans la violence immédiate d'un présent, dans l'actualité du récit dialogué.

Un franc-tireur rusé

La dérision, l'humour violent, la démystification de l'arrogance technocratique des nouveaux maîtres comme celle des discours doloristes ou nostalgiques de tous les anciens combattants ludiques d'un franquisme mort de vieillesse, et non des coups de ses opposants, le désenchantement et la féroce mise en cause des désenchantés, ce sentiment douloureux et sarcastique de défaite font des livres de Montalban – et tout particulièrement de ce *Pianiste* déchirant et coléreux – des produits exemplaires du désarroi radical de la conscience historique contemporaine (et pas seulement de celle de l'Espagne). Mais on se tromperait en s'en tenant à la seule puissance de leur négation et de leur lucidité critique. Rien de moins nihiliste que ce combat de franc-tireur rusé.

C'est sans doute pourquoi Manuel Vazquez Montalban, après un dernier roman, *L'avant-centre a été assassiné à la tombée du jour*, mettra fin au cycle romanesque de Carvalho, qu'il qualifie de *« comédie humaine de la transition démocratique »*. *« La relation dialectique,* dit-il, *était de plus en plus négative entre nous. »* Trop désabusé, revenu de tout, Carvalho avait tendance à tourner au cynique.

En revanche, Vazquez Montalban prépare, depuis longtemps déjà, un roman qui sera, dit-il, comme *« le testament de la mémoire historique de l'engagement »* et qui tournera autour de la personne de Galindez, personnage double s'il en fut, militant basque antifranquiste bien avant que l'ETA n'existe, exilé aux Etats-Unis, conseiller du dictateur Trujillo dont il est aussi chargé de préparer la chute, mais se rebellant contre la CIA, refusant de laisser détruire la mémoire et le sens de son action et disparaissant à tout jamais, sacrifiant sa vie plutôt que de se perdre. Un vaincu encore, un jouet de l'histoire avec laquelle il a voulu ruser, mais, au-delà de ses trahisons et de sa duplicité, *« un héros positif intérieur »*, comme le dit Montalban de son pianiste.

Avec l'ancien enfant des quartiers pauvres et vivants de Barcelone, nous avons fait en voiture, pendant trois heures, le tour de la capitale catalane. Chantiers, démolitions, excavations : dans la perspective des Jeux olympiques de 1992, Barcelone la rouge se transforme en Barcelone la post-moderne, la vitrine d'avant-garde de l'Espagne technocratique et social-démocrate. El Poble nou, le quartier des ouvriers de la construction navale et celui des pêcheurs, est d'ores et déjà condamné par le tracé de l'autoroute périphérique. Les habitants de ce vieux quartier historique du passé ouvrier barcelonais sont relogés au-delà, dans de sinistres cités-dortoirs. Ce sont toujours les mêmes qui paient le prétendu progrès. *« On dirait un bombardement »*, commente simplement Vazquez Montalban devant le saccage. On ne lui fera jamais croire que la guerre est finie.

PIERRE LEPAPE.

★ **LE PIANISTE, de Manuel Vazquez Montalban, traduit de l'espagnol par Michèle Gazier, Le Seuil, 316 p., 99 F.**

★ **LA ROSE D'ALEXANDRIE, du même auteur, traduit de l'espagnol par Denise Laroutis, Christian Bourgois, 330 p., 120 F.**

Autres parutions en lettres espagnoles

● *Lune de loups*, un roman de Julio Llamazares. – Les mauvais rêves de quatre « jeunes gens traqués » durant la guerre civile. Trad. de l'espagnol par Raphaël Carrasco et Claire Decaëns. Verdier, 174 p., 78 F.

● *L'Homme sentimental*, de Javier Marias. – Les mésaventures d'un chanteur d'opéra. Trad. de l'espagnol par Laure Bataillon. Rivages, 172 p., 79 F.

● *Laura*, de Miguel Llor. – Madame Bovary, version catalane. Né avant le siècle, l'auteur est mort en 1966. Trad. du catalan par Pascale Bardoulaud. Ed. Jacqueline Chambon, 254 p., 98 F.

Histoire

Un entretien avec M. Jean-Noël Jeanneney, président de la Mission du Bicentenaire

Toussaint Louverture, l'abbé Grégoire et les «enjeux de la mémoire collective»

L'Etat est désormais prêt à consacrer à la célébration du Bicentenaire de 1789 325 millions de francs, annonce M. Jean-Michel Jeanneney dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde*. Le président de la Mission du Bicentenaire décrit, d'autre part, ce que devraient être les temps forts de la commémoration et souligne qu'elle consacre la mise en valeur de nouvelles figures emblématiques de la Révolution comme l'abbé Grégoire, Condorcet, Monge et Toussaint Louverture.

« Monsieur Jeanneney, qui a finalement la véritable maîtrise de la préparation du Bicentenaire ? Vous, qui êtes le troisième président de la Mission créée à cette fin, votre ministre de tutelle, M. Jack Lang, ou bien le chef de l'Etat et les deux hommes, son conseiller spécial, M. Jacques Attali, et l'ambassadeur, M. Loïc Hennekinne, qui organisent pour lui à Paris le sommet des sept pays les plus riches du monde de la mi-juillet 1989 ?

– Les textes sont clairs. Comme le sont les rôles nettement définis par les pouvoirs publics. Cette Mission a pour tâche centrale d'organiser les manifestations, de les susciter, au besoin, et de coordonner les efforts de tous.

» Naturellement, elle ne se veut pas le *deus ex machina* de l'ensemble. Il s'agit pour elle de prendre la mesure de tout ce que les différents organes d'Etat peuvent faire, et, en relation intime avec eux, d'être le lieu où les choses convergent et où se fédèrent les nécessités, les aspirations et les responsabilités d'un grand nombre de parties prenantes.

» Vous citez le sommet : la décision de le tenir à Paris à la fois enrichit le grand week-end du 14 juillet en promettant un éclat mondial accru et le complique, car les contraintes de cette réunion sont à certains égards autres que celles de la commémoration. Il nous revient donc, d'une part, en liaison étroite avec la cellule Hennekinne, de concilier les soucis divers.

» D'autre part, si nous demeurons sous la tutelle directe du premier ministre, il est précieux pour nous de pouvoir collaborer de près avec le ministre de la culture devenu ministre du Bicentenaire, qui peut, au niveau qui est le sien, faciliter la coordination gouvernementale.

» Ajoutez l'expérience que M. Lang et son équipe ont en matière de fêtes, et vous comprendrez que nous travaillons depuis le mois de juin en bonne intelligence.

– Vous savez qu'en France et hors de nos frontières c'est jusqu'à maintenant, le plus souvent, l'impréparation, le bricolage un peu désordonné du Bicentaire et son apparente absence d'allure générale, de dessein, qui ont été soulignés. Que répondez-vous à ces critiques ?

– Un retard coupable avait été pris, mais il ne s'agit pas pour moi de stigmatiser des responsables. D'autant moins que les circonstances individuelles, avec la disparition de mes deux prédécesseurs, et politiques, avec les incertitudes de la cohabitation, y ont joué un rôle essentiel.

» Lorsque je suis arrivé, j'ai été frappé du contraste entre un grand nombre d'initiatives particulières, d'aspirations ardentes à créer et à fêter et le manque d'une ligne civique forte. Le défi était donc clair d'emblée.

» Un péril existait : la tentation, parfois observée, de se replier sur le plus petit commun dénominateur de l'héritage révolutionnaire en émoussant les angles aigus de ce legs de façon à éviter toute controverse.

» Je crois que ce n'était pas la bonne façon de montrer combien cet événement, accompli par des gens étonnamment jeunes, gardait une jeunesse inaltérée aujourd'hui, et à certains égards un pouvoir subversif en France et dans le monde (protégeons-nous contre tout gallocentrisme).

» Je souhaite que le peuple français, à la fin de l'année prochaine, ait approfondi les motifs d'être fier du message révolutionnaire et s'en serve mieux comme d'un instrument de progrès civique et social. C'est cet objectif qui guide nos choix et soutient nos efforts. Tout cela se lira dans les temps forts que nous avons prévus.

L'Arche, nouvelle Tour Eiffel

– Précisément, M. Jack Lang vient d'annoncer et d'expliciter avec vous un calendrier de manifestations et d'interventions variées. Quelle en est la logique ? Quels en sont les temps forts que vous évoquez ?

– Il fallait donner à lire avec éclat l'essentiel de ce que cette Révolution nous a légué, et pour cela s'organiser autour des grandes dates histotiques.

» Concrètement, après le coup d'envoi du 1er janvier et la plantation d'arbres du Bicentenaire le 21 mars 1989 dans toutes les communes de France, nous célébrerons le 5 mai le début des Etats généraux. Le week-end de l'Ascension sera, à Versailles, l'occasion d'une reconstitution de ce qui s'est fait voici deux cents ans au point de départ.

» Ce qui se prépare autour de juin sera un hommage à la naissance de la souveraineté populaire, à cette rupture définitive, le pouvoir ne pouvant plus venir désormais que du peuple. Il y aura ensuite tout notre grand week-end du 14 juillet, où nous rappelons que nous fêtons à la fois la prise de la Bastille et la fête de la Fédération.

» Nous voulons, d'une part, une manifestation à caractère directement historique. Nous avons demandé une première réflexion à Jean-Paul Goude et à Charles Gassot pour un spectacle qui sera évocateur de l'arrivée à Paris de toutes les forces vives de la nation, autour du thème de la *Marseillaise*. D'autre part, nous souhaitons ici voir le lyrisme de Jean-Michel Jarre enrichir ce grand week-end.

» Le 26 août sera la fête des Droits de l'homme. Outre les cérémonies à l'Arche de la Défense – qui prendra, aux yeux des générations futures, l'image de monument du Bicentenaire comme la tour Eiffel l'est pour le Centenaire, – nous avons prévu un grand concert pour les jeunes. Il donnera l'occasion de concentrer le désir, que je sens chez beaucoup d'entre eux, de venir dire leur adhésion aux droits de l'homme et leur volonté de réfléchir à leur adaptation pour notre temps.

» Enfin – et ce sera le seul cas où l'anniversaire sera « accroché » à 1792 et non à 1789 – les 20 et 21 septembre à Valmy, en collaboration étroite avec le ministère de la défense nous organiserons un hommage double. A la naissance de la France administrative et démocratique moderne puisque c'est l'anniversaire de la première République. D'autre part aux noces de l'armée et de la République – déjà l'*Armée nouvelle* de Jaurès – pour l'anniversaire de la victoire de Valmy.

« Un total maximum de 325 millions de francs »

» Le projet s'inscrira aussi tout au long de l'année dans un certain nombre de lieux majeurs d'expositions permanentes. A Paris ce seront les Tuileries, la Villette, le Palais Royal et l'Arche de la Défense.

» S'il revient à Paris, puisqu'il a été au centre de la Révolution, de donner tonalité à l'ensemble, les régions françaises ont tenu à montrer au travers des fêtes qu'elles préparent ce qu'est pour elles la Révolution et nous favoriserons plusieurs projets itinérants qu'elles utiliseront à leur gré.

– S'il n'appartenait pas à l'Etat de tout donner financièrement et n'importe comment au Bicentenaire, on lui reproche une certaine avarice qui ouvrirait la porte à un mécénat, que l'on dit peu enthousiaste, et à des investisseurs à la fois sceptiques et gourmands. Qu'en pensez-vous ?

– Dans la conjoncture, personne ne peut reprocher à l'Etat d'être attentif à ses dépenses. Mais la volonté du président de la République et du premier ministre de donner tout son éclat au Bicentenaire s'est traduite par des engagements financiers qui ont changé complètement les données par rapport à la période antérieure.

» Outre les 125 millions de francs attribués en juin et destinés surtout à la logistique, à la communication et aux interventions de la mission dans l'ensemble des projets petits et moyens, les pouvoirs publics viennent de décider une augmentation importante des ressources destinées à assurer le succès des temps forts. Nous passerons, sous réserve d'approbation du Parlement, à un total maximum de 325 millions de francs pour la commémoration du Bicentenaire (à comparer aux 600 millions de francs qui ont été consacrés à la statue de la Liberté).

» Ce qui ne dispense pas de la rigueur. L'utilisation de ces fonds sera transparente aux yeux des élus et de la presse.

» Pour ce qui concerne le mécénat, après une première période de mécénat collectif qui a donné des résultats limités, il faut passer à une autre étape. Ce sera le travail des prochains mois. Pour le soutien des projets nouveaux, nous allons nous efforcer de mobiliser des contributions privées qui seront d'ailleurs moins de l'ordre du mécénat que de l'ordre du sponsoring.

» Les investisseurs : la question ne vaut guère que pour les projets de longue haleine comme les Tuileries. Dans ce cas il convient de faire un tour de table qui n'est pas encore bouclé.

– Les grands hommes évoqués au cours de ce Bicentenaire seront-ils ceux auxquels nous ont habitué l'historiographie et l'imagerie révolutionnaires ?

– Les personnalités majeures du Centenaire étaient surtout politiques. Danton en a été le centre, Robespierre commençait à poindre à l'extrême gauche. Pour le Cent-cinquantenaire on a beaucoup mis l'accent sur des figures étrangères, notamment américaines : Thomas Paine, Benjamin Franklin. On souhaitait le soutien des Américains contre le fascisme.

» Cette fois-ci, je suis frappé par l'émergence – que nous allons aider – de quelques personnalités nouvelles. J'inscrirai au premier chef l'abbé Grégoire à cause de sa lutte pour l'intégration des juifs et des protestants puis des Noirs dans la communauté nationale. A cause de ses réflexions aussi sur l'instruction publique. Sur ce point, il est rejoint par Condorcet.

» Il y a chez ce dernier une volonté de ne pas dissocier la morale et la politique qui paraît, à notre époque de reflux d'un certain cynisme propre à mettre en lumière ce personnage.

» Je gage que vous verrez aussi surgir Monge, le fondateur de l'Ecole polytechnique : l'apport de la Révolution au progrès de la science sera en plusieurs lieux illustré. J'ajouterai Toussaint Louverture, qui sera la personnalité enblématique de deux grandes manifestations. Toussaint Louverture, dont le nom rappelle que la Révolution, même si l'on est ensuite revenu en arrière, a pour la première fois aboli l'esclavage.

– Une dernière question adressée à l'historien que vous êtes autant qu'au président de la Mission du Bicentenaire : trouvez-vous significatif, normal ou inéluctable le tropisme qui, une fois de plus, paraît devoir donner une si grande place pour célébrer le deuxième centenaire de la Révolution à un président qui fait figure de monarque républicain ?

– La souveraineté du peuple n'est pas incompatible avec l'efficacité du pouvoir exécutif incarné dans un homme. Les institutions de la Ve République ont installé à la tête de l'Etat un président qui a la charge du long terme et qui, par là, a vocation, à certains moments-clés, à s'exprimer sur les enjeux de la mémoire collective. Je souhaite qu'il le fasse – et, à vrai dire, je n'en doute guère. Il reviendra ensuite à chaque citoyen d'y faire écho selon ses vœux. »

Propos recueillis par
par MICHEL KAJMAN.

Education

La politique de MM. Curien et Jospin

Le gouvernement veut moderniser la gestion du CNRS et relancer la recherche universitaire

La priorité à la recherche affichée par le gouvernement s'est manifestée, mercredi 5 octobre, par une double communication au conseil des ministres. M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation, a tracé les grandes lignes d'une politique de soutien à la recherche universitaire, tandis que M. Hubert Curien, ministre de la recherche, présentait ses projets pour le CNRS. Deux efforts complémentaires, nécessitant de la part de l'Etat, des engagements financiers importants.

« *Je n'ai*, déclarait récemment M. Curien, *aucune intention de modifier les statuts de base du CNRS, mais des aménagements sont possibles et souhaitables pour rendre la vie de cet établissement plus fluide et plus efficace. je souhaite que le CNRS jouisse enfin d'une bonne continuité et soit une maison au service des scientifiques et de la nation.* »

Trois missions ont ainsi été données par le gouvernement au nouveau directeur général du CNRS, M. François Kourilsky.

Tout d'abord, assouplir et moderniser le fonctionnement du CNRS. Le ministre a donné mandat à son directeur général d'être « *plus stratège que gestionnaire* ».

Cela suppose que soient menés des audits internes des règles de fonctionnement et des programmes de l'organisme, pour dresser rapidement un bilan permettant de proposer des modifications d'ici à l'été 1989. Le CNRS devra mettre en place une véritable politique de gestion de ses ressources humaines mettant l'accent sur la mobilité et la formation permanente, et veiller à mieux déléguer en direction, notamment des instances régionales.

Deuxième objectif : l'ouverture sur le monde industriel. La mobilité des scientifiques entre le CNRS, dont la vocation d'organisme de recherche fondamentale est rappelée, et les entreprises soucieuses d'utiliser rapidement les résultats de certains travaux, va être facilitée. Des efforts ont été faits dans le passé en direction des grands groupes industriels. Mais le ministre de tutelle du CNRS souhaiterait qu'un soin particulier soit apporté désormais aux relations avec les PME les plus innovantes. Cet objectif nécessitera l'assouplissement du mécanisme de rémunérations des ingénieurs et des chercheurs détachés dans les entreprises.

Enfin, M. Curien incite le CNRS à s'ouvrir au monde universitaire. Les grands organismes de recherche sont très présents – sans doute trop – dans les universités. Mais « *si le poids du CNRS est aussi important, c'est peut-être parce que l'Université n'a pas été aussi présente* », remarquait récemment le ministre de la recherche.

C'est pourquoi, il est prévu de laisser « *les coudées plus franches* » aux universités pour qu'elles mettent en place, « *quitte à fédérer leurs efforts* », leur propre politique de recherche. Pour favoriser ce partenariat, une direction des actions régionales et des affaires universitaires devrait être créée au sein du CNRS, et des mesures prises pour favoriser la mobilité des personnels entre le CNRS et les universités.

Compétitivité internationale

Cette volonté d'« ouverture » est totalement partagée par M. Lionel Jospin. Le ministre de l'éducation a affirmé que la relance vigoureuse de la recherche universitaire – en étroite liaison avec le CNRS – est un élément essentiel du renouveau de notre système d'enseignement supérieur. Ce soutien, suppose une meilleure structuration de la recherche universitaire, une plus grande compétitivité internationale et une répartition plus claire des rôles entre les laboratoires universitaires et ceux du CNRS.

Le nouveau directeur de la recherche du ministère de l'éducation, M. Michel Combarnous, est invité à réorganiser son secteur avant la fin de l'année : pour améliorer l'évaluation des projets de recherche des établissements, il devra instaurer, auprès de lui, un conseil scientifique de haut niveau, composé pour moitié d'experts européens. Un petit nombre de « *sections scientifiques* » vont être créées à la direction de la recherche, un peu à l'image du CNRS.

Les universités vont être incitées à afficher plus précisément leur politique de recherche : mise en place d'indicateurs permanents : réévaluation – lors de la campagne d'habilitation 1989 – des formations doctorales, pour tenir compte notamment de leur efficacité en matière de débouchés sur l'emploi ; renforcement des collaborations régionales, à la fois entre universités et avec le tissu économique et industriel.

Monitorat d'initiation à l'enseignement supérieur

Pour attirer vers l'enseignement supérieur les meilleurs étudiants de troisième cycle, un monitorat d'initiation à l'enseignement supérieur sera mis en place dès cette année. Les titulaires d'une bourse de doctorat (dont le montant vient d'être relevé à 7 000 F par mois) pourront assurer un demi-service d'enseignement à l'université, qui leur assurera un complément de ressources de l'ordre de 2 000 F. Enfin, Lionel Jospin a lancé deux projets destinés à favoriser le développement de nouveaux domaines de recherche pluridisciplinaires : M. Bartoli, professeur à Paris-I, a été chargé d'étudier la création d'une Maison des sciences sociales du travail, associant médecins, économistes sociologues ou juristes ; une autre mission, confiée à Jean-Pierre Changeux, professeur au Collège de France, portera sur le développement des sciences cognitives.

Soutien aux pôles d'excellence, encouragement aux jeunes équipes de recherche en émergence, tout cela suppose des moyens importants : la faible augmentation du budget de la recherche universitaire (+ 4,1 % pour 1989) permet de mesurer l'ampleur de la tâche.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU
et GÉRARD COURTOIS.

Mme Francine Dugast directrice de l'INRP

Mme Francis Dugast, professeur à l'université de Rennes-II, est nommée directrice de l'Institut national de recherche pédagogique, par un décret au *Journal officiel* du 5 octobre. Elle remplace M. Pierre Delorme.

[Née le 10 janvier 1936 à Bordeaux, Mme Francine Dugast a été professeur au collège Viaud à Châteaubriant, puis, comme agrégée au lycée technique Vabbé à Lille, à l'école de commerce de Lille et au lycée Bréquigny à Rennes. Nommée assistante à la faculté des lettres de Rennes en 1966, elle y est ensuite maître-assistant et professeur. Elle a été vice-présidente de cette université de 1974 à 1977. Elle a consacré sa thèse d'Etat à l'*Image de l'enfance de la prose littéraire de 1918 à 1930*. Elle a notamment écrit un ouvrage sur *les Nouveaux Romanciers* (Bordas 1976) et de nombreux articles sur la littérature contemporaine, Drieu La Rochelle, Colette, Louis Guilloux...]

● **Un télégramme du président de Renne-II à M. Jospin.** – Le président de l'université Rennes-II-Haute-Bretagne, M. Jean Mounier, dont le bureau est occupé jour et nuit, depuis le 4 octobre, par des étudiants non inscrits, a adressé mercredi un télégramme au ministre de l'éducation nationale. En confirmant la situation difficile dans son université, le président de Rennes-II réitère sa « *demande de moyens supplémentaires pour inscrire cent quatre-vingts demandes en instance.* » De leur côté, les étudiants dont l'inscription en première année d'histoire et de sociologie a été refusée ont aussi envoyé un télégramme à M. Jospin pour lui réclamer les moyens nécessaires au fonctionnement de l'université et au respect du droit aux études pour tous.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX
OJD 1987

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Culture

CINÉMA

« Drôle d'endroit pour une rencontre », de François Dupeyron

Les égarés de l'autoroute

Un premier film. Une histoire d'amour très originale. Deux stars dans des rôles et des décors insolites. Un film d'auteur, une maîtrise étonnante.

C'est un vendredi soir, en hiver. Une voiture franchit, comme d'autres, un péage dont les lumières glauques s'efforcent de trouer la nuit. On sent l'humidité et le froid sur le ruban d'autoroute – celle du Sud – où file la voiture. A l'intérieur, on aperçoit un homme qui conduit et, à côté de lui, une femme blonde, agitée, nerveuse. Soudain, tel un fantôme, un être blême surgit du bas-côté, se jette presque sous les roues. Dans la voiture, la femme blonde a peur, mais le conducteur ne s'arrête pas. Pas tout de suite. Plus loin, il bifurque vers une aire de repos, il fait descendre sa compagne dont on entend, maintenant, la voix suppliante. L'homme l'abandonne après avoir jeté à terre un sac de voyage et un manteau de fourrure.

Elle se retrouve seule. Pas tout à fait. Non loin, sur le parking, un automobiliste fourrage dans le moteur de sa voiture en panne. La blonde passe son manteau de fourrure. Elle veut ignorer cet homme, mais il vient vers elle, la flaire et déclare : « *Tu sens la poule* ».

Catherine Deneuve et Gérard Depardieu se font face dans un drôle d'endroit en effet. A partir de cette situation, teintée d'humour, on peut s'attendre à un suspense façon Hitchcock (il est agent secret, elle est mêlée à une affaire d'espionnage) ; à une comédie farfelue (ils se connaissaient déjà, ils vont refaire connaissance), à une comédie-poursuite (il va l'aider à retrouver celui qui l'a larguée), ou à un drame psychologique qualité française (ils vont partir ensemble et se raconter mutuellement leur histoire). L'originalité de François Dupeyron (jusqu'ici réalisateur de courts métrages surtout documentaires) et Dominique Faysse est de ne retenir aucune de ces combinaisons faciles, de ne verser, à aucun moment, dans la psychologie.

D'elle, Catherine Deneuve, on saura simplement qu'elle s'appelle France, qu'elle est mariée, depuis quinze ans, à un homme avec lequel elle entretient une relation passionnelle. Enfin, c'est elle qui le dit. De Gérard Depardieu, on en saura un peu plus. Il s'appelle Charles, il est médecin, s'en allait chez son frère à Toulon, est tombé en panne, s'est mis à démonter entièrement son moteur, toutes choses qu'on fait, comme ça, sans trop savoir pourquoi. Il a besoin d'être seul, ne veut pas que France reste près de lui. Elle s'obstine parce qu'elle veut croire – et faire croire – que son mari va revenir la chercher. Une tentative de Charles pour la confier à des touristes échoue. Alors, tous deux vont passer le week-end ensemble, dans d'étranges conditions.

Charles est tombé amoureux de France au milieu de la nuit, c'est comme un sort qu'elle lui aurait jeté. Il est prêt à prendre des risques pour cette folle d'amour – peut-être bien folle tout court.

L'autoroute, l'aire de repos, la station-service : lieux où des êtres anonymes se croisent dans l'indifférence. Décors vrais auxquels les images de Charlie van Damme donnent des aspects insolites, une sorte de fantastique social. François Dupeyron utilise peu le gros plan. Sa mise en scène est construite sur des plans généraux, des plans-séquences mais l'espace, le plein air se resserrent en une sensation de huis clos. La double attente s'engluе dans les relents de choucroute froide d'un snack, l'atmosphère hivernale, les petits drames, entrevus des existences grises, l'agitation factice d'une bande de routiers en goguette.

France et Charles sont des naufragés dont la voiture, le moteur remis en état, pourrait devenir la barque de sauvetage. Ou le radeau de *la Méduse*. Troisième personnage important de cette rencontre, même si le rôle est court, Sylvie, la serveuse (Nathalie Cardone, retenez bien ce nom), qui veut échapper à une vie banale et absurde, finit par représenter le thème récurrent de l'abandon.

François Dupeyron et Dominique Faysse ont écrit des dialogues qui racontent le nivellement social du langage et qui sont en même temps rythmés, poétiques.

Catherine Deneuve sait, mieux qu'aucune autre actrice, brouiller les zones d'ombre et de lumière. Elle est possédée par le mystère de son personnage, la brûlure de l'aliénation amoureuse. Elle reste souverainement belle dans la fatigue, l'humiliation, la névrose, l'accoutrement imposé par le froid, les actes insensés. Deneuve est prodigieuse.

Avec sa force physique, son élégance virile et son langage machiste, Gérard Depardieu incarne un être fragile et fissuré, dont la passion fait surgir la part de féminité. Ce n'était pas facile à jouer. C'est génial. Mais quel autre acteur que Depardieu peut nous ouvrir les cieux en écoutant un lied de Richard Strauss (1), nous faire monter les larmes par un monologue d'amour romantique s'élevant contre une réalité sordide ? François Dupeyron a réalisé un premier film d'auteur étonnamment maîtrisé, auquel on ne s'attendait pas.

JACQUES SICLIER.

(1) *Im Abendrot*, emprunté aux *Quatre derniers lieder* de Richard Strauss, chanté par Montserrat Caballé dans un ancien enregistrement Erato, qui le ressort, cette semaine, en compact-disc et en cassette.

« Stormy Monday », de Mike Figgis

Soupe anglaise

Sting, patron d'un club de jazz, britannique, donc raffiné, menacé par des gangsters américains, sauve le film de son copain Mike Figgis.

Certains Anglais, décidément, ont mal à l'Amérique. Mike Figgis fait partie de ceux-là. Musicien, homme de théâtre encore baigné d'un idéalisme légèrement baba, il a écrit et réalisé son premier long métrage *Stormy Monday*. Il y raconte comment ces ploucs d'Américains avec leurs dollars et l'appui de la municipalité veulent profiter du chômage qui sévit à Newcastle (Ecosse) pour s'emparer des points stratégiques commerciaux de la ville.

Leur opération commence par une « semaine américaine » pendant laquelle un affreux cynique (Tommy Lee Jones), qui ne renâcle pas aux basses besognes et les fait exécuter par des gangsters, cherche à reprendre un club de free jazz, musique que bien entendu il est incapable d'apprécier et qu'il déteste. D'autant qu'elle est jouée par un groupe venu de Cracovie.

Mais le club est tenu par un homme courageux, flegmatique, obstiné : bref, un pur Britannique, Sting, tel qu'on l'aime – visage creusé, cheveux plats, voix brouillée. Il va donc débarrasser sa ville des infâmes, avec l'aide d'un athlète blond et naïf (Sean Bean, insipide), qui a eu le coup de foudre pour la pulpeuse Melanie Griffith. Tout ce qui vient de là-bas n'est donc pas pourri, ou plutôt se purifie au contact de la civilisation mère. En effet, Melanie est serveuse dans un fast food, et fait des extras d'hôtesse pour l'affreux Tommy Lee Jones. Quand elle rencontre Sean Bean, elle ne supporte plus le stupre extra-sentiments.

L'histoire est consternante, mais il ne faut pas la prendre au premier degré. Mike Figgis, manifestement, s'il déteste les Américains est fasciné par leur cinéma. Il paraphrase leurs grands mélos-polars-romantiques, les cite, les transcrit en images très soignées. Des images pour climat réaliste poétique, avec de beaux éclairages et de savants mouvements de caméra, plus une scène nostalgique en milieu polonais...

Dans ce premier long métrage, Mike Figgis met tout ce qu'il sait faire, et s'est appliqué à bien le faire. Mais à force de ne pas vouloir se laisser piéger par les « actions », il se borne à ce qui les précède – détente, attente, préparation... On finit, en dépit de Sting, par s'ennuyer ferme. Les quelques bagarres, sèches et violentes à souhait, font regretter ce parti pris. Sans doute, Mike Figgis est-il plus doué pour le premier degré que pour la paraphrase sophistiquée.

COLETTE GODARD.

DANSE

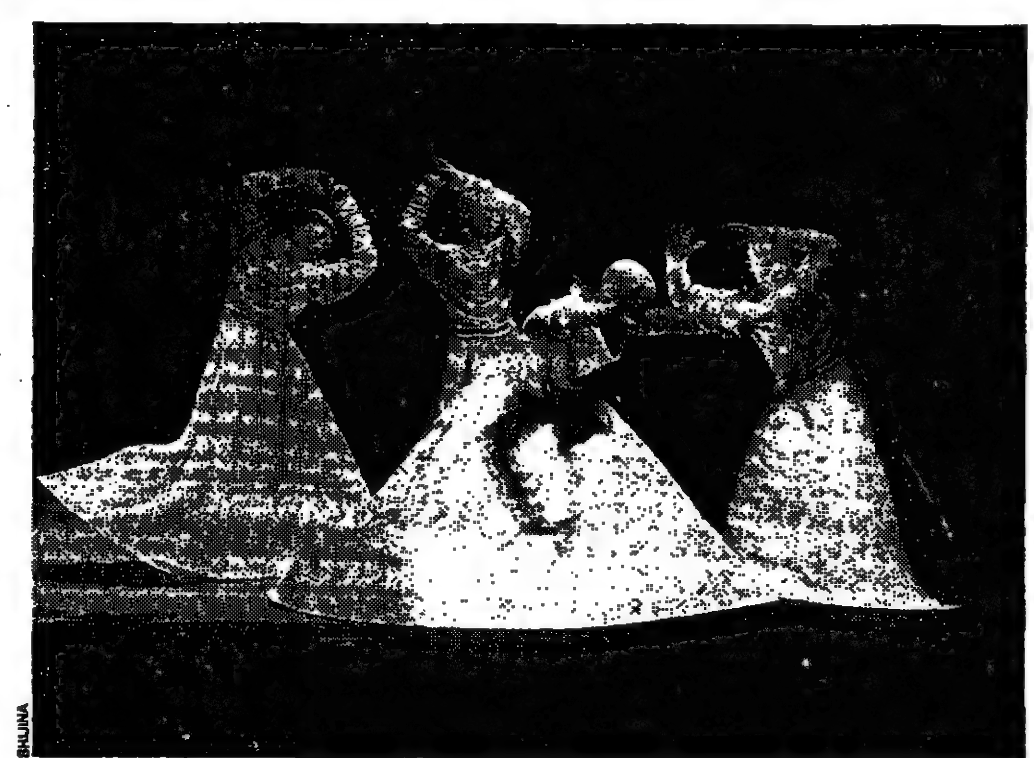
Les convulsions lentes du Sankai Juku

C'est long mais c'est beau. Issu du mouvement Butô, le groupe Sankaï Juku en a gardé des signes : les corps farinés comme des soles, les crânes rasés, la lenteur sacramentelle, et ces bouches grandes ouvertes sur un cri silencieux qui revient comme un leitmotiv. Mais il s'est doté de moyens que ne possédaient pas les pionniers du Butô et propose un théâtre d'images à la Bob Wilson, où décor et éclairages jouent leur rôle.

Le blanc, couleur éminemment théâtrale, règne. Un blanc sépulcral. La grande muraille du fond et les deux blocs latéraux se composent, sur trois étages, de moulages en plâtre d'une empreinte de corps d'homme sur du sable, répétée à l'infini. Répétitive aussi est la musique, quand elle ne fait pas place aux mugissements du vent ou à un lourd silence. Le plateau est recouvert de sable blanc.

Six tableaux, de tonalité peu changeante. Dans le premier, un homme est perché sur un petit socle au milieu de la muraille, telle une statue du Bouddha. Quatre autres sont disposés en diagonale sur le sable, en position de fœtus. Ils bougent doucement. Se déplient avec une extrême lenteur, se lèvent. Vont osciller au pied du mur, comme implorant la protection de la statue. Sortent. La statue à son tour s'anime, croise et décroise les bras.

Le deuxième tableau est le plus « dansant ». Quatre hommes en grandes robes blanches ont de jolis mouvements de doigts, de mains, de poignets, des fleurs qui s'ouvrent, des algues balancées


SHUINA

par la mer. Puis ils font tournoyer leurs jupes à l'ourlet rigide comme un cerceau, parcourent le plateau. Une pluie de sable blanc tombe sur *eux, c'est très photogénique.*

Plus tard, quelqu'un palpe longuement un mur, comme un aveugle, il ne voit pas son ombre qui grandit. Des personnages sortis de *la Nuit des morts-vivants* avancent vers nous, remuant faiblement des branches de fleurs séchées. Des sortes de pleureuses, tête voilée, déposent à l'avant-scène un corps, qui prend des poses de descente de croix.

A la fin du dernier tableau, fait lui aussi de convulsions infiniment ralenties, les corps sont soulevés par des filins dans les airs, où ils se balancent doucement, victimes d'on ne sait quels supplices.

C'est beau mais c'est long.

SYLVIE DE NUSSAC.

★ Théâtre de la Ville, jusqu'au 8 octobre. Du 11 au 15 octobre, Sankai Juku reprend *Des œufs debout par curiosité*, créé au Théâtre de la Ville en avril 1986.

« Ada dans la jungle », de Gérard Zingg

Y'a pas bon BD

Dans les salles, durant l'entracte qui précède la projection de *Ada dans la jungle*, on peut voir une pub pour une marque de cigarettes (déguisée en pub pour une marque de briquets). La pub est splendide, ça se passe dans la jungle. Tout de suite après, arrive le film de Gérard Zingg. Qui se passe en grande partie dans la jungle. La même. Une belle jungle de pub...

Adapté le plus fidèlement possible d'une BD démente d'Atlan, *Ada dans la jungle* est filmé beaucoup trop « clean », et joué beaucoup trop sage, pour déclencher mieux qu'un sourire indulgent. Cela devrait être fou, érotique et mal élevé. C'est sympa, exotique et bien léché.

L'action se déroule en 1942. Il y a un lord qui agonise à Londres sous la neige, puis des Nazis en goguette au soleil dans la forêt plus ou moins vierge, une sombre histoire d'héritage, un pilote serbocroate, un vieux colonialiste qui joue du Bach sur un harmonium de brousse...

Sur une trame plus hystérique qu'historique malgré la présence hypothétique du fils disparu d'Eva Braun, Gérard Zingg brode des *variations appliquées*. C'est le rythme qui manque le plus. Tout le monde parle beaucoup, avec des accents divers, les répliques volent bas comme des moustiques suralimentés qui n'ont plus la force de piquer.

Les acteurs paraissent assez contents. Surtout Richard Bohringer qui en fait beaucoup parce qu'il n'a pas grand chose à faire. Victoria Abril en bonne espagnole et la ravissante Marie Louisa en héritière lésée, montrent à qui mieux-mieux leurs seins qui sont tous quatre irréprochables. Isaach de Bankolé, très beau, comme toujours, s'amuse un peu à jouer les Tarzans noirs et Bernard Blier est – comme toujours – le plus jeune, le plus fêlé, le plus conforme aux ambitions burlesques d'un film admirablement raté.

DANIÈLE HEYMANN.

● **Courts métrages et attractions en Val-de-Marne.** – Les cinémas du Palais à Créteil (Val-de-Marne) renouent cette saison avec le vrai cinéma-spectacle populaire en faisant précéder chaque samedi, à la séance de 20 h 30, le « grand film » de la soirée par un court métrage provenant de l'Agence du court métrage et par une attraction (jongleurs, magiciens, etc.) sélectionnés par le cirque le Puits aux images.

Ces salles se sont faites une spécialité des festivals ; elles proposeront notamment, dans les mois à venir, une quinzaine des droits de l'homme (du 12 au 25 octobre) ; une rétrospective John Huston (du 16 novembre au 6 décembre) ; un *festival de films policiers* (du 26 octobre au 8 novembre) ; une quinzaine des films musicaux (pendant les vacances de février) et la Bible et la foi au cinéma (courant mai).

★ Tél. : 48-98-90-00.

● **Deuxièmes rencontres cinématographiques de Dunkerque.** – Le « Studio 43 » de la Maison des jeunes et de la culture de Dunkerque organise, jusqu'au 18 octobre, ses deuxièmes rencontres cinématographiques. Celles-ci comprendront, sous le titre : « Une certaine idée du cinéma », une compétition de longs métrages pour promouvoir un cinéma de qualité, et découvrir de jeunes cinéastes. Un jury de professionnels du cinéma décernera le prix de la ville de Dunkerque et le prix spécial du jury. Les « Rencontres » présentent également dix films (Chaplin, Vigo, Rosselini, De Sica, Tarkovski, Pialat, Wenders, Marguerite Duras, David Lean, etc.) sur le thème de l'enfance au cinéma, et un hommage à François Truffaut.

★ Maison des jeunes et de la culture, 43, rue du Docteur-Louis-Lemaire, 59140 Dunkerque. Tél. : 28-66-47-89.

MUSIQUES

Au Festival d'automne

Roger Woodward et Cecil Taylor sous le charme

Roger Woodward, interprète de Chopin et créateur des grands contemporains : Cecil Taylor, compositeur-interprète au style bouillonnant : l'Australien et le New-Yorkais ensemble, sur la même scène, tour à tour.

Le monde Roger Woodward est celui de Boulez, Barraqué, Xénakis, Messiaen, Bussotti, Cage, Feldman, Takemitsu... Mais c'est également celui de Chopin dont il a donné à Sydney en 1984 l'intégrale en seize concerts.

Si Cecil Taylor peut être associé à un monde particulier, ce serait plutôt à celui du jazz. Pourtant, la rencontre des deux pianistes fut un coup de foudre : « *Ce qui nous a immédiatement rapprochés, c'est une estime, un respect très fort et par-delà la musique, un échange profond de valeurs, de sentiments et de pensée. Un échange de ce qui touche à l'humain.*

» *Il joue Barraqué, il interprète des pièces de compositeurs européens. Je joue mes propres œuvres. Nous nous succédons sur scène. La rencontre n'est pas à quatre mains.* »

Entre l'interprétation des modernes (Woodward) et une forme très singulière de l'interprétation moderne de la musique comme une création permanente dont le concert ne serait qu'un moment (Cecil Taylor), quels échos ? Quelles passerelles, quelle unité ? « *Nous n'avons pas voulu de comparaison au premier degré. Je ne cherche pas à développer une improvisation* « *libre* ». *Je poursuis ma voie avec rigueur. Avec constance. La musique est ce que nous avons de plus précieux et pour les relations humaines, ce que nous avons de plus achevé.* »

» *L'expérience des autres arts, la littérature moderne, la peinture est du même ordre. Mais la musique, quand elle survient en scène, en spectacle, ajoute ce sentiment fort et comme palpable d'une main. Nous sommes moins seuls, nous sommes liés, unis. C'est le sens de notre prestation à deux et de notre rencontre avec le public, même si les programmes semblent tout différents. C'est ce lien de sensibilité, perceptible en scène, qui justifie notre rencontre.*

» *La première fois que j'ai joué à Paris, c'était en 1966. Les temps ont changé, la musique a changé, du moins je l'espère, mais en un sens je n'ai jamais changé. Ma façon d'être est d'avancer avec la même régularité et de développer une forme entrevue d'emblée. Mais je tiens aussi à donner une signification, une tournure, aux événements auxquels je suis invité, comme le Festival d'automne.*

» *C'est pourquoi je ne vois pas les choses en termes opposés, en termes d'improvisation ou d'écriture. Je suis à la fois dans une tradition et dans un mouvement. Mon intervention est celle d'une force individuelle, il y a toutes sortes d'aspects différents dans l'être humain. Je représente une des façons de les faire apparaître.* »

A les entendre l'un et l'autre, Roger Woodward et Cecil Taylor, à les voir surtout, il est clair que la parenté la plus nette est dans leurs gestes : cet investissement physique très énergétique. A la fois délicat et fulgurant, félin et véhément. D'ailleurs, Cecil Taylor a pour habitude d'ouvrir certains de ses concerts par d'étranges mouvements à la fois gymniques et méditatifs.

« *Je me prépare toujours très physiquement. Quand on doit jouer, tout fait partie également de la préparation. Le but au piano c'est de toucher à l'humain. Il faut être prêt à cela. Ne rien négliger pour accroître la sensibilité, apporter, offrir tout ce qui peut l'être de toutes ses forces et de toute son énergie. C'est là le rôle de l'artiste, qu'il joue comme Woodward ou comme moi ; dans l'offrande, il n'y a aucune différence.* »

FRANCIS MARMANDE.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

A TA SANTÉ, DOROTHÉE. Renaissance (42-08-18-50), 20 h 45.

L'EX-FEMME DE MA VIE. Splendid Saint-Martin (42-08-21-93) 20 h 30.

SUPER MATHIEU ! Edgar III (43-20-85-11) 21 h 30.

AH ! ÇA IRA, ÇA IRA, ÇA IRA !... Caveau de la République (42-78-44-45) 21 h ; 15 h 30.

ZONE. Cartoucherie. Atelier du Chaudron (43-28-97-04) 20 h 30 ; 16 h.

MÈRE COURAGE ET SES ENFANTS. Boulogne-Billancourt, Théâtre de Boulogne (46-03-60-44) 20 h 30 ; 15 h 30.

KILOWATT. Palais des Glaces (Petit Palais) (48-03-11-36), 20 h 15.

PASSION. Cité internationale universitaire. Grand Théâtre (45-89-38-69), 20 h 30.

VOYANCE. Essaïon de Paris (42-78-46-42) 21 h.

SOPHONISBE. Théâtre national de Chaillot. Théâtre Gémier (47-27-81-15) 20 h 30.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Bulle ou la voix de l'océan : 20 h 30.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). ◇ Les Cahiers tango : 20 h 30.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Le Timide au palais : 20 h 30.
ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◇ Ariane ou l'Age d'or : 20 h 30.
ATELIER (46-06-49-24). Baby Boom : 21 h.
ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Souvenirs assassins : 20 h 30. Salle Louis Jouvet. Simplement compliqué, Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Une absence : 20 h 30.
CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Notes en duo : 20 h. ◇ Curiosité des anges (La Trilogie du mythe) : 22 h.
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). Théodore : 20 h 30.
CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Zone : 20 h 30.
CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). L'Augmentation : 20 h 30.
CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Trakiniaï : 20 h 30.
CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Cami, drames de la vie courante ; 20 h 30.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Ah ! Ca ira, ça ira, ça ira !... ; 21 h.
CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-74-42-19). Je ne reviendrai jamais, Festival d'automne à Paris 1988 : 21 h.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). L'Orage : 20 h 45.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Passion : 20 h 30. La Galerie. La Seconde Surprise de l'amour : 20 h 30.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Le Legs suivi par le Jeu de l'amour et du hasard : 20 h 30.
DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.
DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). ◇ La Madeleine Proust à Paris : 21 h.
DEUX ANES (46-06-10-26). Le Coût du père François : 21 h.
DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30.
EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Glengarry Glen Ross : 21 h.
ELDORADO (42-49-60-27). ◇ Rêve de Vienne : 14 h 30.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Voyance : 21 h. Salle II. Paroles d'or : 18 h 30.
FONTAINE (48-74-74-40). L'Homme prudent : 21 h.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nocturnes : 20 h 45.
GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : 21 h.
GAVEAU-THÉATRE (SALLE GAVEAU) (45-63-20-30). ◇ Le Naufragé : 19 h.
GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). Le Merle blanc : 20 h 30.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Délire à deux : 20 h 30. ◇ Y'a-t-il un chameau dans l'ascenseur ? : 22 h 15.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). L'Ange gardien : 20 h 30.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.
JARDIN DES PLANTES (AMPHITHÉATRE DE PALÉONTOLOGIE) (43-57-57-89). Le Buffon des familles : 18 h 30.
LA BASTILLE (43-57-42-14). Temporairement épuisé : 19 h 30. Le Criminel, Festival d'automne à Paris 1988 : 21 h.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Les Armoires : 21 h.
LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Valardy : 20 h 15.
LE PROLOGUE (45-75-33-15). Et si on faisait le noir juste une minute ? : 21 h.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Mort à crédit : 21 h 30. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Pour un oui, pour un non : 21 h 30.
MADELEINE (42-65-07-09). ◇ Les Sept Miracles de Jésus : 18 h. La Foire d'empoigne : 21 h.
MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). ◇ Aragon à la recherche de son identité lecture conférence : 20 h 30.
MARAIS (42-78-03-53). Le Grand Invité : 20 h 30.
MARIE STUART (45-08-17-80). Le Monte-Plats : 18 h 30. Sept Contes cruels : 22 h.
MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Si c'est pas Montagné, j'en veux pas : 21 h.
MATHURINS (42-65-90-00). La Femme à contre-jour ; 21 h.
MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.
MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.
MUSÉE GUIMET (47-23-64-85). ◇ San Xian Hui, la réunion des trois bonheurs : 20 h 30.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Paris accordéon Fêtes d'automne du Ve arrondissement : 20 h 30.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30.
ODÉON (43-25-70-32). Les Exilés : 20 h 30.
ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Toile de fond : 18 h 30.
ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45.
OFFICE NATIONAL SUISSE DU TOURISME (47-42-45-45). La Prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France : 10 h, 14 h 30 et 20 h 15.
PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Kilowatt : 20 h 15.

Jeudi 6 octobre

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Et le spectacle continue ! Raymond Devos : 20 h 30.
PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). Ténor : 20 h 30.
RANELAGH (42-88-64-44). L'Etrange Mister Knight : 21 h.
RENAISSANCE (42-08-18-50). A ta santé, Dorothée : 20 h 45.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Le Lavoir : 20 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). L'Ex-Femme de ma vie : 20 h 30.
SQUARE RÉJANE (43-79-90-90). Baroque II : 20 h 30.
THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). ◇ Paradiseurs, suivi de Va donc mettre au lit tes ratures : 20 h 30. Brassens, Brel : 22 h.
THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). La Résistible Ascension d'Arturo Ui : 19 h.
THÉATRE DE L'ILE-SAINT-LOUIS (46-33-48-65). ◇ Astro-Folies Show : 20 h 30.
THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). Le Monologue de Molly Bloom, d'après Ulysse : 21 h.
THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ◇ Marius : 20 h 30. Salle II. ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30.
THÉATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65). Cage, d'après Communication à une académie : 20 h 30.
THÉATRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE (42-71-44-06). ◇ L'Ile des esclaves : 19 h.
THÉATRE DU BEL AIR (43-46-91-93). Les Eaux et Forêts : 20 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Théâtre. ◇ Oncle Vania (en langue russe, loc. d'écouteurs) Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30. Théâtre Gémier. ◇ Sophonisbe : 20 h 30.
THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Retour au désert, Festival d'automne à Paris 1988 ; 20 h 30.
TINTAMARRE (48-87-33-82). Barthélémy : 19 h. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30.
TOURTOUR (48-87-82-48). Identités : 19 h.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Rififoin dans les labours : 21 h.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Le Veau gras (1939), de Serge de Poligny, 16 h ; The Dawn (1936, v.o.), de Thomas G. Cooper, 19 h ; le Premier Maître (1967, v.o.s.t.f.), de A. Mikhalov-Kontchalovski, 21 h.

SALLE GARANCE,
CENTRE GEORGES-POMPIDOU
(42-78-37-29)

Le Cinéma français des années cinquante : Orfeu Negro (1959), de Marcel Camus, 14 h 30 ; Premier mai (1957), de Luis Saslavsky, 17 h 30 ; Juliette ou la Clé des songes (1950), de Marcel Carné, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(48-26-34-30)

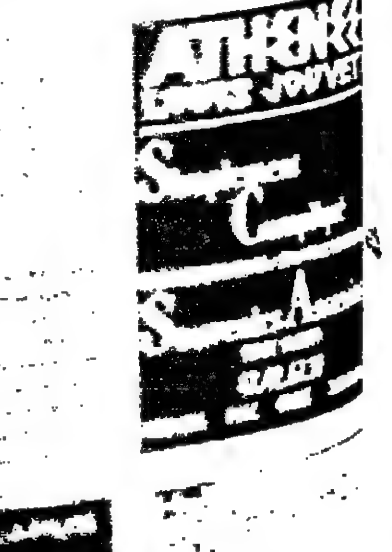
Paris : un arrondissement par jour : 3e arrondissement : le Marais d'aujourd'hui : Théâtre de la Gaîté lyrique (1986) de la Vidéothèque, le Cabinet d'amateur (1986) de Pierre Oscar Levy, Passage secret (1984) de Laurent Perrin, 14 h 30 ; 4e arrondissement : île de la Cité : l'Hôtel-Dieu (1971) de Jack Sanger, Urgences (1988) de Raymond Depardon, 16 h 30 ; 5e et 6e arrondissements : près des quais : Shakespeare and Company (1978) de Jean-Claude Arié, l'Amour c'est du papier (1973) de Michel Leeb, les Mots ont un sens (1970) de Chris Marker, les Marges du fleuve (1988) de Philippe Esnault, 18 h 30 ; Quartier latin : le Dialogue des étudiants (1970) de Jean Douchet, Grands Soirs et Petits Matins (1978) de William Klein, 20 h 30.

Les exclusivités

A GAUCHE EN SORTANT DE L'ASCENSEUR (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
ADA DANS LA JUNGLE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).
LA BÊTE DE GUERRE (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).
BIG (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
BONJOUR L'ANGOISSE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
CHOCOLAT (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
COLORS (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).
LA COMMISSAIRE (Sov., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LE COMPLOT (Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
ENCORE (*) (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).
FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).
LA GUERRE D'HANNA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).
HAIRSPRAY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
HOMEBOY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
L'HOMME QUE J'AI TUÉ (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
HOTEL TERMINUS (Fr., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
IRONWEED (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
LA LECTRICE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
MASQUERADE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).
MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
MIDNIGHT RUN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).
LES MODERNES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
NICKY ET GINO (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
NUIT ITALIENNE (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
OEUF (Hol., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).
LA PETITE AMIE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).
PIÈGE DE CRISTAL (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).
PRESIDIO (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
PUBLIVORE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06).
SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).
SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
SAVANNAH (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
TERRE SACRÉE (Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
TROIS SŒURS (It.-Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
UN MONDE A PART (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).
UNE ETOILE POUR L'EXEMPLE (Fr.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).
LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AUTRE NUIT. Film français de Jean-Pierre Limosin : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE. Film français de François Dupeyron : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
DROWNING BY NUMBERS. Film britannique de Peter Greenaway, v.o. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
L'ETUDIANTE. Film français de Claude Pinoteau : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).
L'INCESTE, LA CONSPIRATION DES OREILLES BOUCHÉES. Film français de Carole Roussopoulos, v.o. : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LE REPAS DU DRAGON. Film allemand de Jan Schütte, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
STORMY MONDAY. Film anglo-américain de Mike Figgis, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE TEST. Film franco-suisse d'Ann Zacharias, v.o. : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
LE TOCSIN DE TCHERNOBYL. Film soviétique de Rollan Serguienko, v.o. : Studio 43, 9e (47-70-63-40).



PARIS EN VISITES

VENDREDI 7 OCTOBRE

« Le village de Saint-Germain-des-Prés, son abbaye, ses jardins », 14 h 30, sortie métro Saint-Germain-des-Prés (Isabelle Hauller).

« La franc-maçonnerie », 14 h 30, 16, rue Cadet (Pierre-Yves Jaslet).

« Du quartier des Tournelles à la place des Vosges », 14 h 30, métro Sébastien-Froissart (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtels et cours de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« L'Arsenal », 14 h 30, 1, rue de Sully (M.-G. Leblanc).

« Appartements royaux du Louvre », 14 h 30, porche église Saint-Germain-l'Auxerrois (C.A. Messer).

« Trésors sacrés, trésors cachés, patrimoine des églises de Seine-et-Marne », 14 h 30, musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (Paris et son histoire).

« Montée dans la coupole et les campaniles de l'église Saint-Augustin », 14 h 45, métro Saint-Augustin. Lampe de poche (M. [redacted]).

« La Sorbonne et le quartier de l'Université », 15 heures, 47, rue des Ecoles (Didier Bouchard).

« Delacroix et son atelier », 15 heures, 6, place Furstenberg (Approche de l'art).

« Vieira da Silva », 16 h 30, Grand Palais (Mme Caneri).

MONUMENTS HISTORIQUES

« Le quartier de l'Odéon », 15 heures, devant le théâtre, place de l'Odéon.

« L'église Sainte-Marguerite : évocation de saint Vincent de Paul », 15 heures, 36, rue Saint-Bernard.

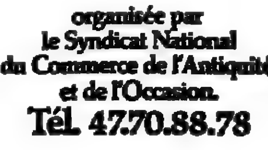
« La rue Montorgueil », 15 heures, façade église Saint-Eustache, rue du Jour.

CONFÉRENCES

78, boulevard Malesherbes, 19 h 30 : « La joie de l'âme est dans l'action », par Armel Denolle (L'homme et la connaissance).

11 *bis*, rue Kepler, 20 h 15 ; « Les animaux ont-ils une âme ? ». Entrée gratuite (Loge unie des théosophes).






Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir. ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 6 octobre

TF 1

▶ 20.40 Série noire : La fée carabine. D'Yves Boisset, avec Fabrice Luchini, Tom Novembre. 22.05 Cinéma : Des gens sans importance ■■ Film français d'Henri Verneuil (1956). Avec Jean Gabin, Françoise Arnoul, Yvette Etiévant, Paul Frankeur. 23.50 Journal et Météo. 0.10 Documentaire : Les cahiers de la pub. De 0.40 à 6.27. Rediffusions 0.40 Feuilleton : Marion. 1.40 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.00 Documentaire : Africa. 2.55 Documentaire : Histoires naturelles. 4.20 Musique.

A 2

20.35 Cinéma : les Babas cool ■ Film français de François Leterrier (1981). Avec Christian Clavier, Marie-Anne Chazel, Anémone, Philippe Léotard. 22.05 Flash d'informations. 22.10 Magazine : Edition spéciale. En direct de Nîmes. Présenté par Claude Sérillon. Un plateau composé de personnes sinistrées, hospitalisées, des responsables régionaux et tous ceux qui ont porté secours aux victimes, après la catastrophe météorologique. 23.35 Informations : 24 heures sur la 2. 23.55 Magazine : Du côté de chez Fred (rediff.).

FR 3

20.30 Cinéma : Nosferatu, fantôme de la nuit ■■■ Film allemand de Werner Herzog (1978). Avec Klaus Kinski, Isabelle Adjani, Bruno Ganz, Jacques Dufilho. 22.15 Journal et Météo. 22.40 Magazine : Océaniques. Angels of war, d'Andrew Pike, Hank Nelson et G. Dawz. 23.35 Magazine : Golfimage. 0.00 Musiques, musique. 0.10 STV (rediff.).

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Si le soleil ne revenait pas ■■ Film franco-suisse de Claude Goretta (1987). Avec Charles Vanel, Catherine Mouchet, Philippe Léotard. 22.20 Flash d'informations. 22.25 Cinéma : le Diamant du Nil ■ Film américain de Lewis Teague (1985). Avec Michael Douglas, Kathleen Turner (v.o.). 0.10 Cinéma : l'Homme au chapeau rond ■ Film français de Pierre Billon (1946). Avec Raimu, Aimé Clariond, Lucy Valnor. 1.40 Documentaire : Les ennemis de la Mafia. 2. *La solitude du juge Falcone.*

LA 5

20.30 Cinéma : l'Amant de Lady Chatterley □ Film franco-britannique de Just Jaeckin (1981). Avec Sylvia Kristel, Shane Briant, Nicolas Clay. 22.20 Cinéma : l'Ours et la Poupée ■ Film français de Michel Deville (1969). Avec Brigitte Bardot, Jean-Pierre Cassel, Daniel Ceccaldi. 0.00 Journal de minuit. 0.05 L'inspecteur Derrick (rediff.). 1.05 Capitaine Furillo (rediff.). 1.55 Journal de la nuit. 2.00 Michel Vaillant (rediff.). 2.25 Janique aimée (rediff.). 2.50 Seule à Paris (rediff.). 3.15 Joseph Balsamo (rediff.). 4.10 Voisin, voisine (rediff.).

M 6

20.35 Cinéma : L'aventure, c'est l'aventure ■ Film français de Claude Lelouch (1972). Avec Lino Ventura, Jacques Brel, Charles Denner, Johnny Hallyday. 22.40 Série : Le Saint. 23.35 Journal. 23.50 Magazine : Le glaive et la balance. De Charles Villeneuve. L'affaire Georges Rapin, « M. Bill ». 0.15 Magazine : Club 6. De Pierre Bouteiller. 1.00 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes (rediff.). 2.30 Série : Le Saint (rediff.). 3.20 Magazine : Adventure (rediff.). 3.45 Magazine : Le glaive et la balance (rediff.). 4.10 Magazine : Destination santé (rediff.). 5.00 Magazine : Adventure (rediff.). 5.30 Magazine : Le glaive et la balance (rediff.). 6.00 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 *Dramatique. La lune bleue des rêves désespérés*, de Carlos Semprun-Maura. 21.30 Profils perdus. Nicolas Bourbaki. 22.40 Nuits magnétiques. Carnet de bal, passion tango. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de l'église Saint-Germain-des-Prés) : Prélude et fugue en mi bémol majeur, BWV 552, de Bach ; Choral Bux WV 183, Choral Bux WV 207, Choral Bux WV 192, Choral Bux WV 223 de Buxtehude ; Hymne aux mémoires héroïques de Grunenwald ; Prélude et fugue, Choral dorien, Choral phrygien, Choral cistercien, d'Alain ; Motets pour chœur a cappella, op. 10, de Duruflé ; Litanies, d'Alain, par Marie-Claire Alain, orgue, et les Jeunes solistes, dir. Rachid Safir. 22.30 Musique légère. La poupée de Nuremberg : ouverture, d'Adam ; Scènes alsaciennes : ouverture, de Massenet. 23.07 Club de la musique contemporaine. Les carnets de Bâle. 0.30 Albion. Mémoires de deux guerres. Œuvres de Britten et mélodies de compositeurs anglais peu connus sur des poèmes de guerre.

Vendredi 7 octobre

TF 1

16.30 Jeu : Ordinacteur. 16.55 Club Dorothée après-midi. 17.55 Série : Chips. 18.45 Avis de recherche. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.40 Variétés : Avis de recherche. Émission présentée par Patrick Sabatier. Invitée : Bernadette Lafont. Avec Etienne Daho, Patty Ryan, Pasadenas, Astrid Adler, Gold, Gérard Blanchard, Eric Morena, Thierry Mutin. ▶ 22.30 Magazine : 52' sur la Une. De Jean Bertolino. Jésus fric, un reportage de Claude Couderc et Tony Comiti. 23.35 Journal et Météo. 23.50 Série : Les envahisseurs. De 0.40 à 6.43 Rediffusions. 0.40 Feuilleton : Marion. 1.35 Magazine : 52' sur la Une. 2.30 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.55 Documentaire : Africa. 3.45 Documentaire : Histoires naturelles. 4.40 Musique.

A 2

17.15 Magazine : Graffitis 5-15. 17.55 Série : L'homme qui tombe à pic. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Sagarmatha 88. 19.30 Flash d'informations.



19.35 Plaisir de rire : Tel père, tel fils. 20.00 Journal. 20.30 Météo. ▶ 20.35 Feuilleton : La belle Anglaise. De Jacques Besnard, avec Daniel Ceccaldi, Catherine Rich, Pierre Tornade. 21.35 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Trois destins : le Père Bernard Alexandre (*Vivre et survivre en pays de Caux*), Jean Guitton, de l'Académie française (*Un siècle, une vie*), Gisèle Halimi (*le Lait de l'oranger*). 22.55 Journal. 23.10 Cinéma : Celui par qui le scandale arrive ■■ Film américain de Vincente Minnelli (1960). Avec Robert Mitchum, Eleonor Parker, George Peppard, George Hamilton. 1.35 Magazine : Du côté de chez Fred (rediff.).

FR 3

14.33 Feuilleton : Mandrin. 15.30 Magazine : Télé-Caroline. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Dessin animé : Petit ours brun. 17.05 Dessin animé : Petzi. 17.10 Dessin animé : Diplodo. 17.15 Dessin animé : Mister T. 17.40 The Muppets show. 18.00 Dessin animé : Lucky Luke. 18.30 Feuilleton : Guillaume Tell. 19.00 Le 19-20 de l'information. 19.53 Dessin animé : Il était une fois la vie. 20.05 Jeu : La classe. 20.25 INC. 20.30 Feuilleton : Tourbillons. De Josée Dayan, avec F. Babe, J. Leysen. (1er épisode). 21.30 Magazine : Thalassa. De Georges Pernoud. Escale à Mangareva. 22.15 Journal et Météo. 22.35 Documentaire : Brésil, dernière frontière. De Jean-Jacques Flori. 1. Le ciel étoilé : la chair et la foi, le rêve brésilien. 23.30 Musiques, musique. Beethoven : Sonate pour violoncelle et piano n° 2 opus 5, par Alain Meunier (violoncelle) et Christian Ivaldi (piano).

CANAL PLUS

15.30 Cinéma : Fletch aux trousses ■ Film américain de Michael Ritchie (1987). Avec Chevy Chase, Joe Don Baker. 17.10 Série : Max Headroom. 17.38 Dessin animé : Virgul. 17.40 Cabou cadin. 18.30 Dessins animés : Ça cartoon. 18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50. 19.30 Magazine : Nulle part ailleurs. 20.30 Téléfilm : Faut-il tuer Dan Malone ? 22.00 Spectacle de magie. La Haye 1988. 22.45 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : Association de malfaiteurs ■■ Film français de Claude Zidi (1986). Avec François Cluzet, Christophe Malavoy, Jean-Pierre Bisson. 0.40 Cinéma : Comédie ! ■ Film français de Jacques Doillon (1987). Avec Alain Souchon, Jane Birkin. 2.00 Cinéma : King Kong II □ Film américain de John Guillermin (1986). Avec Peter Elliot (v.o.). 3.40 Cinéma : les Durs à cuire ■ Film français de Jack Pinoteau (1964). Avec Jean Poiret, Roger Pierre, Michel Serrault. 5.05 Série : O'Hara. 6.00 Documentaire : Les ennemis de la Mafia.

LA 5

15.45 Série : Capitaine Furillo. 17.10 Pollyanna. 17.35 Susy aux fleurs magiques. 18.05 Les aventures de Claire et Tipoune. 18.30 Olive et Tom, champions du foot. 18.55 Journal images. 19.00 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Défense d'aimer. D'Antony Page, avec Jacqueline Bisset, Jurgen Prochnow. 22.35 Série : Matlock. 23.35 L'inspecteur Derrick (rediff.). 0.00 Journal de minuit. 0.05 L'inspecteur Derrick (suite). 0.40 Capitaine Furillo (rediff.). 1.30 Michel Vaillant (rediff.). 1.55 Journal de la nuit. 2.00 Janique aimée (rediff.). 2.25 Seule à Paris (rediff.). 2.50 Joseph Balsamo (rediff.). 3.45 Voisin, voisine (rediff.). 4.40 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 5.05 Voisin, voisine.

M 6

15.45 Magazine : Faites-moi 6. 16.15 Jeu : Quizz cœur. 16.50 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Hawaii, police d'Etat. 18.05 Série : Daktari. 19.00 Série : Les routes du paradis. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. 20.35 Feuilleton : Dynastie. 21.30 Série : Clair de lune. 22.30 Magazine : Charmes. 23.00 Journal. 23.15 Série : Poigne de fer et séduction. 23.40 Série : Messieurs les jurés. L'affaire Vilquier. 1.35 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Ilp. 2.30 Musique : Boulevard des clips. 4.05 Série : Messieurs les jurés. L'affaire Vilquier (rediff.). 6.00 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Nuit de la révolte et poètes chansonniers. 21.30 Musique : Black and blue. Nouveautés du disque. 22.40 Nuits magnétiques. Carnet de bal, passion tango. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 5 mai au Théâtre des Champs-Élysées) : Stabat mater pour soprano, alto, baryton, Chœur et orchestre, op. 53, de Szymanowski ; Symphonie n° 1 en ut mineur, op. 68, de Brahms, par le Nouvel Orchestre philharmonique et le Chœur de Radio-France, dir. Jerzy Semkov ; 1er violon : Jacques Prat. 22.20 Premières loges. Georges Thill, ténor. Extraits des Huguenots, de Meyerbeer ; de Roméo et Juliette, de Gounod, de Werther, de Massenet, de Carmen, de Bizet. 23.07 Club de la musique ancienne. Les carnets de Bâle. 0.30 Poissons d'or. McKenna, Dirmeikis, Cage ; à 1.30 feuilleton : Arthur Bliss.

ÉDITION

● **Macmillan rejette la nouvelle** ***offre d'achat de M. Maxwell.*** — Le groupe d'édition américain Macmillan Inc. a rejeté, mercredi 5 octobre, une nouvelle offre d'achat du patron de presse britannique Robert Maxwell. Celui-ci qui, depuis la mi-août, cherche à prendre le contrôle de la maison d'édition, avait une nouvelle fois la semaine dernière, relevé son offre, la portant de 89 à 90,25 dollars par action. Macmillan a préféré l'offre concurrente de la firme d'investissements Kohlberg, Kravis, Roberts and Co. (KKR) au prix de 90,05 dollars par action et s'est engagé à ce que cette société puisse racheter au moins une partie de ses activités au cas où l'OPA ne réussirait pas.

L'Oréal se lance dans la production et les droits audiovisuels

Déjà actionnaire de Canal Plus et du groupe Marie-Claire, L'Oréal a annoncé, le mercredi 5 octobre, la création de Paravision International. Cette nouvelle société est chargée de « *la production et* [de] *la distribution de produits audiovisuels à vocation internationale* ». Elle est présidée par M. Michel Pietrini, ancien PDG de Chanel.

Dotée d'un capital de 800 millions de francs, cette nouvelle société s'impose d'emblée comme l'une des plus grosses entreprises de production de la place de Paris.

Paravision International devient d'une part l'actionnaire majoritaire de Parafrance Communication, dont le financier britannique M. Michael Stevens ne conserve que 24,5 % du capital. Une entrée en force qui lui donne le contrôle des sociétés PPI et Télécip ainsi que d'un catalogue de droits de six cents heures de fictions audiovisuelles.

Paravision International regroupe, d'autre part, CDG, Cité Films, NTA, Republic et RKO, que leur ancien propriétaire, M. Frydman, a décidé « *d'apporter* » à la nouvelle société dont il devient l'opérateur. Dans l'escarcelle se trouve un autre catalogue de plus de six cents films importants. Un double apport qui permet à L'Oréal de devenir l'un des grands du marché de droits audiovisuels.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 6 octobre à 0 heure et le dimanche 8 octobre à 24 heures UTC.

C'est un temps très perturbé qui s'annonce pour cette fin de semaine. Plusieurs zones pluvieuses traverseront la France de vendredi à dimanche mais en épargnant le pourtour méditerranéen. Les vents resteront forts sur la moitié nord et même très forts sur toutes les zones côtières de l'Ouest et du Nord-Ouest.

Vendredi : nombreuses averses, fraîcheur et fort vent d'ouest.

Au cours de la journée, les averses seront fréquentes en de nombreuses régions. Averses et éclaircies se succéderont rapidement dans le ciel, poussées par un fort vent d'ouest. Les rafales pourront dépasser 100 km/h près de la Manche. Elles atteindront également 60 km/h dans l'intérieur sur la moitié nord du pays.

Un passage nuageux plus marqué intéressera la Normandie et le Nord le matin. Ce passage plus gris gagnera l'Ile-de-France, le Centre, la Champagne et le Nord-Est du pays au cours de la journée. Il apportera un peu de pluie et par endroits des orages ou de la grêle.

Des Pyrénées-orientales au Massif Central, aux Alpes, au Jura et au littoral méditerranéen, le ciel sera très chargé le matin avec des ondées, parfois orageuses en montagne. L'après-midi, quelques éclaircies reviendront, mais elles n'empêcheront pas les averses. Toutefois près de la Méditerranée, le vent de nord-ouest permettra de ne subir que quelques averses.

Côté températures, la fraîcheur sera de mise. Les températures matinales ne seront pas trop basses : 8 à 12 degrés (12 à 13 degrés en Méditerranée) mais c'est surtout le vent qui accentuera la sensation de fraîcheur. En revanche, l'après-midi, le thermomètre ne dépassera pas 13 à 16 degrés sur la moitié nord et 15 à 19 degrés sur la moitié sud (20 à 22 degrés sur le littoral méditerranéen).

Samedi : nombreuses pluies, vents forts.

Sur le pourtour méditerranéen, les éclaircies seront prédominantes à l'exception de la Corse ou quelques averses sont possibles. Sur tout le reste du pays, les nuages seront nombreux. Des averses se produiront encore le matin de la Manche orientale à la Champagne, aux Ardennes, au NOrd-Est et au nord des Alpes. Elles s'atténueront dans la journée mais les nuages demeureront abondants. Il pleuvra dès le matin sur la Bretagne. Cette zone pluvieuse se déplacera rapidement vers l'est et l'après-midi toutes les régions de la moitié ouest se trouveront sous la pluie. Les vents orientés au secteur ouest resteront forts surtout sur la moitié nord. Les rafales pourront atteindre 80 km/h dans l'intérieur et 100 km/h près de la Manche et de l'Atlantique.

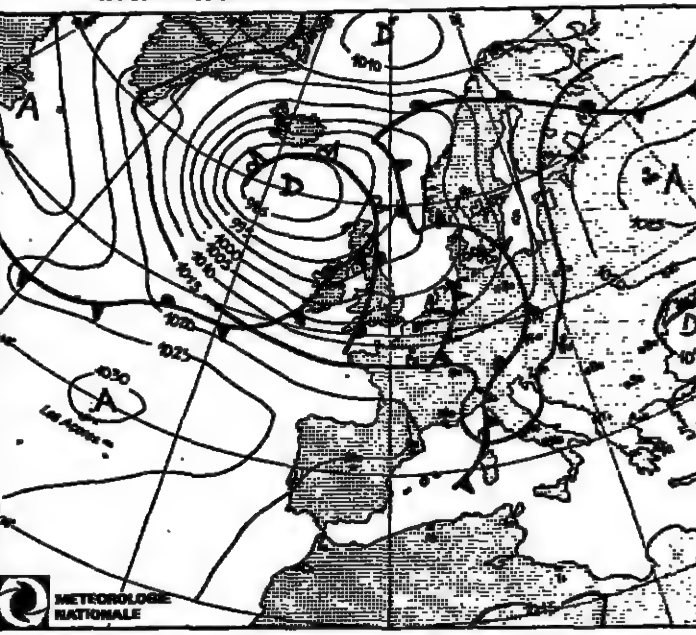
Les températures minimales, comprises entre 6 et 9 degrés sur le nord, atteindront 10 à 12 degrés sur le sud. Les maximales varieront entre 13 et 17 degrés (20 à 22 degrés près de la Méditerranée).

Dimanche : toujours de la pluie et du vent.

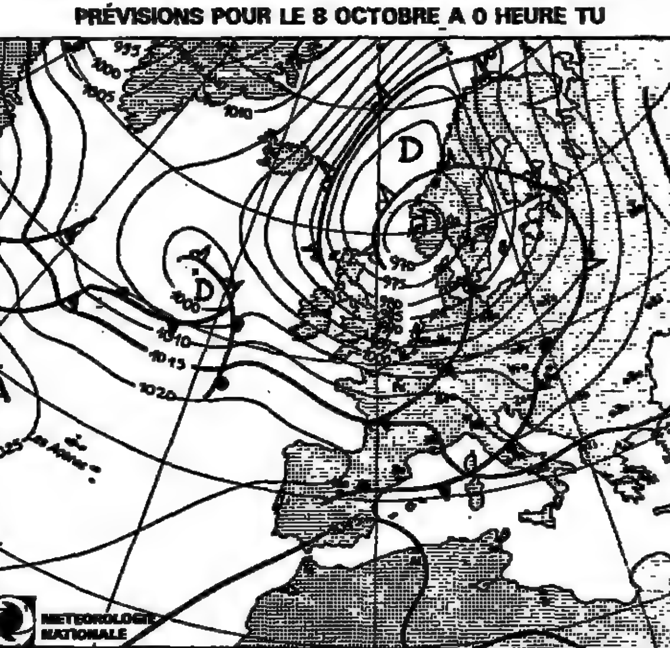
Du Nord-Est aux Alpes, au Massif Central et au Bassin aquitain, nuages et pluies seront au rendez-vous le matin. La pluie cessera l'après-midi sauf sur l'Aquitaine ou des gouttes sont possibles tout au long de la journée. Sur le Nord et le Bassin parisien, le ciel restera très nuageux. De la pluie apparaîtra en fin de journée. Sur la Bretagne, la Normandie et les Pays de Loire, il y aura de rares éclaircies le matin. Ensuite la pluie arrivera rapidement, dès la fin de la matinée. Près de la Méditerranée, les éclaircies prédomineront. Les rafales de vent toujours orienté au secteur ouest seront du même ordre que la veille.

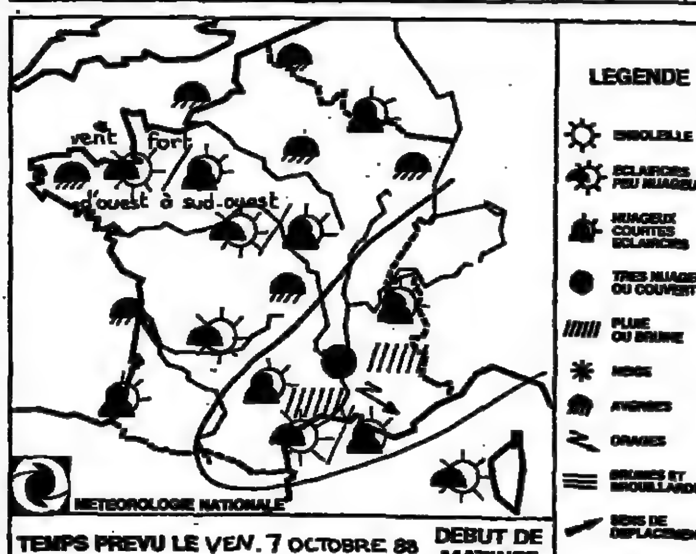
Les températures minimales seront comprises entre 10 et 14 degrés du nord au sud. Les maximales de 13 à 15 degrés en général atteindront 21 à 23 degrés près de la Méditerranée.

SITUATION LE 6 OCTOBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 8 OCTOBRE A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 05-10-1988 à 6 heures TU et le 06-10-1988 à 6 heures TU — le 06-10-1988

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	26	17	N
BIARRITZ	16	13	A
BORDEAUX	19	11	C
BOURGES	18	11	P
BREST	15	12	P
CAEN	16	11	P
CHERBOURG	14	12	P
CLERMONT-FERR.	18	12	N
DIJON	18	10	P
GRENOBLE St-M-H	17	8	N
LILLE	15	11	P
LIMOGES	15	10	C
LYON	20	10	C
MARSEILLE-MAR.	21	12	D
NANCY	17	11	A
NANTES	17	13	P
NICE	20	13	N
PARIS-MONTS.	16	11	P
PAU	16	9	D
PERPIGNAN	22	14	D
RENNES	18	12	P
ST-ETIENNE	19	9	C
STRASBOURG	16	10	A
TOURS	18	11	P
TOULOUSE	19	10	D
POINTE-A-PITRE	31	23	A

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	29	17	N
AMSTERDAM	16	9	A
ATHÈNES	24	17	D
BANGKOK	30	26	C
BARCELONE	24	18	N
BELGRADE	20	7	D
BERLIN	20	10	N
BRUXELLES	16	10	C
LE CAIRE	29	18	D
COPENHAGUE	14	11	P
DAKAR	32	26	D
DELHI	33	19	D
DJERBA	27	20	D
GENÈVE	15	11	C
HONGKONG	30	24	C
ISTANBUL	20	15	C
JÉRUSALEM	24	14	D
LISBONNE	24	13	D
LONDRES	16	10	P
LOS ANGELES	21	16	N
LUXEMBOURG	14	7	A
MADRID	28	9	D
MARRAKECH	30	17	C
MEXICO	19	9	T
MILAN	18	11	P
MONTRÉAL	10	3	P
MOSCOU	16	2	B
NAIROBI	25	17	A
NEW-YORK	17	10	D
OSLO	11	9	P
PALMA-DE-MAL.	26	18	N
PÉKIN	22	8	D
RIO-DE-JANEIRO	24	22	C
ROME	24	19	P
SINGAPOUR	32	25	C
STOCKHOLM	14	9	D
SYDNEY	25	20	N
TOKYO	22	17	P
TUNIS	32	16	D
VARSOVIE	19	5	D
VENISE	19	13	P
VIENNE	18	12	P

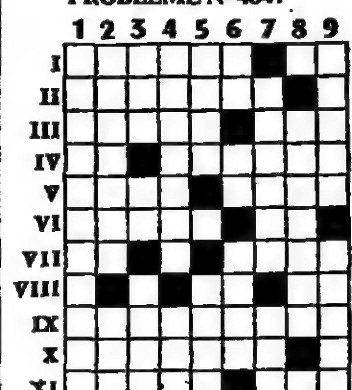
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4847



HORIZONTALEMENT

I. Est souvent amené à aller droit au but. Fut conduite à prendre de nouvelles habitudes. — II. Obtenue avec des bûches. — III. Ne se trouve pas que dans les grandes surfaces. Visible sur certains « pinceaux ». — IV. Qui a donc pu apporter du nouveau. Ferme les lèvres. — V. Dépense après consommation. Enfant de cœur. — VI. Partie de « canne ». Préfixe. — VII. Est à plat pendant le travail. Sont solidement constitués. — VIII. N'est donc plus à prendre. Conjonction. — IX. Telle qu'on ne saurait être incité à passer la main. — X. Susceptible de ne créer que très peu d'emplois. — XI. Réalisé par des hommes de terrain. Se fait mettre en boule par maintes gens.

VERTICALEMENT

1. Source de coupures. — 2. Privée d'une partie de sa force. Voltaire finit par en avoir un grand nombre. — 3. Quand il y a du monde à ses côtés, c'est souvent parce que ça ne va pas bien. Reste froid. Celui qui met les bouchées doubles peut en être à l'origine. — 4. Drôle d'oiseau qui peut être un faisan. Refusa de prendre du recul. — 5. Cité nippone. Assure une protection. — 6. Conjonction. Utile pour celui qui a décidé de tirer un grand trait. Poussée de fièvre. — 7. Endroit où les mouvements de certains trains peuvent s'avérer dangereux. Où l'on fut forcé de se rendre après y être arrivé. — 8. Représentent le pire et le meilleur. — 9. N'ont guère tendance à chipoter. Est au bord de la tombe.

Solution du problème n° 4846

Horizontalement

I. Récitant. — II. Hématome. — III. Inusitées. — IV. Gésine. — V. Nemrod. — VI. Lagor. Ope. — VII. Age. Aster. — VIII. Noroît. Ré. — IX. Due. Repas. — X. Etriers. — XI. Rial. Aimé.

Verticalement

1. Highlander. — 2. René. Agouti. — 3. Emus. Gérera. — 4. Casino. Il. — 5. Itinéraire. — 6. Totem. Stéra. — 7. Ame. Rôt. Psi. — 8. Née. Opéra. — 9. Sidérés.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 6 octobre 1988 :

DES DÉCRETS

● Du 5 octobre 1988 décidant de soumettre un projet de loi au référendum (Nouvelle-Calédonie), portant organisation du référendum et relatif à la campagne en vue du référendum.

هكذا من الأمل

« services »

Le Carnet du Monde

Mariages

— Joan DORANDEU, president del Comitè francès de l'Oficina europea per a les llengües minoritzades, Michèle PIAT de DORANDEU, tenen el goig de participar-vos el casament de llur fill,

Frederic,
alferes farmacèutic,
5 ena comp. ESSA de Lyon,

amb

Sylvie LE NADAN,
alf. farmacèutica
6 ena comp. ESSA de Lyon,

el casament es va celebrar aquest estiu a l'església Sant-Maurici de Jully-lès-Buxy (Borgonya).

42, rue de la Procession,
75015 Paris.

Décès

— Mme Dubruel,
Mlle Victoire Dubruel,
M. et Mme Nicolas Dubruel,
Mlle Priscilla Dubruel,
M. et Mme Joachim Dubruel
et leur fille,
Mme Martine Terrin,
M. et Mme Christian Dubruel
et leurs enfants,
M. et Mme Marc Dubruel
et leurs enfants,
M. et Mme Charles Dubruel
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard DUBRUEL,
rappelé à Dieu le 3 octobre 1988, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques seront célébrées, le vendredi 7 octobre, à 10 h 30, en la chapelle de Ma Maison, 23, rue de Varize, Paris (16e).

— Mme Pierrette Boureau,
Gérard Boureau,
Hoàng-Oanh Nghiêm
et leurs enfants,
Alain Boureau,
Colette Collomb-Boureau
et leur fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Joseph BOUREAU,
professeur honoraire à La Martinière de Lyon, agrégé,

survenu à Lyon, le 30 septembre 1988.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

114, rue Vauban,
69006 Lyon.

— Le président du tribunal administratif de Lyon, les membres et anciens membres de ce tribunal,
ont la grande douleur de faire part du décès accidentel survenu le 2 octobre 1988, de

Pierre-Yves DELPLA,
sous-préfet d'Issoire,
conseiller au tribunal administratif de Lyon (1978-1987).

Les obsèques ont eu lieu le 5 octobre en l'église d'Issoire.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme René Mermilliod,
née Paule Dreux, son épouse,
M. et Mme Jean-Claude Mermilliod,
Mlle Chantal Mermilliod,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,

font part du rappel à Dieu, le 5 octobre 1988, dans sa quatre-vingt-treizième année, de

M. René MERMILLIOD,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien administrateur
de la Compagnie française
des chemins de fer de l'Indochine
et du Yunnan
et de la Compagnie du Midi,
HEC 1914.

Les obsèques seront célébrées, le samedi 8 octobre, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 4-5, rue de l'Annonciation à Paris (16e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, avenue du Colonel-Bonnet,
75016 Paris.
79-81, route de la Reine,
92100 Boulogne-Billancourt.

Remerciements

— M. G. Johnny FRIEDLAENDER

remercie toutes les personnes qui se sont associées à sa douleur à l'occasion du décès de son épouse.

— Le général d'armée, Jean Olié
et sa famille,
particulièrement touchés par les marques de sympathie, qui leur ont été témoignées lors du décès de

Françoise-Mathilde OLIÉ,

remercient toutes les personnes qui les ont entourés de leur affectueuse sollicitude et les prient d'assister ou de s'unir d'intention à la messe qui sera célébrée, le jeudi 13 octobre, à 18 heures, à la chapelle de l'Ecole militaire, place Joffre, Paris (7e).

Pour le repos de son âme.

Anniversaires

— Pour le septième anniversaire de la disparition de

Robert CYPKIN,
médaille de l'aéronautique,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Avis de messes

— Une messe sera célébrée le samedi 8 octobre, à 19 heures, en l'église Notre-Dame du Liban, 17, rue d'Ulm, 75005 Paris,
pour le repos de l'âme du regretté

Edouard DAGHER,

rappelé à Dieu au Liban, le 18 septembre 1988,

père de Nabil Dagher et de Sylvie Dagher, épouse Fadlallah.

Les condoléances seront reçues à l'église à la fin de l'office.

Soutenances de thèses

— Université Paris-II, le vendredi 7 octobre à 14 heures, salle des fêtes, Mme Yamina Bouafia-Nguyen : « La protection juridique du consommateur de médicaments ».

— Université Paris-I, le mardi 11 octobre à 14 h 30, amphithéâtre Bachelard, M. Onnick Jamgocyan : « Les finances de l'Empire ottoman et les financiers de Constantinople (1732-1853) ».

— Université Paris-III, le mercredi 12 octobre à 14 h 30, salle Bourjac, M. Jarbue : « Quelques aspects des commentaires métalinguistiques relatifs aux choix de formes grammaticales en français langue étrangère. Analyse de productions langagières d'apprenants arabophones du Proche-Orient ».

CAMPUS

Un lobby du Sud

Au départ ils étaient une poignée d'universitaires spécialistes d'économie politique qui avaient envie *« d'affirmer le Sud »*. Ils se sentaient liés par *« une espèce d'allergie commune à la domination de l'anglais, langue du Nord sur les Latins »*, par des affinités culturelles et des particularités économiques. Ils créèrent ainsi Arethuse, association de rencontres économiques, thématiques, des universités du sud de l'Europe. Le siège a été fixé à Bordeaux sous la présidence de Pierre Delfaud, doyen de la faculté des sciences économiques et directeur de l'institut d'économie régionale du Sud-Ouest.

Quatre-vingt-dix universités de cinq pays du sud de l'Europe (France, Italie, Grèce, Portugal, Espagne) adhèrent aujourd'hui à cette association qui organise, une fois par an, des assises des universités du Sud. La quatrième rencontre vient de se tenir à Carcans-Maubuisson, près de Bordeaux. Les participants, qui tiennent à rester entre universitaires, produisent un texte écrit dans leur langue maternelle soit sous forme de communication libre, soit sur le thème retenu pour la rencontre : en 1985, ce thème portait sur les spécificités économiques de l'Europe du Sud ; en 1986, sur la pêche et l'agriculture ; en 1987, sur l'agro-alimentaire ; en 1988, sur l'économie du tourisme.

« Nous constituons une sorte de lobby à carctère universitaire, résume Pierre Delfaud. *Nous mettons en exergue des particularités communes à l'Europe du Sud, ce qui peut permettre d'exercer des pressions sur les institutions européennes pour faire entendre le point de vue de nos pays. »*

G. de M.

— Arethuse, Institut d'économie régionale du Sud-Ouest, université de Bordeaux, 1, avenue Léon-Duguit, 33604 Pessac, tél. : 56-80-61-50.

● L'URSS en 1988

« L'URSS en 1988 », tel est le thème retenu par l'école supérieure de commerce de Tours pour ouvrir son cycle de conférences annuel qui aura lieu le vendredi 14 octobre, au Palais des congrès de la Porte-Maillot, à Paris.

(Ecole supérieure de commerce du Centre, 1, rue Léo-Delibes, BP 0535, 37005 Tours. Tél. : 47-27-58-65.

● Admissions au CFJ

Mmes et MM. Christophe Aye, Dominique Baillard, François Barrère, Pierre Barthelemy, Frédéric Beghin, Nora Bensaadoune, Christina Berkovicius, Jean-Marc Bordes, Philippe Borrel, Olivier Boyer, Jean-Stéphane Brosse, Carole Caumont, Jean-Thomas Ceccaldi, Bernard Corteggiani, Catherine Cote, Philippe Couve, Paule Dandoy, Gilles Dansart, Alice De Dehn, Laurent Decloitre, Isabelle Doumenc, Caroline Dumay, Bénédicte Duran, Jérôme Fenoglio, Jean-Luc Ferre, Valérie Gaget, Valérie Géraud, Marie-Emmanuelle Guidée, Jean Haguet, Fabrice Hervieu, Nathan Herzberg, Valérie Khong, Gilles Kraemer, Bertrand Lachat, Christophe Larcher, Jean-Philippe Leclaire, Dominique Legenne, Antoine Lemasson, Pierre Monnier, Nathalie Nougayrède, Corinne Portier, Pascal Renaudineau, Catherine Sabbah, Laurent Sapir, Isabelle Tales, Marie-Noëlle Terrisse, Pascal Thibaut, Jacques Trentesaux, Sophie Tutkovics, Marie-Pierre Verot, Jean-Philippe Viallon, Hélène Viesière.

Sports

FOOTBALL : Coupe de l'UEFA

Attaque girondine

Les Girondins de Bordeaux se sont qualifiés pour le deuxième tour de la Coupe de l'UEFA en battant le club soviétique de Dniepropetrovsk (2-1).

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Vu du ciel, le parc de Lescure ressemble à un coquillage. Si l'on avait pu le coller à ses oreilles, mercredi vers 21 h 30, on aurait entendu la vague de murmures poussés par plus de vingt mille supporters bordelais, saluant le penalty réussi par Enzo Scifo. A un quart d'heure du coup de sifflet final, il qualifiait enfin les Girondins de Bordeaux pour le deuxième tour de la Coupe de l'UEFA. Yannick Stopyra avait accompli auparavant la moitié du chemin en égalisant à la suite d'un tir de Jean-Marc Ferreri, entré sur le terrain après la mi-temps. En deux minutes, le véloce attaquant girondin avait créé deux brèches dans la lourde défense soviétique.

Cette réussite girondine ne faisait qu'annuler l'avantage pris par Dniepropetrovsk dès la deuxième minute du match. Alexei Tcheretnik, médaille d'or à Séoul, avait ajusté un tir anodin qui, dévié par Didier Sénac, trompa le gardien bordelais, Dominique Dropsy. Cent secondes avaient suffi pour bouleverser toutes les données d'une rencontre, que les deux entraîneurs avaient entourée de secrets stratégiques. Les spectateurs étaient venus pour assister à la confirmation du match nul (1-1) que les Girondins de Bordeaux avaient obtenu à Dniepropetrovsk un mois plus tôt. Ils repartaient satisfaits, sans abuser des démonstrations d'allégresse. Car, à Bordeaux, passer le premier tour d'une coupe européenne devient une habitude.

Deux fois en huit ans

Fidèles depuis huit ans au rendez-vous de septembre, les Girondins n'ont chuté que deux fois sur le premier obstacle. Aussi le comptable du club est-il tenté de mettre à son budget au moins deux recettes européennes par an. Ainsi, la qualification contre Dniepropetrovsk rapporte 20 millions de francs si l'on ajoute aux recettes aux guichets les droits de télévision et les rentrées publicitaires. Le président Bez, lui-même expert-comptable, se frotte les mains. L'entreprise Bordeaux recherche les bénéfices.

Dniepropetrovsk essaie d'en faire autant. Depuis le 1er septembre 1987, il est le premier club « professionnel » d'Union soviétique. Les pertes financières , conséquence de son élimination, ne pèseront pas trop lourd dans le budget des Soviétiques. La vente de souvenirs, les abonnements, les cotisations d'adhérents, la publicité compenseront en partie le manque à gagner. Les joueurs ne recevront pas, fin octobre, les 2 000 roubles qui correspondent au salaire reçu les mois de grandes performances. Mais réussir un bon parcours en Coupe d'Europe lui aurait permis non seulement d'assurer plus facilement l'équilibre de ses finances, mais aussi de promouvoir le « professionnalisme » des clubs. Derrière lui, le Dynamo de Kiev, Ararat Erevan ou le Spartak Moscou sont candidats à l'obtention de ce nouveau statut.

THIERRY CÉRINATO.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER (J.O. DU 22/12/87)
TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SOMMES GAGNÉES (F.)	TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SOMMES GAGNÉES (F.)
0	20	200	3	238463	30 100
	430	400		267913	100 100
	062920	100 200	4	994	400
	136120	30 200		1124	2 500
	223770	30 000		2104	2 500
	228560	30 000		262444	5 000 000
	248460	30 000	5	945	400
1	41	200		2075	2 500
	10681	15 000		7785	2 500
	46321	15 000		8295	2 500
	084351	30 000		12815	15 000
	169111	30 000		80415	15 000
2	12	500	6	106	400
	42	200		38846	15 000
	002	400		127256	100 000
	012	500		179206	30 000
	432	400	7	3057	2 500
	522	400		6307	2 500
	75662	15 000		7077	2 500
	81252	15 000	8	17098	15 000
	121412	30 200		29208	15 000
	224852	100 000		265668	100 000
3	3	100	9	9	100
	133	500		429	500
	4203	2 500		1079	2 500
				52819	15 100
				122089	30 100

88 TRANCHE DE LA LOTERIE NATIONALE 79e
TIRAGE DU MERCREDI 5 OCTOBRE 1988
RÉSULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36.15 LOTO

TACOTAC

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 22/08/88)

Le numéro 1 6 6 1 3 0 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille	0 6 6 1 3 0 2 6 6 1 3 0 3 6 6 1 3 0 4 6 6 1 3 0 5 6 6 1 3 0	6 6 6 1 3 0 7 6 6 1 3 0 8 6 6 1 3 0 9 6 6 1 3 0	gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchants aux Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
106130	160130	166030	166100	166131	10 000,00 F
116130	161130	166230	166110	166132	
126130	162130	166330	166120	166133	
136130	163130	166430	166140	166134	
146130	164130	166530	166150	166135	
156130	165130	166630	166160	166136	
176130	167130	166730	166170	166137	
186130	168130	166830	166180	166138	
196130	169130	166930	166190	166139	

Tous les billets se terminant par		gagnent	
	6130		4 000,00 F
	130		400,00 F
	30		200,00 F
	0		100,00 F

LOTO N° 40 TIRAGE DU MERCREDI 5 OCTOBRE 1988
5 6 24 28 32 42 — 36 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE
POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 12 ET SAMEDI 15 OCTOBRE 1988 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

88 TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 5 OCTOBRE 1988 80e
RÉSULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36.15 LOTO



HOTEL DES VENTES

9, rue Drouot, 75009 PARIS
Téléphone : 42-46-17-11
Télex : Drouot 642260
Informations téléphoniques permanentes : 47-70-17-17

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris

Régisseur O.S.P., 64, rue La Boétie, Paris. Tél. : 45-63-12-66

Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 heures, sauf indications particulières, * expo le matin de la vente.

SAMEDI 8 OCTOBRE

S. 12. – Collection d'un amateur : importantes cartes postales. Collection des cent cartes par Max Ernst, cartes d'illustrateurs (MUCHA, KIRCHNER), rares cartes par KOKOSCHKA. - Mes LENORMAND, DAYEN.

LUNDI 10 OCTOBRE

S. 1. – 14 h 30, Henry Bouvet (1859-1945) « LA MÉDITERRANÉE ». Dessins et peintures provenant de la collection de Monsieur et Madame J. - Mes ADER, PICARD, TAJAN, M. PERRAZONE.
S. 6. – Meubles modernes et bibelots. - Me LOUDMER.
S. 7. – Sculptures de MALFRAY, tableaux, bijoux, beaux meubles. - Mes BINOCHE, GODEAU.
S. 8. – Objets d'art et d'ameublement. - Mes PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN.
S. 9. – 14 h 30, Orient. 21 h, Archéologie. - Me BOISGIRARD.
S. 10. – Cartes géographiques anciennes. ARCOLE. - Me RENAUD.
S. 11. – 14 h 15, bons meubles, objets mobiliers. - Mes ADER, PICARD, TAJAN.
S. 13. – Atelier VOISIN. - Me ROBERT.
S. 14. – Timbres, tableaux, meubles. - Mes CHAMBELLAND, GIAFFERI, VEYRAC. - Tél. 42-94-05-26.
S. 15. – Tableaux, bibelots, mobilier. - Me ROGEON.

MARDI 11 OCTOBRE

S. 9. – Archéologie. - Me BOISGIRARD.

MERCREDI 12 OCTOBRE

S. 1. – Col. d'Armand GODOY, Charles BAUDELAIRE. Manuscrits, lettres, autographes et dessins. - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR. Mme Vidal-Mégret, M. Bodin.
S. 2. – Faïences d'époque révolutionnaire. - Mes COUTURIER, DE NICOLAY. - M. Lefebvre, expert.
S. 7. – Meubles et objets d'art ARCOLE. - Mes RABOURDIN, CHOPPIN DE JANVRY.
S. 10. – Tableaux modernes. - Mes PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN. Mlle Cailac, M. Blanchet, MM. Pacitti et de Louvencourt.
S. 13. – Tableaux, bibelots, mobilier. - Me DELORME.

JEUDI 13 OCTOBRE

S. 8. – Livres anciens et modernes. - Mes CHAMBELLAND, GIAFFERI, VEYRAC. Tél. 42-94-05-26.
S. 9. – 14 h 15, LOUIS LATAPIE (1891-1972), 400 dessins, aquarelles, gouaches, pastels, lavis, peintures. - Mes ADER, PICARD, TAJAN. MM. Pacitti et de Louvencourt, experts.
S. 12. – Linge. PARIS CENTRE. - Me BONDU.
*S. 15. – Objets d'art et d'ameublement. - Mes PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN.

VENDREDI 14 OCTOBRE

S. 1. – Dessins, tableaux, objets d'art, bon mobilier, 18e, 19e et de style. - Mes MILLON, JUTHEAU.
S. 3. – Bijoux, argenterie. - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR. MM. Déchaut et Stetten.
S. 7. – Tableaux, objets d'art et meubles anciens ARCOLE. - Mes OGER, DUMONT.
S. 13. – Tableaux, bibelots, mobilier. - Me BOISGIRARD.
S. 14. – 14 h 15, Bons meubles, objets mobiliers. - Mes ADER, PICARD, TAJAN.

ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favard (75002), 42-61-80-07.
BINOCHE, GODEAU, 5, rue La Boétie (75008), 47-42-78-01.
BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75009), 47-70-81-36.
D. BONDU, 17, rue Drouot (75009), 47-70-36-16.
COUTURIER, de NICOLAY, 10, rue de l'Université (75007), 49-27-02-14.
DELORME, 14, avenue de Messine (75008), 45-62-31-19.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN), 12, rue Drouot (75009), 42-46-61-16.
LENORMAND, DAYEN, 12, rue Hippolyte-Lebas (75009), 42-81-50-91.
LOUDMER, 18, rue de Provence (75009), 45-23-15-25.
MILLON, JUTHEAU, 14, rue Drouot (75009), 47-70-00-45.
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 42-46-96-95.
PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue Grange-Batelière (75009), 47-70-88-38.
RABOURDIN, CHOPPIN de JANVRY, 4, rue Rossini (75009), 47-70-34-91.
RENAUD, 6, rue Grange-Batelière (75009), 47-70-48-95.
ROBERT, 5, avenue d'Eylau (75016), 47-27-95-34.
ROGEON, 16, rue Milton (75009), 48-78-81-06.

Économie

SOMMAIRE

■ Confronté à des conflits sociaux morcelés, le gouvernement doit réagir avec d'autant plus de prudence que les syndicats restent à la traîne *(lire ci-contre)*.

■ La CGC réclame une augmentation d'au moins 1 % du pouvoir d'achat des cadres *(lire ci-dessous)*.

■ Les constructeurs automobiles doivent-ils être partie prenante dans la restructuration des équipementiers ? *(lire page 29)*.

■ La rumeur d'un retour de M. Gérard Eskenazi à Paribas agite les milieux bancaires *(lire page 29)*.

● **Durée du travail: accroissement pour les cadres.** — Selon une enquête réalisée par l'Union confédérale des ingénieurs et cadres UCC-CFDT auprès de six cent trente-deux adhérents et sympathisants des secteurs public, privé et nationalisé, la durée du travail des cadres s'allonge. En 1987, selon cette enquête, les cadres avaient une durée hebdomadaire moyenne de 44,6 heures et bénéficiaient en moyenne de vingt-neuf jours ouvrés de congés. Entre 1980 et 1987, 49 % des cadres interrogés ont vu leur durée du travail hebdomadaire augmenter (en raison d'un surcroît de responsabilités ou d'un changement de poste) tandis que 35,9 % enregistraient une diminution.

Le gouvernement confronté à des conflits morcelés

Un automne social « pommelé »

« Un ciel pommelé », telle est la formule choisie par le patronat de la métallurgie (UIMM) pour décrire *la situation sociale. Depuis qu'on* est entré en période traditionnelle de *« rentrée sociale »*, les nuages s'accumulent et l'orage gronde sans éclater. Le malaise est morcelé, avec des tensions qui sont apparues là où les syndicats ne les attendaient pas : audiovisuel public, navigation aérienne, infirmières, gardiens de prison...

MM. Krasucki, Bergeron, Marchelli, mais aussi l'UIMM, prévoyaient une rentrée agitée sur fond de revendications salariales. Mais les « explosions » ne se sont pas encore produites là où les syndicats ont, théoriquement, les plus fortes capacités de mobilisation : ni à EDF, ni à la SNCF, ni, pour l'instant, dans l'ensemble de la fonction publique, ni même dans le secteur privé, globalement calme. Pour autant, les braises qui se sont allumées dans des secteurs aussi sensibles que les hôpitaux ou les prisons menacent, par effet d'entraînement, d'en embraser d'autres. Déjà des turbulences, encore faibles, sont apparues dans les postes. Une certaine grogne se perçoit chez les enseignants. Et dans la fonction publique et le secteur nationalisé, les agents sont sur le pied de guerre et veulent sortir de l'impasse dans laquelle se perd le règlement du contentieux salarial.

Expression de ras-le-bol

Le gouvernement est contraint de jouer les pompiers au moment où se débat à l'Assemblée nationale la première grande réforme sociale du nouveau septennat — le revenu minimum d'insertion — et où il s'apprête à opérer une nouvelle ponction sur le revenu des salariés pour la Sécurité sociale. Au milieu de ce malaise, les syndicats semblent être à la traine. Une faiblesse persistante, une division réelle, et, au moins pour FO et la CGT, des problèmes internes liés aux successions des secrétaires généraux (*le Monde* du 26 août) entravent leur action.

Tout se passe comme si les salariés réagissaient d'abord lorsque leur sentiment de frustration devient trop fort. Les révoltes des infirmières et des gardiens de prison sont l'expression de *ras-le-bol de ces catégories* du bas de l'échelle hiérarchique où la revendication salariale sert de détonateur pour manifester un malaise lié à des conditions de travail précaires et difficiles. Si le mécontentement des salariés est réel — et dépasse le cadre des hôpitaux ou des prisons, — il ne se traduit pas forcément par des grèves au moment même où les états-majors syndicaux les jugent politiquement et socialement opportunes.

Le regain revendicatif observé en 1988, tel qu'il est mesuré en journées individuelles perdues du fait des grèves, s'est manifesté principalement au niveau des entreprises. En revanche, les conflits généralisés, avec un mot d'ordre commun à plusieurs entreprises, ont été en baisse sensible dans la première moitié de 1988. Ce constat conduit l'UIMM à affirmer qu'*« on ne saurait écarter l'explosion de mécontentements se traduisant par des conflits localisés. Et il faut être vigilant*, poursuit-elle, *car les problèmes peuvent surgir de façon inopinée et aussi parce que les organisations syndicales, sans doute dotées d'une faible capacité d'entrainement, auront bien du mal à faire rentrer le fleuve dans son lit là où il aurait débordé »*.

La CGT, qui affirme d'une manière permanente que les luttes sont de plus en plus nombreuses et massives — ce qui nuit à la crédibilité de son discours, — a connu un échec avec sa journée interprofessionnelle d'action du 27 septembre dernier. Cela ne l'empêche pas, alors qu'elle est la seule à appeler à l'action tous azimuts, à remettre cela, sous l'impulsion de M. Louis Viannet et de l'aile dure de la centrale, pour le 18 octobre, en espérant que d'ici là la marée revendicative n'aura cessé de monter...La CGT, qui sert la stratégie d'un PCF qui a deux fers au feu — dans les luttes et au Parlement, — rêve toujours d'une *« contre-offensive du monde du travail »* qui passerait, pour l'heure, par une coordination des mouvements actuels (infirmières et personnels hospitaliers) et des mouvements... à venir (fonction publique et *secteur public*). *Mais s'il y a* effectivement demain conjonction des mécontentements, rien ne dit que la CGT pourra en assurer la coordination.

Un autre problème réside dans le risque permanent de débordement des syndicats. Ils sont toujours menacés par le « syndrome SNCF », qui avait marqué la fameuse grève de la fin 1986. Chez les infirmières, où le taux de syndicalisation n'est que de 8 %, la « coordination » joue, depuis le début, un rôle décisif (et sous-évalué par les pouvoirs publics), comme hier chez les cheminots, et, dans une moindre mesure, chez les instituteurs. Le risque de débordement existe aussi chez les gardiens de prison au fur et à mesure que le mouvement s'étend. Le développement de « coordinations », où les non-syndiqués sont au premier plan, là où une grève prend de l'ampleur, pose un problème grave aux syndicats. Cela signifie qu'ils ne répondent qu'insuffisamment aux aspirations de salariés qui leur reprochent alors de ne pas avoir pris en charge leurs revendications, d'être trop dogmatiques et aussi trop divisés.

Le risque de débordement

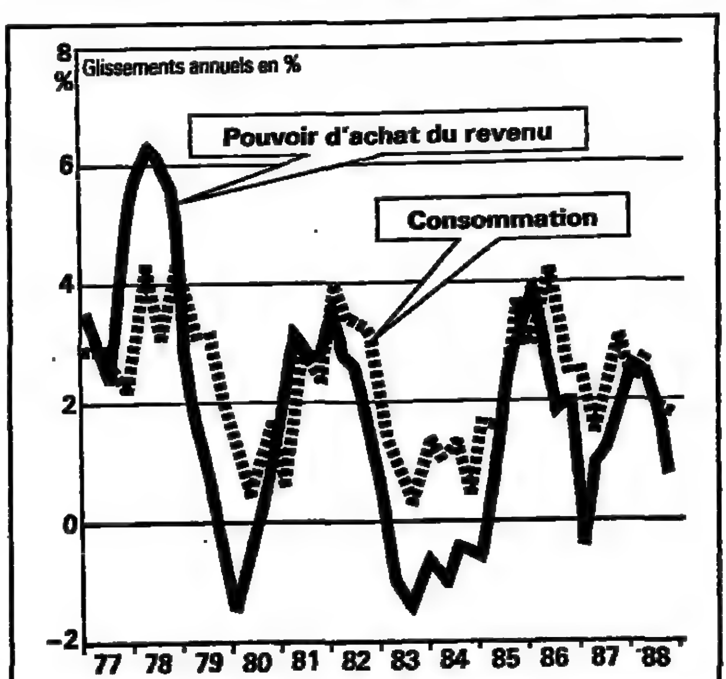
Il est significatif qu'un dirigeant syndical aussi modéré que M. Jean Bornard, président de la CFTC, vienne de *« mettre en garde contre le danger d'un morcellement du monde du travail »*. *« Chaque catégorie*, affirme M. Bornard, *a ses problèmes. Les traiter isolément, c'est risquer, tôt ou tard, d'en arriver à des affrontements catégoriels qui affaibliraient gravement la force d'une profession ou d'un secteur. Le rôle du syndicalisme n'est pas facile, il est de répondre aux aspirations de chaque catégorie, mais dans un effort de cohésion générale* (...). *N'est-ce pas le moment de le rappeler vigoureusement pour éviter que des coordinations temporaires ne débouchent sur de graves désillusions ? »*.

Ce morcellement du monde du travail, exacerbé par les tensions actuelles, complique encore un peu plus la tâche du gouvernement. Rien n'est plus difficile à régler qu'un malaise social aussi morcelé ! Avec les mauvais résultats du commerce extérieur et la nécessité, réaffirmée par M. Michel Durafour le 4 octobre lors de l'ouverture — manquée — des négociations salariales dans la fonction publique, d'afficher sur les places internationales une politique qui vise au rétablissement des grands équilibres, la rigueur est plus que jamais à l'ordre du jour sur le plan salarial. Même si on reconnaît, comme l'a fait M. François Mitterrand lui-même pour les infirmières, que les revendications sont *« justifiées »*, il faut avant tout *« tenir le franc »*. Ce n'est donc pas le moment de lâcher sur les salaires, contrairement à ce qu'ont fait les entreprises prospères dans le secteur privé. Au risque, que voulait pourtant éviter M. Bérégovoy, de conjuguer rigueur économique et rigueur sociale...

Un redoutable dilemme

Le risque existe aussi, pour les pouvoirs publics, de ne pas afficher une politique salariale très cohérente. Il est déjà difficile, surtout pour un gouvernement de gauche, de faire passer un message selon lequel même si la situation économique s'améliore, même si les entreprises retrouvent leurs marges bénéficiaires, le temps n'est pas venu de relâcher l'effort. Il est encore plus acrobatique, alors même qu'on n'est pas sûr de tenir l'objectif d'un glissement des prix de 2,8 % en 1988, d'augmenter les salaires en niveau de 2,2 % à la SNCF et à la RATP en s'en tenant (provisoirement ?) à 2 % à EDF ou dans la fonction publique.

Pis encore, le gouvernement semble régler les problèmes au coup par coup sans vision salariale d'ensemble. Les policiers bénéficient d'une revalorisation salariale, gagée sur la compression de dépenses anciennes. Les contrôleurs aériens obtiennent une hausse de 15 % de leur masse salariale, par rapport à l'enveloppe « frais de personnel » 1987 du budget annexe de la navigation aérienne. Si les infirmières obtiennent des concessions salariales, celles-ci seront financées par l'enveloppe budgétaire de la Sécurité sociale. Mais si les gardiens de prison obtiennent satisfaction au-delà des concessions déjà faites, le financement sera pris en compte dans les mesures catégorielles de la fonction publique, ce qui réduira d'autant la marge pour les mesures générales en 1989. Et la fonction publique n'est qu'une addition de cas particuliers. Donner satisfaction aux uns attise les revendications des autres.



Le pouvoir d'achat du revenu des ménages a progressé en 1987, selon la note de conjoncture de l'INSEE. La croissance de la consommation a été forte parce que les ménages ont moins épargné et recouru davantage au crédit. En 1988, on s'attend à un ralentissement de la progression du pouvoir d'achat. Selon l'INSEE, *« ce plafonnement ne devrait avoir qu'un impact retardé sur la consommation »*, d'où une baisse du taux d'épargne, ou à tout le moins une stagnation.

Le gouvernement est donc confronté à un redoutable dilemme. S'il campe avec fermeté sur la rigueur salariale, il court le risque de voir la fièvre actuelle continuer et s'étendre à court terme dans la fonction publique et le secteur public. S'il lâche encore au compte-gouttes, il montrera que les actions catégorielles paient, ce qui pourra inciter d'autres à entrer dans la danse. Avec un danger d'entraînement dans le secteur privé ! Rude choix et dure rentrée...

MICHEL NOBLECOURT.

Depuis lundi 3 octobre

Grève dans un atelier de l'usine Renault du Mans

Une grève affecte depuis le lundi 3 octobre l'atelier 81 de l'usine Renault du Mans (six mille cent salariés). Dans cet atelier qui fabrique des trains arrière pour la nouvelle R 19, cent vingt personnes sont employées le matin et cent vingt l'après-midi.

A l'appel de la CGT et de la CFDT, quatre-vingt-cinq personnes ont débrayé dans chaque équipe pour demander le versement d'une prime de performance de 600 F net. Une vingtaine de salariés de l'atelier 81 avaient reçu une prime individuelle. Cette grève, qui se poursuivait le jeudi 6 octobre, a eu des répercussions sur d'autres usines : chômage technique depuis le 5 octobre à 22 heures au centre industriel de Billancourt et à Haren (Belgique), risques identiques à court terme à Flins, Sandouville et Douai.

Des débrayages de soutien devaient avoir lieu le 6 octobre dans l'ensemble de l'usine du Mans. La direction générale indique que l'accord du 24 juin 1987 sur l'intéressement prévoyait la mise en œuvre de cette formule dans les établissements ayant signé un accord. L'usine du Mans est la seule à ne pas avoir d'accord d'intéressement.

Il suffirait donc que les syndicats signent pour que... la prime de 600 F net soit versée. Par ailleurs, une réunion sur l'ensemble de la politique salariale de la Régie doit avoir lieu, à la demande de FO, le 13 octobre.

Une rentrée revendicative pour la CGC

M. Marchelli demande une hausse « d'au moins 1 % » du pouvoir d'achat

M. Paul Marchelli, président de la CFE-CGC, a proclamé haut et fort, dans sa conférence de presse de « rentrée » le mardi 4 octobre, que son organisation n'entendait nullement *« changer de ligne »* ou *« se recentrer »*. Lors de son troisième intercongrès doctrinal, du 20 au 22 octobre, ce ne sera plus le *« nouveau syndicalisme »*, comme lors de celui de 1985, qui sera à l'ordre du jour mais des thèmes beaucoup plus terre à terre comme le pouvoir d'achat, l'emploi et la protection sociale. Retour au classicisme syndical consécutif à son échec aux élections prud'homales de 1987 ? M. Marchelli s'en défend : *« Nous allons essayer d'ouvrir de nouvelles voies pour un syndicalisme accompagnateur du changement social. Nous n'avons pas décidé de voler seulement au niveau des marguerites. »*

Il n'empêche que la CFE-CGC, qui revendique *« autour de 235 000 adhérents en 1988 »* (contre 240 000 en 1986), renoue avec un syndicalisme plus revendicatif, d'abord, comme les autres, sur le pouvoir d'achat. M. Marchelli part du constat que, malgré le « point noir » du commerce extérieur, l'économie française, avec une croissance sur une pente de 3,5 %, un niveau record des investissements et une inflation mieux maîtrisée, se porte mieux. Le coût salarial n'est-il pas redevenu inférieur à celui de la RFA ? Pour M. Marchelli, *« lorsqu'il y a 3,5 % de croissance, il serait normal que le pouvoir d'achat des salariés augmente d'au moins 1 % »*.

Critiquant vivement *« la terreur incontrôlée du risque inflationniste »* manifestée par le gouvernement, M. Marchelli a souligné qu'il fallait *« motiver très fortement les salariés, et notamment l'encadrement »*. Le président de la CFE-CGC estime que *« la tension est en train de grandir un peu partout »*, dans le secteur public comme dans le secteur privé, ajoutant que chez les cadres *« le mécontentement est très fort »*. *« S'il y a des réactions négatives qui conduisent à des grèves dans la fonction publique et le secteur nationalisé, nous n'hésiterions pas à « participer »*. Voilà le gouvernement prévenu.

Pratiquant le chaud et le froid, M. Marchelli a cependant décerné quelques bons points au gouvernement de M. Rocard. Ainsi a-t-il bien accueilli le plan emploi du gouvernement, qui fait une large place au traitement économique. Ainsi approuve-t-il *« en gros »* les orientations prioritaires du budget 1989 (éducation, recherche, emploi) tout en se montrant *« déçu »* de voir que, avec une augmentation en volume des dépenses publiques de 2 %, *« nous avons de nouveau un Etat dépensier »*.

Rappelant que, après le rejet du rapport Chotard au Conseil économique et social pour lequel la CGC avait voté, *« le gouvernement se trouve être responsable en totalité de la sécurité sociale »*, M. Marchelli a lancé un avertissement quant aux décisions qui pourraient être prises le 12 octobre. Si le gouvernement se contente de reconduire la contribution de 0,4 % et d'augmenter de 1 % les cotisations vieillesse, au lieu de s'engager dans des réformes structurelles de fond, alors il apparaîtra *« peu courageux »* et *« trop sensible aux échéances électorales »*.

M. N.

هكذا من الأصل

Pour améliorer le budget de la culture, il faut prendre un peu sur celui de la construction.

1350F
GIGOLO
Montants bois massif.
Étagères verre trempé laqué bleu.
L 157 cm - P 38 cm - H 182 cm

680F
KNEKT
Bibliothèque empilable décor noir.

420F
SOFIST
Montant en fil chromé.
Étagère verre trempé
L 118 cm - H 115 cm

225F
ULF
Étagère métal laqué époxy blanc.

1680F
TERMINAL
Combinaison étagère pin naturel.
Montants laqués blanc.
Composition présentée.

80F
IVAR
Rampe d'éclairage.

390F
IGLO
Bibliothèque.
Décor imitation chêne.
Dos laqué noir.
L 80 - P 28 - H 202

1655F
NIKLAS
Rangement modulable.
Montants tube acier laqué époxy noir.
Étagères pin massif. Existe en plusieurs finitions.

Il y a plus qu'en conseil des ministres où ça se chamaille autant pour arbitrer les priorités du Budget. Parce que, s'agissant du budget de tout un chacun (avec une minuscule tellement il n'est pas gros), le problème est résolu depuis longtemps.

On se retrousse les manches et on fait tout soi-même. *Deux choses qu'on voit rarement dans les allées du Pouvoir mais très souvent dans celles d'IKEA.*

Prenons l'allée bibliothèque chez IKEA, par exemple. Hauteurs, largeurs, profondeurs, matières, couleurs, vous avez le choix. Tout ça à des prix qui vous laissent de quoi remplir quelques étagères, avec des tas de nouveaux auteurs. Des prix si petits qu'on ne se lasse pas de les lire, de les relire, à se demander comment ils font chez IKEA pour avoir des prix comme ça...

Ben justement, ils font pas grand chose. C'est vous qui portez vos meubles jusqu'à votre voiture (on les a quand même emballés dans des cartons plats, pratiques comme tout). C'est vous qui vous livrez. C'est vous qui les montez. Mais au moins c'est pas vous qui payez tout ça. Et tout ça, ça fait toute la différence entre les prix IKEA et les autres.

On vous l'a dit, on vous le redit : moins on s'économise, plus on fait des économies. C'est constructif et enrichissant, même culturellement.

Offre valable jusqu'au 16 octobre dans la limite des stocks disponibles.

PEYRAT & ASSOCIÉS



MINITEL 36.15 IKEA

IKEA PARIS NORD II : ZAC PARIS NORD II - AUTOROUTE DU NORD SORTIE ZI PARIS NORD II. TEL. (1) 48.63.20.25 - LUN. A VEN. : 11-20 H - (NOCTURNE LE MER. JUSQU'A 22 H) - SAM. ET DIM. : 10-20 H RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.

IKEA EVRY LISSES : ZI LE CLOS-AUX-POIS AUTOROUTE DU SUD SORTIE EVRY LISSES MENNECY. TEL. (1) 64.97.71.20 - LUN. A VEN. : 11-20 H - (NOCTURNE LE JEU. JUSQU'A 22 H) - SAM. ET DIM. : 10-20 H RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.

IKEA LYON : ZAC DU CHAMP DU PONT - 69800 ST-PRIEST. TEL. 78.26.49.49 - IKEA VITROLLES : RN 113 QUARTIER DU GRIFFON - VITROLLES. TEL. 42.89.96.16 RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.

Économie

Panique sur les marchés pétroliers

Tandis que les cours du pétrole continuaient de s'effondrer, mercredi 5 octobre, sur des marchés internationaux saisis de panique, plusieurs pays producteurs, jusqu'ici raisonnables, ont menacé de se lancer à leur tour dans la guerre des prix si l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) ne se ressaisissait pas. *« Nous sommes contre les actions unilatérales, mais il y a des limites à ce que nous pouvons accepter »*, a déclaré, mercredi, le ministre du pétrole de l'Indonésie, l'un des principaux pays membres de l'OPEP, en dénonçant les *« actions irresponsables »* de certains membres du cartel, qui, a-t-il dit, poussent celui-ci *« au bord de la dissolution »*.

De son côté, la Norvège, non membre de l'OPEP, mais qui a accepté depuis deux ans de limiter la croissance de sa production pour soutenir les prix mondiaux, a également menacé de reprendre sa liberté si les treize pays de l'OPEP ne parviennent pas à limiter collectivement leur rythme d'extraction d'ici à la prochaine conférence prévue le 20 novembre à Vienne.

La décision saoudienne, annoncée lundi 3 octobre, d'abandonner toute discipline de production tant que les autres pays ne respecteraient pas leur quota a déclenché, comme c'était prévisible (*le Monde* du 4 octobre), un mouvement d'affolement des marchés où les cours ont chuté à leur plus bas niveau depuis deux ans. Mercredi, les prix allaient de 9 dollars pour les bruts du Golfe à 12,60 dollars pour les bruts américains, soit environ la moitié des niveaux officiels fixés par l'OPEP.

Toutes les informations depuis trois jours confirment en effet le gonflement récent de la production pétrolière et la détermination saoudienne à « noyer » le marché. De plus, alors que les statistiques hebdomadaires américains montraient une nouvelle hausse des stocks, le bulletin mensuel de l'Agence internationale de l'énergie laisse prévoir d'ici à la fin de l'année un ralentissement de la croissance de la consommation, qui n'augmenterait plus au quatrième trimestre que de 1,5 % par rapport à l'an dernier au lieu de 1,8 % au premier semestre. La rumeur selon laquelle le groupe Exxon avait affrété, mercredi, huit à dix cargos pour enlever du brut saoudien en octobre a achevé de convaincre les opérateurs que la « guerre des prix » avait bien repris.

MARINE MARCHANDE

Le ministre de la mer maintient le pavillon des Kerguelen mais en exclut les pétroliers

Le ministre délégué chargé de la mer, M. Jacques Mellick, a fait savoir le 6 octobre aux armateurs et syndicats de marins et d'officiers qu'il ne supprimerait pas le régime de l'immatriculation des navires aux îles Kerguelen mis en place il y a deux ans par son prédécesseur, M. Ambroise Guellec.

Ce pavillon (qui reste un pavillon français) permet aux armateurs, pour certains types de navires, d'embaucher des marins étrangers et par conséquent d'alléger les coûts d'exploitation. Trente-deux cargos sont actuellement immatriculés dans ces conditions. Mais le ministre n'a pas fait droit aux armateurs qui réclamaient une extension de ce régime relativement favorable aux navires transporteurs de pétrole brut.

De plus, pour les cargos qui naviguent sous ce pavillon et pour ceux, au nombre de cinq, qui font l'objet d'une demande d'autorisation, le gouvernement a demandé à leurs propriétaires d'assouplir le régime actuel et d'étudier avec les syndicats la possibilité d'embaucher à bord un peu plus de marins français que le pourcentage qui est fixé par les textes.

Faire preuve d'imagination

Quant aux marins philippins, mauriciens, indiens, polonais ou africains qui sont à bord des navires français inscrits aux Kerguelen, il faudra, précise le ministre, que les engagements internationaux qu'a pris la France en matière de protection sociale et d'organisation du travail, leur soient appliqués. Ce qui signifie que les armateurs français ne doivent pas se satisfaire vis-à-vis de ces marins étrangers des conventions collectives souvent peu contraignantes en vigueur dans leurs pays d'origine.

Avec pragmatisme, s'appuyant sur le rapport qu'il avait demandé fin juillet à M. Jacques Roudier, ancien directeur du port de Nantes-Saint-Nazaire et aujourd'hui membre de son cabinet, M. Mellick cherche à la fois à maintenir une idée juridique et économique appréciée de certains armateurs et il demande aux partenaires sociaux de faire preuve d'imagination pour en améliorer au cas par cas les dispositions. Une société comme Soflumar van Ommeren, filiale d'un groupe néerlandais, et les syndicats réformistes comme la CFDT, ne sont pas hostiles *a priori* à ouvrir des conversations. La CGT en revanche reste foncièrement opposée au pavillon des Kerguelen qu'elle considère ni plus ni moins comme un pavillon de complaisance avec tout ce que ce terme comporte de connotation infamante.

F. GR.

COMMERCE

Droits antidumping

La Cour de Luxembourg donne raison à la CEE contre le Japon

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

La législation antidumping de la CEE est en tous points légale. Tel est le sens de l'arrêt rendu, mercredi 5 octobre, par la Cour européenne de justice qui avait été saisie par cinq firmes japonaises : Seiko, Sharp, Brother, Canon, TEC (Tokyo Electric Company).

Les producteurs nippons de machines à écrire électroniques contestaient les pénalisations (comprises entre 17 % et 35 % des prix de vente) décidées en 1985, pour une période de cinq ans, sur les matériels commercialisés dans les Etats membres. Les entreprises concernées reprochaient notamment à la Commission européenne le mode de calcul utilisé pour déterminer le niveau des prélèvements.

Il s'agit de la seconde tentative du Japon pour faire condamner la réglementation communautaire. En 1984, les exportateurs nippons de roulements à bille avaient introduit, en vain, un recours auprès des juges de Luxembourg, à la suite de la perception de taxes sur leurs ventes dans le Marché commun.

Dans le cas des machines à écrire, les avocats des Japonais ont passé au crible la loi des « Douze » afin de conduire l'offensive sur nombre de ses aspects, y compris la procédure suivie par l'exécutif de la CEE. Rien n'y a fait.

D'autre part, Tokyo a décidé de confier le différend qui l'oppose à la CEE sur les droits antidumping à la médiation du GATT, qui devrait se prononcer fin octobre.

EN BREF

● **Paiements courants : excédent en juin pour la France.** – Selon des estimations, la balance française des transactions courantes, en données corrigées des variations saisonnières, a été excédentaire de 3,2 milliards de francs en juin, après un déficit de 3,6 milliards en mai (chiffre révisé). Pour les six premiers mois de l'année, le solde des paiements courants en données corrigées serait de + 5,8 milliards de francs contre – 5,6 milliards sur la même période en 1987 et de – 3 milliards en données brutes contre – 12,1 milliards.

● **Travaux publics : progression vigoureuse en France.** – Près de 10 milliards de francs de travaux ont été réalisés au cours du mois de juillet par les entreprises de travaux publics. Sur les sept premiers mois de l'année, l'activité progresse ainsi de 16 %, en francs constants, par rapport à la même période de 1987, indique la Fédération nationale des travaux publics (FNTP). Les effectifs *ouvriers permanents sont au nombre* de cent quatre vingt-six mille quatre cents fin juillet. L'emploi productif permanent poursuit son redressement, avec plus de sept mille postes de travail ouvriers créés depuis le début de cette année.

● **PECHE : accord entre la Chine et l'URSS.** – La Chine et l'URSS ont conclu le 5 octobre un accord de pêche qui permet désormais aux chalutiers de chaque pays l'accès aux eaux territoriales de l'autre, a annoncé l'agence Tass. L'accord prévoit également la possibilité de réparer les navires dans les deux pays et le lancement d'études pour préserver et utiliser rationnellement les ressources de la mer dans le nord-ouest du Pacifique et les rivières frontalières. Une commission intergouvernementale a été mise en place. Elle se réunira régulièrement, alternativement en Chine et en URSS. – *(AFP.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



GROUPEMENT FONCIER FRANÇAIS

Le GFF assurera la réalisation et la vente de trois opérations nouvelles, dont deux à usage d'habitation comportant quatre-vingt-douze appartements à Paris (12e) et Anthony, et l'une de 5 000 mètres carrés de bureaux à Charenton, l'ensemble procurant à la société une ressource de l'ordre de 15 millions de francs, qui s'ajoute à ses perspectives de résultats pour 1990 et 1991, déjà largement bénéficiaires.

Par ailleurs, le développement du patrimoine géré se poursuit avec la prise en gérance de deux nouveaux immeubles parisiens comportant soixante-dix appartements.

Économie

AFFAIRES

Renault et Peugeot face à l'offensive de Valeo sur Epéda

Une restructuration sous surveillance des équipements automobiles

Alors que la Commission des opérations de Bourse devait donner son avis sur l'offre publique d'échange lancée par Valeo, premier équipementier automobile français, sur Epéda-Bertrand Faure, le deuxième du secteur, les dirigeants de ce dernier tentent de monter une contre-offre (*le Monde* du 6 octobre). Une opération difficile confiée à la banque Worms, filiale de l'Union des assurances de Paris (UAP), actionnaire d'EBF, qui doit trouver des financiers comme des industriels. L'opération pose la question du rôle respectif des constructeurs automobiles et de leurs fabricants de composants.

La tentative de prise de contrôle d'Epéda-Bertrand Faure (EBF) par Valeo, et les réactions qu'elle suscite, conduisent à se reposer une question : les constructeurs automobiles doivent-ils être ou non partie prenante dans la restructuration de l'industrie des équipements ? L'interrogation trotte en tout cas dans la tête de certains fonctionnaires du ministère de l'industrie, qui se défendent cependant d'avoir tranché le débat dans un sens ou dans l'autre. Et si M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie, a semblé émettre des regrets sur le désintérêt des constructeurs français pour la recomposition du capital de leurs fournisseurs, c'est dans un contexte bien précis. Les constructeurs ne peuvent pas se contenter d'exprimer leur hostilité à telle ou telle opération financière dans l'équipement automobile, explique-t-on en substance. Si les regroupements en cours dans ce secteur ne sont pas dans leur intérêt, c'est à eux d'intervenir.

A défaut d'être hostile à l'opération Valeo sur EBF, le groupe privé Peugeot SA comme son concurrent nationalisé Renault n'en sont pas « fanatiques ». Renault aurait averti M. Noël Goutard, le patron de Valeo, premier équipementier automobile français, que les engagements pris vis-à-vis d'EBF n'étaient pas automatiquement reconductibles. Renault, notamment, avait beaucoup misé sur la constitution d'un pôle « vraiment national » autour d'EBF. Or M. Carlo De Benedetti a deux défauts : d'abord, il n'est pas français ; ensuite, il détiendrait avec EBF un monopole dans trop de produits (sièges, équipements électriques, thermiques...).

Ces réserves émises, les constructeurs français réaffirment haut et fort qu'ils n'ont pas pour autant l'intention de reprendre pied chez leurs équipementiers. Lors de sa propre restructuration, Renault n'a cessé de se désengager de toutes les activités qui n'étaient pas le « noyau dur » de son métier. Les moteurs, les boîtes de vitesse, les transmissions en font partie. En revanche, l'électronique ou les sièges sont périphériques : la cession respective de Renix (électronique) à l'américain Bendix et de la Sotexo, à Epéda Bertrand Faure répondaient à cette logique. Quant à PSA, qui dispose de sa propre branche d'équipements automobiles, sa filiation au sein d'ECIA (Equipements et composants pour l'industrie automobile), va dans le même sens.

Les Français ont-ils tort ou raison ? A observer l'attitude de leurs concurrents étrangers, le débat n'est pas tranché. Les Américains ne cessent de parler de « *désintégration* » sans forcément la réaliser. Les fournisseurs japonais, après avoir été entièrement sous la coupe de leurs maisons mères, les groupes automobiles Toyota ou Nissan, essayent de s'en dégager pour approvisionner d'autres constructeurs. L'appartenance à un groupe automobile semble bien être un obstacle à l'expansion de leur chiffre d'affaires hors de celui-ci.

Transfert de valeur ajoutée

Un constructeur sera toujours réticent à acheter des composants chez un fabricant, qui dépend d'un façon ou d'une autre d'un concurrent, avancent Renault et Peugeot pour refuser de prendre part au tour de table de leurs équipementiers ou pour s'en désengager. « *Avec l'évolution technologique, ce sont des partenaires auxquels l'on confie nos projets de plus en plus en amont, dès la conception du véhicule. C'est impensable de confier nos secrets à la filiale d'un concurrent.* » La reprise des filiales de Matra, Jæger et Solex, par Magnetti Marelli, l'équipementier du groupe Fiat, avait ainsi créé des états d'âme chez les Français quels que soient les engagements qu'avait pu prendre le constructeur italien.

Sur le dossier Valeo-EBF, la position des Français est toutefois quelque peu ambiguë. Peuvent-ils continuer à souhaiter des équipementiers puissants et indépendants, c'est-à-dire ne pas intervenir dans la restructuration de leur capital et en même temps « tiquer » lorsque celle-ci ne se réalise pas comme ils l'avaient imaginée ? Il est sûr en tout cas que, même si la conception des automobiles reste la carte maîtresse des constructeurs, l'évolution de leurs équipementiers transfère une bonne part de la valeur ajoutée des véhicules chez ceux-ci. Pierre Richier, patron d'EBF, n'affirmait-il pas ainsi récemment (*le Monde* du 23 septembre) que la fourniture de la « *fonction siège* » représentait, avec un chiffre moyen de 1 500 F à 2 000 F par unité, le double de la valeur de la livraison des seules pièces qui composent ce siège ?

Une évolution qui exige en tout cas de la part des équipementiers des investissements industriels et des dépenses de recherche-développement de plus en plus lourds et qui expliquent l'effet de taille recherché par un groupe comme Valeo. Deuxième équipementier automobile européen derrière l'allemand Bosch, il vise à travers la prise de contrôle d'EBF à peser plus lourd — son chiffre d'affaires passerait de 16 à 23 milliards de francs — face aux géants américains et nippons.

CLAIRE BLANDIN.

● **Aérogare de Karachi : contrat de 1,1 milliard de francs pour la SOGEA.** — La firme française SOGEA, filiale de la Société générale d'entreprise (SGE), du groupe de la Générale des Eaux, vient de conclure un contrat de 1,1 milliard de francs pour la construction de la nouvelle aérogare de Karachi (Pakistan), ainsi que des aires de stationnement et des chaussées aéronautiques y attenant, a annoncé le 5 octobre le groupe dans un communiqué.

Le financement est assuré pour moitié par un crédit acheteur qui entraînera une fourniture de matériel et d'équipements français et pour moitié par un crédit financier destiné à couvrir les dépenses locales.

Importantes transactions hausse des cours

Coup de tabac sur la Compagnie de navigation mixte

Que se passe-t-il sur le capital de la Compagnie de navigation mixte, ce groupe engagé dans des secteurs aussi divers que l'assurance, l'alimentaire ou les transports, et présidé par un patron, M. Marc Fournier, que tous les observateurs qualifient « *d'extraordinairement astucieux* » ?

L'action, pour reprendre la terminologie des spécialistes, est à nouveau « travaillée » depuis plusieurs jours, c'est-à-dire qu'un nombre important de titres changent de mains et que le cours ne cesse de monter : mercredi 5 octobre, il a terminé la séance à 1 260 francs.

« La Mixte », dont le capital est considéré comme mal verrouillé (les actionnaires identifiés détiennent 27,78 % du capital et 30,55 % des droits de vote), figure en bonne place sur la liste des entreprises « opéables » et son cours subit périodiquement des « coups de tabac ». La nouvelle hausse relance donc les rumeurs d'un raid suivi d'une vente par appartements. Parmi les noms cités cette fois, on trouve le géant allemand Allianz pour le secteur des assurances, ainsi que celui du français Bolloré pour le transport et l'alimentaire. Certains parlent également du tandem Compagnie du Midi-Axa pour l'assurance ou encore du groupe Pargesa pour le tout. Les réactions des intéressés vont du « *pas de commentaire* » (Allianz) au simple « *non* » (Midi-Axa, Pargesa). Logique : une OPA ne s'annonce pas à l'avance. Mais, notent les observateurs, le titre est très cher, ce qui constitue la meilleure protection contre un éventuel raid, un banquier, quant à lui, va jusqu'à « *parier qu'il ne sortira de ces mouvements ni opération financière ni perte de l'indépendance* » de la Compagnie de navigation mixte.

Un retour de M. Eskenazi ?

La « rumeur Paribas »

« *Gérard Eskenazi va revenir à la tête de Paribas ! Avec ses amis, il en détient 17 %, 20 % même !* » La rumeur va bon train en Bourse, agite les cabinets ministériels, excite les cadres du groupe bancaire et fait les délices des dîners en ville, soulevant inquiétude et ravissement.

L'intéressé dément énergiquement : « *Parfinance, filiale française du groupe Bruxelles-Lambert* [qu'il codirige avec le belge Albert Frère] *a, certes, porté sa participation dans Paribas de 0,6 % initialement, dans le noyau dur de la privatisation, à 2,7 % mais rien de plus...* » Naturellement, les milieux financiers n'en croient rien, et voient déjà Gérard Eskenazi dans la place. En haut lieu, certains tirent le signal d'alarme, voyant le centre de décision de Paribas glisser de Paris à Bruxelles.

D'autres, pleins de considération pour ce « *remarquable financier* », verraient dans son retour un moyen astucieux et machiavélique de faire « craquer » le noyau dur et d'éjecter le PDG actuel, André François-Poncet, ami personnel de Jacques Chirac et nommé, en juillet 1986, par Edouard Balladur. A l'Elysée, toutefois, on garde une rancune tenace contre l'homme qui fut, à l'automne 1981, l'artisan de l'« évasion » des filiales suisse et belge de Paribas, « mises en pension » auprès d'« amis ». Certes, le groupe est de statut privé, dorénavant, mais la prévention reste.

En fait, depuis sa démission, le 17 février 1982, de son poste de directeur général de Paribas pour « convenance personnelle », Gérard Eskenazi n'a cessé de hanter les couloirs du siège du groupe, dans le bastion de la rue d'Antin à Paris. Ses vingt-six ans de présence avaient fait de lui un « *pur produit Paribas* », qui avait mis au point la nouvelle structure du groupe. Bras droit du PDG Pierre Moussa, qui fut acculé à démissionner en octobre 1981, il connaissait tout et voyait tout. Parti de Paribas, Gérard Eskenazi, avec l'aide de ses amis, notamment le Canadien Paul Desmarais et le Belge Albert Frère, vieux complice de la sidérurgie wallonne, Gérard Eskenazi a su reconstituer un empire, le groupe Pargesa-Bruxelles-Lambert, qui pèse entre 3 et 4 milliards de dollars. En France, il est présent au travers de la filiale Parfinance, et se retrouve l'allié de son vieux camarade d'HEC, Didier Pineau-Valencienne, PDG du groupe Schneider, qu'il a épaulé financièrement, notamment lors de la prise de contrôle de Télémécanique.

Que les cadres de Paribas pensent à lui avec nostalgie, c'est certain. Qu'il soit l'ami du PDG actuel, André François-Poncet, c'est également vrai. Qu'il puisse ou qu'il veuille revenir rue d'Antin, c'est peu probable dans l'immédiat. Dans son ancienne maison, on fait remarquer, toutefois, qu'en mars prochain la période de gel obligatoire de deux ans pour le noyau dur (18 % au départ, porté par achats à 25 %), prend fin. Tout devient donc possible, et, ajoute-t-on, la capitalisation boursière de Paribas n'est que de 4 milliards de dollars ; c'est bien peu dans l'Europe de 1993, dans un cadre multinational, où Suez vient, précisément, de jeter un pont vers Bruxelles en prenant le contrôle de la Générale de Belgique. Un bel exemple...

FRANÇOIS RENARD.

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —

GROUPE PALAIS DE LA NOUVEAUTÉ

1er SEMESTRE 1988

Le conseil d'administration de la société anonyme du Palais de la nouveauté a examiné, dans sa réunion du 3 octobre 1988, les comptes consolidés du groupe pour les six premiers mois de 1988.

Au niveau consolidé, le chiffre d'affaires hors taxes du premier semestre 1988 s'est élevé à 2,423 millions de francs, contre 2,301 millions de francs au cours du premier semestre 1987, soit une progression de 5,3 %.

A surfaces d'exploitation comparables, la progression du chiffre d'affaires est de l'ordre de 3 %.

Les efforts d'amélioration de la gestion des stocks et des marges, liés à une composition mieux adaptée des assortiments, ont porté leurs premiers fruits.

De ce fait, le résultat courant s'élève à 24,1 millions de francs, contre 4,5 millions de francs au premier semestre 1987.

Après éléments exceptionnels, mais avant participation des salariés et provision pour impôt, le résultat (part du groupe) s'élève à 24,9 millions de francs contre 4,5 millions de francs au premier semestre 1987.

Ce résultat, en net redressement par rapport à celui très défavorable de 1987, doit être apprécié avec prudence et ne peut être extrapolé sur l'ensemble de l'exercice.

Rien ne permet, en effet, de préjuger de l'évolution de la consommation et de la concurrence pour les derniers mois de 1988.

Compagnie Financière Alcatel

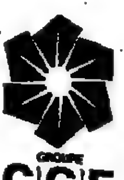
Réuni le 28 septembre 1988 sous la présidence de M. Pierre SUARD, le Conseil d'administration de la Compagnie Financière Alcatel a examiné le rapport sur l'activité et les comptes au premier semestre 1988.

BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ DU PREMIER SEMESTRE 1988 : 210 MILLIONS DE FRANCS

Le résultat social de la Compagnie s'établit à 100 millions de francs, contre 20 millions de francs au 1er semestre 1987 et 222 millions de francs pour l'ensemble de 1987.

Le résultat consolidé s'est élevé à 210 millions de francs ; le compte de résultat semestriel consolidé étant établi pour la première fois, il n'existe pas de base de comparaison semestrielle pour ce montant. Pour l'ensemble de 1987, le résultat consolidé avait atteint 493 millions de francs.

La principale participation de la Compagnie, Alcatel NV, a enregistré des bonnes performances depuis le début de 1988. Sur l'ensemble de l'année, sauf éventuels événements conjoncturels défavorables non prévus, son bénéfice net, hors éléments exceptionnels, devrait progresser de 2,4 % en 1987 à environ 3 % du chiffre d'affaires en 1988 ; le chiffre d'affaires annuel devrait être du même ordre qu'en 1987 (11,2 milliards d'ECU), malgré un poids des cessions d'activités plus important que celui des acquisitions.



Marchés financiers

Comment désamorcer la « bombe » des obligations renouvelables du Trésor

Jeudi 6 octobre, le Trésor a procédé à son émission mensuelle d'obligations assimilables (OAT), à hauteur de 6 à 8 milliards de francs, avec cette fois-ci, une particularité : les souscripteurs auront le droit de payer les titres acquis à hauteur de 50 % en livrant des obligations renouvelables (ORT), au terme d'un décret du 1er octobre dernier.

Cette disposition, apparemment innocente, a pour objectif de « déminer » une bombe budgétaire à retardement. De 1983 à 1985, MM. Delors et Bérégovoy ayant occupé le ministère des finances, le Trésor émit pour 39 milliards de francs d'obligations à trois ans, renouvelables pour la même durée, avec cette caractéristique que le paiement des intérêts se trouvait reporté, en bloc, à la date du remboursement final, au terme des six ans : moyen pratique mais peu élégant de passer le flambeau aux successeurs. En effet, la charge de ces intérêts cumulés, 35 milliards de francs au total, doit peser pour 7 milliards de francs sur le budget de 1990 et de 28 milliards de francs sur celui de 1991.

On sait que les emprunts de l'Etat ne sont jamais véritablement remboursés, le Trésor empruntant à nouveau pour amortir sa dette : seuls les intérêts sont à la charge du budget. Dans le cas des ORT, c'était un cadeau bien encombrant pour le ministre des finances de 1990-1991. C'est pourquoi, revenu au pouvoir, M. Bérégovoy « démine ». A vrai dire, le processus avait déjà été amorcé au début de 1987, au moment où le remboursement de l'emprunt 7% 1973, indexé sur l'or, s'achevait, grâce à un prélèvement sur le produit des privatisations (45 milliards de francs sur 55).

A l'heure actuelle, l'encours des ORT a déjà été ramené de 39 milliards de francs à 36,36 milliards par rachats en Bourse. Notons, en outre, que ces ORT constituent une véritable aubaine fiscale : si elles sont revendues avant l'échéance, les coupons capitalisés qui sont compris dans le cours de Bourse sont imposés comme des plus-values, taxables à 17% pour les sociétés ou à 0% pour les particuliers (en dessous du plafond légal de 270000 F de cessions annuelles), au lieu du prélèvement forfaitaire de 27%. Comme pour l'emprunt 7% 1973, de ruineuse mémoire, le Trésor jure qu'on ne l'y reprendra plus...

F. R.

Le renflouement de la Saudi Bank provoque des remous

Le plan de sauvetage de la Saudi Bank (*le Monde* des 5 et 6 octobre) continue d'agiter la place de Paris. Les banques « invitées » aux termes de l'article 52 de la loi bancaire de 1984, à participer au renflouement de la Saudi Bank en prêtant, sans intérêt, 1,6 milliard de francs sur quatre ans, à un coût légèrement inférieur à 500 millions de francs, protestent vigoureusement contre une telle opération, qui, à leurs yeux, permettrait aux créanciers de la Saudi de ne perdre, éventuellement, que 20 % sur leurs créances au lieu de 50 % et plus. Parmi ces créanciers figurent en tête le groupe Thomson, pour 400 millions de francs, la Caisse nationale de Crédit agricole pour environ la même somme, le Crédit foncier de France, pour 300 millions de francs, dit-on, le Crédit national, pour 200 millions de francs environ, le Crédit industriel et commercial, tous ces établissements ayant prêté à la Saudi Bank sur le marché interbancaire ces dernières années.

A Londres, dans la City, certains estiment qu' aurait dû laisser choisir la Saudi, et que cela aurait mis un peu de plomb dans la tête des gens ». A Paris, la Banque de France estime que le bon renom de la place rendait indispensable un sauvetage, opération contestée, on l'a vu, par les établissements conviés à y participer, que ce soient les grands ou les petits. *Ladite* opération, en outre, s'effectue sur un fond de relations franco-saoudiennes, commerciales et politiques, dont la complexité ne simplifie pas les choses.

F. R.

NEW-YORK, 5 octobre ↑

Reprise

Après une évolution en dents de scie durant une grande partie de la séance, la Bourse de New-York a fini, mercredi, sur une hausse de 4,45 points, l'indice Dow Jones atteignant le niveau des 2 106,5 points. Quelque 176 millions de titres ont été échangés. Le nombre des valeurs en hausse a dépassé celui des baisses : 854 contre 567. 516 actions n'ont pas changé de cours.

Le marché était donc nerveux, en attendant les statistiques sur l'emploi qui vont être publiées vendredi. La plupart des prévisions portent sur une baisse du taux de chômage, ce qui relancerait l'idée d'une économie en état de surchauffe et de toutes les conséquences qui peuvent s'ensuivre : tension des prix et hausse des taux d'intérêt pour combattre cette inflation renaissante. Le marché obligataire n'a, toutefois, pas trop souffert, car la chute des cours du pétrole a entraîné quelques achats d'obligations.

Le groupe KKR ayant décidé de relever sensiblement son offre d'achat sur le groupe de distribution Kroger, le titre de cette dernière société, qui fait également l'objet d'une OPA de Dart Group, a progressé de 3 dollars à 58,25 dollars. CBS et Olin ont également été fermes. Goodyear a, en revanche, estimé en forte baisse ses bénéfices du troisième trimestre. Le titre a donc cédé près de 4 dollars, à 53 5/8.

VALEURS	Cours du 4 oct.	Cours du 5 oct.
Alcoa	53 3/8	54 5/8
A.T.T.	26	26 3/8
Boeing	63 3/4	64 1/4
Chase Manhattan Bank	29 1/2	29 1/4
Du Pont de Nemours	80 5/8	80 3/8
Eastman Kodak	45 3/4	46 3/8
Exxon	44	44 1/4
Ford	51 1/2	51 7/8
General Electric	42 3/4	43
General Motors	75	74 1/2
Goodyear	57 1/4	53 5/8
I.B.M.	114 1/2	113 7/8
I.T.T.	49 1/2	49 3/8
Mobil Oil	42 1/8	42 1/4
Pfizer	54 1/8	54 1/2
Schlumberger	33 1/4	32 3/4
Texaco	44 3/8	43 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	98 1/2	98 3/4
Union Carbide	24 7/8	26
U.S.X.	27 1/4	27 1/4
Westinghouse	52 5/8	53 1/4
Xerox Corp.	57 1/2	57 3/4

PARIS, 5 octobre =

Optimisme

La Bourse est à l'heure de l'optimisme. Mercredi, elle a, pendant une grande partie de la séance, encore amélioré ses positions.

En hausse de 0,22 % dès l'ouverture du marché, l'indicateur instantané enregistrait vers 14 heures un gain de 0,35 %, avant de terminer la journée sur une baisse de 0,07 %.

En une quinzaine de jours, depuis le début du terme boursier, la cote a déjà progressé de plus de 4,5 % selon cet indice et de 48 % depuis le début de l'année.

Les investisseurs sont donc optimistes, pour de multiples raisons maintes fois répétées ces dernières semaines : superbes résultats semestriels pour les sociétés, abondance des liquidités, achats des institutionnels et des étrangers.

Cet optimisme, il est partagé par la SAFE, un institut d'analyse boursière constitué notamment de grandes banques de la place qui vient de brosser un tableau encourageant pour le marché, selon divers boursiers. En effet, la SAFE s'attend à une stabilisation, voire à une baisse des taux d'intérêt en France, à un repli du prix des matières premières, à un bon niveau de croissance de l'économie française en 1989. Une croissance tirée par les investissements, une idée que l'on retrouve dans les prévisions 89 du ministère de l'économie, constataient les boursiers. Sur un marché qui se rétrécit comme une peau de chagrin en raison des multiples OPA ou OPE (plus de quarante depuis le début de l'année), le moindre achat accentue donc la progression des indices. Mercredi, les opérateurs, français et étrangers, s'intéressaient beaucoup aux titres « opéables », à quelques privatisées et à des sociétés qui viennent de publier leurs résultats semestriels. Le volume des échanges était quelquefois spectaculaire, notamment sur Club Méditerranée qui, depuis le début de la semaine, tient la vedette. Le CCF figurait en tête de liste des hausses, suivi par les Nouvelles Galeries, Facom, Exor ou Saint-Louis. Via Banque, filiale de la Navigation Mixte, « travaillée actuellement », a pris 5 %. Selon des rumeurs boursières, la Mixte pourrait vendre sa branche assurances à un groupe étranger. Le MATIF était stable en attendant les prochaines statistiques américaines sur le chômage.

LONDRES, 5 octobre ↑

Fermeté

La reprise amorcée la veille a été largement confirmée, mercredi, à la Bourse de Londres, où l'indice Footsie des cent valeurs a gagné 19 points, à 1 826,3. L'ambiance était active, avec quelque 480 millions de titres échangés.

Toute la séance a été vouée à la hausse, grâce, notamment, à l'intervention des investisseurs institutionnels. La chute des cours du pétrole ayant marqué une pause, les valeurs de ce secteur ont pu réduire leurs pertes et même quelquefois les effacer. Shell a, par exemple, gagné 2 pence à 965 et BP 2 pence également à 239. Les titres de Grand Met reculaient encore de 31 pence à 455 pence au lendemain de l'OPA de 3,1 milliards de livres lancée sur le groupe américain Pillsbury. Morgan Grenfell était ferme en raison de rumeurs d'OPA. Des résultats annuels décevants pour les magasins Bejam ont entraîné un repli de cette action. Les fonds d'Etat étaient bien orientés, ainsi que les actions électriques, alimentaires ou bancaires.

TOKYO, 6 oct. ↓

Nouveau recul

Pour la cinquième séance consécutive, la Bourse de Tokyo a cédé du terrain, jeudi, dans un marché pas très actif. L'indice Nikkeï a perdu 233,15 yens, soit 0,85 % à 27 172,34 yens. De nombreux investisseurs ont pris leurs bénéfices avant la publication, vendredi, du chiffre du chômage aux Etats-Unis pour septembre, mais aussi surtout avant un long week-end au Japon, lundi prochain étant férié en raison d'une fête nationale.

D'autre part, l'état de santé de l'empereur Hirohito continue de préoccuper les opérateurs. Les valeurs sidérurgiques, qui étaient en vedette ces derniers jours, ont fait l'objet de prises de bénéfice, les titres de la haute technologie également. Hausse, en revanche, des actions de société bénéficiant de la chute des prix pétroliers, comme les compagnies d'électricité, avec en tête Tokyo Electric Power, et les compagnies maritimes.

VALEURS	Cours du 5 oct.	Cours du 6 oct.
Akai	580	551
Bridgestone	1 240	1 240
Canon	1 370	1 310
Fuji Bank	3 090	3 140
Honda Motors	2 020	1 970
Matsushita Electric	2 350	2 320
Mitsubishi Heavy	980	959
Sony Corp.	6 100	6 020
Toyota Motors	2 500	2 470

FAITS ET RÉSULTATS

● **Avec AVI, Orkem devient numéro un de la peinture.** – Amour, Volonté et Indépendance... Fondées il y a quarante ans par un droguiste du Nord, M. Roger Van Glabeke, les peintures AVI (200 millions de chiffre d'affaires) tirent leur nom de cette maxime. Orkem (ex-CDF-Chimie), déjà présent au capital de cette société pour 30,65 %, vient de porter sa participation à 74,43 %, après l'acquisition des actions détenues par la famille Van Glabeke. Les titres ont été rachetés sur la base de 675 F l'action, ce qui fait un total de quelque 360 millions de francs environ. Une opération de maintien des cours, à 675 F l'action, va être menée du 7 au 27 octobre. L'opération permet à Orkem, déjà propriétaire de Ripolin (7 % du marché hexagonal), de ravir à l'anglais ICI (Imperial Chemical Industries) la première place en France dans le domaine de la peinture, avec 18 % du marché.

● **Pillsbury porte plainte pour tenter de bloquer l'OPA de Grand Met.** – Le groupe alimentaire américain Pillsbury a annoncé qu'il avait déposé des plaintes en justice dans treize Etats américains pour tenter de bloquer l'offre d'achat de 5,2 milliards de dollars (32,7 milliards de francs) lancée par le groupe britannique Grand Metropolitan. *« L'acquisition par Grand Met d'actions Pillsbury viole la réglementation de ces Etats, qui interdit à un fabricant d'alcools* [comme Grand Met] *de posséder des magasins de vente au détail de boissons alcoolisées »*, estime Pillsbury, dont certaines chaînes de restaurants ont la licence de vente de ces produits.

● **Grand Met prolonge son offre sur Irish Distillers.** – Le groupe diversifié britannique Grand Metropolitan (alimentation, boissons, hôtellerie) reporte, du 4 au 25 octobre, la date de clôture de son OPA améliorée de 276 millions de livres sterling (2,9 milliards de francs) sur le fabricant de whisky irlandais Irish Distillers. Grand Metropolitan avait lancé, le 19 août dernier, une première offre de 210 millions de livres sterling sur Irish Distillers, deux jours après que la Commission européenne eut opposé son veto sur le terrain de la concurrence à l'offre lancée fin mai par le consortium GC and C, qui réunissait, outre Grand Met, Allied Lyons et Guinness. Grand Met détenait environ 20 % du capital d'Irish Distillers à la mi-septembre. Le groupe britannique considère qu'il contrôle aujourd'hui plus de 30 % des parts du fabricant de whisky irlandais.

● **Schlumberger et Cie rachète le belge Houget-Duesberg-Bosson.** – Schlumberger et Cie (machines industrielles textiles) de Guebwiller (Haut-Rhin), vient de prendre une participation majoritaire dans la firme Houget-Duesberg-Bosson (HDB, machines industrielles textiles), de Verviers, près de Liège (Belgique). Schlumberger a acquis une participation de 78 % dans HDB, au terme d'un protocole d'accord signé, à Namur, avec le gouvernement de Wallonie, qui possédait 93 % des actions de HDB et en conservera 28 % par l'intermédiaire de sa société régionale d'investissement. HDB, qui emploie six cents salariés, est spécialisé dans les machines de filature de la laine cardée. *La firme a* réalisé un chiffre d'affaires de 300 millions de francs français en 1987, mais n'a pas fait de bénéfice.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	309 50	....	La Commande Electron.	313	326
Asselt & Associés	....	510	Le gd livre du mois	260	259
Asystel	270	288 50	Loca Investissement	269	270
B.A.C.	430	430	Locamic	....	172 80
B. Demachy & Assoc.	447	469	Marlin Immobilier	....	....
B.I.C.M.	540	535	Metallurg. Minière	130	125 50
B.I.P.	....	620	Métrologie Internat.	502	505
Boiron	395	380	Métroservice	135 20	139 80
Bolloré Technologies	860	860	M.M.B.M.	575	575
Buitoni	1050	1050	Molex	240	230 10
Câbles de Lyon	1589	1579	Navale-Delmas	....	785
Calberson	710	718	Olivetti-Logabax	....	158
Cardif	850	850	Ora. Gest.Fin.	....	330
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	264	P.F.A. S.A.	430	440
C.A.T.C.	136	136	Patrimoine (C. In. & Fin.)	....	96
C.D.M.E.	1100	1100	Présence Assurance	404	405
C. Equip. Elect.	301 80	313	Publicat. Filipacchi	....	447 50
C.E.G.I.D.	735	737	Razel	930	939
C.E.G.E.P.	....	....	St-Gobain Emballage	....	1544
C.E.P.-Communication	1500	1500	St-Honoré Matignon	211	211
C.G.I. Informatique	848	848	S.C.G.P.M.	....	300
Ciments d'Origny	570	565	Segin	398	389
C.N.I.M.	....	392	Seine-Matra	550	....
Concept	244	235	S.E.P.	....	1450
Conforama	....	817	S.E.P.R.	....	1325
Creeks	497 50	494	S.M.T.Goupil	....	324
Delon	183	183	Sodiolog	945	940
Dauphin	1078	1122 d	Supra	....	322
Deauville	978	1018	TF 1	283 10	271 80
Deville	595	600	Unilog	159	159
Dunfrêlt-Lablé	1070	1050	Union Financ. de Fr.	400	400
Editions Belfond	118 80	120	Valeurs de France	330	330
Elysées Investiss.	27	28			
Finacor	238 90	231			
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	245	245			
Guintoli	535	545			
I.C.C.	....	238			
IDIA	235	235			
I.G.F.	105	103 50			
IN2	155	152 80			
Int. Metal Service	....	425			

Marché des options négociables le 5 octobre 1988

Nombre de contrats : 15 128.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Accor	520	34,50	61	20	–
CGE	320	46	52	3	–
Elf-Aquitaine	320	–	–	8	13
Lafarge-Coppée	1 400	80	120	58	–
Michelin	180	13,80	20	9,60	–
Midi	1 355	280	–	31	55
Paribas	400	55	74,50	–	6,50
Peugeot	1 200	93	–	49	65
Saint-Gobain	560	22	–	–	–
Société générale	400	85	90	3,10	–
Thomson-CSF	180	12,50	21	11	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 5 oct. 1988
Nombre de contrats : 27 248.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 88	Mars 89	Juin 89
Dernier	106,30	105,80	105,20
Précédent	106,15	105,60	105

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Mars 89
102	4,18	3,81	0,06	0,37

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,3425 F ↓

Le dollar s'effrite légèrement, jeudi 6 octobre, sur un marché très calme. A Paris, il s'échange à 6,3425 F (contre 6,3455 F à la clôture mercredi), 1,8620 DM et 133,40 yens.

FRANCFORT	5 oct.	6 oct.
Dollar (en DM)	1,8627	1,8620

TOKYO	5 oct.	6 oct.
Dollar (en yens)	133,48	133,40

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (6 oct.) .... 7 1/4-7 3/8 %
New-York (5 oct.) .... 8 1/4 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-87)

	4 oct.	5 oct.
Valeurs françaises	133,7	134,3
Valeurs étrangères	117,5	117
(Sbf, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	379,6	381,3
(Sbf, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 432,82	1 433,49

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	4 oct.	5 oct.
Industrielles	2 102,06	2 106,51

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	4 oct.	5 oct.
Industrielles	1 457,6	1 471,7
Mines d'or	172,6	173
Fonds d'Etat	88,04	88,10

TOKYO

	5 oct.	6 oct.
Nikkeï Dow Jones	27 405,49	27 172,34
Indice général	2 116,76	2 096,31

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,3400	6,3430	– 45	– 30	– 89	– 55	– 240	– 160
$ can.	5,2418	5,2487	– 132	– 103	– 252	– 214	– 665	– 571
Yen (100)	4,7484	4,7524	+ 123	+ 149	+ 230	+ 267	+ 697	+ 781
DM	3,4037	3,4062	+ 77	+ 94	+ 146	+ 169	+ 426	+ 489
Florin	3,0190	3,0219	+ 55	+ 67	+ 103	+ 121	+ 325	+ 376
FB (100)	16,2418	16,2537	+ 10	+ 121	+ 66	+ 234	+ 302	+ 728
FS	4,0061	4,0092	+ 147	+ 164	+ 273	+ 308	+ 751	+ 830
L (1 000)	4,5616	4,5691	– 118	– 84	– 237	– 184	– 714	– 686
£	10,7349	10,7431	– 463	– 406	– 807	– 721	– 2105	– 1916

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8	8 1/4	8 1/8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 1/2	8 5/8
DM	4 3/4	5	4 3/4	4 7/8	4 13/16	4 15/16	5 1/8	5 1/4
Florin	5 1/4	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 7/16	5 9/16	5 9/16	5 11/16
F.B. (100)	7	7 1/2	7	7 5/16	7 1/16	7 3/8	7 5/16	7 5/8
F.S.	3 1/4	3 1/2	3 3/16	3 5/16	3 3/16	3 5/16	3 3/4	3 7/8
L (1 000)	8 1/2	9	10 1/8	10 1/2	10 3/8	10 3/4	10 7/8	11 1/4
£	12	12 1/4	11 15/16	12 1/16	11 15/16	12 1/16	11 15/16	12 1/16
F. franç.	7 1/4	7 3/4	7 1/2	7 5/8	7 9/16	7 13/16	7 15/16	8 1/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 5 OCTOBRE

Cours relevés à 19 h 15

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3820	C.N.E. 3% ★	3721	3721	3721	....
1025	B.N.P. T.P.	1040	1045	1045	+ 0 48
1110	C.C.F. T.P.	1120	1124	1124	+ 0 36
1123	Créd. Lyon. T.P.	1158	1150	1150	− 0 69
1370	Renault T.P.	1380	1380	1380	....
1728	Rhône-Poul. T.P.	1675	1678	1677	+ 0 12
1240	St-Gobain T.P.	1245	1241	1241	− 0 32
1231	Thomson T.P.	1239	1239	1239	....
490	Accor	526	534	534	+ 1 52
540	Air Liquide	529	530	533	+ 0 76
2100	Alcatel ★	2340	2340	2370	+ 1 28
1380	Als. Superm.	1435	1440	1440	+ 0 35
300	A.L.S.P.I.	324	319 20	320 50	− 1 08
340	Alsthom ★	375	376	375	....
1950	Arjom. Prioux ★	2158	2160	2167	+ 0 42
520	Aussedat-Rey ★	569	580	562	− 1 23
960	Aux. Entrepr. ★	1078	1075	1082	+ 0 37
665	Av. Dassault ★	665	665	659	− 0 90
370	BAFIP ★	454 90	459	439	− 3 50
290	Bail-Equipem. ★	303	302	304 90	+ 0 63
805	Bail Investiss.	845	848	836	− 1 07
290	B.N.P. C.I. ★	324 10	326	326 50	+ 0 74
470	Cie Bancaire ★	503	510	506	+ 0 60
440	Bazar H.-V.	441 20	442	449	+ 1 77
490	Béghin-Say ★	524	524	537	+ 2 48
1060	Berger (M.)	1140	1110	1110	− 2 63
820	Bic ★	842	838	830	− 1 43
1730	B.I.S.	1873	1855	1860	− 0 69
2570	Bongrain S.A. ★	2702	2710	2709	+ 0 26
470	Bouygues ★	586	581	590	+ 0 68
58	B.P. France ★	65	65 90	67	+ 3 08
5500	B.S.N. ★	5420	5430	5460	+ 0 74
645	Canal Plus	613	618	602	− 1 79
2400	Cap Gem. S. ★	2420	2400	2373	− 1 94
475	Carnaud ★	476	475	474	− 0 21
2820	Carrefour ★	2805	2805	2805	....
152	Casino	162	161	159	− 1 85
108	Casino A.D.P.	114 40	114	112 10	− 2 01
1240	C.C.M.C.	1198	1197	1197	− 0 08
670	Cetelem	667	667	678	+ 1 65
415	Cerus ★	412 10	412	410	− 0 51
1600	C.F.A.O. ★	1680	1670	1661	− 1 13
340	C.G.E.	360	356	352	− 2 22
1250	C.G.I.P. ★	1262	1244	1255	− 0 56
1170	Chargeurs S.A. ★	1210	1258	1240	+ 2 48
1030	Ciments franç. ★	1086	1084	1080	− 0 55
420	Club Méditer. ★	460	478	478 60	+ 4 02
165	Codetel ★	164 60	164 80	160 50	− 2 43
280	Cofimeg	294	290	284 10	− 3 37
570	Coles ★	614	614	613	− 0 16
220	Compt. Entrepr.	223	222	223	....
765	Compt. Mod. ★	760	765	750	....
765	Créd. Foncier ★	797	780	792	− 0 63
400	C. F. Immob. ★	430	412	428	− 0 47
136	C.C.F.	135 50	136	143 10	+ 5 61
500	Cr. Lyon. (CI) ★	516	518	515	− 0 19
900	Crédit Nat. ★	943	938	945	+ 0 21
565	CSEE (ex-Sign.) ★	574	574	582	+ 1 39
385	Crouzet ★	395	388 70	395	....
2750	Damart S.A. ★	2900	2889	2850	− 1 72
....	Darty	....	....	....	....
1600	De Dietrich	1597	1600	1620	+ 1 44
180	Dév. R.N.C. (Li)	198 90	199	199	+ 0 05
490	D.M.C.	447	447	446 10	− 0 20
365	Drouot Assur. ★	368	368 90	365	− 0 82
2100	Docks France ★	2035	2030	2081	+ 2 26
700	Dumez ★	713	718	715	+ 0 28
1490	Eaux (Gén.)	1490	1500	1490	....
1690	Ecco ★	1634	1630	1627	− 0 43
785	Electrofinanc. ★	870	882	878	+ 0 92
460	El. S. Dassault	455	455	445	− 2 20
340	Elf-Aquitaine	337	338	336	− 0 30
290	— (certific.) ★	290	290	286	− 1 38
790	Epeda-B-Faure ★	930	....	....	....
2890	Essilor	2749	2740	2755	+ 0 22
1710	Essilor Int. (DP)	1655	1725	1735	+ 4 83
305	Esso S.A.F. ★	286	285 10	285	− 0 35
1610	Eurafrance	1587	1588	1567	− 1 26
1190	Eurocom ★	1290	1300	1330	+ 3 10
2290	Euromarché	2370	2376	2388	+ 0 76
590	Europe n° 1 ★	624	625	605	− 3 04
33	Eurotunnel ★	34	34 40	34 65	+ 1 91
1190	Exor ★	1165	1170	1180	+ 1 29
865	Facom	915	936	934	+ 2 08
960	Fichet-Bauche	1015	1030	1020	+ 0 49
190	Financial ★	191	191	193 90	+ 1 52
125	Fives-Lille ★	139	137 50	140	+ 0 72
1400	Fromageries Bel	1372	1400	1400	+ 2 04
1050	Gal. Lafayette ★	1045	1055	1060	+ 1 44
340	Gascogne	353	359	359	+ 1 70
1510	Gaz et Eaux	1545	1585	1541	− 0 26
410	Géophysique ★	446	454	452	+ 1 35
545	Gerland	569	575	578	+ 3 40
2850	Groupe Cité ★	2975	2975	2990	+ 0 50
660	GTM-Entrepose	683	672	682	− 0 15
680	Guyenne-Gas. ★	744	736	731	− 1 75
230	Hachette ★	261	261 30	262	+ 0 38
890	Havas ★	723	729	718	− 0 68
540	Hénin (La)	558	554	551	− 1 25
1120	Hutchinson ★	1120	1105	1100	− 1 79
235	Imétal ★	264	264	269	+ 1 89
305	Imm. Plaine-M.	307 50	314 50	307	− 0 16
435	Ingénico ★	420 50	433	424	+ 0 83
3870	Inst. Mérieux	4385	4405	4452	+ 1 53
530	Interbail ★	530	530	530	....
1130	Intertechnique	1105	1139	1122	+ 1 54
940	J. Lefebvre	978	1000	991	+ 1 33
880	Labinal ★	948	945	939	− 0 95
1380	Lab. Bellon	1470	1488	1524	+ 3 67
1400	Lafarge-Coppée	1400	1400	1406	+ 0 43
1160	Lebon ★	1200	1222	1180	− 1 67
3120	Legrand ★	3145	3131	3132	− 0 41
2500	Legrand (DP) ★	2515	2570	2516	+ 0 04
845	Leroy-Somer ★	922	912	915	− 0 76
2100	Lesieur	2030	2030	2030	....
660	Locabail Immob.	666	663	663	− 0 45
400	Locafrance ★	415	419 90	412	− 0 72
820	Locindus	840	830	845	+ 0 60
280	Luchaire	359	340	351 50	− 2 08
3080	L.V.M.H. ★	3089	3090	3084	− 0 48
1460	Lyonn. Eaux ★	1490	1480	1485	− 0 34
67	Mais. Phénix	64 75	64	64	− 1 16
230	Majorette (Ly)	228 50	228 50	228 50	....
365	Mar. Wendel ★	374 50	378	371 10	− 0 91
185	Merex ★	190 10	192 40	192	+ 1
2920	Merlin-Gerin ★	3060	3050	3030	− 0 98
189	Michelin	178	182	177	− 0 56
1470	Midi (Cie)	1565	1590	1590	+ 1 60
189	Midland Bk SA ★	172	172	175	+ 1 74
450	Min. Salsig. (Ms)	475	470	470	− 1 05
88	M.M. Penarroya	82 40	83	80 50	− 2 31
115	Moulinex	115 40	115 50	114	− 1 21
1110	Navig. Mixte ★	1262	1280	1260	− 0 16
113	Nord-Est ★	116 50	117 90	116	− 0 43
375	Nordon (Ny)	380	380	380	....
420	Nouvelles Gal.	414 40	414 10	436	+ 5 21
750	Occid. (Gén.) ★	780	791	782	+ 0 25
1100	Omn.F.Paris	1325	1325	1320	− 0 38
320	Olida-Caby ★	356 90	364 50	360 90	+ 1 12
3600	Oréal (L')	3755	3755	3740	− 0 40
435	Paribas	461 50	450	463 50	+ 0 44
415	Paris-Réesc. ★	435	437	440	+ 1 15
1120	Pechelbronn ★	1128	1111	1135	+ 0 62
380	Pechiney	422 80	426	419	− 0 90
1040	Pernod-Ricard ★	1209	1195	1194	− 1 24
1250	Peugeot S.A.	1222	1228	1220	− 0 16
580	Poliet ★	590	591	585	− 0 85
1040	Précabail Sic.	1065	1077	1072	+ 0 66
600	Primagaz	645	642	679	+ 5 27
600	Printemps ★	626	625	625	− 0 16
2170	Promodès	2199	2195	2199	....
715	Radiotechn. ★	650	660	662	+ 1 85
63	Raff. D. Total ★	66 06	66 25	66 65	+ 0 81
2840	Redoute (La) ★	3120	3150	3180	+ 1 92
335	Rober financière	339	339 10	339 10	+ 0 03
1230	Roussel-Uclaf ★	1300	1300	1344	+ 3 38
850	R.-Uclaf-CNI ★	840	847	880	+ 4 76
3600	R. Impériale (Ly)	3575	3590	3590	+ 0 42
164	Sade	185 20	185 20	185 20	....
1630	Sagem ★	1630	1631	1606	− 1 47
540	Saint-Gobain	542	545	542	....
940	St-Louis ★	1000	980	1011	+ 1 10
1800	Salomon	1755	1735	1735 c	− 0 04
685	Salvepar	670	670	670	....
775	Sanofi ★	810	810	822	+ 1 48
750	S.A.T. ★	750	770	770	+ 2 67
240	Saul.-Châl. (B) ★	234	235	242	+ 3 42
1280	Saupiquet (Ns)	1350	1330	1330	− 1 48
490	Schneider ★	490	490	490	....
57	S.C.O.A.	55	54 60	54	− 1 82
570	S.C.R.E.G. ★	640	648	654	+ 2 19
820	Seb ★	840	842	838	− 0 24
380	Sefimeg ★	391 90	391 90	390	− 0 48
1400	S.F.I.M.	1460	1450	1441	− 1 30
35	S.G.E.	36	36 50	36	....
710	Silic	698	705	700	+ 0 14
480	Simco-U.P.H. ★	474	470	477	+ 0 63
1010	Skis Rossignol	1050	1050	1040	− 0 95
920	Sligos ★	910	910	910	....
435	Société Générale	476 50	475	471 10	− 1 13
146	Sodecco	144	145	144	....
189	Sodero (Ns)	167	169	169	+ 1 20
2880	Sodexho ★	2880	2890	2845	− 1 22
105	Sogenal (Ny)	118 50	118 50	118 50	....
240	Sogerap	295	288	296	+ 0 34
2080	Somm.-Allib. ★	2234	2240	2223	− 0 49
1160	Source Perrier ★	1175	1188	1150	− 2 21
735	Sovac ★	750	748	746	− 0 53
400	Spie-Batignol. ★	425	432 50	428 20	− 0 19
575	Strafor ★	754	750	715	− 5 17
290	Suez	306	308 50	313	+ 2 29
375	Synthélabo ★	377	380	392	+ 3 98
820	Talcs Luzenac ★	819	....	....	....
4500	Tél. Elect.	4500	....	....	....
180	Thomson-C.S.F.	178	178	176 50	− 0 84
330	Total (CFP) ★	320 10	320	320	− 0 03
72	— (certific.)	72 80	72 80	72	− 1 10
1050	T.R.T. ★	998	992	998	....
380	U.F.B.-Locab. ★	404	400	395	− 2 23
710	U.I.C. ★	780	770	783	+ 0 38
495	U.I.F. ★	501	502	507	+ 1 20
780	U.I.S.	800	800	800	....
165	U.C.B. ★	170	170 50	170	....
640	Unibail	707	704	706	− 0 14
585	Valéo ★	600	602	603	+ 0 50
142	Vallourec ★	179 50	178	178	− 0 84
340	Via Banque	375 10	375	390	+ 3 97
720	Elf-Gabon ★	752	749	749	− 0 40
125	Amax Inc.	130	130 80	130 80	+ 0 62
177	Amer. Express	178	177 50	177 50	− 0 28
188	Amer. Teleph.	166 50	165 50	165 50	− 0 60
93	Anglo Amer. C.	89 95	90	90	+ 0 06
380	Amgold	434	422	421	− 3
925	BASF (Akt)	920	926	925	+ 0 54
1040	Bayer	1031	1043	1043	+ 1 16
80	Buffelsfont.	76 50	76 80	76 80	+ 0 39
190	Chase Manh.	190	185 50	185 50	− 2 37
105	Echo Bay Mines	109 60	109 20	109 20	− 0 36
83	De Beers	64 10	63 90	63 90	− 0 31
1740	Deutsche Bank	1773	1777	1769	− 0 23
970	Dresdner Bank	980	980	980	....
51	Driefontein Cnl	55 35	56	56	+ 1 17
520	Du Pont-Nem.	521	510	510	− 2 11
285	Eastman Kodak	288 50	289	289	+ 0 17
28	East Rand	29 10	28 75	28 75	− 1 20
240	Electrolux	250	252 80	252 80	+ 1 12
295	Ericsson	288	290 20	290 20	+ 0 78
285	Exxon Corp.	283	280	280	− 1 06
320	Ford Motors	325	325 50	325 50	+ 0 15
41	Freegold	45 05	46 25	46 05	+ 2 22
81	Gencor	87 90	88	88	+ 0 11
275	Gén. Electr.	277	272	272 50	− 1 62
680	Gén. Belgique	725	721	721	− 0 55
475	Gen. Motors	473 50	473 50	473 50	....
144	Goldfields	139 10	139	140	+ 0 65
53	GdMetropolitan	48 45	48 90	48 90	− 1 11
34	Harmony	39 80	39 85	39 95	+ 0 38
81	Hitachi	77 50	74 55	74 70	− 3 61
1000	Hoechst Akt.	1020	1012	1012	− 0 78
109	Imp. Chemical	109	110 30	110 30	+ 1 19
720	IBM	732	725	725	− 0 96
310	ITT	314 80	312	313	− 0 57
187	Ito-Yokado	182	177 60	177 60	− 2 42
300	Mac Donald's	303	302 50	302 50	− 0 17
120	Matsushita	116 10	112 30	112 30	− 3 27
375	Merck	366	367 80	367 80	+ 0 49
405	Minnesota M.	403	396	396	− 1 74
275	Mobil Corp.	267 50	269 50	269 50	+ 0 75
245	Morgan J.P.	236 40	233	233 50	− 1 23
34780	Nestlé	34500	34980	34980	+ 1 39
1600	Nixdorf	1382	1380	1380	− 0 14
195	Norsk Hydro	98 20	95 80	95 80	− 2 44
110	Olivetti	125 30	124 10	124 10	− 0 96
2370	Petrofina	2220	2252	2255	+ 1 58
620	Philip Morris	617	624	625	+ 1 30
98	Philips	96	95 90	95 90	− 0 10
76	Placer Dome	79	77 70	77 70	− 1 65
350	Quilmès	338	332	331	− 2 07
360	Randfontein	396 50	401	401	+ 1 13
680	Royal Dutch	670	665	666	− 0 60
47	Rio Tinto Zinc	47 30	47 30	47 30	....
36	Saat. & Saatch.	37 50	38 50	38 50	+ 2 67
42	St Helena Co	45 70	45 50	45 50	− 0 44
215	Schlumberger	211 80	211	211	− 0 38
105	Shell transp.	104 30	105 10	105 10	+ 0 77
1580	Siemens A.G.	1601	1610	1600	− 0 06
320	Sony	300 50	291 70	291	− 3 16
47	Telefonica	48 10	47 80	47 80	− 0 62
215	T.D.K.	204	193	193	− 5 39
83	Toshiba Corp.	52 60	50	50	− 4 94
345	Unilever	343 50	344	342	− 0 44
245	Unit. Techn.	251 70	259	260	+ 3 30
360	Vaal Reefs	400	401	401	+ 0 25
355	Volvo	354	353	353	− 0 28
160	West Deep	168 50	167 50	167 50	− 0 59
360	Xerox Corp.	362 20	363	363	+ 0 22
191	Yamanouchi	187 50	186 30	186 30	− 0 64
2 02	Zambia Corp.	2 09	2 13	2 12	+ 1 44

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	126 15	3 278
8,80 % 78/93	103 05	2 309
10,80 % 79/94	108 10	0 947
13,25 % 80/90	105 40	4 538
13,80 % 81/99	101 50	8 982
16,20 % 82/90	108 53	11 818
16 % juin 82	112 05	5 218
14,60 % fév. 83	113 38	9 086
13,40 % déc. 83	119 55	10 617
12,20 % oct. 84	112 78	12 133
11 % fév. 85	113 88	6 852
10,26 % mars 86	108 15	5 847
ORT 12,75 % 83	1865 50	..
OAT 10 % 2000	107 30	3 616
OAT 9,90 % 1997	108 55	8 061
OAT 9,80 % 1996	105 80	6 684
Ch. France 3 %	152 50	..
CNB Bques janv. 82	103 15	2 451
CNB Paribas	103 15	2 451
CNB Suez	103 15	2 451
CNI janv. 82	103 21	2 451
PTT 11,20% 85	112 20	8 703
CFF 10,30% 86	105 35	6 985
CNE 11,50% 85	109 40	3 646
CNT 9% 88	100 30	4 033
CRH 10,90% déc. 85	110 40	7 532
C.N.C.A. T.P.	1138 60	113
Drouot Ass. Obl. conv.	2340	..
Métrologie I. 6% 6/7	82 60	6 280

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	1910
A.G.F. (St Cent.)	....	617
Applic. Hydraul.	....	....
Arbel	500	498
Astorg	198	200
Avenir Publicité	720	720
Bain C. Monaco	320	333
Banque Hypoth. Eur.	346	344
Béghin-Say (C.I.)	420	419 80
B.G.I.	978	978
Blanzy-Ouest	610	612
B.N.P. Intercontin.	236 80	227 40
Bénédictine	5950	6100
Bon-Marché	....	957
B.T.P.	....	136
Cdif	576	575
Cambodge	....	710
C.A.M.E.	153	155
Carbone-Lorraine	650	646
Case-Pochin	26 10	....
C.E.G.Frig.	....	830
Centen. Blanzy	1330	1360
Centrest (Ny)	214	214 50
Cerabati	....	130
Champex (Ny)	151	145 10
C.I.C. (Financ. de)	....	148 50
C.I. Maritime	722	720
Ciments (B)	2200	....
Clause	....	....
Cofradel (Ly)	1120	1130
Cogifi	340	340
Conflandey	330	330
Cie Industrielle	....	2301
Comp. Lyon-Alem.	....	495
Concorde (La)	....	725
C.M.P.	18 45	17 90
Créd. Gén. Ind.	530	538
Cr. Universel (Cie)	....	580
Créditel	....	150
Darblay S.A.	....	700
Degremont	228 80	238
Delalande S.A.	1380	1360
Delmas-Vieilj. (Fin.)	....	1880
Didot-Bottin	....	....
Eaux Bass. Vichy	....	....
Eaux Vittel	2390	2390
E.C.I.A.	1360	1385
Electro-Banque	....	302
Elf-Antargaz	736	....
E.L.M. Leblanc	891	895
[illegible]-Bretagne	....	242
Entrepôts Paris	476 10	495
Epargne (B)	3620	3620
Europ. Accumul.	....	85 50
Europe Soutre Indust.	120 70	120
Eternit	2375	2375
Finalens	215	220
FIPP	445	445
Frac	758	750
Foncière (Cie)	485	461
Fonc. Lyonnaise	482	446
Foncina	....	400
Forinter	1096	1096
Fougerolle	....	351 20
France I.A.R.D.	277 40	286
France (La)	5760	5760
From. Paul Renard	....	....
GAN	....	787
G.F.I.I.	298	285
Gaumont	580	580
Gévelot	732	732
Gr. Fin. Constr.	....	380
Gds Moul. Paris	....	535
Groupe Victoire	660	687
G. Transp. Ind.	525	525
Immindo S.A.	374	376
Immobinvest	257	....
Immobail	369 90	369
Immobanque	656	660
Immob. Marseille	....	6300
Immofice	450	447
Invest. (Sté Cent.)	785	788
Jaeger	214 50	....
Lafitte-Bail	430	431
Lambert Frères	....	361 30
Lille-Bonnières	....	770
Loca-Expansion	250	249
Locafinancière	....	341
Locatel	....	640
Louis Vuitton	604	615
Louvre (Sté)	1949	2027
Lucia	1360	1360
Machines Bull	....	96
Magasins Uniprix	137 50	138
Magnant S.A.	109	113
Maritimes Part.	328 20	326
Métal Déployé	424	425
Mors	106	114 80
Navig. (Nat. de)	....	102 60
Nozal	250	240
Optorg	414	414
Oréal (L') C.I.	2610	2610
Origny-Desvroise	1220	1241
Palais Nouveauté	....	500
Paluel Marmont	565	583
Parfinance	181	186 10
Paribas-CIP	382	397
Paris France	240 50	245 50
Paris-Orléans	....	219
[illegible]	....	285
Patern. Riq. Dir.	1065	1050
Pathé-Cinéma	....	....
Pechiney (cert. inv.)	277 70	277 70
Piles Wonder	1110	1200
Piper-Heidsieck	2600	2600
P.L.M.	....	151
Porcher	425	440
Promodis	....	1449
Providence S.A.	....	....
Publicis	....	3336
Rhône-Poul. (c. inv.)	430	435
Ricqlès-Zan	....	209
Rochefortaise S.A.	....	489
Rochette-Cenpa	68	70
Rosario (Fin.)	760	750
Roudière	203 80	223 d
Rougier et Fils	108 50	....
Sacer	575	590
SAFAA	310	312
Safic-Alcan	810	860
SAFT	....	1725
Saga	....	260 10
Salins du Midi	487	480
Santa-Fé	108 30	133
Satam	....	98 20
Savoisienne (M)	205	205
SCAC	525	520
Senelle Maubeuge	....	385 d
S.E.P. (M)	159	159
Sicli	....	335 50
Sicotel	....	274
Sianor (L)	....	....
Sinvim	258	259 50
Siph (Plant. Hévéas)	340	336
Sofal financière	....	1845
Sofical	....	970
Soffo	600	600
Soficomi	....	698
S.O.F.I.P. (M)	132 50	132 50
Sofragi	900	920
Sogepag	166	167
Soudure Autog.	540	581
Sovabail	....	595
Suez (Fin. de)-CIP	249 50	251
Stanl	....	810
Taittinger	2805	3010 d
Testut-Aequitas	186	188
Tour Eiffel	....	340
Ufiner S.M.D.	....	....
U.A.P.	335	328
U.T.A.	1890	2050
Vicat	....	1801
Viniprix	....	1180
Virax	113	117 80
Waterman S.A.	....	690
Brass. du Maroc	127	128

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	710	690
Akzo	423	....
Alcan Alum.	184	185
Algemene Bank	125	122 70
American Brands	330	336
Am. Petrofina	420	....
Arbed	425	550 d
Asturienne Mines	143 50	143
Banco de Santander	360	360
Bco Pop Espanol	430 50	432
Banque Ottomane	2150	2137
B. Régl. Internat.	42000	41500
Br. Lambert	550	550
Canadian-Pacific	105	108
Chrysler corporation	150	150
CIR	25 50	25 10
Commerzbank	806	809
Dart. and Kraft	377 90	370
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	565	561
Gén. Belgique	725	721
Gevaert	1150	1300
Glaxo	118 50	117 30
Goodyear	372	375
Grace and Co	151	154
GTE corporation	268	278
Honeywell Inc.	403	380
I. C. Industries	228	225
Johannesburg	710	705
Kubota	38 80	37
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	43 90	43 50
Mineral-Ressourc.	78	....
Noranda	111 20	112 20
Olivetti	26	....
Pakhoed Holding	270	285
Pfizer Inc.	340	341
Procter Gamble	485	490 10
Ricoh Cy Ltd	54 10	57 50
Rolinco	268	267
Robeco	282	280
Rodamco	469	484 80
Saipem	9 60	9 50
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	290	290
Steel Cy of Can.	113	110
Squibb	412	398
Tenneco	301	301
Thorn EMI	67 20	68
Toray indust. inc	39	39
Vieille Montagne	1250	1250
Wagons-Lits	922	918
West Rand	8 50	8 80

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	247	....
Calciphos	238	219
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	150 10	174 d
Cogesbar	104	106
C. Occid. Forestière	180	180
Coparex	340	340
Dubois Inv. (Centr.)	850	850
Gachot	72	72
Guy Degrenne	840	....
Hoogovens	167	....
Metroservice (bons)	12 05	13 10
Nicolas	875	....
Particip. Perrier	362	352
Rémy et Associés	269 50	280
Rorento N.V.	176	175 20
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	370	....
Sté Lecteurs du Monde	584	600
Ufimex	380	....
Union Brasseries	137 10	....

SICAV (sélection) 5/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	882 04	870 28
Action	213 11	207 41 ◆
Actions France	484 24	447 46
Actions sélectionnées	661 59	641 29
Aedificandi	593 27	571 83
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1071 55	1045 41
A.G.F. 5000	567 27	553 43
A.G.F. ECU	1079 92	1089 23
A.G.F. Foncier	104 58	102 01
A.G.F. Interfonds	429 58	419 10
A.G.F. Invest	114 84	112 04
A.G.F. OBLIG.	1088 07	1082 66
A.G.F. Sécurité	10592 46	10592 46
Agfimo	585 84	581 31
Altefi	216 07	207 90
A.L.T.O.	185 43	178 73
Amé-Gan	5628 79	5373 55
America-Valor	681 48	664 85
Amplitude	552 14	538 05
Arbitrages court terme	5546 11	5540 57
Associc	1183 28	1183 28
Atout Futur	310 61	300 30
Aurecic	1388 58	1348 12
Avenir C.I.C.	103 87	100 84
Axa Europe	116 29	111 02
Axa Investissements	113 57	108 42
Bred Associations	2539 04	2531 15
Capital Plus	1723 23	1723 23
Carden-Pierre	28 20	28 99
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptavalor	5078 84	5071 03
[illegible]	111 32	108 08
Convertimmo	349 71	338 28
Credinter	490 59	476 30
Drouot-France	698 72	685 13
Drouot-Investiss.	1013 32	987 37
Drouot-Sécurité	252 12	240 69
Drouot-Sélection	139 35	133 03
Ecuric	1198 08	1180 37
Ecureuil Monétaire	30691 42	30691 42
Ecureuil Prévoyance	358 38	347 94
Energie	231 25	220 76
Eparcic	2784 15	2784 15
Eparcourt Sicav	4245 04	4234 45
Epargne Associations	25048 43	25010 91
Epargne-Capital	8258 04	8174 30
Epargne Court-Terme	502 20	502 20 ◆
Epargne Croissance	1515 84	1475 27
Epargne-Industr.	75 40	71 98
Epargne Inter	605 80	588 58
Epargne J	54299 41	54299 41 ◆
Epargne Long-Terme	178 83	172 18
Epargne Monde	1138 80	1108 45
Epargne Première	13015 45	12919 56 ◆
Epargne-Oblig.	197 75	182 46
Epargne-Quatre	1103 85	1074 31 ◆
Epargne-Unie	1223 17	1178 86
Epargne-Valeur	426 86	416 23
Eparoblig	1306 73	1304 12
Epsilon	1116 23	1105 18
Eurinvest Croissance	1189 54	1135 60
Eurinvest Rendement	1148 22	1094 24
Eurocic	9279 21	9142 08
Eurodyn	1037 34	1003 23
Euro-Gan	5444 17	5197 30
Euro-Maif	26 19	25 80
Finord Placement	60830 93	60830 93
Finord Valorisation	13789 23	13528 66
Fonsicav (div. par 10)	11029 14	11029 14
Foncival	253 21	245 24
France-Gan	8982 25	8561 07
France-Garantie	278 11	277 55
France-Investiss.	391 55	373 79
France-Obligations	453 31	448 82
Francic	399 27	387 64
Francic Pierre	98 89	96 98
Francic Régions	1038 48	1006 27
Fructi-Associations	27 81	27 81
Fructi-Epargne	27 80	27 12
Fructicapi	32 59	32 11
Fructicourt	110138 88	110138 88
Fructidor	247 10	243 45
Fructifrance	781 46	762 40
Fructimmo	26 76	26 11
Fructivar	4295 47	4204 78
Fructi ECU	575 56	567 04
Fructi-Pension	11176 37	11011 20
Futuroblig	1118 12	1081 36
Gestilion	59039 50	58982 27 ◆
Gestion Associations	149 61	148 32
H.L.M. Monétaire	......	......
Horizon	1100 91	1068 84
Interoblig	12138 90	11670 10
Intersélect France	452 72	439 53
Invest. net	15177 10	15148 81
Invest. Obligataire	18587 99	18550 88
Japacic	188 62	183 13 ◆
Jeune épargne	237 87	234 16
Laffitte-Amérique	243 51	232 47
Laffitte Europe	249 57	238 26
Laffitte-Expansion	276 52	263 98
Laffitte-France	312 86	298 77
Laffitte-Immobilier	235 79	225 10
Laffitte-Japon	385 66	368 17
Laffitte-Oblig.	147 38	140 70
Laffitte-Rend.	206 76	197 38
Laffitte-Tokyo	350 18	334 28
Latitude	5126 85	5119 17
Lion-Associations	11736 84	11736 84 ◆
Lion-Institutionnels	23765 36	23706 09 ◆
Lionplus	756 81	749 32 ◆
Lion Trésor	2082 76	2072 03 ◆
Livret Bourse Investis.	456 25	442 98
Livret portefeuille	653 12	634 10
Méditerranée	164 15	158 71
Mondiale Investissem.	421 85	402 72
Monecic	5801 08	5801 08
Moneden	52188 71	52188 71
Moné J.	55952 72	55952 72
Morgan court terme	14375 72	14375 72 ◆
Mutuelle Unie Sél.	149 34	142 57
Natio-Epargne	14016 51	13877 73
Natio-Epargne Trésor	6849 57	6836 30
Natio-Court terme	218258	218258
Natio-Inter.	1223 04	1190 31
Natio-Obligations	558 62	544 64
Natio-Patrimoine	1384 08	1347 05
Natio-Placements	66713 90	66713 90
Natio-Revenus	1086 21	1055 65
Natio-Sécurité	11648 70	11648 70
Natio-Valeurs	707 08	688 14
Nippon-Gan	5953 76	5683 78
Nord-Sud Développ.	1205 04	1202 63
Normalif	13389 87	13137 13
Obli Associations	124 93	123 69
Oblicic Régions	1061 38	1045 69
Obligations Convert.	425 36	406 07
Oblig. toutes catég.	168 26	153 30 ◆
Oblilion	1117 83	1108 78 ◆
Optimavalor	203 08	188 14
Oraction	1215 06	1175 11
Orvalor	5732 21	5625 02
Paribas Croissance	597 35	583 41
Paribas Epargne	16117 13	16084 96
Paribas France	96 43	93 62
Paribas Obliconde	1014 09	988 10
Paribas Opportunités	112 02	108 78
Paribas Patrimoine	521 22	498 97
Paribas Revenu	95 54	94 68
[illegible]-Valor	1101 21	1100 11
Patrimoine Retraite	1735 37	1701 34
Parvalor	611 50	593 89
Phénix Placements	263 32	252 06
Pierre Investiss.	678 49	647 72
Placement A	952 39	952 39
Placement crt-terme	72739 09	72739 09
Placement J	55663 68	55663 68
Placement Premier	54585 29	54585 29
Plénitude	112 62	109 61
Première Obligations	10828 57	10806 96
Prévoyance Ecureuil	111 69	108 70
Priv'Association	22843 68	22843 68
Quartz	112 89	110 11
Quatre-quarts Retraite	1 08	1 05
Rentacic	186 18	183 70
Revenus Trimestriels	5583 46	5538 08
Revenu Vert	1196 13	1178 45
St-Honoré Assoc.	14503 05	14430 80
St-Honoré Bio-aliment.	778 69	743 38
St-Honoré Pacifique	545 42	520 69
St-Honoré P.M.E.	483 34	461 42
St-Honoré Réel	11724 46	11677 76
St-Honoré Rendement	11898 47	11837 28
St-Honoré Services	507 02	487 52
St-Honoré Technol.	751 38	717 31
St-Honoré Valor	12279 39	12279 39
Sécuricic	5509 75	5498 25
Sécuri Taux	10786 40	10786 40
Sélection Croissance	515 08	500 08
Scandien (Crédit BP)	732 52	721 69
Sicav-Associations	1429 10	1428 96
S.F.I. fr. et étr.	634 76	616 27
Sicav 5000	357 87	348 29 ◆
S.I. Est	1340 19	1279 42
S.I.G.	784 90	749 96
[illegible]	556 05	541 17 ◆
Sivam	415 46	404 34 ◆
Sivarente	211 45	209 38 ◆
Sivinter	424 18	412 83 ◆
S.N.I.	1160 11	1128 32
Sogepargne	345 25	332 77
Sogevar	1029 42	982 74
Soginter	1327 18	1266 98
Soleil Investissement	493 76	471 37
Stratégie Actions	1082 56	1040 92
Stratégie Rendement	1132 20	1086 58 ◆
Technocic	1115 38	1082 89
Techno-Gan	6001 60	5729 45
Transcontinents	83 32	81 69
Trilion	5303 90	5251 39 ◆
U.A.P. Investiss.	415 85	400 82
Uni-Associations	115 22	115 22
Unifrance	486 90	469 30
Unifoncier	1207 69	1164 04
Uni-Garantie	1377 80	1350 76
Uni-Régions	2812 48	2710 82
Unirente	2342 62	2265 59
Univar	187 89	187 89
Univers-Actions	1088 86	1053 06
Univers-Obligations	1608 41	1556 62
Valorem	511 90	499 41
Valorg	1806 48	1804 88
Valrail	41112 42	41091 67
Vauban	23434 58	23401 17

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/10	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 328	6 354	6 100	6 600
ECU	7 080	7 082	....	....
Allemagne (100 DM)	340 580	340 580	330	350
Belgique (100 F)	16 249	16 249	15 500	16 500
Pays-Bas (100 fl.)	301 990	302 060	....	....
Danemark (100 krd)	88 640	88 590	85	92
Norvège (100 k)	92 080	92 110	88 500	95 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 747	10 759	10 400	11 100
Grèce (100 drachmes)	4 186	4 194	3 800	4 500
Italie (1 000 lires)	4 569	4 570	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	400 950	400 690	389	411
Suède (100 krs)	99 230	99 380	95 500	101 500
Autriche (100 sch)	48 428	48 425	46 900	49 900
Espagne (100 pes.)	5 148	5 157	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 128	4 132	3 700	4 400
Canada ($ can 1)	5 232	5 288	5 030	5 450
Japon (100 yens)	4 751	4 762	4 610	4 830

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/10
Or fin (kilo en barre)	81000	81100
Or fin (en lingot)	81300	81700
Pièce française (20 fr)	480	484
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	513	515
Pièce latine (20 fr)	468	473
Souverain	593	595
Pièce de 20 dollars	3170	3105
Pièce de 10 dollars	1570	1545
Pièce de 5 dollars	905	.....
Pièce de 50 pesos	3080	3080
Pièce de 10 florins	485	485
Or Londres	397 35	397 25
Or Zurich	397	395 50
Or Hongkong	397 75	.....
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

Tandis que la grève touche de nouveaux établissements

M. Bonnemaison prend la relève de M. Arpaillange dans les négociations avec les gardiens de prison

Le ministre de la justice a annoncé, le 5 octobre, la nomination d'un médiateur, M. Gilbert Bonnemaison, député, maire d'Epinay-sur-Seine et délégué national à la sécurité du Parti socialiste, dans le conflit avec les gardiens de prison.

Dans huit jours, M. Bonnemaison devra remettre un catalogue de propositions d'application immédiate. Le conflit continue de s'étendre, 98 établissements pénitentiaires sur 180 étant gagnés par le mouvement. Commissariats de police et locaux de gendarmerie continuent d'accueillir les détenus qui ne peuvent être écroués. De nombreuses audiences ont dû être renvoyées et la tenue du procès des membres d'Action directe, accusés de l'assassinat de Georges Besse, qui devait s'ouvrir à Paris le 7 octobre, reste incertaine. Avocats et magistrats multiplient les protestations contre les conséquences du mouvement de grève – illégale – des surveillants. Les négociations avec l'intersyndicale, désormais conduites par M. Bonnemaison et non plus par le garde des sceaux, devraient reprendre dans l'après-midi du 7 octobre.

Réunis, comme prévu, salle Peronnet, au ministère de la justice, le mercredi 5 octobre à 17 heures, les représentants de l'intersyndicale des gardiens de prison ne s'attendaient pas à ce «coup de théâtre». Jusqu'ici conduites personnellement par le ministre de la justice, les négociations achoppaient : le garde des sceaux avait fait des propositions ; les syndicalistes, dépassés par leur base, les avaient, pour certains, à contre cœur, jugées insuffisantes. On en était là. De surenchère en surenchère, dans un climat très tendu, où d'évidence le courant passait mal entre le ministre et l'intersyndicale, M. Pierre Arpaillange, qui ne parvient pas à obtenir une avancée supplémentaire du gouvernement, a annoncé selon le mot d'un participant *« comme on tire un lapin de son chapeau »*, *« la nomination de M. Gilbert Bonnemaison comme « médiateur »*.

Le garde des sceaux s'est ensuite retiré, confiant le dossier au député-maire d'Épinay-sur-Seine (PS) ; initiateur et ancien vice-président du Conseil national de prévention de la délinquance, délégué du PS chargé des questions de sécurité et rapporteur du budget de l'administration pénitentiaire, M. Bonnemaison réussira-t-il à sortir le ministère de la justice de l'ornière dans laquelle il s'est enlisé ? Aujourd'hui quatre-vingt-dix-huit établissements pénitentiaires sur cent quatre-vingt sont gagnés par le mouvement des surveillants. Des maisons d'arrêt réputées pour leur calme viennent de le rejoindre : Saintes, Chartres, Valenciennes, Orléans, Poitiers. Le nombre des détenus, incarcérés dans des commissariats de police ou de gendarmerie transformés avec les moyens du bord en maison d'arrêt provisoire, ne cesse de croître et les policiers n'apprécient guère d'être transformés en gardiens de prison.

Des instructions sont bloquées, des procès en matière pénale renvoyés : ainsi des membres de l'Armée révolutionnaire Caraïbe (ARC) poursuivis pour une quinzaine d'attentats et qui devaient comparaître à Paris ne seront jugés qu'en janvier. A Lyon, la cour d'assises n'a pu juger deux hommes soupçonnés de vingt-deux agressions dont deux tentatives de viols et une tentative de meurtre. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Pau n'a pu examiner la demande d'extradition d'un militant de l'ETA. La tenue – le 7 octobre – du procès des membres d'Action directe accusés de l'assassinat de Georges Besse semble bien compromises.

Les avocats qui ne peuvent plus depuis dix jours s'entretenir avec leurs clients, multiplient les protestations. Le syndicat de la magistrature, le syndicat des avocats de France et la Ligue des droits de l'homme appellent *« les magistrats à refuser toute mesure de détention qui ne soit pas exécutée dans des conditions de décence et d'humanité dignes du pays des droits de l'homme »*. Deux avocats parisiens, Mᵉ Jean-Jacques de Félice et Irène Terrel ont saisi la commission européenne de droits de l'homme à qui ils demandent de condamner le gouvernement français *« puisque l'autorité judiciaire (...) se révèle incapable actuellement de rendre la justice »*.

Du côté des détenus

Dans certains établissements les détenus commencent à protester contre les conséquences du mouvement des surveillants : interruption du travail pénal, suppression des parloirs avocats, procès reportés. Ainsi, nous signale notre bureau de Lyon, cinquante détenus de la prison Montluc à Lyon ont-ils refusé leurs plateaux-repas.

M. Arpaillange n'a pas oublié qu'avant d'être ministre, il était magistrat : il a – au cours des questions d'actualité à l'Assemblée nationale mercredi 5 octobre – affirmé que face à une situation devenue *« intolérable »*, les négociations ne pourraient pas s'éterniser. La nomination de M. Bonnemaison, à elle seule suffira-t-elle à débloquer un conflit dont la dureté a de toute évidence pris de cours l'administration comme le pouvoir politique ? Sa carrure, son franc-parler, sa parfaite connaissance des problèmes pénitentiaires font du député-maire d'Epinay un choix astucieux et qui a été plutôt bien accueilli par les milieux pénitentiaires.

M. Bonnemaison s'est tout de suite mis au travail. Dès sa nomination, il a entendu les revendications de l'intersyndicale, puis il s'est rendu dans la nuit à la maison d'arrêt de la Santé où il a rencontré les surveillants de base. Un avion du GLAM a été mis à sa disposition et il s'est envolé le 6 octobre pour Lyon où il a, une nouvelle fois, rencontré « la base » des gardiens des trois établissements pénitentiaires de la région. A dix-sept heures, il devait à nouveau rencontrer l'intersyndicale au ministère. « Sous huitaine », il doit remettre une liste de propositions immédiatement applicable, puis dans trois mois un rapport complet.

Si ses « méthodes-bulldozer » sont de nature à séduire les personnels de la « pénitentiaire », on ne cache pas qu'il faudra que M. Bonnemaison fasse de plus grandes concessions pour obtenir un retour au calme ; les surveillants sont *« remontés comme jamais »*, selon les termes d'un directeur d'établissement. Et les syndicats dans l'obligation de « récupérer » le mouvement, sont contraints à une surenchère dont on ne sait plus où elle s'arrêtera.

AGATHE LOGEART.

Démission du directeur du cabinet de M. Arpaillange

M. Jean Massot, directeur du cabinet du ministre de la justice, M. Pierre Arpaillange, a démissionné de ses fonctions, *« pour convenances personnelles »*. La démission de M. Massot, cinquante-trois ans, conseiller d'Etat, était attendue depuis plusieurs semaines. Dans les milieux gouvernementaux, on ne faisait pas mystère ces jours derniers de la nécessité de *« muscler »* le cabinet du garde des sceaux.

Sur le vif

Barreaux contre barreaux

Vous avez vu un peu les conséquences de cette grève des matons ? Hallucinant, non ? En se croisant les bras, en refusant d'ouvrir ou de fermer les portes des prisons, ils ont arrêté la justice. Au trou ! Déjà qu'elle avait un bandeau sur les yeux, la voilà avec un bâillon sur la bouche. Le système est complètement verrouillé. Et c'est eux qui en ont la clé, accrochée à leur trousseau. Eux, les mecs qui vont en taule pour surveiller ceux qui y sont. Pour pas qu'ils déconnent, les condamnés, pour pas qu'ils s'échappent. Pour pas qu'ils dépriment. Pour pas qu'on s'inquiète.

Un sale boulot, sous-payé, très risqué, et, alors, là, je comprends vraiment pas pourquoi, mal considéré. Faudrait quand même savoir ce qu'on veut. On peut pas être à la fois contre les bourreaux et contre les gardiens. Eh ben, si, on peut très bien ! On les met tous dans le même panier... à salade, les CRS, les criminels et les matons. A l'ombre de notre bonne conscience de gauche.

Résultat, ça bloque et ça débloque à tous les échelons de la hiérarchie. Moi, je suis écrasée d'admiration devant le garde des sceaux. Il a pris une résolution héroïque : charger Bonnemaison de faire la ronde des maisons d'arrêt et de revenir lui raconter ce qui s'y passe dans une huitaine de jours. Te presse pas. Il y a pas le feu. Il a raison. On dort très bien par terre dans les dépôts et les commissariats. Une de mes copines racontait très drôlement, hier, dans *le Monde*, que question bouffe, à la souricière du quai des Orfèvres, les prévenus étaient gâtés. Leur gamelle, on la remplit au mess de la préfecture. D'accord, elles arrivent froides, les nouilles, mais bon, un camping, c'est pas un palace. Tout le monde peut pas s'offrir les Baumettes.

Là où ça devient vraiment farce, c'est dans les prétoires où les avocats ont traîné ces brutes obstinées de porte-clés. Normal : en les empêchant de voir leurs clients, on les met au pain sec, eux aussi. Remarquez, ils ont bien raison de pas se faire du mouron, en haut lieu. Si la machine à interpeller, à interroger et à incarcérer est stoppée, il n'y aura bientôt plus personne à surveiller, et qui c'est qui sera bien attrapé ? Les surveillants.

CLAUDE SARRAUTE.

URSS

La leçon de M. Gorbatchev à M. Ceaușescu

MOSCOU
de notre correspondant

M. Gorbatchev a eu recours, mercredi 5 octobre, devant le président Nicolas Ceausescu à la procédure de la désapprobation sans excommunication. A l'issue du déjeuner qu'il offrait au Kremlin en l'honneur du secrétaire général du Parti communiste roumain, arrivé la veille en visite officielle, le chef de l'Etat soviétique a en effet clairement opposé sa politique à celle de M. Ceausescu et exprimé surtout la crainte que la Roumanie ne finisse par porter tort à *« l'ensemble de la communauté socialiste »*.

Très dures sur le fond, ces critiques ont toutefois été formulées sans un mot plus haut que l'autre et dans l'absolu respect des rituelles protestations d'amitié entre pays frères. Frappant, cet absolu contraste entre ce qui était dit et la manière dont ce l'était reflète bien la volonté de M. Gorbatchev et de son équipe de se garder désormais de dicter directement leur politique aux autres pays socialistes, et de faire connaître dans le même temps leur position sur ce qui s'y passe. Les dirigeants soviétiques espèrent ainsi ménager le long terme – c'est-à-dire les relations de pays à pays dans des périodes sans doute pas si éloignées. Les directions aujourd'hui en place dans les autres capitales socialistes ne le seront plus ou auront commencé à partager le pouvoir avec d'autres forces politiques. Dans le cas de la Roumanie, cette préoccupation conduit donc à se démarquer d'un homme qui a pu, être à juste titre, surnommé l'Idi Amin Dada de l'Europe tant sa mégalomanie dictatoriale a ruiné et désarmé son pays.

Plus généralement pourtant, les dirigeants soviétiques ne veulent plus aujourd'hui que les directions des partis frères puissent continuer à prétexter des pressions de Moscou pour refuser de s'engager dans la voie de réformes ou d'évolutions souhaitées dans leur pays.

Aujourd'hui, les directions des partis frères doivent prendre leurs responsabilités, et pas seulement en théorie. La première raison en est que M. Gorbatchev n'aurait pas les moyens d'aller imposer par la contrainte une politique qui lui conviendrait mieux à Bucarest, Prague ou Varsovie. Plus fondamentale encore, la seconde raison en est que les dirigeants communistes doivent, s'ils échouent, pouvoir être remplacés sans que la crise dépasse les limites d'un changement d'équipe et de politique.

« L'analyse à laquelle nous avons procédé de la poursuite du développement des sociétés socialistes a occupé une grande place dans nos conversations », a déclaré M. Gorbatchev, avant de constater qu' *« on savait que de profondes réformes sont actuellement en cours dans plusieurs pays socialistes, tandis que d'autres cherchent à résoudre leurs problèmes dans le cadre des structures et méthodes déjà existantes »*.

Les droits de l'homme

Le chef de l'Etat soviétique a alors ajouté : *« Une chose est claire cependant : la notion de socialisme s'élaborera sur la base d'une évaluation de l'expérience combinée des nations socialistes. Le succès de chacune d'entre elles sera une réussite idéologique commune, mais l'échec de l'une d'elles marquera hélas aussi un revers commun. »* Suivit un long développement sur tous les aspects de la « perestroïka » soviétique, qui *« sera nécessairement menée à bien »* et qui a été lancée parce que *« nous, communistes soviétiques, sommes en ce qui nous concerne profondément conscients de nos responsabilités internationales »*.

Tout était dit, mais M. Gorbatchev a néanmoins tenu à enfoncer le clou en soulignant longuement que *« le respect de la légalité et du gouvernement par le droit est la garantie du développement normal de tout pays »*. Hier héros du respect de l'indépendance nationale – quand il s'opposait à l'intervention en Tchécoslovaquie, – M. Ceausescu, déjà sermonné par M. Gorbatchev en mai 1987 à Bucarest, se retrouvait ainsi tancé pour la totale absence de respect des droits de l'homme dont il fait preuve. Pis, il lui a encore fallu entendre que la Charte des Nations unies et l'Acte final de Helsinki (notamment dans son passage sur le respect des droits de chaque citoyen) constituaient *« l'axiome des relations entre pays socialistes »*.

Cela plaira beaucoup à Budapest, et chaque Roumain peut maintenant savoir que, si l'URSS a établi le régime dont est sorti M. Ceausescu, elle ne serait en revanche pas autrement triste de les voir, lui et sa famille, prendre leur retraite.

B.G.

M. Medvedev affirme qu'il convient de relire Lénine à la lumière de la « perestroïka »

MOSCOU
de notre correspondant

Quatre jours seulement après être entré au bureau politique pour y prendre la responsabilité du secteur-clé de l'idéologie, M. Vadim Medvedev, s'est livré, mardi 4 octobre, à la première entreprise officielle de désacralisation du léninisme.

« Le retour à la conception léniniste du socialisme, a-t-il déclaré à l'ouverture d'une conférence sur les sciences sociales à laquelle sont représentés l'ensemble des pays socialistes *n'est pas un simple retour*, [car] *l'affaire ne serait pas alors si compliquée. » « La difficulté est de comprendre les idées léninistes à la lumière des conditions, des espérances et des tâches du monde moderne »*, a-t-il expliqué après avoir relevé que *« même les points de vue de Vladimir Ilitch avaient subi une évolution importante au moment du passage du communisme de cœur à la NEP »*. Pendant sa récente tournée en Sibérie, M. Gorbatchev avait déjà abordé ce thème en soulignant longuement qu'en défendant la réintroduction du rôle de l'initiative privée qui avait marqué, au milieu des années 20, le passage à cette nouvelle politique économique Lénine avait su braver les attaques des dogmatiques.

Le secrétaire général n'avait toutefois pas été jusqu'à dire, comme vient de le faire le nouveau responsable de l'idéologie, qu'il fallait appliquer à Lénine lui-même ce principe d'adaptation des dogmes.

M. Medvedev a pris soin – toutes les traditions n'étant pas abolies – de s'en prendre à plus novateur que lui en dénonçant les *« allégations »* sur les sources léninistes du *« système administratif de commandement »* et les *« tentatives »* de nier la nature socialiste du régime existant aujourd'hui en URSS. La seconde de ces dénonciations visait implicitement un article de M. Iouri Afanassiev, directeur de l'Institut des archives et grande figure de l'aile marchante de la « perestroïka ».

« Un défi historique »

Les limites de ce renouveau sont ainsi nettement tracées. Mais c'est bien à une vaste entreprise d'élaboration théorique et de recherche de modèles nouveaux qu'a invité mardi M. Medvedev. *« Il ne fait pas de doute*, avait-il déclaré d'emblée, *que le socialisme est placé devant un nouveau défi historique qui exige un profond renouveau qualitatif. »*

« Cela impose des tâches exceptionnellement importantes dans les domaines théorique et sociologique, avait-il ajouté, *car il importe de répondre à la question qui intéresse toute la société : comment voudrions-nous voir l'édifice social qui sortira du creuset de la restructuration ? »*

M. Medvedev a alors appelé à prendre en compte non seulement la diversité des expériences des pays socialistes, mais aussi de *« l'humanité tout entière, y compris de sa partie non socialiste »*.

« Il faut tenir compte, a-t-il ajouté, *non seulement des réalisations techniques et scientifiques* [du monde non socialiste], *mais aussi de l'organisation de* [sa] *vie publique et de* [ses] *processus économiques. (...) Nous avons à comprendre de façon plus sérieuse la pratique de la social-démocratie moderne, et nos idées sur les bases économiques et sociales du socialisme ont besoin d'être sérieusement renouvelées et approfondies »*, a poursuivi le nouveau responsable de l'idéologie, déplorant que la planification de l'économie ait été jusqu'à présent *« identifiée à la centralisation rigide de la gestion et à la sous-estimation des lois de l'offre et de la demande »*.

M. Medvedev a souligné le rôle *« indispensable »* du marché et des relations *« monétaires-marchandes »* dans l'économie socialiste. *« Les voies de développement du capitalisme et du socialisme se croisent inévitablement »* dans *« une seule civilisation humaine »*, a-t-il dit.

Pour ce qui est du domaine strictement politique, M. Medvedev a défini la « perestroïka » comme *« une tentative historique de créer un système fondamentalement nouveau de pouvoir et de gestion, basé sur un système démocratique harmonieusement développé avec le maintien du rôle dirigeant du parti »*.

Le tableau n'aurait pas été complet sans un coup d'accélérateur à la réforme de l'agriculture, et il a été donné, lundi, par le bureau politique, qui a décidé de procéder à une *« refonte radicale »* de la gestion et des rapports économiques dans le secteur agro-industriel.

Des instructions ont été données pour que soient élaborées des propositions en ce sens, et, parallèlement, le bureau politique a fait le point sur la préparation du plénum du comité central qui devra être consacré à ces questions. C'est M. Ligatchev qui, depuis la semaine dernière, est en charge du secteur agricole. Il est là pour appliquer une ligne qui n'est pas la sienne, puisque, cet été encore, il avait spectaculairement mis en garde contre le développement de la pratique de cession des terres sous forme de baux de longue durée.

BERNARD GUETTA.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 6 octobre

Stable

Stabilité à la Bourse de Paris, jeudi matin 6 octobre, l'indicateur instantané affichant + 0,16 % à l'ouverture, et – 0,03 % en milieu de matinée. Notons parmi les principales hausses, Fives-Lille (+ 4 %), Hutchinson (+ 3 %), Drouot Assurance (+ 3 %), Gaz-et Eau (+ 3 %), Galeries Lafayette (+ 3 %), Paribas (+ 2 %). Sont en baisse : Radiotechnique (– 6 %), Luchaire (– 5 %), Electrique Serge Dassault (– 3 %), Lebon (– 2 %), Géophysique (– 2 %).

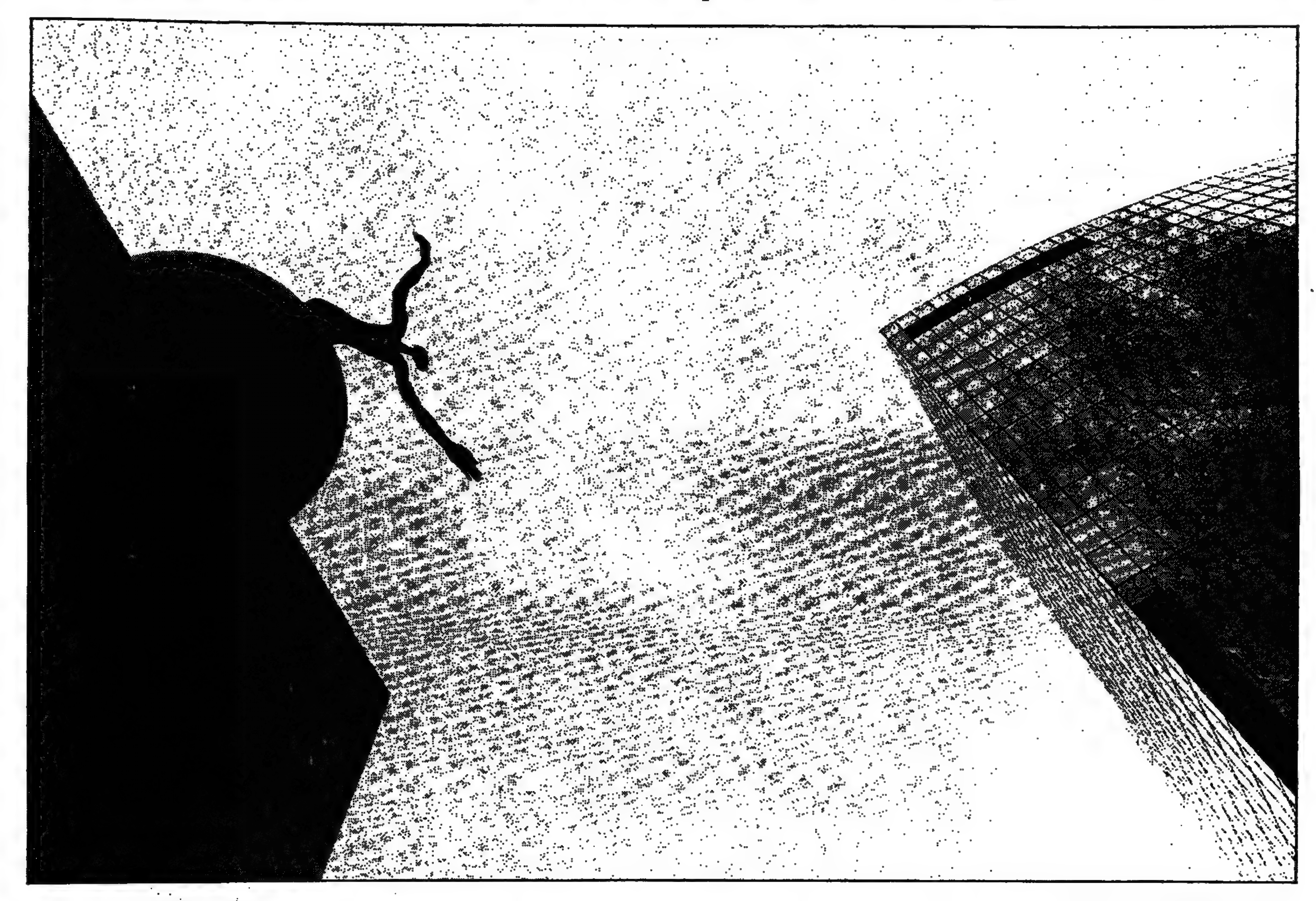
Le numéro du « Monde » daté 6 octobre 1988 a été tiré à 554 540 exemplaires

A B C D E F G

هكذا من الأصل

LA DÉFENSE

30 ans après



Dans ce numéro

Les affaires dans leur ville

PRIORITÉ aux consommateurs, d'abord aux visiteurs. A dix minutes – par le RER – de l'Opéra, l'esplanade de la Défense est le plus large balcon ouvert sur la Seine, Neuilly et Paris au-delà, jusqu'à l'Arc de triomphe. Vue imprenable et émotion garantie. Avec cette surprise en prime : l'élancement miroitant des dizaines de tours, toutes dissemblables, rassemblées en désordre au pied du squelette carré de la Grande Arche, posée là comme la pièce finale d'un gigantesque jeu de construction. On aime ou on n'aime pas, mais comment rester insensible à la beauté de ce paysage urbain, dru et foisonnant, dressé au bord du fleuve sur son ovale podium de béton ? Réussite architecturale, on le verra, presque entièrement due au hasard, à l'acharnement et à la perspicacité de quelques hommes qui ont cru à ce quartier plus neuf, inédit, sans savoir toujours exactement ce qu'ils voulaient et pouvaient.

Ils ont fait finalement une bonne affaire. La Défense est devenue un rassemblement unique – sur si peu d'espace – de sièges sociaux de grand prestige et de renommée internationale. Les états-majors qui y travaillent trouvent ici un cadre bâti à leur mesure aux portes de la capitale. Et même s'il leur arrive de nuancer leur appréciation de fortes réserves, le succès appelant le succès, le quartier est devenu une adresse enviée, courue et ... chère.

Excellente note donc pour l'apparence, la rentabilité et le prestige. A preuve les nouveaux chantiers qui continuent de s'ouvrir à l'intérieur du site et, désormais, hors de ses limites.

Mais la Défense – on l'oublie souvent – c'est non seulement un quartier d'affaires mais une ville, une grande ville, où travaillent autant de salariés qu'il y a d'habitants à Orléans, où vivent autant d'hommes et de femmes qu'en compte Vendôme. Citadins nouveaux d'une cité nouvelle, il fallait s'intéresser à leurs préoccupations quotidiennes, recueillir leurs satisfecit et leurs doléances. D'un mot, pourront-ils s'approprier ces tours, ces places, ces couloirs et ces passages dans le méandre desquels il leur arrive de se perdre ?

La réponse pour plus tard. Et pour plus tard aussi la solution de quelques difficultés évidentes.

Une première est technique et financière. Comment, au-delà des travaux déjà réalisés, acheminer convenablement les dizaines de milliers de personnes qui viennent chaque jour, de plus en plus loin et en nombre de plus en plus grand, travailler autour de la Grande Arche ? Métros et autoroutes bondés, les banlieusards connaissent, et ceux de cette métropole de banlieue plus encore.

La deuxième interrogation que cet anniversaire amène à poser est politique. A court terme, l'Etat, qui, durant les dernières décennies, a porté la Défense à bout de bras, laisse désormais la place aux élus des communes sur le territoire desquelles elle a été édifiée. Dévolution normale, mais la conduite du quartier en changeant de main va forcément changer de style.

A plus longue échéance, les responsables politiques, toutes étiquettes confondues, commencent à s'interroger sur la meilleure façon d'intégrer la ville nouvelle de la Défense à l'ensemble de la région parisienne. Vieille querelle ravivée à cette occasion : un immense flot de prospérité se construit à l'ouest de la capitale ; l'Est reste beaucoup moins riche et moins bien équipé. Il faut travailler pour l'Est – et nous avons commencé de le faire, – déclare le maire de Paris. Il faut éviter que la Défense n'aspire à elle toute la richesse de ses voisins, affirment de façon plus impérative plusieurs responsables politiques.

De nombreuses polémiques ont opposé sur l'avenir de ce quartier architectes et urbanistes. Elles se sont apaisées aujourd'hui pour faire face à un débat plus large : la Défense a réussi, que va-t-on faire de la Défense ?

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

Un quartier au quotidien

La vie au jour le jour des dizaines de milliers de personnes qui travaillent et vivent à la Défense.

Tout au long de ce dossier, le reportage de Colette David et les photos de Jean-Pierre Favreau.

Les projets de Jacques Chirac

L'Ouest a réussi, il faut maintenant équiper l'est de la capitale.

Page II, une déclaration du maire de Paris.

Chantiers fermés Chantiers ouverts

Les réalisations et les projets des promoteurs, des architectes et... des animateurs.

Pages IV à VIII, les enquêtes de Martine Kis et François Rollin.

Supplément au n° 13 590
ne peut être vendu séparément

LES PROJETS DE JACQUES CHIRAC

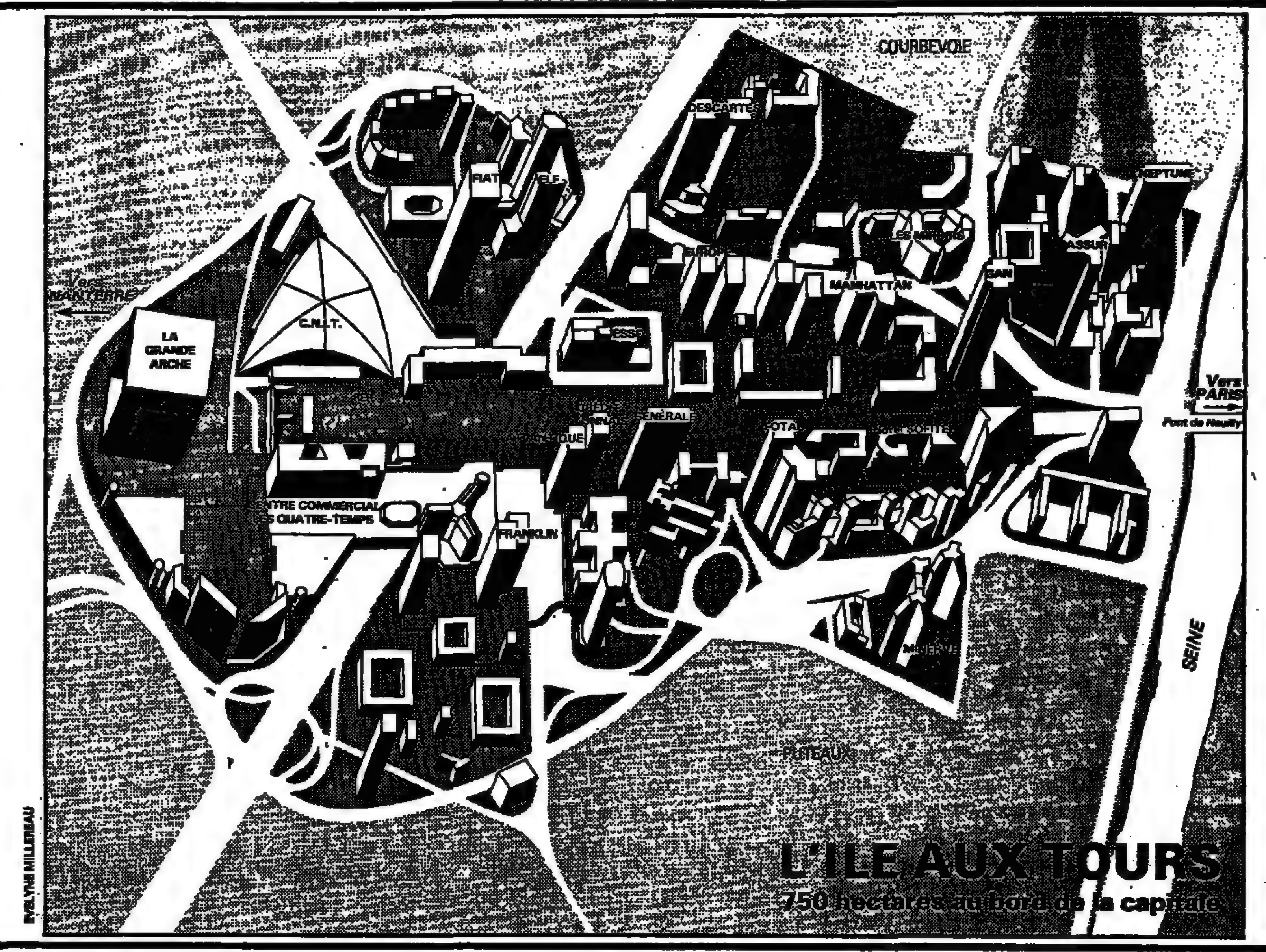
Après l'ouest, l'est

LA Défense a trente ans. S'il n'est pas d'opérations d'urbanisme de cette importance dont on puisse dire un jour qu'elles sont achevées, il est néanmoins possible dès aujourd'hui d'en tirer des enseignements et, pour le maire de Paris, d'en exploiter les succès comme les faiblesses. Conçue à l'époque des années de forte croissance économique, l'idée de créer un grand pôle d'affaires à proximité du centre de la capitale n'a pu être menée à terme que par la volonté et le soutien actif des différents gouvernements qui ont eu à traiter de cette affaire. Il fallut en particulier la ténacité de Georges Pompidou, président de la République, pour engager la deuxième phase de travaux alors qu'apparaissaient les premiers signes de la crise économique que les aménageurs n'avaient pu prévoir.

La Défense est aujourd'hui une réalité. Si les publics, riverains ou usagers, en retiennent d'abord le foisonnement de gestes architecturaux, témoins de leur époque et reflets des techniques de construction les plus modernes, le maire de Paris bénéficie de la réussite d'une opération d'urbanisme inégalée par son ampleur. Paris, capitale internationale, devait pour garder son rang être en mesure d'accueillir un des centres de décision de l'Europe naissante.

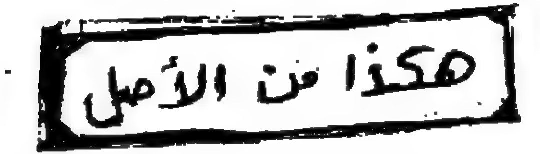
Aujourd'hui, la position de la ville de Paris au sein de l'agglomération Ile-de-France est renforcée par ce pôle exceptionnel, dont l'attrait réside autant dans la qualité du parc de bureaux construits que dans la desserte remarquable de son site. Ce dernier point est à souligner : les infrastructures autoroutières, l'ouverture de la première ligne du Réseau express régional reliant l'ouest à l'est de Paris jusqu'à Marne-la-Vallée puis ses extensions permettent à la région parisienne de prétendre aujourd'hui au titre de « carrefour de l'Europe ». Ainsi, si la Défense n'est pas partie intégrée au territoire de la capitale, Paris tire naturellement profit de son existence, tout autant que la notoriété, le rayonnement international et le dynamisme économique de cette cité ont facilité la réussite initiale et l'expansion actuelle de ce nouveau quartier d'affaires.

Il y a trente ans, il n'était pas concevable d'imaginer une autre localisation, pour un centre d'activités tertiaires, qu'à l'ouest de Paris. Prolongement des quartiers d'affaires de la ville centre, la Défense disposait déjà à l'ouest des moyens de son développement.



Aujourd'hui, le rééquilibrage à l'est non seulement de l'agglomération, mais aussi de Paris elle-même est une priorité inscrite au schéma de développement et d'aménagement urbain de la région comme à celui de la ville. Déjà, les nombreuses infrastructures routières, les réseaux de transport en commun et les zones d'aménagement achevées comme celle de la gare de Lyon rendent attractif un quartier en cours d'émergence. La récupération des friches industrielles, de part et d'autre de la Seine, autour des pôles de Bercy et de Tolbiac-Masséna-Austerlitz, est l'occasion de bâtir une zone à dominante d'activités tertiaires qui rayonnera hors de la ville et profitera à l'ensemble de la région. Mais, plus encore, ces opérations d'aménagement menées dans le plus grand respect de l'environnement et du paysage urbain de la capitale peuvent être l'amorce d'un développement partagé entre les arrondissements périphériques de Paris et les communes limitrophes. Si personne, il y a trente ans, n'aurait pu dessiner le visage de la Défense, il est certain que l'aménagement de l'est de Paris aura un impact aussi important et bénéfique pour la région, comme pour la capitale. Tout nous impose de penser le développement de la ville en termes d'équilibre : le secteur Seine Sud-Est de Paris sera la Défense de demain.

JACQUES CHIRAC
maire de Paris,



L'ILE AUX TOURS

Les paris d'un autre Paris

Une réussite économique et architecturale

ROYAUME des vents, royaume des affaires. Dans un permanent clin d'œil, la Défense s'amuse à concilier les deux définitions. Les esprits facétieux diront que les deux n'en font qu'une... Plus sérieusement, reviendra la formule favorite, pour résumer l'état du gigantesque jeu de construction qui a remodelé 750 hectares : pari gagné. Pirouette encore. Comme si l'inconscient collectif voulait rappeler que la Défense, ce n'est pas tout à fait la capitale, mais c'est tout de même, d'une manière ou de l'autre, un Pari(s) gagné !

Il est vrai que la Défense, ça décoiffe. Il faut s'y faire. Aux brises antiques de la colline Chantecoq, longtemps hérissée d'un moulin à vent, ont succédé tourbillons et vents coulis, agacés par la proximité de cinquante tours.

La Défense n'est pas pour autant un lieu de dépressions. Le vocable n'est au demeurant guère prisé des milieux d'affaires. Et la Défense est d'abord une place de finances et d'économie. Les plus grandes compagnies d'assurances – UAP, AGF, GAN – y ont élu domicile. Parmi les 650 sociétés qui ont choisi d'y installer leur siège social ou leurs états-majors, figurent la première entreprise nationale (Elf-Aquitaine) et la moitié des vingt plus importantes firmes françaises (de Total à IBM-France en passant par Alsthom et Saint-Gobain). A côté du poids économique que représente une telle concentration, les 300 000 tonnes de béton de la Grande Arche se font plume...

Sous l'argent, les hommes. Quand, le matin et en fin d'après-midi, la fourmilière s'anime aux abords du RER, on se souvient que la Défense abrite l'activité quotidienne de 100 000 personnes, auxquelles s'ajoutent 20 000 résidents. Résultat, l'équivalent d'une ville comme Orléans.

Pari gagné pour la Défense, un autre signe l'atteste. Le bilan de santé, au cap des trente ans, n'oublie pas les salutaires maladies de l'enfance. La Défense faillit périr pour cause d'outrage visuel. En 1972 gronde la « querelle des tours ». L'architecte Guillaume Gillet, membre de l'Institut, dans un article en lettres de feu, dénonce le projet d'interposer des *« buildings entre le soleil et l'Arc de triomphe »*. Dans l'après-1968, l'opinion s'émeut de l'émergence d'un *« Manhattan français »*, d'une *« ville-bureau »*. Puis c'est le premier choc pétrolier de 1973 et les bureaux ne se vendent plus. La relance viendra en 1978. Les transports se développent, et les tours qui surgiront désormais seront moins dévoreuses d'énergie, mieux équipées, mieux éclairées par le « premier jour ».

Pari gagné si l'on considère que l'espace a été organisé, le terrain occupé, souvent avec imagination et harmonie. Parfois sur bruit de fond d'escopette. Ces dernières années surtout, à mesure que l'Etablissement public (EPAD), approchant de sa mort annoncée (1988, mais un décret publié en janvier dernier l'a reportée en 1992) se désengageait, le champ libre devenait le champ de mines. *« La Défense-Chicago »*, commente, laconique, un haut fonctionnaire. Entre la SARI, principal aménageur privé, filiale de la Compagnie générale des eaux, et la puissance publique, le dialogue n'a pas toujours été frappé au coin de l'urbanité. L'entreprenant président de la SARI, Christian Pellerin, a eu le flair d'amasser les autorisations de construire, singulièrement pendant les années noires, et peut-être fut-il bien le sauveur de la Défense. Le tiers des bureaux, c'est lui. En 1986, il a même acheté le CNIT (Centre national des industries et techniques) qu'il est en train de réaménager à quelques pas de la Grande Arche, sous le pétale de béton – véritable monument historique, hélas non classé.

En 1986, la SARI avait tenté de s'approprier la Grande Arche, avec la complicité active du gouvernement « libéral ». L'EPAD semblait absent. La « voie triomphale » ouverte par le Louvre, jalonnée par la Concorde et l'Etoile, allait-elle être couronnée par une enseigne privée ? L'Etat, avec la Caisse des dépôts et consignations, tous deux principaux actionnaires de la société anonyme d'économie mixte nationale Tête-Défense, réussit *in extremis* à sauvegarder ses droits. La Grande Arche gardera la tête haute en accueillant à son sommet la Fondation internationale des droits de l'homme et des sciences de l'humain.

Pari gagné, enfin, si la gageure est tenue : animer la cité. Au souffle imparable des courants d'air, mêler le bruit et le chahut de la vie. Les responsables de la Tête-Défense comme ceux de l'EPAD remâchent cet impératif catégorique. *« Le quartier est prestigieux,* confie le directeur général de l'EPAD, Gérard de Senneville. *Il faut maintenant le rendre attractif. »*

« La Défense ne sera jamais terminée », a déclaré récemment Christian Pellerin. Très justement, il a mis le doigt sur l'un des plus immenses problèmes posés par le nouveau pôle d'affaires : deux millions de mètres carrés de bureaux à l'ouest de Paris où travaillent des gens qui, pour la plupart, habitent à l'est... Ce déséquilibre qui obsède la ville de Paris, il en voit la solution par la construction de *« huit à dix millions de mètres carrés de logements à l'ouest dans les cinq à six ans qui viennent »*. De belles bagarres en perspective.

Avec ou sans arbitre ? Depuis fin 1987, les trois communes dont les frontières folâtrent sur le territoire de la Défense (Courbevoie, Puteaux et Nanterre) ont retrouvé leurs droits, comme prévu. A elles reviennent la gestion du quartier jusque-là dévolue à l'Etablissemnt public. Celui-ci ne transférera toutefois ses pouvoirs en terme d'aménagement qu'après le 31 décembre 1992.

Mais déjà, si son directeur général demeure nommé par le gouvernement, ce n'est plus le cas du président. Un élu remplace le haut fonctionnaire : c'est le maire de Puteaux, Charles Ceccaldi-Raynaud (RPR) qui a été choisi. Les pouvoirs qu'il détenait aux abords de la Défense s'exercent désormais dans la totalité du nouveau quartier.

De l'Etat aux communes : l'évolution est normale à l'ère de la décentralisation, L'île doit être amarrée et la Défense se coudre au tissu humain qui l'entoure. Tout l'enjeu, et il est de taille, réside maintenant dans la question de savoir comment, l'Etat totalement ou massivement absent, les élus réussiront à dépasser, pour le bien de la collectivité Défense, les seuls intérêts locaux.

CHARLES VIAL.



VIE DE QUARTIER

Calvaire

par Colette David

A Plonéour-Lanvern dans le Finistère, pour indiquer son chemin à un égaré, on dit : *« Au prochain carrefour, contournez la croix par la droite puis virez devant chez l'Helgouac'h, la ferme aux volets rouges. »* A la Défense, c'est pareil. Sauf qu'il n'y a pas de calvaire breton.

Dans ce quartier d'affaires international – cité de l'an 2000 – pôle éminent de la haute technologie, on se repère comme à la campagne, voire comme dans la brousse, non pas, en heures de marche mais en bons quarts d'heure de retard.

Quarante-cinq plans affichés en extérieur et en sous-sol, des milliers de flèches, d'enseignes lumineuses, de pancartes : rien n'y fait, on tombe toujours dans le panneau, on s'y perd. ⇨



VIE DE QUARTIER

Adresses

Parce qu'à la Défense, on n'est jamais là où l'on est. Question de topographie d'abord. Les distraits qui se risquent en toute innocence sur le boulevard circulaire tournent en général une fois, deux fois autour d'un îlot que les habitués nomment familièrement *« la guitare »*, *« la poire »*, *« le chateau-fort »*. Citadelle imprenable qui domine parfois de plus de 20 mètres la route en contrebas, hérissée de tours-donjons qui paraissent pressées les unes contre les autres, la Défense est un repaire aux multiples entrées. Gare à l'insouciant qui se sera contenté de la seule adresse postale : cours Michelet, square Henri-Regnault... Il lui manque déjà le sésame essentiel, cette référence au découpage en onze secteurs qui permet d'investir la place : Défense 1, Défense 2, etc.

Même s'il possède cette pièce maîtresse du puzzle, le nouvel arrivant n'est pas au bout de ses peines ni de ses surprises ! Peut-être s'attend-il à garer sa voiture sur la dalle, au pied du building Assur ou PFA. Or toute la circulation automobile, les accès par RER, bus et prochainement métro, restent souterrains. On entre à la Défense par la porte de service, dans la pénombre désolée et vaguement inquiétante de ses coulisses. *« Imaginez la tête des hommes d'affaires, cravatés, importants, qui ont à l'esprit l'image moderne des gratte-ciel et qu'on abandonne dans l'un des six sous-sols un peu miteux, devant un ascenseur ! »* raconte un chauffeur de taxi portugais. Pour lui, la Défense, *« c'est la plus pire : on sait y accéder mais on ne sait pas où déposer les gens... »*

On n'est jamais là où l'on est, l'adresse importe peu, seul compte l'itinéraire. Les sociétés qui y sont implantées, les vingt mille habitants qui y demeurent, ont appris à flécher le parcours. Savoureux descriptifs de trajets, modes d'emploi surréalistes, tel ce chemin de traverse ménagé par Lucie Lombard, l'astrologue du quartier. Consultée par des cadres inquiets de leur avenir et par des entreprises qui souhaitent comparer leurs bilans astrologiques aux analyses graphologiques de leur personnel, elle dénoue son fil d'Ariane : *« J'habite 4, place de l'Iris, mais venez plutôt par le 42, terrasse de l'Iris. Les numéros sont très fantaisistes, vous perdrez trop de temps à les repérer.*

A pied, descendez l'esplanade, tournez après Vision 80 à Manhattan Square, c'est à côté de l'agence BNP, vous ne pouvez pas vous tromper. En voiture, après le parking et l'ascenseur, il faut faire attention : les caves se situent au 3e niveau mais notre appartement est au 6e étage. » Sous-sols, paliers, étages : les « niveaux de discours » de la Défense ne laissent pas de surprendre.

De chantier en chantier

De part et d'autre du monument de la Grande Arche

POIRE, ampoule, île... les qualificatifs ne manquent pas pour décrire la forme du quartier des affaires de la Défense. De fait, le boulevard circulaire qui l'encercle évoque tout cela. Mais aujourd'hui, l'ampoule est pleine. Les chantiers qui s'y déploient encore sont pratiquement les derniers, et la frontière vers l'ouest sera allégrement franchie dans un proche avenir. En effet, rien, sinon une nouvelle crise économique que personne n'envisage, ne semble devoir arrêter l'avancée triomphale des surfaces de bureaux.



A tout seigneur, tout honneur. C'est l'un des chantiers du président, la Grande Arche, qui attire les regards, les commentaires et les visiteurs. Peut-on d'ailleurs parler vraiment d'une arche quand il s'agit d'un cube évidé ? Mais voilà, il s'agit déjà d'un mythe et il suscite son propre vocabulaire. Ecclésiastique : le toit est le tympan. Géologique : le public sortira des profondeurs souterraines par des cratères. Anatomique : les côtés sont des pattes. Et ce sont des nuages qui, tendus au-dessus des cratères, éviteront au visiteur de se sentir écrasé par la masse tout en lui permettant de jouir de la perspective de tout le monument.

Tout a déjà été dit sur l'exemplarité du concours qui a permis de choisir le projet de Johan Otto von Spreckelsen, sur les mésaventurs du Carrefour de la communication, mort-né et remplacé, si tout est vrai, par une Fondation internationale des droits de l'homme et des sciences de l'humain, et qui occupera le tympan. Tout également sur les dimensions du monument et sur les prouesses techniques accomplies pour sa réalisation. Son léger désaxement de 6°30 par rapport à l'axe historique, coquetterie imposée par les voies de circulation en sous-sol mais qui fait pendant à la dissymétrie de la cour Carrée du Louvre, est désormais célèbre.

Apparition de l'Etat

Pour la première fois, fait digne d'être souligné, l'Etat est partie prenante dans une construction à la Défense. Le quartier, pourtant né de la volonté étatique, a été entièrement mené à bien par des investisseurs privés, pratiquement sans aucune subvention. C'est donc une société d'économie mixte, le SEM-Tête Défense, qui lie l'Etat (34 %), la Caisse des dépôts et consignations (25 %), des banques, des compagnies d'assurances, l'INA et l'Etablissement public d'aménagement de la Défense (EPAD) qui se voit confirmer la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble.

Les travaux ont débuté en juillet 1985. Aujourd'hui le cube est achevé et l'on commence à installer les ascenseurs extérieurs qui permettront d'acheminer les visiteurs sur le toit et son belvédère. Mais les touristes ne seront pas les seuls à prendre possession des lieux. En effet, ce monument à la particularité d'être aussi un immeuble de bureaux traditionnels. Le côté nord sera loué à des sociétés privées. Le côté sud est la propriété du ministère de l'équipement qui y installera le ministre des transports et de la mer avec les directions de l'urbanisme, du logement, des routes et des transports. Durant l'été 1989, près de deux mille agents s'y regrouperont sur trente-cinq niveaux, premiers fonctionnaires à s'installer à la Défense. Il a d'ailleurs fallu entreprendre une action d'information pour vaincre les réserves de certains, leur crainte à sortir de Paris et à faire un saut dans le futur. Car non seulement l'architecture de l'Arche est futuriste mais encore les bureaux seront dotés du dernier cri en matière d'informatique et de bureautique.

Le privé devient public

Le socle et le foyer, situé sous le socle, ont été achetés par Saga-Défense, société créée par Robert Maxwell et la Caisse des dépôts et consignations qui y installera un espace à vocation culturelle et de communication. Dernier avatar du projet de Carrefour international de la communication : une fondation européenne des villes et de l'architecture est également à l'étude.

De part et d'autre de la Grande Arche, on trouvera les immeubles des Collines sud et nord, dues à l'architecte Jean-Pierre Buffi. De petits cubes étaient prévus à cet emplacement, dans lesquels l'Etat avait acheté des surfaces pour le Carrefour de la communication. Lors de l'abandon du projet, l'Etat demande le remboursement des sommes déjà versées. Pour rééquilibrer ses comptes, la SEM est contrainte de densifier les surfaces de bureau. D'où ces longs bâtiments de verre et de marbre reconstitué qui complètent l'ensemble Tête Défense. C'est surtout l'ensemble de la Colline nord, appelé aussi la Nef, qui retient d'attention. Sept immeubles de bureaux seront reliés et éclairés par une nef vitrée, qui sera un important lieu de passage : elle permettra l'accès aux immeubles, aux commerces qui s'y installeront et sera la voie piétonne vers la future ZAC Danton à Courbevoie.

L'ensemble a été acheté par deux investisseurs britanniques, Heron International et Générale continentale investissements, qui ont participé à l'élaboration du projet. La Nef représente une offre nouvelle dans l'immobilier de bureaux à la Défense : de petits immeubles de 3000 à 8000 mètres carrés, de haut standing et très sophistiqués. Ils correspondent à une demande qui jusqu'ici n'était pas satisfaite à la Défense : celle des sociétés n'ayant pas besoin de nombreux mètres carrés mais ne voulant pas disparaître dans l'anonymat d'une tour. Egalement nouveau : pour la première fois, un immeuble privé sera lieu de passage pour le public. On est loin de la tour Nobel, inauguré en 1967, qui n'a même pas d'accès au niveau piéton de la dalle !

Des passages en sous-sol, une prolongation des nuages en surface, mettront en communication la Grande Arche et les Collines avec l'autre monument marquant de la Défense, le CNIT.

Le CNIT a trente ans cette année. C'est l'aîné des constructions de la Défense puisqu'il a été inauguré l'année de sa naissance. Après avoir vécu l'équivalent d'une génération, il va faire peau neuve, ou plutôt intérieur neuf puisque le célèbre voile en béton d'un seul portant sera conservé. C'est d'ailleurs maintenant qu'il est évidé que l'on peut le mieux l'admirer. Avis aux amateurs de belle architecture contemporaine ! Et le Centre national des industries et des techniques deviendra le Centre des nouvelles industries et technologies.

Les ambitions de la SARI, promoteur le plus important de la Défense, et du groupe Accor, spécialiste de l'hôtellerie, les deux actionnaires du CNIT, ne sont pas minces. Il s'agit d'en faire un point de rencontre obligé de la vie des entreprises nationales et internationales. *« A la Défense, il y a une extraordinaire concentration d'entreprises de taille mondiale, de chefs d'entrepse de grande envergure et pourtant jamais on ne dit : « je vais faire mes affaires à la Défense »*, explique Christian Pellerin, PDG de la SARI. *« C'est parce qu'il n'y a pas de lieu commun pour eux, pas de forum où ils peuvent se rencontrer. C'est ce manque que nous voulons combler avec le nouveau CNIT. »*

Sur 155 000 mètres carrés de plancher, soit une fois et demie la superficie de la tour Montparnasse, on trouvera toutes sortes d'équipements considérés comme nécessaires à la vie des entreprises et de leur chef.

1958-1988

Le feuilleton d'une réussite

1958 : du nouveau à l'ouest. Le 9 septembre : naissance de l'EPAD (Etablissement public d'aménagement de la Défense), concrétisation de la volonté des pouvoirs publics de créer un nouveau quartier d'affaires à l'ouest de Paris.

C'est l'aboutissement d'un long processus historique : l'axe de la Défense n'est pas une découverte récente. Il a séduit les urbanistes depuis longtemps. Le premier pont de Neuilly est construit sous Henri IV et, en 1667, Le Nôtre plante une double rangée d'ormes dans l'axe du jardin des Tuileries. A la fin du règne de Louis XV, l'avenue de Neuilly est prolongée jusqu'à la colline de la Défense et s'achève avec une place ronde.

L'EPAD reçoit pour mission de décongestionner le centre de Paris, saturé de bureaux, d'améliorer la circulation routière et de moderniser l'habitat local. A cet effet il peut exproprier, mener des études, proposer des directives et des plans d'urbanisme, il réalise les travaux d'infrastructure et assume la responsabilité financière de l'opération. Ses ressources proviennent de la cession des droits de construire aux sociétés acquéreurs. En attendant de vendre, il faut emprunter à la Caisse des dépôts. Trente ans plus tard, l'EPAD a remboursé la totalité des emprunts et a même eu l'élégance de verser 500 millions de francs de façon anticipée à l'Etat sur le bonus de la liquidation.

Sa mission aurait dû s'achever cette année, au bout de trente ans. Mais elle a été prolongée jusqu'en 1992, de façon à achever les opérations et à préparer le transfert de compétences aux communes. Elles assument d'ores et déjà la prise en charge de la gestion et de l'animation des équipements publics. Ce transfert est d'autant mieux prévu que le président de l'EPAD est le maire de Puteaux, Charles Ceccaldi-Raynaud, et son vice-président, le maire de Courbevoie, Charles Deprez.

La même année est inauguré le CNIT, construit sur une initiative privée. Cette immense voûte de béton, véritable prouesse technique, préfigure ce que sera la Défense : un haut lieu de la modernité, de l'expérimentation architecturale, et un point d'attraction pour la vie des affaires.

1963 : le pari des tours. Le premier plan masse est promulgué. Il prévoit 800 000 mètres carrés de bureaux dans des tours de 42 mètres sur 42 à leur base et d'une hauteur de 100 mètres. Le quartier des affaires lui-même est conçu selon le principe fonctionnaliste : séparation des cheminements et des activités, d'où l'idée de la grande dalle réservée aux piétons et recouvrant tout le trafic automobile.

En 1970, cinq tours sont achevées, Esso, Nobel, Aquitaine, Europe et Aurore, ainsi que de nombreux équipements. Mais la réussite tarde. Les commercialisations se font difficilement, les projets ne se réalisent pas.

1970 : à trois minutes de l'Etoile. Le RER relie la Défense à l'Etoile en trois minutes. Le cœur des affaires traditionnel de Paris, Opéra-Etoile, n'est plus qu'à quelques minutes de ce qui deviendra son avancée naturelle vers l'ouest. Cette station du RER sera par la suite un élément essentiel pour faire assimiler la Défense à Paris, alors qu'elle est implantée sur trois communes de banlieue. Encore aujourd'hui, elle est citée comme un important argument d'installation pour les sociétés tant françaises qu'étrangères.

Les deux stations de métro qui prolongeront la ligne 1 jusqu'au parvis seront moins prestigieuses, mais amélioreront la vie quotidienne des vingt mille résidents et des cent mille employés de la Défense. Leur mise en service totale est prévue pour 1992.

1972 : bonjour la crise. Le plan masse est révisé pour améliorer la rentabilité de l'opération. La capacité de bureaux passe à 1 550 000 mètres carrés et les constructions peuvent être de véritables tours, de hauteurs différentes, ce qui répond mieux aux besoins des investisseurs et des grandes entreprises.

C'est l'époque des tours épaisses (Fiat, GAN, UAP, Assur) qui imposent bureaux paysagers, air conditionné et éclairage artificiel, et donc un style de travail peu apprécié des Français. C'est alors qu'éclate la *« querelle des tours »*. Les débats pour ou contre les tours font rage dans les milieux politiques et intellectuels. Le tout dans un contexte de crise économique qui stoppe pratiquement la commercialisation des bureaux. Ainsi la tour Manhattan reste vide. L'EPAD ne vend plus de droit de construire à partir de 1974 et s'endette lourdement.

1978 : on continue. Le gouvernement décide, après une longue lutte d'influence, de poursuivre la construction de la Défense. Comme un bonheur n'arrive jamais seul, c'est aussi le moment où la commercialisation des mètres carrés de bureaux sort du marasme. L'objectif est alors de fournir 1 200 000 mètres carrés de bureaux.

La troisième génération d'immeubles voit le jour : bâtiments plus élancés, plus ouverts sur l'extérieur, permettant les bureaux de premier jour, économes en énergie, tenant compte de l'informatisation des sociétés. Les Miroirs, la tour Pascal, la tour Elf sont parmi les meilleurs exemples de cette architecture individualisée, plus attentive à l'environnement.

1981 : boutique géante. Le centre commercial des Quatre-Temps est inauguré. Comme pour la Défense, on prédit son échec pour raison de gigantisme. Mais les faits sont là : cinquante mille visiteurs par jour en moyenne, dans l'un des plus grands centres commerciaux d'Europe, deux cent quarante commerces et vingt restaurants. Ce véritable espace de vie, qui bénéficie de lumière naturelle grâce à des verrières et coupoles, anime enfin le quartier.

1982 : un monument pour le point final. Un concours international d'architecture est lancé pour réaliser à la Tête Défense un monument susceptible d'exprimer l'architecture de notre temps tout en recevant des équipements d'intérêt général. Le président de la République retient le projet d'un Danois quasi inconnu, Johann-Otto von Spreckelsen.

Ainsi s'achève un long feuilleton à rebondissements. Déjà en 1931, un concours d'idées est lancé. Mais la guerre impose d'autres préoccupations. En 1973, le projet d'Emile Aillaud, qui ferme la perspective, est retenu contre celui de I.M. Pei. Ce qui lance un vaste débat national sur le thème : il faut qu'un axe soit ouvert ou fermé. Le projet de Jean Willerval, choisi en 1980, prudemment ne tranche pas : il est haut de 30 mètres et ne se voit d'aucun point de l'axe historique. C'est finalement le célèbre cube blanc évidé, *« fenêtre ouverte sur un avenir imprévisible »*, selon l'architecte, qui allait l'emporter au milieu d'un consensus général tout à fait étonnant pour le site.

La première pierre de la Grande Arche est posée en juillet 1985 et l'inauguration est prévue pour juillet 1989. Après quelques incertitudes, il est maintenant acquis que le ministère de l'équipement s'installera côté sud, la Fondation des droits de l'homme dans le toit et que le côté nord sera occupé par des sociétés privées.

1986 : OPA sur le CNIT. Signe que la confiance est totalement retrouvée : une OPA est lancée sur le CNIT. La SARI et le groupe Accor se mettent finalement d'accord avec Bouygues qui avait surenchéri sur leur offre. Mais Bouygues se retire l'année suivante pour pouvoir répondre aux appels d'offres.

Il est prévu de transformer le CNIT en un centre de la vie économique française et internationale en y aménageant un centre de congrès, un hôtel de luxe, un club d'affaires, des bureaux et Informat, marché permanent de l'informatique. Une mini-politique se déclenche ; la voûte du CNIT sera comblée et perdra la luminosité qui en faisait le caractère unique, disent les uns. Pour les autres, il n'en est rien, la plus grande partie des superficies créées l'étant sous le niveau de la dalle.

1989 : tous en fête. Le 14 juillet, inauguration de la Grande Arche et du nouveau CNIT. Les chantiers ne disparaîtront pas pour autant de la Défense. Il faudra encore achever les deux ensembles des collines nord et sud qui encadrent la Grande Arche. Avec le quartier Valmy et le triangle de la Folie, le quartier des affaires poursuivra son avancée vers l'ouest, au-delà du boulevard circulaire. Un peu plus tard, la ZAC Danton sera aménagée sur le territoire de Courbevoie. Tant que la demande existera, la Défense continuera son expansion. Jusqu'où ?

M. Ki.

هكذا من الأصل

en chantier

du monument de la Grande Arche

réussite

dans les murs, hors les murs

les promoteurs ont commencé de franchir le circulaire

Un hôtel Sofitel quatre étoiles, des restaurants, un club des dirigeants, un espace de services et communication avec centre de presse et studios TV et radio, une maison de l'exportation, bureaux à louer pour homme d'affaires de passage, banques de données sur tous les aspects de la vie des entreprises, équipement sportif... Des commerces de luxe s'installeront autour de ce qui sera une sorte de place du village, au centre du CNIT. Et pour faire vivre ces commerces, pour attirer les chalands, il a été fait appel à une locomotive éprouvée, la FNAC, qui donc s'installera aussi dans les lieux. Mais le point fort du projet qui lui donnera toute son âme est le complexe formé par le Palais des congrès, le site d'exposition et Infomart.



Congrès de pointe

Pour la première fois en Europe, souligne Christian Pellerin, un Palais des congrès sera jumelé à un dispositif d'exposition permanent, Infomart. Celui-ci permettra d'exposer toutes les nouvelles technologies de l'informatique, des télécommunications et de la communication d'entreprise. De plus, un centre de formation est prévu. Ainsi, les congressistes pourront immédiatement se former ou s'informer sur les outils les plus modernes pour leur profession puisque les exposants disposeront du calendrier des congrès. De leur côté, les fabricants et distributeurs de matériel et de logiciels pourront vendre et confronter leur offre aux besoins des utilisateurs. Ainsi Christian Pellerin espère-t-il attirer des congrès ayant besoin de surfaces d'exposition et d'Infomart. Il verrait aussi très bien le CNIT devenir le lieu de réunion naturel des assemblées générales d'actionnaires.

Il faut ici parler d'une polémique qui s'est déclenchée autour de la rénovation du CNIT. On reproche au projet de plaquer de monstrueux appendices qui défigureront la pureté de la ligne de la voûte et de tellement densifier l'intérieur que les verrières perdront leur raison d'être. A cela, Christian Pellerin, appuyé par Bernard Zehrfuss, l'un des architectes du CNIT, réplique qu'il ne s'agit que d'une campagne sans fondement. Les excroissances seront arrondies et s'harmoniseront mieux avec la ligne du bâtiment que les protubérances rectangulaires antérieures. De plus, la façade de l'esplanade sera entièrement libre, ce qui n'était pas le cas auparavant. On pourra ainsi admirer la verrière de Prouvé reconstituée dans son intégralité. Les constructions intérieures ne dépasseront pas cinq niveaux, respectant les verrières et la vision de la voûte. Enfin, la densification des surfaces disponibles se fera essentiellement en sous-sol, en niveaux de parking et d'exposition.

Grande Arche : SEM, CNIT : SARI. Un peu sommairement, c'est ainsi que l'on peut définir les deux protagonistes de la scène actuellement. La SARI de Christian Pellerin est la plus ancienne société de promotion sur le site.

Le franchissement du circulaire

La SEM est arrivée avec la Grande Arche, mais n'a plus l'intention de quitter la Défense. Les autres promoteurs se voient relégués sur les franges. La Sofracim livre en octobre la tour Voltaire, de l'architecte Henri La Fonta, mais n'a pas d'autre projet à la Défense. Le GFF, pionnier des origines avec huit tours de la première et de la seconde génération, construit 4 000 mètres carrés de bureaux dans le tissu urbain de Puteaux, à proximité de la Défense.

Pas étonnant donc de voir SARI et SEM franchir le boulevard circulaire à l'ouest, derrière la Grande Arche, mais séparés par la voie du RER. Et faire chacun de son lotissement un manifeste.

A la SARI, quartier Valmy, au nord. Il offrira 250 000 mètres carrés de bureaux, en reprenant le concept de petits immeubles pour occupants individualisés. Cependant une tour en double arc de cercle donnera une note monumentale à l'ensemble. Un immeuble de bureaux servira de passage piéton au-dessus du circulaire. Il y aura des bureaux parce que la demande existe. Mais Christian Pellerin compte surtout faire du quartier un complexe touristique.

(Lire la suite page VI.)

VIE DE QUARTIER

Dalle-étalon

La dalle-étalon constitue le degré zéro près de l'Arche, puis elle dégringole jusqu'à la Seine en zone – 1, – 2... Ce qui autorise cette jeune comptable à déclarer tranquillement : *« Je travaille chez Elf au 18e étage mais je vis aux Platanes au niveau – 3 ! »* Certains habitants ont définitivement renoncé à convier leurs amis, ou leurs clients à un improbable jeu de piste. Seul mot d'ordre : qu'ils réussissent à monter sur la dalle puis rendez-vous devant l'Arche ou près des soixante-six jets d'eau de la fontaine d'Agam.

Qui donc a osé affirmer qu'à la Défense les passants se croisaient sans se voir ni se parler ? C'est fou ce qu'on est abordé sur le parvis. Par des errants penauds, perplexes, pressés, qui implorent : *« Pechiney, où c'est ? »*

Comment ne pas se perdre ? Le contraste saisissant qui existe entre les sous-sols (parkings, commerces, bureaux, couloirs) et l'extérieur ; l'imbrication des tours et des immeubles d'habitation (parfois, seuls le bac à géraniums ou le rideau de dentelle indiquent clairement *« ici appartement »*); la liaison entre îlots assurée par des passerelles ou des tunnels ; le dédale des escaliers, des rampes, des escalators ; mais surtout cette architecture vertigineuse de béton, d'acier et de verre, austère et grandiose, contribuent à créer un univers labyrinthique, perturbant... et ludique !

S'égarer fait partie du jeu, c'est aussi le problème majeur évoqué par les usagers, l'irritant grain de sable qui demeure dans une mécanique bien huilée, le malicieux pied de nez aux aménageurs et autres grands communicateurs.

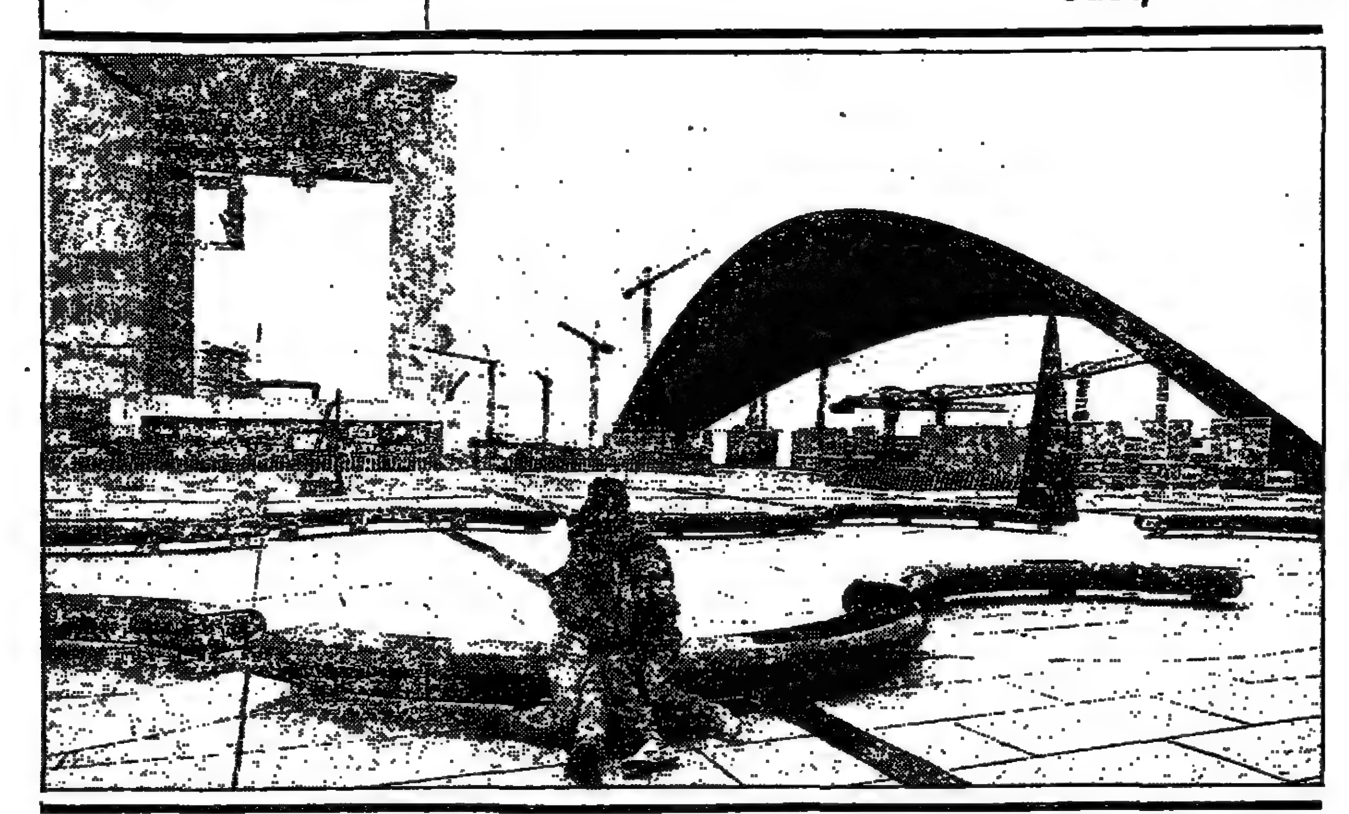
La Défense chaloupe sur un rythme à quatre temps : le diurne et le nocturne, la semaine et le week-end... Le lundi matin, ils se repèrent au bruit : ce grondement de l'armée des travailleurs qui rejoignent leur poste de combat, ce martèlement de la dalle, sourd et ample.

Quatre-vingt mille « transitaires » parmi lesquels 60 % de cadres qui, en général, n'ont pas choisi de venir là. Les directions en ont décidé ainsi ; à l'annonce du transfert, le « petit personnel » a rarement sablé le champagne.

VIE DE QUARTIER

De chantier en chantier

Jusqu'à la Seine, à Nanterre ?



Uniformes

Après, on découvre, on s'approprie le lieu, on essaie de s'adapter et, parfois, on réussit à aimer. Ils arrivent, en un ballet très réglé, caricatural ; ils reflueront le soir, à l'identique, vers 17 h 30. Ces challengers de haut vol qui s'échinent à peaufiner l'image de marque de leur société et à se démarquer de la concurrence adoptent paradoxalement le même look, décourageant : attaché-case, costume gris, cravate club. Certains gagnent leur building directement par les sous-sols : service de sécurité, : badges, ascenseurs aux signaux colorés pour distinguer les étages.

(Suite de la page V.)

Deux pointes en verre abriteront un centre ludique avec piscines, centre de remise en forme, jardin tropical, practice de golf, etc. Deux hôtels y seront construits, ce qui amènera la capacité d'accueil de la Défense à deux mille six cents chambres en 1991. « *Ce n'est pas excessif avec 3,5 millions de mètres carrés de bureaux, avec un Palais des congrès et des attractions touristiques comme l'Arche, le centre ludique et la Cité de l'automobile* », confie Christian Pellerin. Le centre ludique attirera la population de la région qui ne va pas à la Défense et permettra de fixer des touristes durant les week-ends, qui autrement seraient creux pour l'hôtellerie.

A la SEM, le triangle de la Folie, au nord. Là, les projets sont beaucoup moins avancés, mais la volonté architecturale n'en est pas moins forte. Le terrain est loin d'être facile : un triangle de 25 000 mètres carrés, traversé par des voies de chemin de fer, donnant sur un cimetière au sud. Aussi, pour avoir un projet digne du voisinage de la Grande Arche, la SAGA lance-t-elle un concours d'architecture en tout *point semblable* à celui de la Tête Défense. Un premier tour international et anonyme. Un deuxième tour avec six projets finalistes. La seule différence est qu'il n'est pas prévu d'intervention élyséenne. Plus simplement, Yves Dauge, président de la mission interministérielle des villes, présidera un jury de sept architectes éminents, dont une majorité d'étrangers. Les contraintes sont réduites : en tout et pour tout, prévoir un minimum de 30 000 mètres carrés hors œuvre et apporter une réponse architecturale et urbaine satisfaisante pour le site. Autrement dit faire beau.

Le choix définitif sera fait en janvier 1989. Par cette procédure inhabituelle pour un projet privé, la SAGA et plus particulièrement Robert Lion, président de la Caisse des dépôts, espère infléchir les manières de procéder habituelles en ayant un jury indépendant du maître d'ouvrage et en montrant que la qualité et la beauté ne sont pas nécessairement anti-économiques.

Ces deux opérations se situent encore dans le périmètre de l'EPAD. Au-delà, on trouve le domaine des communes avec lesquelles il faut négocier. Ainsi, à un horizon plus lointain, le plus gros projet est-il celui de la ZAC Danton, sur la commune de Courbevoie. On y trouve associées la Caisse des dépôts (40 %), la SARI (40 %) et la ville de Courbevoie (40 %). Le projet de 285 000 mètres carrés de bureaux et d'autant de logements piétine. Serait-ce par hasard à cause de l'association des deux frères ennemis ? Et pourtant, les investisseurs attendent cette réalisation. Pour eux la Défense ne s'arrête pas au circulaire et ils ne prévoient aucun retournement de la tendance comme dans les années 70. La Défense a fait preuve de sa maturité et il y existe un véritable marché des bureaux.

Pour l'UAP, l'un des gros investisseurs de la Défense, le quartier offre aujourd'hui notoriété, crédibilité, facilité d'accès. De plus, les entreprises y trouvent des bureaux moins chers que dans le centre de Paris, fonctionnalité en plus. L'UAP envisage donc d'y poursuivre ses investissements.

Mais jusqu'où ira le quartier des affaires, maintenant *qu'il explose* au-delà des limites ouest du circulaire ? Par exemple, la Caisse de retraite, qui a acquis l'immeuble construit par le GFF, considère s'être placée dans la mouvance de la Défense. Le RER et les routes importantes allant vers l'ouest, certains voient le quartier des affaires occuper le terrain jusqu'à la Seine à Nanterre. Une prolongation de la ligne SNCF entre Issy-les-Moulineaux et Puteaux jusqu'à la Défense permettrait certainement au quartier de s'étendre vers le sud. En fait, pour qu'un immeuble de bureaux bénéficie du prestige qui entoure dorénavant la Défense, il faut aussi qu'il en ait quelques-uns des avantages. Et le moindre n'est pas la facilité de communication avec le cœur de Paris. Au-delà d'un certain temps de déplacement, il est clair que l'entreprise choisit un site à l'ouest par opposition à l'est de Paris. Mais si l'on choisit un emplacement à trois minutes de l'Etoile, qui irait dire qu'il ne s'agit pas d'un nouveau quartier de Paris, Paris-la Défense ?

MARTINE KIS.

fonceur comme promoteur

S'IL est actuellement un personnage « incontournable » à la Défense, c'est bien Christian Pellerin, ex-PDG de la SARI. Même s'il en agace plus d'un, chacun s'accorde à lui reconnaître une intuition exceptionnelle et même un certain génie. N'est-ce pas lui qui a cru à la Défense, alors que tous les investisseurs la fuyaient, et lui a donc permis de passer le cap difficile des années 70 ?

Grâce au développement de la *Défense, le groupe SARI/SEERI* est devenu le numéro un de l'ingénierie et de la construction d'immeubles tertiaires et le numéro deux des constructeurs de logements. Le groupe ne concentre pas toutes ses activités sur la Défense : sur un chiffre d'affaires prévu de 8 milliards, la Défense et sa périphérie représentent la moitié.

Mais il n'a pas l'intention de se laisser détrôner. Lorsque la Sofracim lève son option de droit à construire la tour Voltaire, il essaye de se placer. Lorsque le projet de l'Arche semble un peu vacillant, il lance une OPA sur ses socle et sous-socle, OPA contrée par Maxwell et la Caisse des Dépôts. Lorsque l'Etat remet en cause le projet de bâtiments autour de la Grande Arche, il a déjà une maquette prête à proposer pour prendre la place de la SEM.

Christian Pellerin ne veut pas être un simple bâtisseur. Il lui faut aller au-delà. Ainsi, lorsqu'il construit un immeuble, il peut aller de la conception jusqu'à la maintenance sans faire appel à une société extérieure. Un immeuble est construit dans un environnement bien particulier. La valorisation de l'un rejaillit sur l'autre. D'où son souci d'animer, d'agir sur la vie culturelle et sociale. Le souci est net avec la réalisation du nouveau CNIT. *« Pour moi, le bâtiment est un moyen, alors que ma finalité est la vie économique, culturelle et sociale »*, se plaît à dire Christian Pellerin.

Dans certaines réalisations, on sent affleurer une passion toute personnelle : avec la Cité de l'automobile, par exemple, qui sera installée sur le toit d'Auchan. Il explique calmement que la Cité offrira exposition de vieilles voitures, marché de présentations, de ventes et de services, et la technologie la plus avancée. Puis il s'anime de plus en plus en évoquant tout ce qu'il serait possible de faire à partir de là : des expositions, des manifestations sur le parvis, des courses sur ou au départ de l'esplanade, et pourquoi pas un grand prix de formule 1 ? L'anneau existe déjà avec le boulevard circulaire...

M. Ki.

هكذا من الأصل

chantier

VIE DE QUARTIER

Solitudes

Les privilégiés disposent d'un bureau « plein jour » (vue sur l'extérieur, fenêtre scellée, air climatisé), les autres doivent se contenter d'une pièce de « second jour » dont les vitres donnent sur un couloir.

« Avec nos horaires mobiles, nos ascenseurs spécifiques, les pauses cantine échelonnées, on ne risque pas de nouer des relations. Les gens de l'étage se connaissent, c'est à peu près tout. Il faut s'être connu avant d'arriver dans la tour ; après comment voulez-vous, au milieu de deux à trois mille personnes ? », constate cette secrétaire, d'un haussement d'épaules indifférent.

Une trouée de ciel bleu, une petite faim ou le désir impérieux de sortir et vite : à 13 heures, les bureaucrates s'octroient un entracte. L'esplanade devient déambulatoire ; bars et restaurants sont pris d'assaut ; des parties de pétanque s'engagent sous les platanes, manches retroussées, cravate desserrée : *« A voir l'air concentré des joueurs et du public, ça joue à l'argent »*, commente un connaisseur.

Sur la seule « coulée verte » de la place de la Défense, 150 mètres carrés d'une pelouse *« interdite aux jeux de ballon et aux chiens »*, des enfants galipettent en riant, au milieu des setters et des caniches qui se coursent sans se soucier de la pancarte. Des septuagénaires devisent au soleil sur un banc, près du Bistrot à vins qui croule sous le lierre. *« Des gens habitent ici, vraiment ? »*, s'étonnent en anglais, en espagnol ou en arabe les employés des entreprises étrangères, qui considèrent, d'un coup, le quartier d'un autre œil.

Car, dans cet univers très sectorisé, compartimenté, il existe peu de passerelles entre ceux qui vivent ici et ceux qui ne font qu'y travailler. Certes, les salariés utilisent les services offerts par la Défense : la gamme très variée des commerces, des services de santé (quatre-vingts médecins généralistes et spécialistes), des clubs sportifs. Outre le tennis, la gymnastique, le judo ou le yoga, les amateurs disposent d'une piste d'athlétisme aménagée sur le toit du centre commercial des Quatre-Temps. Mais se croiser dans un vestiaire ou dans une salle d'attente, ce n'est pas se rencontrer.

Autoroutes et métro

Des voyageurs de plus en plus nombreux



POUR qui se rend à la Défense en utilisant les transports en commun ou son automobile, les problèmes de desserte du quartier d'affaires apparaissent comme une évidence. La ligne A du RER, qui date de 1970, est bondée aux heures de pointe, et la circulation sur la Nationale 13 ou sur les quais de la Seine aux abords de la Défense, qui n'était déjà pas bien fluide auparavant, est devenue inextricable depuis l'ouverture cette année du grand chantier d'enterrement de l'avenue Charles-de-Gaulle à Neuilly.

L'inadaptation des moyens de transport, individuels ou collectifs, aux flux de voyageurs et d'usagers, le retard que ces moyens de transport accusent immanquablement par rapport à la croissance des grands pôles d'attraction, sont-il donc une fatalité ? « *Mieux,* répond Pierre Pommelet, directeur général de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile-de-France (IAURIF), *c'est une nécessité. Si une ligne de train ou de métro n'arrive pas tôt ou tard à saturation, c'est qu'elle était mal adaptée, et que l'argent a été gaspillé. Lorsqu'elle est saturée, c'est la preuve qu'elle a bien rempli son rôle, et que le moment est venu de passer à l'étape suivante.* »

Ainsi en va-t-il de la desserte de la Défense. Planifiée au moment où le quartier d'affaires visait un objectif de cinquante mille emplois sur 1,5 million de mètres carrés de bureaux, cette desserte a été, d'année en année, victime de son succès, et plus encore de celui de la Défense, qui se dirige désormais vers le cap des cent mille emplois et des 3 millions de mètres carrés de bureaux. Le dossier a donc été repris, et la desserte de la Défense fait partie des priorités retenues par la région pour les quinze ou vingt prochaines années. Avec un impératif « tout simple » : acheminer des voyageurs de plus en plus nombreux, en allant les « chercher » de plus en plus loin dans la Grande Couronne de Paris.

Deux stations nouvelles

Du point de vue des transports collectifs, le quartier d'affaires est aujourd'hui desservi par la ligne A du RER (de Saint-Germain-en-Laye à Torcy ou Boissy-Saint-Léger), qui offre à l'heure de pointe vingt-quatre trains dans chaque sens et achemine jusqu'à cinquante mille voyageurs à l'heure ; par les lignes SNCF de Paris-Saint-Lazare, en direction de Versailles-Rive droite (seize trains à l'heure de pointe) et de Saint-Nom-la-Bretèche (six trains directs à l'heure depuis Paris). En outre, treize lignes d'autobus, dont onze en terminus, convergent à la gare routière de la Défense.

Un nouvel essor a été pris grâce à deux interconnexions. En 1977, celle de la ligne A du RER avec la ligne B (Saint-Rémy-les-Chevreuse-Châtelet), cette ligne B étant ensuite prolongée jusqu'à la gare du Nord et raccordée aux lignes SNCF de Roissy et de Mitry-Claye. Puis ce fut, en mai 1988, l'interconnexion, à Nanterre-Préfecture, de la ligne A avec la ligne SNCF de Cergy-Pontoise, qui sera suivie dans un an par la ligne de Poissy.

Déjà, les travaux de prolongement de la ligne de métro nº 1 depuis la station Pont-de-Neuilly vers la Défense ont commencé. En 1992, deux stations seront ouvertes : Puteaux et La Défense, qui devraient permettre un gain de temps annuel de 2,3 millions d'heures pour 23,2 millions de voyageurs prévus.

Les autres grands projets de développement s'appuieront essentiellement sur les lignes SNCF existantes :

— Une liaison avec le sud-ouest, de la Défense à Saint-Quentin-en-Yvelines et Rambouillet, *via* la ligne Versailles-RD et le RER C, reliés par le viaduc de Viroflay ;

— Une liaison avec le nord-ouest, de la Défense à Pontoise, *via* Argenteuil et Ermont ;

— Une liaison desservant d'importants secteurs des Hauts-de-Seine, et « tangentant » le sud de Paris par la Défense, Puteaux, Issy-Plaine, et la Petite Ceinture sud, reliée aux quartiers des douzième et treizième arrondissements. Le prolongement de la ligne Issy-Plaine-Puteaux vers la Défense est dès maintenant étudié de manière très active par la SNCF ;

— Une liaison tangentielle nord, la Défense - Porte-de-Clichy-Petite Ceinture nord — lignes de l'Est en direction de Tournan et Meaux.

Les retards de l'A 14

Au chapitre des transports individuels, la plus grosse lacune est causée par le retard, faute de financement, de l'autoroute A 14, qui doit relier Orgeval à la Défense, ou, plus exactement, l'autoroute A 13 au boulevard périphérique Ouest. Les viaducs sont déjà en place depuis 1976, mais la réalisation de ce tronçon interviendra, au mieux, en 1993. En attendant, les automobilistes venant de l'A 13 remontent vers la Défense par la rive gauche de la Seine, créant à l'heure de pointe un des premiers bouchons de France.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

en première urgence

venant de plus en plus loin



A terme, l'A 14 achèvera son parcours en souterrain, de la Défense à la porte Maillot, empruntant la Nationale 13-avenue Charles-de-Gaulle, dont l'enterrement sur 400 mètres du côté pont de Neuilly doit être terminé en 1992.

Le transit est-ouest des véhicules emprunte actuellement, dans le sens Paris-province, le souterrain de la Nationale 13 sous la Défense. Mais le tunnel en sens inverse n'est toujours pas programmé, qui devrait faciliter l'arrivée sur Paris et, surtout, soulager le boulevard circulaire de la Défense, totalement saturé puisqu'il n'était prévu que pour assurer la desserte « interne » des différentes zones du quartier d'affaires.

Quant aux rocades, elles devront aussi suivre l'accroissement du trafic généré par la Défense et ses programmes satellites. La région a donc prévu :

– L'élargissement à deux fois deux voies des quais rive gauche et rive droite de la Seine dans la traversée des Hauts-de-Seine ;

– Plus à l'ouest, le bouclage de l'A 86, ou « périphérique d'Ile-de-France », qui renonce finalement aux divers tracés si violemment combattus par les associations de défense de l'environnement et dont la réalisation était déjà envisagée en 1935. L'A 86 empruntera donc, depuis le sud de la Nationale 13, un tunnel de 4 kilomètres de long, pour aller se raccorder à l'A 12 et rejoindre le tronçon sud en contournant les zones boisées.

Concurrence européenne

Il faut enfin évoquer le projet d'implanter un héliport à la Défense, pour assurer des liaisons ultra-rapides avec Roissy ou Orly – projet qui reste encore à l'heure actuelle très incertain. Mais dès 2010, les avions à grande vitesse (AVG) mettront Paris-Charles-de-Gaulle à une heure de New-York. « *Il sera ridicule*, explique M. Pierre Pommelet, *que la liaison Roissy-la Défense nécessite le même temps.* »

Cette dernière préoccupation éclaire d'ailleurs le cadre des réflexions menées autour des dessertes de la Défense. C'est moins en termes de schéma régional *stricto sensu* que l'on réfléchit qu'en termes de concurrence internationale. Les contingences locales, les besoins immédiats des Franciliens passent, si l'on peut dire, au second plan. La Défense doit faire face à d'autres « monstres » européens, à Francfort ou à Londres, avec le projet des « Docklands », et pouvoir offrir des services hyper-compétitifs, notamment en matière de desserte. D'où une sorte de fuite en avant dont on ne voit plus le bout, la croissance économique de la Défense exigeant le renforcement permanent de sa desserte. « *Nous n'avons guère le choix*, explique M. Pierre Pommelet. *Si les grandes entreprises multinationales ne trouvent pas chez nous l'environnement le plus performant, elles iront s'installer ailleurs, et la Défense y perdra tout.* »

FRANÇOIS ROLLIN.

Décideurs entre eux

A nouveau quartier d'affaires, nouveau type de résidence pour homme, ou femme, d'affaires de passage : le club Affaires. Plus besoin de séjourner dans un hôtel impersonnel, peu propice au travail, le club Affaires propose des appartements et des bureaux à la journée, à la semaine, au mois... La limite est de deux ans, ce qui donne le temps de voir venir. Ouvert depuis septembre 1987, le club a déjà ses habitués, tel cet homme qui occupe toujours le même appartement car il peut y ranger ses chaussures dans un certain sens...

Odile Gerland, directrice du club, qui travaillait auparavant au Sofitel, a vu passer certains de ses clients de l'hôtel au club. Et elle s'étonne encore de leur métamorphose. En effet, le but du club est d'offrir aux hommes d'affaires passant plus de quelques jours à la Défense un cadre de vie aussi proche que possible d'un cadre de vie normal avec appartement indépendant, aménagé avec tout le confort habituel et offrant une quantité de services destinés à faciliter leur vie.

Le club propose aussi en location des bureaux aménagés, avec tous les services nécessaires : standard vingt-quatre heures sur vingt-quatre, photocopie, télex, imprimerie, possibilité d'informatique... Cette formule a séduit plusieurs entreprises en attente d'aménagement à la Défense. On trouve aussi une clientèle de passage : société de recrutement pour une action précise, chef d'entreprise en transit, séminaire d'entreprise... On y trouve encore peu de Français, qui, curieusement, connaissent moins la formule que les étrangers.

M. Kl.

★ CLUB AFFAIRES : 35, cours Michelet, 92060 Paris la Défense Cedex 57. Tél. : (1) 47-73-90-90.

VIE DE QUARTIER

Aventures

Pour trouver un point de contacts salariés-résidents et interprofessionnel, il faut peut-être se hasarder sous la tour du Crédit lyonnais et pousser la porte du Relais Jean-XXIII. Les chrétiens s'y réunissent pour célébrer l'office chaque mercredi midi et analyser, à la lumière de leur foi, les problèmes auxquels ils sont confrontés quotidiennement dans leur travail. Ce centre religieux, horaires de bureau oblige, ne fonctionne pas pendant le week-end...

Pour s'aventurer hors de son cercle, il faut découvrir – avec quelle jubilation ! – l'existence du Club voile et mer de la Défense, fort de ses deux cent soixante adhérents. De futurs grands skippers s'initient, rétroprojecteur et tableau de papier aidant, aux délices de la navigation astronomique et aux pièges de la météorologie, avant de se jeter à l'eau en fin de semaine, au large de Granville ou de Pornic.

« *Le club regroupe une majorité de cadres, salariés ou habitants de la Défense qui viennent chercher un peu de rêve et d'évasion.* » Certains soirs de réunion, Tour Europe, se prépare une expédition pour les Grenadines, embarquement en mars prochain, direction les Antilles...

Le soir, à la Défense, les salariés ont regagné leur foyer. Les bars, les magasins, les restaurants de l'esplanade et des squares ont fermé boutique. Les commerçants disent : « *A quoi bon rester ouverts puisqu'il n'y a personne ?* »

Les méchantes langues rétorquent : « *Avec les tarifs qu'ils pratiquent, ils font leur chiffre d'affaires le midi, et le soir tchao tout le monde...* »

Le parvis, sinistre, est faiblement éclairé. Les tours perdent de leur superbe, masses impressionnantes illuminées par tranches, au fil de la progression des équipes de nettoyage. C'est l'heure glauque, désœuvrée où les adolescents se réfugient au centre commercial pour noyer leur ennui devant le Coca-Cola du Quick Hamburger.

Ils pourraient aller voir un film dans l'une des neuf salles du complexe des Quatre-Temps. Philippe Edeline, qui dirige le cinéma, paraît plus préoccupé de rigueur et de discipline que de programmation.

VIE DE QUARTIER

« J. R. »

Aucun long métrage projeté en version originale, aucun travail d'animation, *« sauf en direction des écoles pour promouvoir les Walt Disney » !* Son épouse, plus cinéphile, déplore les bides retentissants que connurent les Woody Allen, Taviani ou Wenders : *« C'est dommage, mais comment voulez-vous avec la clientèle qu'on récupère, cette racaille... »*

Son mari : *« On a dû vous prévenir que la jeunesse du quartier m'appelait le « JR » de la Défense. Mais je sais comment ne pas dépasser les bornes : une baffe, c'est une vexation, un coup de poing, une agression. »*

C'est l'heure noire et lugubre où débutent les premières rondes des policiers en tenue et en civil, celles des gardiens avec chiens muselés autour des buildings, dans les hallucinants parkings désertés. *« Qu'on en finisse avec l'insécurité à la Défense »,* affirme le commissaire Guérin, affable et disert, qui *« préfère le dialogue au coup de gueule ».*

Il dit que le quartier n'est pas plus dangereux qu'un autre, statistiques à l'appui : quatre à six voitures fracturés par jour — pour vingt-cinq mille places de parking, — treize agressions sexuelles, dont cinq viols *« établis »* l'an dernier, trente-neuf cas de coups et blessures en 1987, quelques vols à la tire et — business oblige — quatre affaires d'espionnage industriel et quatre vols de logiciels depuis son arrivée sur le secteur en 1979.

Demeure la hantise de l'incendie et celle de l'attentat, syndrome de la *Tour infernale*, de *Piège de cristal* (quarante étages en otages), pour reprendre les titres de deux films catastrophes...

Le commissaire raconte encore qu'on dénombre chaque année une trentaine de suicides ou de tentatives (*« Pas par les fenêtres évidemment ; sous les trains ou le RER »*). Il se souvient d'une dramatique histoire : des jeunes, milieu aisé, avaient organisé une surprise-partie dans le béton, cachés dans l'une des multiples failles de la dalle, avec musique et alcools. Un adolescent a chuté de 3 mètres, traumatisme crânien ; il est décédé.

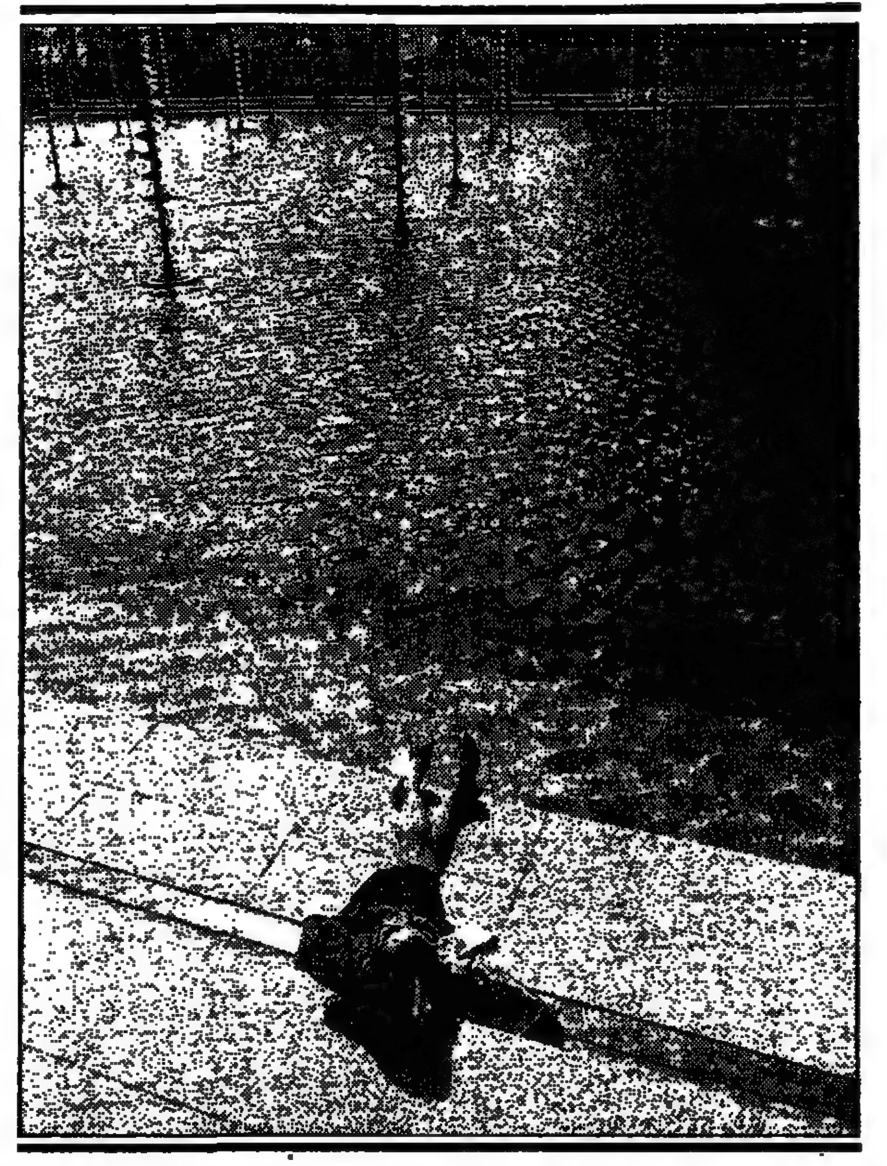
Des grands

Les états majors des firmes

Si c'était à refaire, ils le referaient. Les chefs d'entreprise, pas plus que le commun des mortels, n'aiment avoir tort. Mais lorsqu'ils y réfléchissent, ce n'est pas par crainte de se déjuger qu'ils confirment aujourd'hui leur choix d'hier. Ils invoquent les faits et considèrent qu'à bien y regarder, les raisons qui les ont guidés, eux ou leurs prédécesseurs, il y a dix ou vingt ans, lorsqu'ils ont décidé de s'implanter à la Défense, n'ont rien perdu de leur pertinence. Les avantages d'un regroupement d'abord. Lorsqu'en 1978 les dirigeants d'Elf-Aquitaine élisent la Défense, ils veulent mettre fin à une situation devenue intenable. Leurs directions, leurs cadres et les quatre mille membres du personnel hors distribution sont dispersés sur neuf sites dans la région parisienne. Ils ont fait alors un *« choix audacieux »*, selon les termes de M. Raphaël Hadas-Lebel, secrétaire général, car en 1985, l'année de l'emménagement à la Défense, le quartier *« était encore en chantier ».* Aujourd'hui, l'état-major du groupe n'a pas de peine à convaincre les visiteurs : *« N'est-ce pas qu'elle est belle notre tour ? »*

En effet, quarante-huit étages de bureaux, tous *« de premier jour », c'est-à-dire de lumière naturelle, dans une structure de colonnes de hauteurs différentes à l'image d'un « jeu d'orgues »* de verre couleur d'eau. La tour Elf a profité de l'expérience acquise par ses devancières. De même volume que sa voisine la tour Fiat, par exemple, construite dix ans plus tôt, elle consomme moins de la moitié d'énergie : 120 kilowatts/heure par an contre 300. Les ascenseurs y sont très rapides et « intelligents » : c'est le plus proche de votre étage qui vole à votre secours. La sécurité a beaucoup progressé. L'équipement des bureaux est sophistiqué et permet les connexions utiles pour l'immédiat et pour l'avenir. Ainsi, le système « Missive » facilite-t-il les communications : il stocke les messages et peut les délivrer à des heures programmables qui tiennent compte des décalages horaires avec les pays destinataires.

La surface des bureaux a été calculée selon une densité moyenne d'une personne pour 12 mètres carrés. Auditorium de 350 places, installations culturelles et sportives... La direction du groupe Elf se défend d'avoir vu trop grand ou trop luxueux : *« Nous sommes venus à la Défense,* insiste M. Hadas-Lebel, *dans une perspective de rationalisation, et le confort du personnel fait partie de cette rationalisation. » D'ailleurs,* s'empresse-t-il d'ajouter, *« il n'y a pas de luxe superflu : la piscine de 25 mètres constitue aussi la réserve d'eau obligatoire... »* La question de l'éloignement de Paris fait sourire les états-majors. C'est vrai, des interlocuteurs importants (ministères notamment) sont au cœur de la capitale. Mais le trajet ne dépasse pas trente-cinq minutes. *« Le siège de la Compagnie Texaco à White Plains est à plus de trente kilomètres de New-York,* rappelle le secrétaire général d'Elf-Aquitaine. *Alors... Dites-vous bien que, vue du Japon, la Défense, c'est Paris. »*



La barrière entre Paris et la Défense est *« plus psychologique que réelle »*, confirme M. José Bidegain, directeur général adjoint de la compagnie Saint-Gobain. Comme Elf-Aquitaine, le fabricant de verre, cinquième employeur français, a visé un objectif de regroupement en choisissant la Défense. Les deux cent dix membres des états-majors du groupe et les deux mille personnes qui depuis 1982 travaillent aux « Miroirs » étaient auparavant disséminés entre Neuilly, Saint-Mandé, Levallois-Perret, etc.

Une meilleure collaboration entre la holding et les directions des neuf branches industrielles (verre plat, emballage, céramique, papier-bois...), une réduction des coûts, des bureaux plus fonctionnels, des salles de réunions, des restaurants mieux adaptés : tels sont les principaux avantages que Saint-Gobain tire de son choix. Barrière psychologique donc estime M. José Bidegain, qui admet cependant que si l'on peut aller du 7e arrondissement de Paris à la Défense en vingt-cinq minutes *« à certaines heures »*, l'entrée de la capitale, au goulot de l'Etoile en particulier, est souvent difficile. Comme ses homologues d'Elf-Aquitaine, le dirigeant de Saint-Gobain constate en revanche que la liaison avec les aéroports est plus rapide qu'à partir du centre de Paris : par le périphérique pour Orly, par les quais de Seine vers l'autoroute du Nord pour Roissy.

C'est exact, confirme le manager d'une importante société qui travaille beaucoup avec l'étranger. Cette relative proximité des aéroports est bien le seul atout que ce dirigeant reconnaisse à la Défense. Il est vrai que ses bureaux sont situés au bas du quartier, non loin de la Seine. En attendant la nouvelle station de métro sur la ligne Vincennes - Pont-de-Neuilly prolongée, le personnel doit s'imposer une longue marche pour venir du RER.

Cette position excentrée coïncide malheureusement avec des erreurs de conception architecturale et une mauvaise gestion des abords. *« Quand nous recevons un visiteur de marque,* souligne ce directeur général, *sa voiture doit le déposer au 3e niveau sous la dalle. Il ne peut éviter la traversée de sous-sols sordides et,* point d'orgue au tableau noir, *s'il ressort après vingt heures, il côtoie les poubelles. »*

La culture à l'arraché

Pas facile d'animer un univers de bureaux

« *La culture à la Défense, vous y croyez, vous ?* » Si cette question, un peu simpliste, il est vrai, figurait dans un sondage, nul doute qu'elle collecterait une grosse majorité de « non ». Car les clichés ont la vie dure, et nous associons plus volontiers l'idée de culture aux vieilles pierres et aux quartiers historiques de Paris qu'aux tours et au fourmillement industrieux de la Défense. C'est bien d'ailleurs avec le handicap de ce préjugé que démarrèrent les premières tentatives pour « cultiver » la Défense, et il est permis de penser que rien n'aurait été seulement tenté s'il n'y avait eu la volonté « désintéressée » et pour ainsi dire technocratique de l'aménageur : l'EPAD, que sa mission même entraînait à des paris hardis et mettait à l'abri des pressions d'une opinion publique sceptique.

Le premier à donner un véritable élan à une ambition culturelle fut, dans le souvenir de tous, le président Jean Millier, au début des années 70. Ses efforts s'orientent dans deux grandes directions : les œuvres d'art, destinées à embellir et enrichir le quartier, l'animation culturelle, qui doit sortir de sa torpeur.

Côté œuvres d'art, le mouvement se met en route lorsque s'instaure une collaboration entre l'EPAD, représenté par Michel Moritz, l'architecte chargé de superviser la « mise en place » des œuvres, et Germain Viatte, pour le Musée national d'art moderne. Les premiers contacts débouchent sur la mise en place de trois œuvres — les plus controversées à l'époque, les plus célèbres aujourd'hui, — le « stabile » de Calder, la sculpture multicolore de Miro et la fontaine monumentale d'Agam.

En 1974, un appel d'idées est lancé, auquel répondent douze artistes d'horizons divers, intéressés ou motivés par le site de la Défense. C'est de cette « cuvée » que sortiront des projets comme celui du Polonais Kowalski pour la place des Degrés ou celui du Grec Takis, dont le bassin lumineux serait réalisé douze ans plus tard. Ce bassin, avec quarante-neuf signaux multicolores visibles depuis la porte Maillot, annonce aux automobilistes venant de Paris l'entrée du quartier de la Défense.

Le travail continue à partir de 1981 autour de Jean-René Poggi, inspecteur de la création artistique au ministère de la culture, qui procède à un inventaire des sites *« susceptibles de motiver l'intervention d'un artiste ».* Prolongée depuis lors, cette démarche aboutit aujourd'hui, selon Gérard de Senneville, l'actuel directeur de l'EPAD, à faire de la Défense *« le plus grand parc de sculptures monumentales en Europe »,* avec quelque trente-cinq œuvres, plus ou moins facilement adoptées par les « usagers », mais dont l'intérêt, attesté par les nombreux visiteurs étrangers, n'est pas sérieusement contesté.

Côté animation, les choses n'étaient pas si simples. C'est qu'on avait affaire non pas à la traditionnelle population habitant un quartier ; mais à la clientèle très spécifique des bureaux, celle que le RER déverse entre 7 et 9 heures le matin et qu'il remporte sans faute dès 18 heures. C'est pourquoi la première manifestation culturelle consista, sous le nom de « Musiques à la Défense », en une série de concerts donnés sur l'esplanade au mois de juin, entre 12 et 14 heures, pendant la pause du déjeuner.

Pas seulement des gadgets

Françoise Launier, responsable du secteur culturel à l'EPAD, était déjà en fonctions en 1972, lorsque l'opération débuta. *« Le succès n'était pas évident,* se souvient-elle, *et on nous accusait de faire du gadget. »* Cette animation très « ciblée » a cependant vu son succès s'amplifier d'année en année, en même temps qu'elle se spécialisait dans le jazz — *« l'image du jazz colle bien à la Défense »,* explique Françoise Launier.

Depuis quelques années, le département des Hauts-de-Seine a compris l'intérêt d'être présent à la Défense et a apporté son soutien à l'opération « Musiques à la Défense », dont il s'apprête à prendre le relais.

Parallèlement, une politique d'expositions était mise en œuvre, d'abord orientée tous azimuts, puis de plus en plus axée sur l'art contemporain. Le quartier dispose pour cela de deux galeries luxueuses, ouvertes tous les jours de 11 à 19 heures et dont l'accès est gratuit : la galerie de l'Esplanade (1 200 mètres carrés ouverts en 1974 dans ce qui devait être un parking) et la galerie Art 4 (680 mètres carrés ouverts en 1986 place de la Défense).

A cela s'ajoutent quelques manifestations annexes, comme la célèbre Foire au troc, souvent copiée depuis mais dont l'EPAD assure avoir eu la paternité pour la première édition en 1972. Exceptionnellement, en 1988, la Foire au troc n'aura pas lieu, et l'EPAD se vante d'avoir été contacté *« par des gens qui menacent de manifester dans la rue si la Foire au troc n'a pas lieu ».* Belle récompense...

Il manquait naturellement à cette panoplie de véritables structures d'animation. Car le Théâtre des Amandiers, à Nanterre, bien qu'installé dans le périmètre de l'EPAD, n'a jamais semblé faire véritablement partie du dispositif culturel de la Défense. Aussi suivit-on avec beaucoup d'intérêt et d'espoir les tentatives lancées par le centre commercial des Quatre Temps à sa création, avec l'ouverture d'un studio de danse, confié à deux élèves de Carolyn Carlson, et d'un centre de jazz unique en Europe, baptisé Jazz Unité. Malheureusement, quatre ans plus tard, ces deux institutions avaient définitivement fermé leurs portes. Etait-ce l'échec cuisant d'une ambition culturelle à la Défense ou le résultat d'une gestion discutable ? Toujours est-il que l'outil d'un véritable rayonnement et d'une continuité de l'animation fait encore défaut.

En 1988, à l'heure des bilans du trentième anniversaire de la Défense, on peut donner acte à l'EPAD d'avoir patiemment semé les germes d'une animation culturelle et artistique dans cet environnement qui ne l'appelait pas naturellement. Et, après tout, si les résultats ne sont pas toujours éblouissants, on pourrait bien citer quelques communes de banlieue qui n'ont pas mieux réussi dans des contextes pourtant plus propices.

Il reste aujourd'hui une ambition et une inquiétude.

L'ambition, c'est celle de Gérard de Senneville de donner à la Défense *« une véritable dimension culturelle, maintenant que le pari économique est incontestablement gagné ».* Et de faire de la Défense *« un quartier à la mode »*, où même les Parisiens (qui ne jurent que par Paris) pourraient se donner rendez-vous, venir flâner ou dîner comme ils le font aux Champs-Elysées ou à Montparnasse. Une douce utopie ?

Qui paiera ?

L'ambition, c'est aussi celle de Paul Graziani, le président du conseil général des Hauts-de-Seine, qui devrait être bientôt partie prenante de la gestion du quartier, de *« doter très vite la Défense d'une structure polyvalente de 4000 à 5000 places, à la mesure du quartier et de son rayonnement ».*

Mais c'est là que se faufile l'inquiétude. Celle que les collectivités locales (communes et département) qui prendront dans moins d'un an le relais de l'EPAD pour la gestion de la Défense ne négligent de poursuivre la politique culturelle entamée par l'aménageur.

D'abord parce qu'il faudra la payer, dès lors que l'Etat, sera désinvesti, ensuite parce que les électeurs, dont dépendent en dernier ressort ces collectivités, n'ont pas l'habitude de mettre la culture au premier rang de leurs revendications.

En attendant la mise en place du syndicat mixte de gestion, le budget pour 1989 de l'EPAD ne prévoit aucun crédit pour la culture. En reprenant le bébé, les élus le soigneront-ils comme si c'était le leur, ou le laisseront-ils dépérir ? Gérard de Senneville est plus optimiste : *« Nous avons déjà commencé à installer des structures capables de prendre le relais de l'action culturelle de l'EPAD. La passation de pouvoir est en bonne voie. »*

Michel Moritz, lui, est confiant : *« Nous avions l'ambition d'un rayonnement international que les maires n'auront peut-être pas,* dit-il, *mais la Défense a toujours marché sur un mouvement d'inertie vers l'avant, grâce ou en dépit des hommes. Ce mouvement naturel permet d'espérer que nos efforts seront, quoi qu'il arrive, prolongés. »*

FRANÇOIS ROLLIN.

Sculpteurs de plein vent

Depuis plus de vingt ans, c'est Michel Moritz, architecte à l'EPAD, qui a la haute main sur la mise en place des œuvres d'art sur le site de la Défense. Il estime aujourd'hui avoir réalisé *« l'amorce d'un musée de la sculpture contemporaine en plein air, à ceci près... qu'il ne s'agit pas d'un musée ni même d'une collection »,* car les œuvres regroupées ici ne l'ont pas été au hasard, mais en application d'une philosophie particulière. *« Notre règle d'or,* explique Michel Maurice, *est de chercher la meilleure adéquation entre une œuvre et le lieu où elle va être installée.*

Pendant vingt ans, la volonté est restée la même, indépendante et têtue, et c'est elle qui fut le gage de la réussite. Ce qui a changé, en revanche, c'est l'attitude des artistes vis-à-vis du site. Les « rabatteurs », les conseillers qui sillonnent le monde entier de la recherche d'œuvres et d'artistes que la Défense pourrait accueillir, n'avaient pas, il y a vingt ans, le même succès qu'aujourd'hui. Sollicitée, Niki de Saint-Phalle s'était récusée. Les premiers artistes à se manifester, comme Takis ou Kowalski, étaient des « pionniers ». Il fallait qu'ils croient à la Défense, alors que le projet était à peine ébauché, voire au bord de la faillite.

Toutes les pièces de ce parc, dont la dernière en date est signée Bernard Venet, ont été financées par l'EPAD, sur ses propres deniers, avec parfois l'appui d'un mécène. Une dépense que peu de collectivités locales auraient pu affronter, d'autant que l'écho donné par les usagers du quartier n'est pas toujours bien encourageant.

Le succès rencontré par les sculptures est en outre très inégal. *« Les sculptures qui jouissent d'un « alibi » sont beaucoup mieux accueillies. »,* dit Michel Moritz. Alibi du travail visiblement fourni, par exemple, pour la mosaïque de Deverne. Ou alibi de l'eau *(« Ça, au moins, c'est utile »)* qui permet, toutes choses d'ailleurs égales, d'assurer à la fontaine d'Agam la première place au hit-parade des consommateurs.

F. Ro.

هكذا من الأصل

Des grand

ché

dans leurs meubles

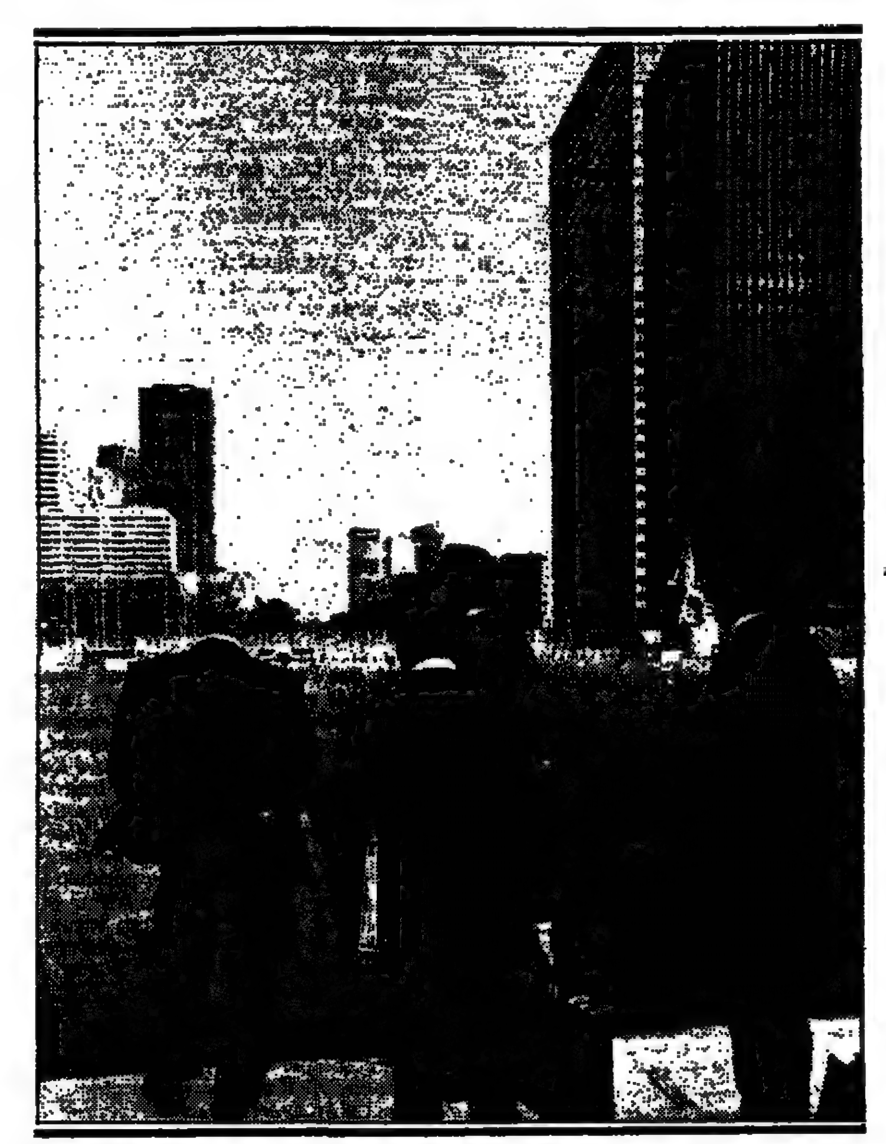
internationales dressent le bilan

L'entreprise paie ainsi la contrepartie de bureaux *« plus viables »* que s'ils étaient dans Paris. Mais le prix est élevé : *« Même les taxis sont inaccessibles : ils restent agglutinés près des stations de RER et d'autobus. »* En fait, conclut ce dirigeant, nous sommes coincés dans une situation « de compromis » : il faudrait s'implanter dans Paris pour faciliter les relations avec les clients et aller nettement plus loin pour de bonnes conditions de travail. *« Mais nous n'avons pas envie de nous couper en deux. »*

Cette situation de « compromis », M. Jean Mavigner, directeur des services centraux d'IBM-Europe, l'inscrit dans la colonne des avantages. La tour Pascal, à proximité de la Grande Arche, abrite, depuis juin 1983, l'état-major européen du numéro un mondial de l'ordinateur, deux mille personnes d'une trentaine de nationalités différentes. *« Aussi bien sur notre personnel que sur nos visiteurs,* observe Jean Mavigner, *Paris exerce une forte attraction ». « Or à la Défense nous sommes près de Paris. D'ailleurs les bus de tourisme Paris-Vision incluent déjà la Grande Arche dans leur circuit. En même temps, nous sommes regroupés, ce qui signifie que nous avons moins de difficultés à dialoguer, à confronter nos expériences et harmoniser notre langage : nécessités encore plus impératives dans une multinationale. »*

Sur le plateau des avantages apportés par l'implantation à la Défense, le directeur d'IBM-Europe dépose d'autres ingrédients : proximité voulue du centre commercial et de restaurants, quatre cents places de parkings « privatisées » pour le personnel de la société. Le résumé du jugement sur ce site *« où le béton n'est pas si mal réussi »* est lucide et pondéré : 80 % d'avantages en faveur de la Défense, 20 % d'inconvénients.

Solution imparfaite mais positive. *A contrario,* les dirigeants qui n'ont pas choisi la Défense expliquent pourquoi ils inversent les pourcentages. Bouygues par exemple a jeté son dévolu sur un terrain de trente hectares, près de Saint-Quentin-en-Yvelines, à 20 kilomètres de Paris. « Challenger » est, depuis 1987, le siège social où travaillent deux mille huit cents personnes, états-majors, cadres, ingénieurs, employés. Le leader de la construction ne peut être un adversaire de principe de la Défense : plusieurs tours ont été bâties par lui, et la Grande Arche. Mais, plaide Jean Bard, directeur général de Bouygues Construction, *« nous venions de Clamart. Donc, notre personnel habitait à l'ouest de Paris et nous avons estimé fondamental d'en tenir compte. De plus, Francis Bouygues voulait imposer une architecture très forte. Ce qu'une tour n'aurait pas permis ».* Le projet de l'Américain Kevin Roche a été sélectionné parmi cinq autres (japonais, espagnol, etc.) et un architecte français lui a été ensuite associé. L'espace et l'originalité compensent largement l'éloignement de la capitale, affirme M. Jean Bard : *« D'ailleurs, quand nous faisons le trajet de Paris à notre siège, nous sommes à contre-courant, donc sans embouteillage. Et puis, dans trois ou quatre ans, tous nos collaborateurs d'un certain niveau — quelques centaines — disposeront d'un téléphone dans leur voiture. »* L'espace, c'est aussi le critère qui a fondé le choix de SPIE-Batignolles. En juillet, le groupe de travaux publics, ingénierie, nucléaire, automatisme, a installé trois mille cinq cents personnes de la direction générale, des états-majors, des directions fonctionnelles à Cergy-Pontoise. Les personnels éparpillés sur quinze sites en région parisienne logent désormais dans dix-huit immeubles au milieu d'un parc naissant de cinquante hectares. Cette réserve foncière permettra dans l'avenir *« d'agrandir ou de relouer ».* Les souhaits des personnels ont été soigneusement pris en compte, souligne M. Charles Nogues, directeur de l'information : pas de bureau paysager, pas de climatisation, pas d'ascenseur. *« C'est non communiquant. »* A 45 kilomètres de Paris, *« on reprend contact avec la nature, avec l'air libre. On ouvre les fenêtres sous l'œil des cent cinquante mille jeunes arbres ».* Pour Charles Nogues la voie de l'avenir est dans cette direction : *« Nous sommes en avance sur ce qui se fera »,* même si l'éloignement... *« évidemment, dans le bois de Boulogne, cela aurait été mieux... ».*



Alors, en définitive, chaque entreprise a fait appel à des raisons propres pour former ses propres décisions. A l'intérieur même de chacune, les avis divergent parfois. Aux Miroirs, le personnel de Saint-Gobain ne partage pas l'enthousiasme de la direction. Le sentiment d'exil prévaut peut-être aussi parce que l'immeuble est implanté à l'extérieur du boulevard circulaire. Etre à l'extérieur du circulaire dans un ensemble lui-même à l'extérieur du périphérique, c'est dur. Aussi, quand M. José Bidegain avance un argument judicieux : *« La Défense a sauvé Paris : comment la capitale n'aurait-elle pas été défigurée par deux millions de mètres carrés supplémentaires ? »,* son argument ne convainc-t-il pas totalement les cadres qui ne trouvent pas un petit bistrot près du bureau pour prendre un sandwich le jour où ils n'ont pas le temps de déjeuner.

Le mode de vie à Paris continuera longtemps encore d'exercer sa fascination. Et d'imposer ses obligations. Quelles soient à Cergy-Pontoise, Saint-Quentin-en-Yvelines ou à la Défense ne change rien : les grosses sociétés ont toutes conservé quelques lambris dorés dans les beaux quartiers de la capitale pour l'éclat de leurs réceptions.

CHARLES VIAL.

VIE DE QUARTIER

Fidèles

« Rappelez-vous que ce n'est pas la zone ici et faites-moi confiance, ce quartier, j'y tiens la main... »

C'est l'heure suspendue où les oiseaux se sont tus, où l'on perçoit dans le lointain le bourdonnement du circulaire. C'est l'heure où les vingt mille habitants de la Défense jouissent de la quiétude absolue de leur quartier.

Qui peut bien demeurer dans cet environnement singulier ? Cherche résident-type, désespérément... La population de la Défense ne se réduit pas à un portrait-robot. Il y a ici des familles et des personnes seules, des Français et beaucoup d'étrangers (fonctionnaires d'ambassades, employés de grandes sociétés), d'anciens habitants de Puteaux et de Courbevoie relogés dans les tours, des hommes d'affaires en mission au siège de leur entreprise qui s'installent quelques semaines ou quelques mois, une dominante de cadres moyens supérieurs et de professions libérales.

Ce qui frappe pourtant, c'est la proportion insoupçonnée des fidèles, ces « mutants » de la première génération qui ont emménagé dans les années 70 et qui s'interrogent un peu troublés : *« Dans quelle ville, quel arrondissement de Paris pourrais-je aller maintenant ? »*

A titre indicatif, la résidence Boieldieu — cent soixante-cinq appartements sur onze étages — n'a connu que cinq ou six déménagements en dix-huit ans. C'est Christophe qui précise ce détail, il a dix-huit ans, il est né ici : *« J'ai passé une enfance et une adolescence normale, que vous dire, cela ne fait pas de différence ! »*

Les « Défenseurs » ne manquent pas d'arguments pour promouvoir leur paradis. Ailleurs, l'herbe est peut-être plus verte, mais *« ici, on a tout sous la main : les appartements confortables et lumineux. Auchan et les deux cent cinquante commerces des Quatre-Temps, un bon réseau de transports en commun, le sentiment de vivre en l'an 2000, à l'américaine... et la plus belle vue sur Paris ! »* A condition de bénéficier de l'orientation adéquate et d'habiter les étages supérieurs.



VIE DE QUARTIER

Quittances

De l'avis des intéressés, les loyers restent encore *« abordables »*, les autres étant tout simplement parisiens : un deux-pièces 1 500 F/mois, charges non comprises, ou un F4 pour 3 000 F/mois, charges comprises, en HLM à loyer modéré ou loyer intermédiaire (les offices de Courbevoie et de Puteaux disposent de six cents logements sur le secteur) ; des duplex de 150 m² à 6 600 F, des trois-pièces à 4 500 F.

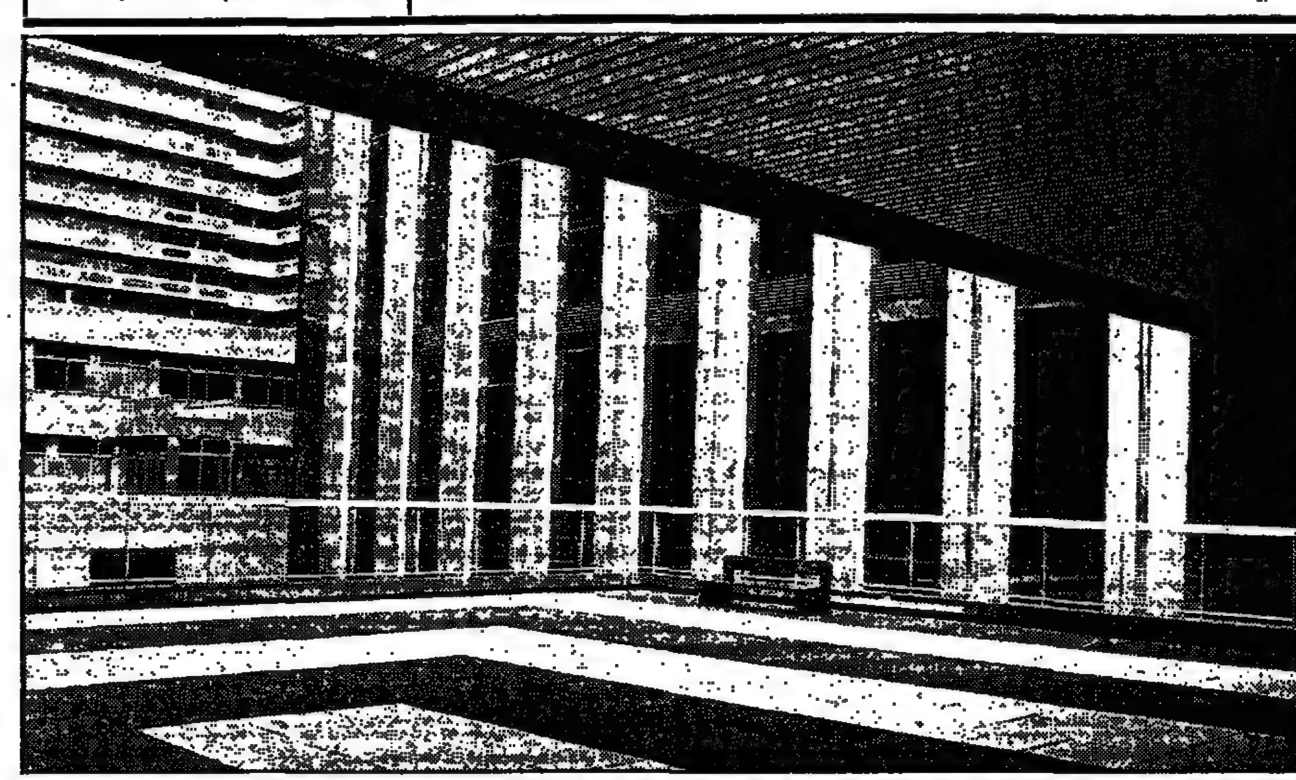
Outre les immeubles de grand standing-luxe que sont les tours Eve, Vision 80 et Neuilly-Défense, des meublés à 4 000 ou 6 000 F la semaine sont destinés aux managers qui viennent réaliser des audits sur la Défense.

Si la décoration intérieure reste une affaire éminemment intime (garder la note avec le design, jouer la rupture clin d'œil avec une banquette Louis-Philippe ou un buffet normand), nombre d'habitants partagent la passion du jardinage.

Un souffle nouveau

Les élus prennent le relais de l'Etat

LA DÉFENSE n'a peut-être pas fini de nous surprendre. Déjà, dans les années 1974-1978, alors que tous les observateurs la disaient moribonde et condamnée, l'opération avait finalement connu un sursaut spectaculaire qui la remettait en selle en quelques mois et la relançait à l'assaut d'ambitions grandies. En sorte que, dix ans plus tard, on ne parlait plus que de *« réussite incontestable et d'élan irrésistible »*, au grand dam des prophètes de malheur, qui avaient généralement pris soin entre-temps de réviser, l'air de rien, leurs péremptoires prédictions.



Cependant, ces années voyaient se rapprocher l'échéance, inscrite dans le décret de 1958, de la disparition de l'EPAD (Etablissement public pour l'aménagement de la Défense), fixée à septembre 1988, au terme de trente ans d'existence. L'aménageur voyait donc sa mission se terminer, et même lorsque la décision fut prise l'an dernier de proroger l'EPAD pour quatre ans, jusqu'en 1992, il était plus question d'un bref sursis, destiné à permettre quelques finitions, que d'une phase transitoire avant le retour tant attendu du périmètre d'action de l'EPAD au régime du droit commun. Comme le rappelle aujourd'hui Charles Ceccaldi-Raynaud, maire (RPR) et conseiller général de Puteaux et nouveau président de l'EPAD, on disait que *« la Défense était entrée dans sa phase terminale, comme s'il s'était agi d'une longue et cruelle maladie »*. Sans que l'on sache bien dans quelles conditions juridiques et administratives les collectivités locales allaient enfin recouvrer leur pleine souveraineté. Et le personnel de l'EPAD commençait, avec un peu d'amertume, de ranger ses tiroirs.

Dans une brochure de 1986, Jacques Deschamps, alors directeur de l'EPAD, parlait de *« la nécessité de préparer et de gérer une réduction progressive des effectifs (...) dans des circonstances à l'évidence délicates »*. Il y a seulement un an, la construction de la Grande Arche apparaissait comme le chant du cygne de l'EPAD, que l'on allait enterrer après l'avoir chaudement félicité pour l'excellent travail accompli au nom de l'Etat, désormais indésirable. Et puis, insensiblement mais sûrement, le ton a changé en l'espace de quelques mois. Non seulement le mot de liquidation n'a plus cours, mais encore tous les responsables se demandent à haute voix, d'un air mystérieux mais entendu, si la Défense ne pourrait pas, tout bien pesé, trouver un second souffle.

Elu en décembre dernier à la tête du conseil d'administration de l'EPAD, Charles Ceccaldi-Raynaud explique aujourd'hui que la Défense, *« que l'on voyait comme un géant et comme un monstre, n'est sans doute en réalité qu'un nain, comparée à ses concurrentes européennes »* et que *« le moment est peut-être venu, au lieu de fermer le dossier, de se lancer dans de nouvelles phases de l'aménagement »*. Quant à Gérard de Senneville, le nouveau directeur général de l'Etablissement, que l'on soupçonnait d'être venu à l'EPAD en liquidateur sage et résigné, il parle au contraire de *« développer les opérations d'aménagement, pour franchir à présent les limites du boulevard circulaire et faire la transition vers les tissus urbains de Puteaux et de Courbevoie »*, et surtout *« d'élargir la réflexion à de nouvelles perspectives »*, en rappelant que le périmètre d'action de l'EPAD, tel que défini en 1958, ne se limite pas au trop voyant quartier d'affaires, mais couvre 750 hectares et s'étend à Nanterre jusqu'à la Seine.

Même son de cloche au conseil général, où le président, Paul Graziani, constatant que *« la Défense est le parfait exemple d'une bonne coordination entre un Etat fort qui sait ce qu'il veut et des collectivités locales puissantes et responsables »*, considère que le désengagement de l'Etat n'est pas souhaitable et qu'on doit même *« donner à la Défense de nouveaux axes de réflexion dans la perspective de l'Europe de 1992 »*. Il affirme que ses dernières rencontres avec Emile Biasini, secrétaire d'Etat aux grands travaux, l'ont encouragé dans cette voie. *« Pour ma part*, ajoute-t-il, *je ne refuserai aucune responsabilité dans des structures qui auraient pour objet de réfléchir à une extension de la Défense. »* Il en est donc question ? Enfin, fait sans précédent, l'EPAD inaugure une politique de communication particulièrement ambitieuse. A l'occasion des fêtes du trentenaire, on a fait dessiner un nouveau « logo » et réaliser un véritable spot publicitaire, qui sera diffusé dans les salles de cinéma. Avec son slogan « Vivez la Défense ! » et sa facture moderne, ce spot de trente secondes vise ouvertement le grand public. C'est la première fois qu'une opération d'urbanisme menée par l'Etat s'offre un tel effort promotionnel, et on a peine à penser que cette initiative, même si elle prend pour alibi un anniversaire, s'inscrit dans un contexte de liquidation.

Qu'est-ce donc qui a changé, qui puisse expliquer cette évolution, non pas encore des réalités, mais au moins du « climat ambiant » à la Défense ? D'abord, le succès confirmé de l'opération, tant du point de vue commercial qu'urbanistique, a fini par impressionner l'ensemble des décideurs, qui pensent avec frayeur à ce qu'aurait pu devenir un tel monstre si l'Etat « impartial » n'en avait assuré la cohérence et la stabilité. Et puis, la Défense a suscité autour d'elle, comme par contagion, d'importants programmes de bureaux, actuellement en route à Levallois, Boulogne ou Rueil, par exemple.

Le développement prépondérant de l'Ouest parisien se confirme, que rien – et surtout pas les rituels rapports préconisant un rééquilibrage à l'est – ne semble pouvoir enrayer. Dès lors, certains se demandent, comme Paul Graziani, s'il ne sera pas nécessaire *« de disposer d'un organisme capable de coordonner cette croissance »*, pour éviter par exemple que les nouveaux programmes ne précèdent toujours les équipements publics et de transport qui devraient les accompagner. *« Il est vrai que les infrastructures sont insuffisantes*, admet pour sa part Charles Ceccaldi-Raynaud, *mais ce n'est pas une raison pour stopper les bureaux. La bonne solution consiste plutôt à accélérer le développement des moyens de transport. »*

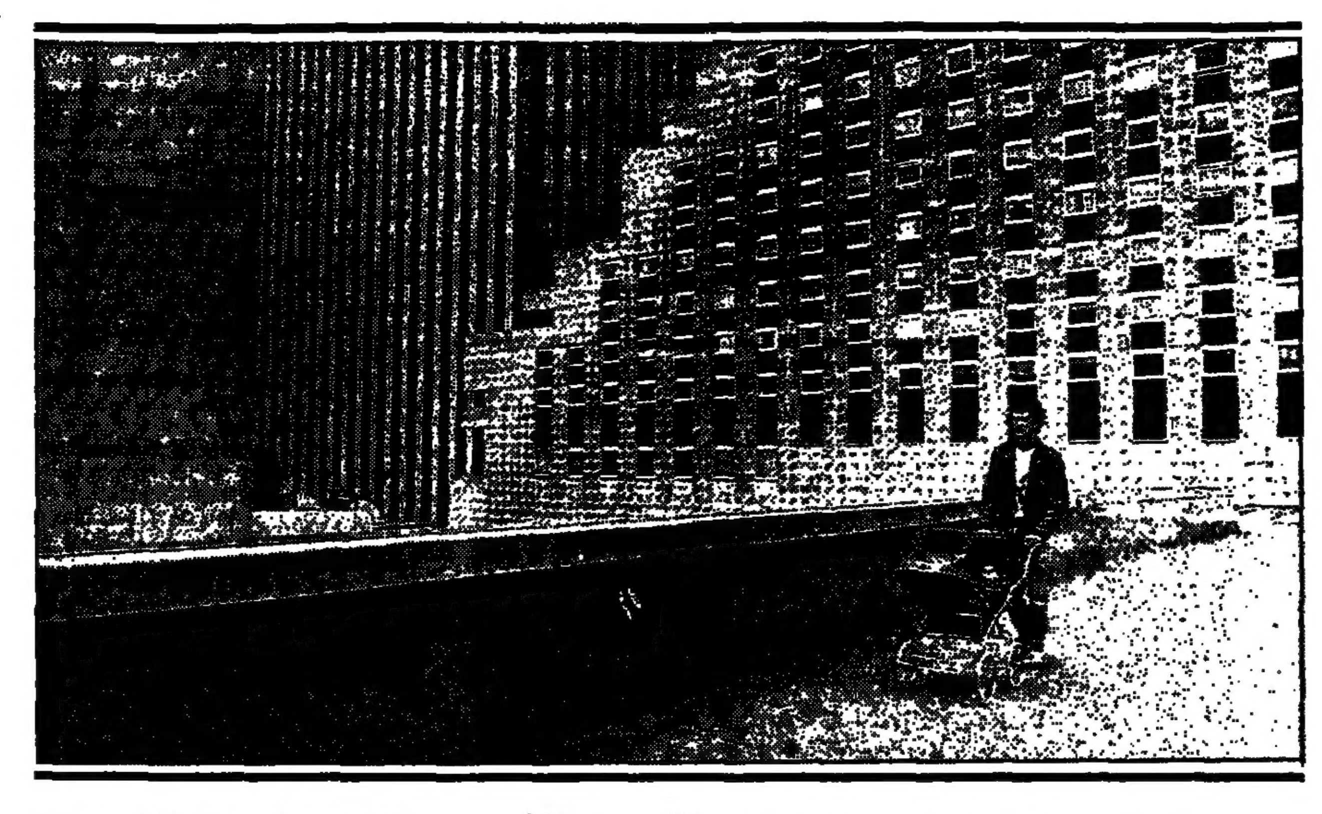
هكذا من الأصل

dans un nouveau climat

avec d'autres soucis et d'autres projets

Dans le même ordre d'idées, la construction de la Grande Arche, en voie d'achèvement, a eu un effet psychologique positif certain. Alors que l'aménagement de la Tête-Défense a vu se succéder quatre cent vingt-quatre projets, celui qui a été retenu réussit le miracle de faire aujourd'hui l'unanimité. *« L'Arche, c'est la réconciliation de la nation avec la Défense »*, estime Charles Ceccaldi-Raynaud, qui se réjouit que, à l'image de son Arche, *« la Défense crée désormais un consensus qui dépasse les clivages politiques puisque lancée par la droite, elle a obtenu la bénédiction de la gauche par la voix de M. François Mitterrand »*.

Mais surtout c'est la nomination d'un élu à la tête de l'EPAD qui semble avoir « changé la donne ». Auparavant, la situation était celle d'un conseil d'administration dominé par les représentants de l'Etat, où les collectivités locales étaient réduites à faire *« de la figuration intelligente »*. On réclamait alors à cor et à cri la fin de cette *« enclave juridique dans la République française »* et le retour au pouvoir local. Mais l'Etat a eu l'habileté d'abandonner sa suprématie, et Charles Ceccaldi-Raynaud, en accédant à la présidence, s'est soudainement radouci : vu de l'intérieur, le travail de l'EPAD lui semble apparemment bien meilleur. Du même coup, sa présence à la tête de l'Etablissement a rassuré les autres élus locaux.



L'après EPAD

Même tendance en ce qui concerne les problèmes de gestion. Dans six mois environ, un syndicat mixte sera mis sur pied, qui prendra en charge la gestion de la Défense. Il rassemblera, à parts égales, les communes de Puteaux, de Courbevoie et le département, et sera probablement présidé par Charles Deprez, maire (UDF-PR) de Courbevoie. Ce syndicat devra assumer les tâches d'entretien, de gardiennage, d'éclairage, de signalisation, d'animation et d'embellissement du quartier. Pendant longtemps, les élus locaux ont attendu avec impatience de récupérer leurs prérogatives. Mais, aujourd'hui, ils réalisent qu'il leur faudra payer la note (le déficit d'exploitation annuel de l'EPAD est d'environ 100 millions de francs), qu'ils auront sans doute quelques difficultés à s'entendre, que le personnel de l'EPAD est après tout très qualifié et qu'il serait stupide de se priver de ses services. Qu'en un mot comme en mille, l'Etat n'est pas aussi indésirable qu'on l'avait cru, et qu'il convient de le considérer, non comme un empêcheur de tourner en rond, mais comme un partenaire précieux.

D'autant que, comme la question de l'après-EPAD n'avait pas été pensée au *départ de l'opération*, la mise en place du syndicat mixte, son fonctionnement interne, le contenu de la convention de concession qu'il passera avec l'Etat, tout cela est encore *loin d'être réglé*. Il est pour finir intéressant de noter que l'évolution du paysage de la Défense ne devrait pas tarder à intéresser la ville de Nanterre, étrangement *restée en* marge depuis trente ans, alors qu'elle était en superficie la plus concernée par l'opération. On objectera que ce sont essentiellement des logements que la Défense a amenés sur le territoire de Nanterre. Mais l'explication est surtout politique : Nanterre étant aux mains du Parti communiste depuis longtemps, celui-ci a toujours prôné la disparition de l'EPAD, et son hostilité aux gouvernements successifs n'a pas facilité l'intégration de Nanterre dans le dispositif mis en place par l'Etat. De la même façon, il n'est pas prévu que Nanterre participe au futur syndicat mixte. Selon André Cassou, conseiller municipal socialiste de Nanterre, *« le PC craint de s'associer à un syndicat qu'il ne maîtrisera pas. Les socialistes nanterriens, au contraire, sont partisans, d'une part, de pérenniser l'EPAD, d'autre part, de rejoindre au plus tôt le syndicat »*.

Leur position finira sans doute par triompher. Le président du conseil général est d'accord : *« Nanterre est le chef-lieu du département et elle a sa place dans la réflexion globale sur la Défense »*, affirme Paul Graziani. Et Charles Ceccaldi-Raynaud est de cet avis. *« Si Nanterre décide de s'associer, ce sera une bonne chose, et nous sommes prêts à l'accueillir. »* A l'appui de cette opinion, les deux hommes évoquent d'ailleurs *« l'extension naturelle de la Défense en direction de Nanterre »*, ce qui corrobore une fois encore l'hypothèse d'un prolongement ou d'une relance de l'opération.

Certes, l'éventualité d'un *« second souffle »* pour la Défense ou pour l'EPAD ne repose aujourd'hui que sur des indices. Mais, déjà, l'embellie incontestable de l'atmosphère qui y règne constitue un phénomène nouveau et de bon augure, peut-être un nouveau tournant dans l'histoire à rebondissements de cette aventure décidément unique.

FRANÇOIS ROLLIN.

Plus d'argent pour les riches

Les conseils de Roland Castro

LA Défense est un bel exemple d'une série d'erreurs dogmatiques qui se sont transformées au point de progressivement disparaître ou de s'atténuer. La Défense fut la création bête et méchante d'une doctrine qui séparait les voitures des piétons, et qui isolait un quartier dans un gigantesque paquet de nouilles autoroutier, une dalle absurde et une insularité absolue. Puis la folie s'installa, on densifia, on en rajouta, on commença à greffer de petits bistrots et des objets urbains le niveau du piéton.

Le maintien, tout au long de son histoire de trente ans, de la ligne de ciel qui va de la cour Napoléon à la Terrasse de Saint-Germain, couronné par le trou génial d'un artiste danois égaré parmi les multinationales fit le reste. La Grande Arche donne à cet espace tout son sens, tandis que les actions de marge à Courbevoie et à Puteaux, qui viennent manger le plat de nouilles, complètent la réussite.

Lâchons la bride

Encore un effort pour que la Défense soit républicaine! Il faut aujourd'hui faire encore plus fort. On peut en rajouter le double, en provoquant quelques extravagances de plus et en multipliant les cafés. On peut même parier qu'un engouement nouveau va y naître, au point que l'adresse Défense vaudra celle du centre de Paris. C'est le moment que choisit un nommé Voisard, personnage certainement très compétent « à la française », pour dire « On arrête tout », espérant naïvement qu'en arrêtant le développement de la Défense on provoquera le développement de lieux actuellement en déshérence, tels des pans entiers de la Seine-Saint-Denis.

C'est tout le contraire qu'il faut faire. Il faut lâcher la bride à la Défense, à l'initiative privée puisque le lieu devient à la mode, et concentrer tout l'argent, l'effort, la décision de l'Etat à l'embellissement des lieux les plus délaissés de la région parisienne. Pour cela, « taxons » la Défense. Concrètement, il vaudrait mieux mettre l'argent de l'Etat pour couvrir l'autoroute du Nord à la Plaine-Saint-Denis qu'1 centime avenue de Neuilly.

Mais cela est une autre histoire : une histoire de volonté, de solidarité urbaine, d'intervention musclée de l'Etat : celle de Banlieue 89 et du Grand Paris.

ROLAND CASTRO.
Architecte.

VIE DE QUARTIER

Jeunesses

Crocus au balcon, vigne-vierge en terrasse, rosiers grimpants et sapins en pot, barbecues odorants et parfum de feuilles mortes brûlées à l'automne : comme à la campagne, disent-ils... Mieux qu'à la campagne, sans la pelouse à tondre.

Dès le vendredi soir, les résidents se retrouvent *« entre eux »*, en tenue de jogging. Ils jouent dans les courettes avec les enfants, frôlés par des patineurs audacieux. Des adolescents essentiellement, qui convergent de toute *la région sur leurs rollers, qui* « se font » l'esplanade et les passerelles, qui dévalent sous la dalle pour déboucher devant Neuilly, essoufflés et ravis.

« C'est un gardien idéal quand on a des gamins en bas âge », explique Bernadette, qui loge *« près de la tour GAN »*, à la résidence de l'Ancre. *« On ne craint pas les voitures et le dimanche, si on manque de verdure, on passe l'après-midi au parc de Nanterre. C'est tout près, à pied. J'emmène aussi mes deux enfants aux ateliers artistiques et éducatifs de Ludo-Seine, une association qui fonctionne tous les après-midi... »*

Sur la Défense, intra muros s'entend, il n'existe que deux haltes-garderies, une crèche et un CES, dans le secteur de Courbevoie. *A priori*, cela ne semble pas poser de problème majeur dans la mesure où les équipements scolaires sont implantés non loin, de l'autre côté du circulaire, à Puteaux, Courbevoie, Nanterre et Neuilly. Mais Catherine, la directrice de la crèche des Damiers, reconnaît qu'avec soixante places pour des petits de trois mois à trois ans, des dizaines de demandes ne peuvent être satisfaites. Les parents ont-ils déménagé ? Ont-ils eu recours à une nourrice ? Personne ne le sait.

Quand ils dessinent une maison, les enfants de la Défense dessinent une tour. Il sont souvent enrhumés, à cause des courants d'air. Ils côtoient des gamins de toutes nationalités, copinent dans les patios ou quadrillent le terrain : *« J'ai remarqué que les petits Israéliens jouaient surtout place des Dominos, ceux du Maghreb et du Golfe aux Saisons, ceux d'Afrique noire vers la tour UAP »*, précise Catherine. Depuis les attentats de 1986 (quarante-trois blessés aux Quatre-Temps après une explosion), les enfants israéliens vont à l'école accompagnés de gardes armés.

Quant aux adultes, ils entretiennent de bonnes relations avec le voisinage, par îlot on réussit à lier connaissance, mais, malgré les efforts de l'EPAD et des municipalités, les gens de Boieldieu (Défense 8) ignorent ce qui se passe à Regnault (Défense 6). Ils sont parvenus à recréer des cellules amicales, par étage, par immeuble, par « hameau » oserait-on dire dans ce contexte d'habitat dispersé.

Ils vivent dans le béton, *« un béton aéré »*, s'empressent-ils toujours d'ajouter. Quand ils veulent sortir le soir, ils font comme tout le monde, ils filent à Paris. Et nombre d'entre eux partent se mettre au vert chaque week-end en province. Certains n'y ont pas résisté : se faire à ce point violence pour s'adapter ? Ils ont vidé les lieux, sans regret.

« La Défense manque de folie, d'humanité, de cohérence aussi », constate Philippe Thébaud, un paysagiste qui s'est installé place de l'Iris.

VIE DE QUARTIER

Magie

⇨ Il aurait pu choisir les Reflets, les Corolles, les Saisons, etc. Juste pour l'anecdote : une seule voie avait échappé au conformisme bucolique des aménageurs. Elle résistait, unique, magnifiquement incongrue dans ce monde si bien pensé, la « rue de la Corvée » ! Des industriels ayant refusé de s'installer à pareille adresse, la municipalité de Courbevoie devrait la rebaptiser prochainement : « rue du Général-Audran, abattu par les terroristes d'Action directe »...



Les ratés de la Défense, Philippe Thébaud pourrait les décrire pendant des heures avec vigueur et passion. Mais il regarde l'Arche — *« cette émotion magique »,* — il regarde les marchands ambulants qui ont déballé leur bric-à-brac sous la galerie de l'Esplanade, les gosses y escaladent *l'Araignée rouge* (le stabile de Calder). Il dit qu'il ne faut pas avoir peur, que *« la vie sera plus forte que les erreurs des architectes ».*

COLETTE DAVID.

D'un bord à l'autre

Les responsables régionaux des différents partis

Jean-Pierre Fourcade : une grande chance. — Le quartier de la Défense constitue une grande chance pour la région d'Ile-de-France. En dépit des attaques concernant son gigantisme ou son caractère inhumain, j'ai la conviction que, dans la perspective européenne qui doit désormais guider notre action, la Défense représente un site tout à fait compétitif avec nos véritables concurrents que sont Bruxelles, Londres et Francfort.

Dès aujourd'hui le quartier de la Défense attire les entreprises internationales et les grands investisseurs. La réalisation de l'Arche et l'installation d'un grand ministère vont accroître le rayonnement de cet ensemble qui s'ouvre de plus en plus aux éléments culturels et touristiques.

Dans le cadre du développement de la région d'Ile-de-France, la Défense est le point de départ d'une grande zone de bureaux, qui va traverser le cœur de la région. De la Défense à Marne-la-Vallée une urbanisation moderne, largement desservie par des moyens de transport qu'il faut renforcer à bref délai, constitue l'ossature de son développement.

Encore faut-il que les communications avec les villes nouvelles de la région Ile-de-France, les deux grands aéroports de Roissy et d'Orly et le réseau autoroutier soient améliorés. Le prolongement de la ligne de métro n° 1 du Pont-de-Neuilly à la Défense est déjà engagé. Il faut compléter cette opération par l'accélération des liaisons avec Saint-Quentin-en-Yvelines et la zone de Massy par la revitalisation des lignes de chemin de fer déjà existantes et la réouverture de la petite ceinture SNCF. De même, le lancement d'une autoroute à péage reliant la Défense à Orgeval et le bouclage du périphérique d'Ile-de-France A-86 et de la Francilienne sont nécessaires pour que le quartier de la Défense joue pleinement son rôle.

Une fois ces grandes infrastructures réalisées, le quartier de la Défense devra développer son équipement culturel et surtout améliorer la vie quotidienne de ses habitants. Pour ce faire, la construction de nombreux logements à proximité et la transformation du CNIT doivent être menées de pair avec l'achèvement des programmes de bureaux. L'EPAD et les communes concernées font d'ailleurs tout ce qui est souhaitable à cet égard.

Comme le montre l'excellente étude de l'IAURIF, intitulée Ile-de-France 2000, un immobilier d'entreprises performant et un cadre de vie amélioré doivent entraîner le développement économique et social de l'ensemble de l'Ile-de-France, à la double condition de rapprocher l'habitat de l'emploi et de renforcer les grandes infrastructures de transport et de circulation.

Dans une Europe dynamique et compétitive, la Défense sera demain le phare du grand axe tertiaire de l'Ile-de-France s'étendant sur plus de 70 kilomètres d'ouest en est. C'est de cette manière qu'il faut résolument apprécier la quartier de la Défense d'aujourd'hui, en le situant dans une perspective à long terme et en le considérant comme un atout majeur de l'Ile-de-France.

JEAN-PIERRE FOURCADE,
vice-président UDF du conseil régional d'Ile-de-France.

Jean-Yves Le Gallou : le bûcher des vanités. — La perspective de la Défense devait être achevée par des immeubles-miroirs. L'idée finalement fut abandonnée. C'est dommage : car la Défense est le miroir de notre société. Sur l'axe Paris-Saint-Germain on retrouve, selon les termes de la tripartition dumézilienne : au levant, le Louvre, château royal, symbole de la fonction de souveraineté ; au zénith, l'Arc de triomphe, symbole de la fonction guerrière ; au couchant, l'ensemble immobilier de la Défense, symbole de la fonction de production et de l'économisme dominant notre société.

La Grande Arche de la Défense sera d'ailleurs le réceptacle des oripeaux idéologiques de l'économisme ambiant : le bicentenaire de la Révolution y sera commémoré et la Fondation des droits de l'homme s'y installera pour dominer Paris comme elle s'impose aux esprits.

Cela c'est le « miroir ». Mais il y a aussi *l'« envers du miroir ».*

Derrière l'idéologie dominante : le cosmopolitisme et l'idée selon laquelle « chacun s'enrichit des différences des autres », il y a une réalité tout autre : celle de l'isolement des individus et de la ségrégation des groupes.

Ségrégation de l'habitat et de l'emploi : la greffe des logements n'a guère pris à la Défense : Paris se désarticule entre quartiers de bureaux et cités-dortoirs.

Ségrégation des âges : la Défense, combien d'enfants ? La Défense, un monde minéral, parfois beau, mais sans arbres, sans vieillards, sans enfants. Sans racines et sans avenir autre que financier et commercial.

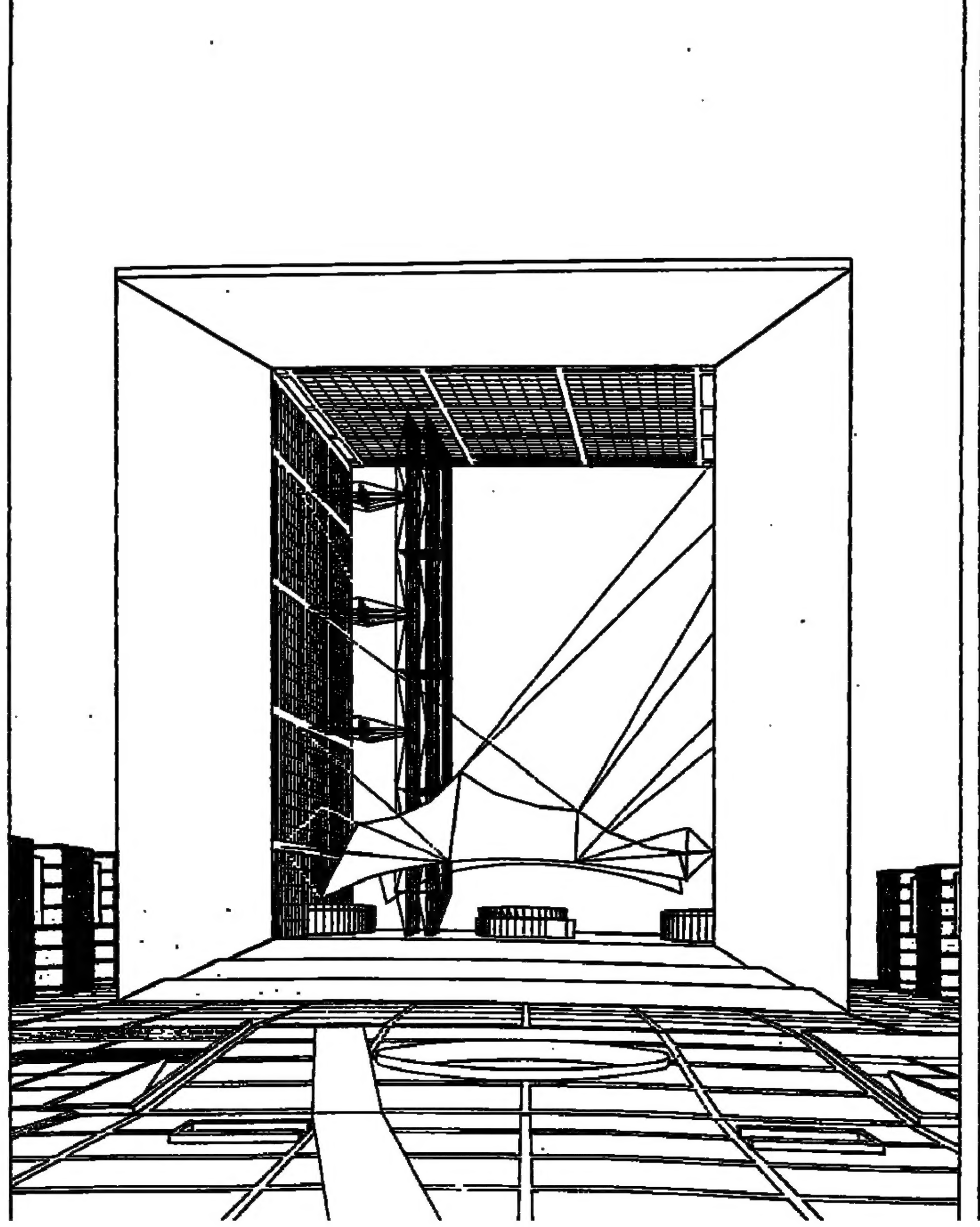
Ségrégation des professions : un monde de cadres d'état-major, tournés vers l'abstraction financière et souvent coupés de la réalité de la production et de l'action opérationnelle.

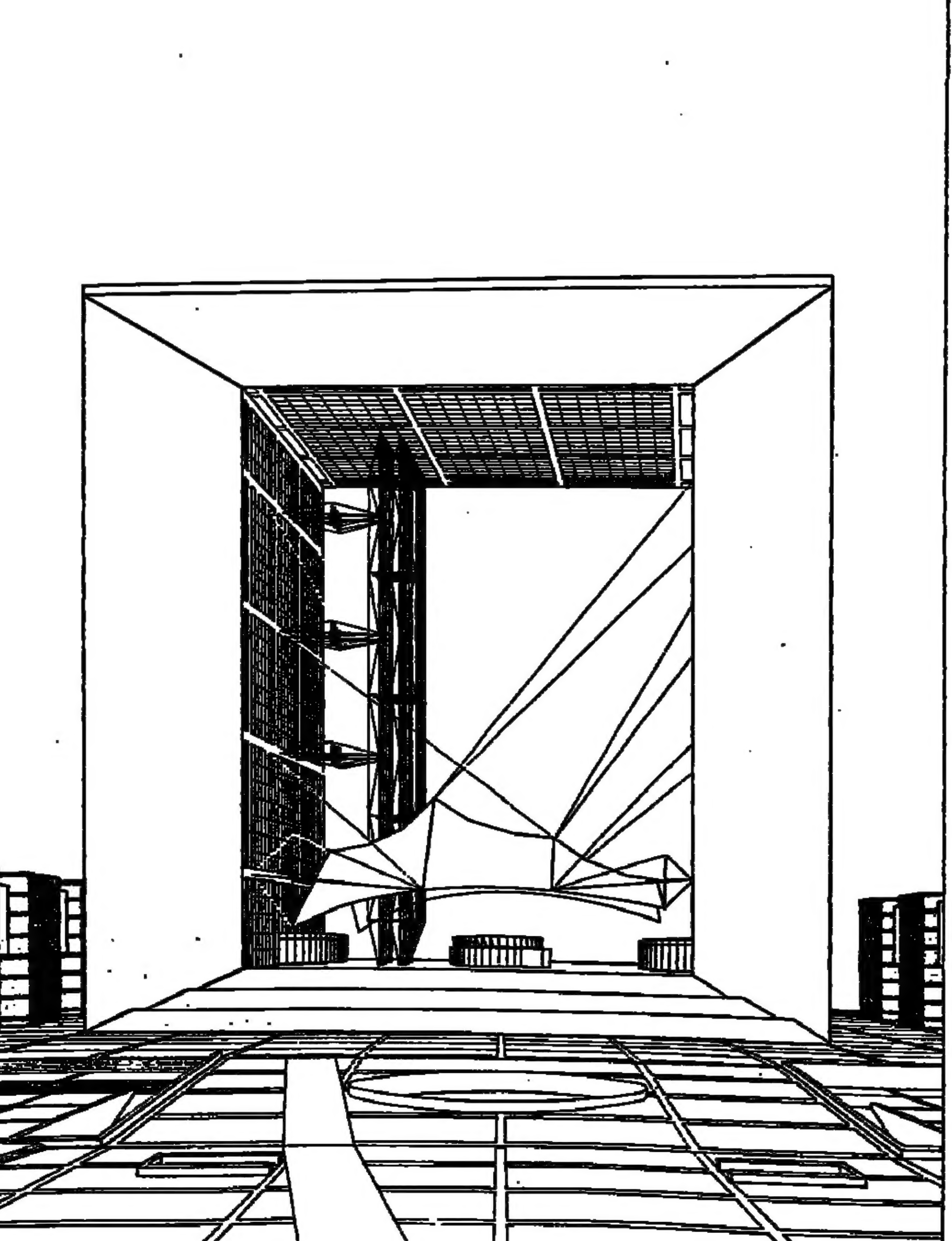
Ségrégation des races : la Défense, un monde blanc, ignorant qu'à quelques centaines de mètres sur le territoire de Nanterre, des ghettos immigrés se constituent. Qu'importe, puisque la technostructure des grandes entreprises est protégée du tiers-monde qui bat ses portes, par le fleuve de béton du boulevard circulaire et les vigiles du centre commercial des Quatre-Temps.

La Défense est une belle réussite commerciale — rendue possible par la réglementation des bureaux dans l'agglomération parisienne. Mais c'est aussi l'image de la ville spenglérienne : déshumanisée, désarticulée, où le déracinement des hommes et des femmes est le trait essentiel.

La Défense c'est la ville mondiale. Mais c'est aussi le « bûcher des vanités ».

JEAN-YVES LE GALLOU,
président du groupe Front national au conseil régional d'Ile-de-France.





هكذا من الأصل

l'opinion des « politiques »

apportent leurs critiques et leurs propositions

Yannick Bodin : déséquilibres. – La Défense ne divise plus, mais son développement pose des questions. Conçue à l'origine comme un pôle destiné à rééquilibrer la région par rapport à Paris, son fantastique essor a engendré d'autres déséquilibres. Au déséquilibre habitat-emploi entre le centre et la périphérie s'est superposé le déséquilibre Est-Ouest. Paradoxe d'une situation où l'élève a grandi trop vite et suscité quelques inquiétudes. Est-ce un bien ? Est-ce un mal ? Un bien assurément pour tous ceux qui voient dans la Défense le fer de lance de Paris et de sa région à l'heure de l'ouverture européenne. Un mal pour tout ceux qui voient la défense comme une formidable pompe aspirante à bureaux qui à terme menace d'asphyxie l'ensemble de la région.

Dans les deux cas, le constat est là : la Défense sonne le glas de l'aménagement de l'Ile-de-France conçu dans les années 60. Le schéma directeur régional a vécu. L'aménagement de l'Ile-de-France est en panne. Il nous faut le repenser. Et rapidement ! L'ouverture européenne est pour demain. Elle peut se traduire en l'absence d'une réelle politique d'aménagement par une nouvelle accentuation du déséquilibre habitat-emploi. Avec le risque à terme d'un blocage, notamment en matière de transports, qui compromettra les atouts de l'Ile-de-France dans la concurrence avec les autres régions d'Europe. Risque aussi d'accentuation des inégalités fiscales entre les communes (la taxe professionnelle est plus rentable que la taxe d'habitation) qui conduira à un développement de l'Ile-de-France à deux vitesses. D'un côté des communes de plus en plus riches mais désertes, de l'autre des communes en voie de paupérisation devant faire face à des besoins sociaux grandissants.

Concevoir un projet d'aménagement pour l'Ile-de-France est une nécessité. Je vois pour ma part quatre axes pour le mener à bien.

Il doit tout d'abord être conçu de manière globale dans le cadre régional. La coopération inter-communale est nécessaire mais ne suffit pas. Elle peut en outre se révéler facteur de déséquilibres en créant de nouvelles frontières. De ce point de vue le projet de communauté urbaine à Paris exclut de fait une partie de la petite couronne, et la grande couronne dans son entier. Or aujourd'hui la population de la grande couronne dépasse celle de la petite couronne et ne cesse de croître. Il n'est pas pensable de l'écarter d'une communauté qui serait limitée à Paris et aux communes limitrophes. C'est donc au niveau régional dans le cadre des frontières actuelles de l'Ile-de-France qu'il faut penser ce projet.

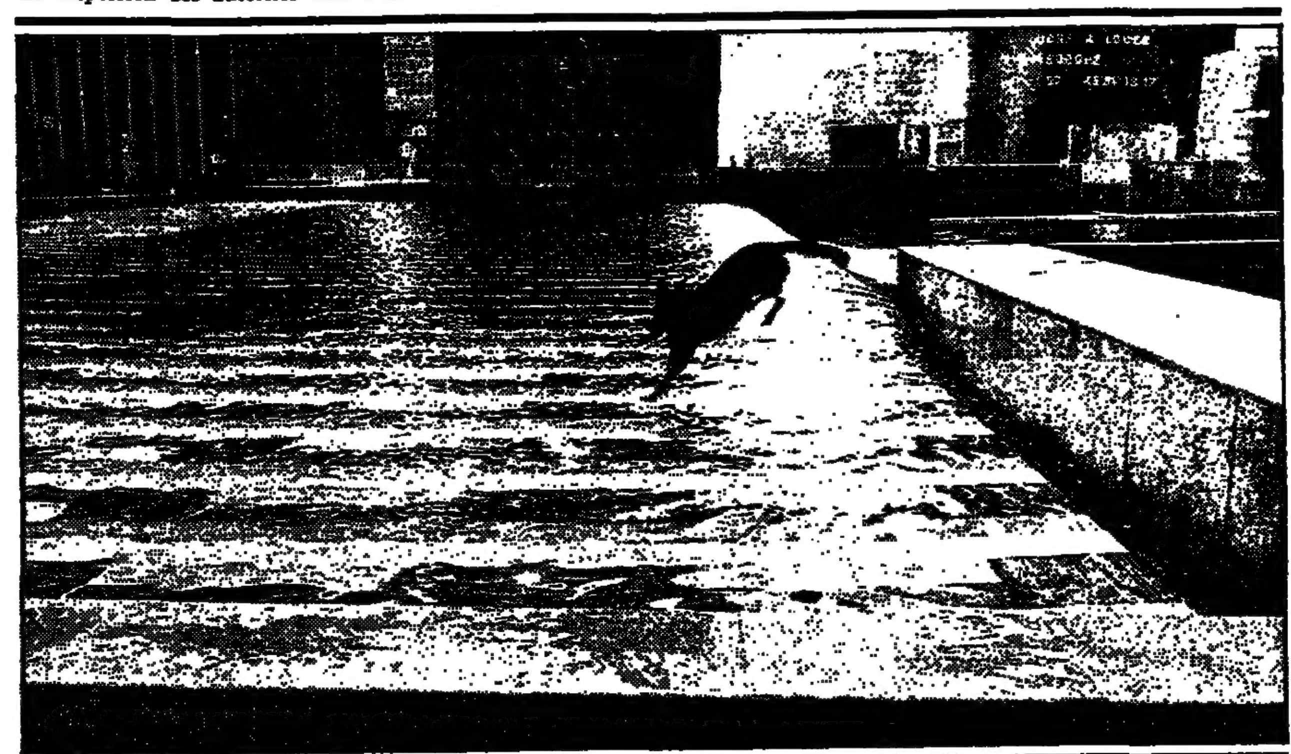
Clarifier les compétences. C'est indispensable en matière de transport. La dispersion des autorités nuit à la définition d'une cohérence d'ensemble. C'est aussi nécessaire en matière d'urbanisme afin qu'émerge une véritable volonté politique. Les élus doivent prendre toute leur place dans l'élaboration de ce projet. Rien ne serait pire qu'un projet technocratique, comme ce fut trop souvent le cas dans le passé, qui faute d'adhésion restera lettre morte. Je souhaite pour ma part que le conseil régional puisse jouer un rôle actif en collaboration avec l'Etat pour impulser la dynamique indispensable.

Poursuivre et amplifier une politique volontariste à l'Est. A l'évidence, le rééquilibrage à l'Est est une priorité. Il ne se réalisera pas mécaniquement en freinant le développement à l'Ouest qui affaiblirait l'ensemble de la région. C'est par une politique d'investissement, de grands travaux, et d'infrastructures à l'Est que le déséquilibre se comblera.

Enfin, quatrième axe : la solidarité. Les écarts se creusent en Ile-de-France. Des ghettos se constituent : entre communes, entre catégories sociales. L'Ile-de-France doit marcher d'un même pas vers l'ouverture européenne.

Cela suppose que de nouvelles solidarités naissent, que les uns acceptent de faire un effort pour les autres.

YANNICK BODIN
président du groupe socialiste radical de gauche au conseil régional d'Ile-de-France.



Guy Schmaus : penser aux 100 000. – Les miroirs des tours de la Défense ont, au fil des ans, meublé le ciel de l'ouest parisien. Les lacets du boulevard circulaire ne les contiennent plus. La pieuvre bétonnée va bien au-delà. Un marché qui a rapporté gros à quelques-uns. La médaille d'or de ce marathon trentenaire revient, sans conteste, aux milieux des grandes affaires, mais il en va tout autrement pour les 100 000 femmes et hommes qui y vivent et y travaillent dans les 650 entreprises du secteur.

Jetons donc un regard sur eux, en rétablissant d'abord la vérité sur l'emploi.

70 % des entreprises installées à la Défense viennent de Paris dont 40 % du 8e arrondissement. Le plus souvent, les effectifs subissent un écrémage au passage. Cet immense champ de décision, coupé des lieux de recherche, de formation et de production, est ringard, dépassé, puisque l'efficacité de la production moderne impose leur rapprochement, leur imbrication.

Comment ne pas relever la façon dont les appétits spéculatifs s'en sont donné à cœur joie pour détruire le tissu économique et social, désindustrialiser les alentours, repousser en lointaine banlieue les familles populaires de Suresnes, Puteaux, Courbevoie !

L'EPAD concentre des emplois tertiaires, qui ont des missions de services et d'études du plus haut intérêt.

Par exemple, un emploi dans l'ingénierie chez Technip génère dix emplois industriels. Or cette société du secteur public réduit ses effectifs depuis 1984. Elle est passée de 2 000 à 1 000. La lutte du personnel a heureusement permis d'éviter l'hécatombe. C'est la même chose pour CDF Chimie et pour l'Alsthom. Il n'y a pas d'avenir pour le tertiaire dans un désert industriel.

L'EPAD dispose aussi de centres parasitaires parce qu'ils visent à faire de l'argent contre l'emploi et les productions. Ces emplois-là sont nuisibles. Sait-on, par ailleurs, qu'à la Défense deux employés sur trois gagnent moins de 6 000 F par mois ? Sait-on aussi que leur pouvoir d'achat baisse, que la précarisation et la flexibilité frappent toutes les catégories, que la formation y est insignifiante ?

80 % des salariés utilisent les transports en commun. Le RER, bondé, retardé, ils connaissent, d'où leur attachement à toute amélioration et leur colère quand apparait une menace.

En matière d'équipements collectifs, c'est le Moyen Age. Pas de bourse du travail ni de centre de médecine du travail sur le site. Non, décidément, non, la Défense n'a pas été pensée pour celles et ceux qui la font vivre.

– Loin de nous, cependant, la volonté de la détruire mais il s'agit de l'humaniser. C'est-à-dire de faire plus pour les hommes et moins pour les profits tout particulièrement pour les transports, les équipements, le logement social, l'environnement.

– Il faut aussi arrêter de construire des bureaux. Deux millions de mètres carrés, c'est déjà trop.

– Il faut, enfin, que la voix des 100 000, se fasse mieux entendre, car elle a beaucoup à dire pour que les choses aillent dans le sens de l'emploi et du progrès.

GUY SCHMAUS
président du groupe communiste au conseil régional d'Ile-de-France.

هكذا من الأصل